BIBLIOTHÈQUE POLONAISE DE PARIS
6, QUAI D'ORLÉANS, 6

CENTRE
D'ÉTUDES POLONAISES

ANNÉE 1935
SÉANCES ET TRAVAUX



PARIS
LIBRAIRIE POLONAISE
123, Boulevard Saint-Germain, 123

1935

146

CENTRE D'ÉTUDES POLONAISES

ANNEE 1935

BIBLIOTHÈQUE POLONAISE DE PARIS
6, QUAI D'ORLÉANS, 6

CENTRE D'ÉTUDES POLONAISES

ANNÉE 1935

SÉANCES ET TRAVAUX




Biblioteka Jagiellońska
1003123334

PARIS
LIBRAIRIE POLONAISE
123, Boulevard Saint-Germain, 123

1935

8118
II
CZASOP
1935



Le Centre d'Etudes Polonaises de Paris, dont nous publions le premier annuaire, a été fondé en janvier 1935, auprès de la Bibliothèque Polonaise, à Paris, par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, avec le consentement du Ministère français de l'Education Nationale et du Ministère polonais de l'Instruction publique et des Cultes.

On a cru nécessaire et utile de lier cette institution naissante, consacrée à l'enseignement supérieur de l'histoire et de la littérature polonaises, à la vieille Bibliothèque Polonaise du quai d'Orléans, riche en ressources, possédant une belle et solide tradition de collaboration intellectuelle entre la France et la Pologne.

La Bibliothèque Polonaise de Paris a été fondée par la Grande Emigration, aussitôt après l'échec de l'insurrection de 1831. Les fondateurs s'étaient proposé deux buts convergents. Ils voulaient d'abord poser le fondement d'une future Bibliothèque Nationale qui remplacerait dans la Pologne restaurée les bibliothèques de Varsovie enlevées par les autorités russes. Ils voulaient aussi créer dans la capitale de France, à l'usage du monde savant de l'Europe Occidentale, un centre de documentation sur le bien-fondé de l'indépendance de l'Etat polonais et sur la raison d'être de cet Etat pour l'équilibre européen.

L'activité ardente de nos savants et publicistes, concentrée autour de la Bibliothèque Polonaise, se développait en conformité avec ces principes.

Mais les grands travailleurs de l'émigration s'éteignaient un à un et il devint urgent de sauver leur œuvre avant qu'elle ne périclitât. C'est alors qu'en 1891, l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, (en ce moment Académie des Sciences et des Lettres de Cracovie), voulut continuer la tâche en lui imprimant un caractère plus particulièrement scientifique. En qualité d'Institut d'Etudes de l'Académie, la Bibliothèque Polonaise devint un lien intellectuel vivant entre la France et la Pologne, une aide précieuse pour les savants polonais étudiant les choses françaises et pour les savants français s'intéressant à la Pologne.

Après la restauration de l'Etat polonais, l'Académie, respec-

tueuse des volontés des fondateurs, transmit une partie des collections de la Bibliothèque Polonaise à la Bibliothèque Nationale qui venait d'être fondée à Varsovie, et, avec le reste des collections enrichies par de nouvelles acquisitions, créa une bibliothèque spécialisée pour les problèmes exclusivement polonais, dont elle eut soin d'assurer le développement.

Cette bibliothèque compte à l'heure actuelle 120.000 volumes, 1.000 manuscrits, 160 périodiques courants politiques, scientifiques et littéraires, 2.560 cartes de géographie, 8.400 estampes, 1.600 monnaies et médailles, facilement accessibles au public grâce aux catalogues classés selon les auteurs et les matières. Elle contient donc des sources de grande valeur pour ceux qui désirent faire des recherches relatives à la Pologne, son histoire, sa langue, sa littérature et son art.

L'idée qui accompagnait la fondation du Centre d'Etudes Polonaises de Paris est clairement exprimée dans la lettre adressée par l'Académie à des savants français qui ont bien voulu faire partie du Comité de Perfectionnement du Centre. En voici le texte :

Cracovie, le 14 janvier 1935.

Monsieur,

L'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres est heureuse de vous informer que, toujours soucieuse d'attirer l'attention des savants et des intellectuels français sur les valeurs que peuvent présenter pour eux la civilisation et la science polonaise, elle vient de faire un nouveau pas dans cette voie par la création, auprès de la Bibliothèque Polonaise de Paris d'un centre permanent d'enseignement libre, appelé : Centre d'Etudes Polonaises de Paris, *destiné à permettre à la jeunesse française d'approfondir directement, à Paris même, l'étude des questions polonaises.*

Deux cours libres seront ouverts en janvier 1935 : il sera traité à l'un de la civilisation polonaise, à l'autre des facteurs constitutifs de la Pologne contemporaine. Ils seront professés en français par deux spécialistes français bien connus par vingt ans de travaux consacrés aux problèmes spécifiquement polonais, assistés de deux jeunes universitaires polonais.

L'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres a un trop haut respect des disciplines intellectuelles pour ne pas écarter de l'ensei-

gnement qu'elle présente tout ce qui n'aurait pas un caractère de rigoureuse objectivité scientifique.

L'Académie est convaincue qu'ainsi envisagée, cette fondation, en permettant à tous les esprits cultivés qui en auront le souci, d'enrichir, de préciser, de réviser même leurs idées et leur information sur les problèmes concernant la Pologne, rendra de grands services en complétant très utilement et heureusement l'enseignement déjà existant dans les universités françaises et concernant la langue et les lettres polonaises.

Le Centre d'Etudes Polonaises de la Bibliothèque Polonaise de Paris fonctionnera sous la direction d'un Comité composé d'un Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, d'un Délégué du Ministère français de l'Education Nationale et du Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction Publique et des Cultes. Afin de souligner son désir d'associer à son nouvel effort la science française, l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres a voulu créer, à côté du Comité de Direction, un Comité de Perfectionnement, dans lequel entreraient des savants français éminents, des représentants qualifiés de l'Université et des Grandes Ecoles et les Membres français de la Section de Philologie et de la Section de Philosophie et d'Histoire de l'Académie.

Nous nous permettons donc de vous demander d'honorer de votre concours le Comité de Perfectionnement du Centre d'Etudes Polonaises de Paris en acceptant de figurer parmi ses Membres, etc.

Le Secrétaire général de l'Académie,	*Le Président, de l'Académie,*
Stanislaw Kutrzeba.	*Stanislaw Wroblewski.*

Nous espérons que les cours organisés sous les auspices et dans les idées de l'Académie Polonaise, deviendront une institution utile aux jeunes savants français, désireux de se consacrer à l'étude des questions polonaises. Plus encore, nous croyons voir en ce Centre d'Etudes un moyen susceptible de resserrer les liens spirituels entre les deux pays, unis bien plus encore que par l'intérêt matériel temporaire, par les affinités de la pensée et la communauté de la culture morale.

STATUTS PROVISOIRES

DU CENTRE D'ETUDES POLONAISES DE PARIS

approuvés par le Conseil Administratif de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, le 21 décembre 1934.

Article premier.

Il est créé auprès de la Bibliothèque Polonaise de Paris, par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, un Centre Permanent d'enseignement libre appelé : le Centre d'Etudes Polonaises de Paris.

Art. 2.

Le Centre d'Etudes Polonaises de Paris a pour but de permettre aux jeunes intellectuels français qui en ont le désir, d'approfondir directement, à Paris même, dans des conditions particulièrement favorables, l'étude des questions polonaises.

Art. 3.

Le Centre d'Etudes Polonaises de Paris est dirigé par un Comité de Direction, composé de trois membres : le Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres auprès de la Bibliothèque Polonaise de Paris, président du Comité ; le Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction publique et des Cultes ; un Délégué du Ministre français de l'Education Nationale.

Ce Comité de Direction soumet à l'approbation du Conseil d'administration de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres la nomination des professeurs et de leurs assistants ;

approuve les programmes des cours proposés par les professeurs et les sujets de mémoires des élèves après leur acceptation par les professeurs (voir art. 11) ;

statue sur les demandes d'inscription des élèves et des auditeurs libres (voir art. 7) ;

attribue les bourses de voyage d'après les propositions de la Commission d'examen en accord avec les professeurs.

Art. 4.

Le Président du Comité de Direction soumet, à la fin de chaque année scolaire, à l'approbation de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, un rapport sur l'ensemble de l'activité du Centre d'Etudes.

Art. 5.

Le Centre d'Etudes Polonaises est assisté d'un Comité de Perfectionnement, composé de savants français, de représentants de l'Université de Paris et des Grandes Ecoles françaises, ainsi que des membres français de la section de Philologie et de la section de Philosophie et d'Histoire de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

Son président est désigné par le Conseil d'administration de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres.

Le Comité de Perfectionnement se réunit une fois par an. Il peut être convoqué extraordinairement par son président.

Art. 6.

L'enseignement du Centre d'Etudes Polonaises de Paris consiste en deux cours professés chacun deux fois par semaine pendant l'année universitaire, consacrés l'un à la civilisation polonaise, l'autre à la Pologne contemporaine.

Ces cours sont professés en français, par des professeurs français particulièrement qualifiés par leurs travaux antérieurs, avec, pour assistants, deux universitaires polonais.

Art. 7.

Le Centre d'Etudes Polonaises reçoit des élèves et des auditeurs libres. Il n'y a pas à acquitter de droits d'inscription, de droits de bibliothèque ni de droits d'examen.

Pour pouvoir s'inscrire comme élève, il faut justifier du baccalauréat complet d'enseignement secondaire français et de l'immatriculation régulière, soit dans une Faculté française de l'Etat ou libre, soit dans un autre Etablissement d'enseignement supérieur (Ecole des Langues orientales vivantes, Ecole pratique des Hautes Etudes, Ecole libre des Sciences Politiques), soit dans une des Grandes Ecoles (Ecole Polytechnique, Ecole Nationale des Arts et Manufactures, etc.). A titre exceptionnel, le Comité de Direction pourra cependant accorder la dispense de cette condition préalable d'inscription.

Les étudiants immatriculés dans une Faculté ou un établissement d'enseignement supérieur de province sont admis à s'inscrire comme élèves, mais seulement sur autorisation spéciale du Comité de Direction. Leur demande d'admission doit être adressée au Centre avant le 1er avril de chaque année. Ils sont tenus de se mettre en relation pour leur travail avec le professeur et l'assistant du cours qu'ils ont choisi.

ART. 8.

L'enseignement du Centre d'Etudes a pour sanction un certificat pouvant comporter des mentions, certificat délivré à la fin de chaque année scolaire aux élèves qui auront satisfait à l'examen de fin d'études.

Des bourses de voyage d'études en Pologne peuvent en outre être accordées aux élèves qui auront satisfait aux conditions indiquées à l'art. 9.

Les auditeurs libres pourront recevoir un certificat d'assiduité à la fin des cours.

ART. 9.

Pour concourir à l'attribution des Bourses de voyage tout élève régulièrement inscrit est invité à choisir, dès le début du cours, d'accord avec son professeur, un sujet d'études limité, pouvant faire l'objet d'un mémoire qu'il préparera sous la direction du professeur, avec l'aide de l'assistant du cours.

ART. 10.

La Commission d'examen, présidée par le Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction Publique et des Cultes, comprend les professeurs, leurs assistants, au moins un délégué tant du Comité de Direction, que du Comité de Perfectionnement. Elle siège à la fin de l'année scolaire pour délivrer les certificats, examiner les mémoires des élèves et proposer l'attribution des bourses.

ART. 11.

Les bourses de voyage seront attribuées aux élèves qui auront obtenu les meilleures notes et dont les mémoires auront été retenus par la Commission. Elles sont destinées à faciliter à leurs bénéficiaires un voyage d'études de deux mois au moins en Pologne, dont ceux-ci devront profiter pour compléter leur mémoire par des recherches faites sur place. Ce mémoire, dans sa forme définitive, est

soumis, avant le 1er décembre suivant, au Comité de Direction du Centre qui peut décider d'en assumer à ses frais la publication.

Les professeurs doivent recommander aux élèves bénéficiaires d'une bourse, de profiter de leur séjour en Pologne pour suivre le cours de civilisation qui y est organisé chaque année pendant les grandes vacances par le Ministre Polonais de l'Instruction Publique et des Cultes.

Art. 12.

Tous les frais entraînés par le fonctionnement du Centre d'Etudes Polonaises de Paris (traitement des professeurs et des assistants, bourses de voyage, dépenses d'administration, impression des mémoires, etc.), sont assumés par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, qui donne pouvoir à cet effet à son Délégué à Paris.

Art. 13.

Le Secrétariat de la Bibliothèque Polonaise est chargé du travail de bureau concernant le Comité de Direction, le Comité de Perfectionnement, la Commission d'examen et en général de toutes les affaires relatives au Centre d'Etudes Polonaises de Paris.

COMITÉ DE DIRECTION

M. François de PULASKI, *Directeur de la Bibliothèque Polonaise, Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. André MAZON, *Professeur au Collège de France, Délégué du Ministre français de l'Education Nationale ;* — M. Sigismond L. ZALESKI, *Professeur agrégé à la Faculté des Lettres de l'Université de Varsovie, Délégué en France du Ministre Polonais de l'Instruction publique et des Cultes.*

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

M. Ferdinand BALDENSPERGER, *professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. Joseph BÉDIER, *membre de l'Académie Française, administrateur du Collège de France ;* — M. Paul BOYER, *administrateur de l'Ecole des Langues orientales vivantes, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique ;* — M. Sébastien CHARLÉTY, *recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Institut ;* — M. Alfred COVILLE, *membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. Charles DUPUIS, *professeur à l'Ecole libre des Sciences politiques, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. Etienne FOURNOL, *administrateur général de l'Institut d'Etudes slaves ;* — M. Henri GRAPPIN, *professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes ;* — M. Emile MALE, *professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, de l'Académie Française, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* M. André MAZON, *professeur au Collège de France, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. Antoine MEILLET, *professeur au Collège de France, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. Pierre de NOLHAC, *de l'Académie Française, directeur de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. OLIVIER-MARTIN, *professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. Henri OMONT, *directeur de la Bibliothèque Nationale, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. Georges PAGÈS, *professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. Philippe SAGNAC, *professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris ;* — M. Fortunat STROWSKI, *professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;* — M. André TIBAL, *professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy, détaché au Centre Européen de la Dotation Carnegie.*

DISCOURS PRONONCÉS A LA SÉANCE D'OUVERTURE DU 16 FÉVRIER

DISCOURS DE S. E. ALFRED DE CHLAPOWSKI

Ambassadeur de Pologne.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je suis très heureux de présider aujourd'hui la séance solennelle d'inauguration du Centre d'Etudes Polonaises à Paris, qui contribuera — j'en suis sûr — d'une manière très efficace, à compléter et à renforcer le rayonnement intellectuel de notre vieille et vénérée Bibliothèque Polonaise. Je voudrais rappeler que cette institution bientôt centenaire a joué un rôle de premier plan dans la vie nationale polonaise du passé, quand, je ne crains pas de l'affirmer, elle a tenu lieu de représentation officielle en France de la nation polonaise. Depuis l'établissement du nouvel état des choses issu de la grande guerre, la Bibliothèque, sous les auspices de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, s'est vouée exclusivement à l'œuvre si importante de faire connaître les valeurs spirituelles qui sont propres à la Pologne. Elle vient de prendre dans ce sens une initiative des plus indiquées, en créant le Centre d'Etudes Polonaises de Paris dont l'activité aura pour but de permettre aux jeunes Français de compléter leurs connaissances sur la Pologne, son esprit et son âme et de contribuer ainsi au rapprochement de plus en plus intime de nos deux pays et enfin, en coordonnant les hautes et belles aspirations des deux nations, de mettre au service du progrès et du bonheur de la communauté humaine, les magnifiques trésors d'intelligence et de sentiment dont disposent la Pologne et la France.

Les cours, organisés par le Centre d'Etudes polonaises, ont été confiés à des Représentants hautement qualifiés du monde scientifique et littéraire français dont la maîtrise « in polonicis » est bien connue.

Je n'ai pas besoin de vous présenter M. Paul Cazin, qui tout dernièrement encore entre tant d'œuvres intéressantes, nous a donné une admirable traduction du chef-d'œuvre de Mickiewicz *Monsieur Thadée*. Quant à M. Henri de Montfort, le moins qu'on puisse dire, c'est que la vie intellectuelle polonaise n'a plus pour lui aucuns

secrets. Leur enseignement assurera une prompte compréhension par les étudiants des problèmes qu'ils seront appelés à approfondir. A la fin de l'année scolaire, les étudiants passeront des examens et rédigeront des mémoires sur les sujets qui auront fait l'objet de leurs études. Des bourses destinées à faciliter un séjour en Pologne d'au moins deux mois, seront attribuées aux étudiants les plus méritants. Ces bourses de voyage permettront à un certain nombre de jeunes savants de compléter leur information et d'établir la forme définitive de leurs mémoires dans l'ambiance propre du pays à l'étude duquel ils consacrent leurs efforts. L'activité du Centre d'Etudes englobe la fonction théorique — ce sont les cours libres à Paris — et la fonction pratique, c'est-à-dire les voyages et les séjours en Pologne. Ces deux éléments réunis forment l'ensemble d'une préparation positive et réelle.

Je précise ces détails intentionnellement, car, considérant comme excellentes les idées qui ont déterminé l'organisation du Centre d'Etudes polonaises, je voudrais féliciter vivement les créateurs de cette Institution et tout particulièrement M. le Ministre François de Pulaski, Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, lequel a su prendre — comme d'ailleurs il le fait en toute circonstance — une initiative des plus heureuses et des plus utiles. Cette initiative a pu se réaliser — je ne saurais assez le souligner — grâce au fait que M. Pulaski et son collaborateur zélé, M. Chowaniec, Conservateur de la Bibliothèque Polonaise, ont trouvé dans tous les cercles scientifiques de Paris, un concours admirable et une parfaite compréhension pour leurs projets. La longue liste des Membres du Conseil de Perfectionnement contenant les noms de l'élite du monde universitaire et intellectuel parisien en donne la preuve évidente.

Je remercie vivement tous ces hommes éminents qui veulent bien par l'apport de leur science et de leur expérience, contribuer à la pleine réussite de la tâche assumée par le Centre d'Etudes polonaises. Leur participation aux travaux de ce Centre d'Etudes est un gage précieux du succès de l'œuvre entreprise. J'adresse de même mes sincères remerciements à vous tous — Mesdames et Messieurs — qui avez bien voulu rehausser par votre présence la portée de notre réunion. Elle se trouve sous les auspices du travail scientifique devant compléter un enseignement sur la Pologne existant déjà dans les Universités et les Hautes Ecoles Françaises. Le champ d'activité si vaste des étudiants français s'élargira ainsi encore plus vers la Pologne. Les bourses de voyage prévues rapprochent notre pays du

vôtre. Les jeunes gens qui en profiteront seront surpris de constater à cette occasion les multiples affinités de caractère de nos deux nations et de se rendre compte par leur expérience personnelle à quel degré la culture latine se trouve être à la base de la civilisation polonaise pourtant si riche en traits particuliers. Ils constateront le désir qui anime la nation polonaise d'être connue de mieux en mieux et de voir apprécier à sa juste valeur le rôle tous les jours plus important qu'elle joue au sein de la communauté européenne. Ils verront en Pologne que le travail scientifique y ouvre les portes toutes grandes aux plus belles destinées et qu'il y est aimé et admiré. A leur retour en France ces jeunes savants seront, j'en suis sûr, un élément positif de notre rapprochement mutuel, de cette compréhension réciproque qui, de peuple à peuple est la plus profonde et la plus précieuse manifestation de la solidarité universelle de l'esprit humain.

C'est avec les vœux les plus chaleureux que je forme pour le développement fécond de l'activité du Centre d'Etudes Polonaises à Paris que je déclare ouverte notre réunion.

DISCOURS DE M. ANDRÉ MAZON

Professeur au Collège de France

Délégué du Ministre de l'Education Nationale de France.

Monsieur l'Ambassadeur,

Mesdames, Messieurs,

C'est au lointain et très indigne successeur d'Adam Mickiewicz dans la chaire de langues et littératures slaves du Collège de France qu'échoit l'honneur, en tant que délégué du Ministre de l'Education Nationale, d'adresser nos remerciements et nos vœux à l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres qui nous dote aujourd'hui d'un Centre d'études polonaises à Paris.

Il suffit d'un regard sur la route parcourue depuis cent ans pour mesurer la continuité et le progrès des relations intellectuelles entre ce pays, Monsieur l'Ambassadeur, et le vôtre. 1834 : un flot d'hommes dépossédés de leur patrie est venu jusqu'à nous, et c'est au cœur du Quartier latin que le plus grand de vos poètes fait paraître ce *Pan Tadeusz* qui sera, pour tous les émigrés, avec le *Livre des Pèlerins Polonais*, le bréviaire de fidélité et d'espoir ; c'est dans cet exil parisien que s'épanouira votre poésie romantique et que Chopin écrira ses plus belles œuvres ; vos artistes et vos savants se confondront bientôt avec les nôtres, et la générosité de leurs dons répondra à celle de la terre qui les accueille ; ce sera le temps où, dans nos noces de campagnes, la mariée, pour leur faire honneur, joindra ses mains sur la pointe de son corsage et chantera à l'assemblée les cinquante et quelques couplets de *L'Orphelin polonais*, le temps où le gentilhomme fermier mettra sa coquetterie à conduire quelque *bryczka* à la polonaise ; leurs fils et leurs petits-fils auront leur place dans nos laboratoires, dans nos Universités, dans tous les domaines intellectuels et artistiques ; nous les trouverons, virtuoses éblouissant nos capitales ou modestes professeurs de musique dans les plus perdues de nos villes de province, initiant

les doigts des petites filles au violon ou au piano, et c'est l'un de ces Polonais de France qui enseigne à la Sorbonne avec l'autorité que vous savez l'histoire de la littérature française.

Mais nous voici en 1935 : la patrie polonaise retrouvée est une grande République, et, gardant la mémoire de ce passé qui les unit et les engage, les Français ont fondé hier un Institut français à Varsovie, les Polonais fondent aujourd'hui un Centre d'études polonaises à Paris. Réciprocité qui sera bienfaisante, parce qu'un siècle d'expériences communes la rend naturelle et nous l'impose.

Ce Centre d'études polonaises, l'Académie des Sciences et des Lettres de Cracovie a voulu qu'il fût dans cette maison. Il ne pouvait pas être ailleurs. C'est cette maison qui a la garde du passé où nos relations puisent leur force, et personne de nous n'en a franchi le seuil sans être ému par l'atmosphère toute pleine de souvenirs et de leçons qu'elle conserve jusqu'à ce jour. Mais, interprétant la pensée de l'Académie dont il est le représentant si distingué, M. François de Pulaski a eu dès longtemps le souci d'orienter vers l'avenir ce musée du passé, d'en faire un foyer vivant de travail : une belle Bibliothèque d'abord, organisée de façon moderne, ravitaillée en publications nouvelles, dirigée avec une haute clairvoyance, puis le siège d'expositions nous révélant successivement tel ou tel aspect de l'histoire de la Pologne, un lieu de réunion et de conférences où chacun de nous a beaucoup appris, le dispensateur de publications scientifiques qui instruisent des choses polonaises le public français ; — enfin un centre d'études polonaises : ce Centre même que nous inaugurons aujourd'hui, mais qui n'est en vérité que l'épanouissement d'une œuvre poursuivie pendant de longues années.

L'Académie des Sciences et des Lettres de Pologne a droit à toute notre gratitude. Elle y a d'autant plus droit qu'elle a conçu ce Centre d'études polonaises non point comme un îlot apparaissant soudain à la surface d'une mer déserte et séparé du reste du monde, non point comme une institution fermée et isolée, mais comme un organe de coopération ouvert à la plus large collaboration entre Français et Polonais, appelé à se trouver en relations avec tous les hommes, avec toutes les institutions, vieilles et jeunes, qui concourent déjà à la connaissance des choses polonaises : le Collège de France, dont l'histoire garde précieusement les noms de Mickiewicz et de Chodzko, et où nous célébrions récemment le centenaire de *Pan Tadeusz* en présence du plus haut représentant

de notre pays ; l'Ecole des Langues orientales vivantes, qui est pour une si large part l'Ecole des choses du Proche Orient et où M. Zaleski a inauguré l'enseignement du polonais durant la guerre même, avant que M. Henri Grappin n'occupât avec honneur la chaire fondée par le Gouvernement français ; l'Institut d'Etudes slaves de l'Université de Paris, où, depuis une douzaine d'années, la Pologne atteste si heureusement sa présence à la fois par une série de travaux des savants polonais, par des concerts et des conférences, et surtout par l'enseignement de la littérature polonaise que le Secrétaire de la Section polonaise, qui est en même temps un historien et un critique de grand talent, a commencé à donner à la Sorbonne voilà bientôt six ans ; enfin les cinq Universités de province où le polonais est actuellement enseigné grâce à l'activité discrète et efficace du représentant en France du Ministre de l'Instruction publique de Pologne. Et ce Centre d'études polonaises à Paris, étendant plus loin ses relations, ne manquera pas d'offrir généreusement son aide à tous les centres d'études où la curiosité des jeunes gens, sous l'angle des disciplines les plus diverses, peut se trouver attirée vers la Pologne : l'Ecole Normale supérieure, par exemple, l'Ecole des sciences politiques, l'Institut d'Ethnologie, les Instituts de Géographie.

Les statuts mêmes du Centre d'études polonaises nous sont le meilleur garant de la collaboration qui fera sa force : le Conseil de direction réunit en un triumvirat les délégués de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres, du Ministère de l'Instruction publique de Pologne et du Ministère de l'Education nationale de France, et le Comité de perfectionnement rassemble pour l'œuvre commune le Collège le plus hautement qualifié de savants français. Les deux professeurs chargés d'inaugurer l'enseignement du Centre, M. Paul Cazin et M. Henri de Montfort, ont l'un et l'autre prouvé leur maîtrise, chacun d'un point de vue différent, dans l'étude de l'histoire et de la civilisation polonaise, et nul ne saurait mieux défricher le champ si vaste encore de nos ignorances ; tous deux sont assurés du concours de deux assistants polonais des plus distingués : M. Chowaniec et M. Chmurski. Ainsi nous reconnaissons, dans ce projet qui devient de ce jour une réalité, la largeur de vues et le désintéressement sans lesquels une œuvre scientifique ne saurait être véritablement scientifique ni être une œuvre féconde.

L'Académie polonaise des Sciences et des Lettres, en fondant le Centre d'Etudes polonaises de Paris, s'est inspirée des qualités

d'initiative, d'organisation, de souplesse, de sens des réalités par lesquelles se distinguent les écoles excellentes qui se sont formées autour des maîtres de Cracovie et de Varsovie et des autres Universités de Pologne. Que son représentant me permette de la remercier plus particulièrement au nom des slavistes français en lui disant toute la confiance que nous mettons, Monsieur l'Ambassadeur, en l'œuvre qu'elle fonde, et combien nous serons heureux d'associer notre effort à celui de nos confrères polonais dans l'esprit de coopération qui doit être celui de notre temps, non pas demain, mais aujourd'hui.

DISCOURS DE M. SIGISMOND L. ZALESKI

Professeur Agrégé à la Faculté des Lettres de l'Université de Varsovie

Délégué en France du Ministre Polonais de l'Instruction Publique.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

Je salue au nom de M. le Ministre des Cultes et de l'Instruction Publique de Pologne le Centre d'études polonaises auprès de la Bibliothèque polonaise de Paris, dont nous devons la création à l'initiative si heureuse et si généreuse de l'Académie des Sciences et des Lettres de Cracovie, et à son éminent délégué, M. François Pulaski.

Je remercie très sincèrement M. le Ministre de l'Education Nationale d'avoir bien voulu se faire représenter au sein de la direction du Centre d'études polonaises par M. André Mazon, professeur au Collège de France. Nous sommes d'autant plus sensibles à cette marque de bienveillante sympathie que M. André Mazon, savant d'une grande réputation, écrivain de vocation, malgré sa spécialité de slaviste et de russisant avant tout, ne cesse pas de s'intéresser aux sujets littéraires et linguistiques purement polonais. Directeur de la docte et austère *Revue des Etudes Slaves* et des autres publications de l'*Institut d'Etudes Slaves*, à plusieurs reprises il a exercé sa sagacité de savant et sa finesse d'homme de lettres en parlant du grand Mickiewicz. Ne nous a-t-il pas promis tout dernièrement de consacrer à l'étude du texte polonais des *Sonnets de Crimée* un de ses brillants cours au Collège de France !...

J'exprime aussi une profonde reconnaissance à toutes les hautes personnalités scientifiques et universitaires qui ont bien voulu s'associer à l'initiative de l'Académie polonaise en acceptant de faire partie du Comité de perfectionnement du Centre d'études.

Je ne dirai qu'un mot du corps enseignant du nouveau Centre

d'études polonaises : M. Paul Cazin, docteur en philosophie de l'Université de Léopol, romancier, érudit, traducteur universellement connu de plusieurs œuvres et de quelques chefs-d'œuvre de la littérature polonaise ; M. Henri de Montfort, docteur en droit, écrivain politique, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes internationales et à l'Institut de Droit comparé de l'Université de Paris, esprit d'une finesse exquise, l'homme expert en l'amitié qu'il exerce avec une chevaleresque fidélité, amitié pour notre pays basée sur la connaissance exacte des choses et des lieux de toute la Pologne. Ces deux professeurs connaissant et pratiquant la langue polonaise, seront secondés par M. Czeslas Chowaniec, conservateur de la Bibliothèque polonaise, jeune savant d'une ardente, d'une débordante activité et M. Chmurski, professeur de langue polonaise, dont la sagace patience nous a permis de mener à bien cette magistrale Bibliographie polonaise de M. Jean Lorentowicz, entreprise de longue haleine qui va paraître prochainement dans les Collections de l'Institut d'Etudes slaves de l'Université de Paris.

Mais à ce brillant personnel enseignant, il est nécessaire d'associer également une « personne morale » comme disent les juristes : la *Bibliothèque polonaise*. Œuvre de foi, dépôt d'une espérance sacrée, expression d'une haute conception de la réalité nationale entendue comme une vivante communauté morale, — la *Bibliothèque polonaise* est le milieu le plus favorable à l'activité future du Centre d'études polonaises. C'est pourquoi, non sans émotion, j'évoque ici toute une lignée de directeurs et de conservateurs de cette maison, depuis Charles Sienkiewicz, Bronislas Zaleski, Joseph Korzeniowski, parent de l'illustre Conrad, Agathon Giller, Ladislas Strzembosz, le poète Joseph Ruffer, Stanislas Pierre Koczorowski et surtout cette figure quasi légendaire de Ladislas Mickiewicz fils, — tous ceux qui ont veillé pour que ce foyer de la vie intellectuelle polonaise maintienne ici toute sa chaleur et tout son rayonnement.

Je dois rappeler que le travailleur intellectuel trouvera, à côté de la Bibliothèque, le Musée Adam Mickiewicz et ses riches collections, musée qui vit et grandit sous l'actif patronage de Mlle Marie Mickiewicz, petite-fille du grand poète, et sous la direction vigilante de la conservatrice du Musée : Mlle Monkiewicz. M. François Pulaski, très distingué délégué de l'Académie polonaise et directeur de la Bibliothèque, président du Comité de direction du Centre d'études, vous parlera avec sa compétence éloquente des richesses intellectuelles multiples que réservent la Bibliothèque et le Musée Adam Mickiewicz à nos futurs étudiants.

Si le Centre d'études polonaises est ancré ici solidement au milieu de ce laboratoire intellectuel, il s'inscrit en même temps tout naturellement dans un vaste système d'études polonaises qui, fonctionne en France déjà depuis de longues années, et qui se développe avec une parfaite régularité, signe de santé. Il est vrai qu'après le cours célèbre d'Adam Mickiewicz au *Collège de France*, les études polonaises semblent s'étioler sous le souffle desséchant d'une époque de transition. Les cours des successeurs de Mickiewicz, depuis Chodzko, Cyprien Robert, jusqu'à Louis Leger, s'en ressentent quelque peu. Mais alors le vaillant effort d'un Venceslas Gasztowtt, professeur de littérature française dans un Collège parisien, tend à suppléer à la défaillance des maîtres.

Juste à la veille de la Grande Gerre, l'Ecole des Hautes Etudes sociales, dirigée par le regretté helléniste, doyen de la Faculté des Lettres, Alfred Croiset et Mlle Dick May, secrétaire générale, hospitalise des conférences de maîtres éminents sur les divers problèmes polonais et puis un cours régulier de littérature polonaise.

En 1916, grâce à l'intiative clairvoyante d'un prestigieux professeur et grand éducateur, administrateur de l'Ecole Nationale des Langues orientales, M. Paul Boyer, la première chaire de langue polonaise est créée. Quatre ans plus tard cette chaire devient une chaire magistrale, — elle est confiée à M. Henri Grappin, qui l'occupe depuis avec distinction. A cette chaire est adjoint aussi un lectorat où ont enseigné avec autorité et dévouement deux professeurs de l'Université de Varsovie, Jaworski et Doroszewski, ainsi que le Commandant André Teslar et Mme de Korwin Piotrowska, lectrice actuelle. C'est parmi les élèves de l'Ecole des Langues orientales que l'Université d'Etat et les Facultés catholiques de Lille ont choisi les deux premiers professeurs de polonais : le regretté savant Antoine Martel, figure noble et cœur ardent, et son collègue, le sympathique et dévoué guide intellectuel de nombreux élèves, M. Charles Moyse.

Parallèlement, l'Institut d'Etudes slaves de l'Université de Paris, dirigé avec tant d'autorité et de souriante sagesse par MM. Antoine Meillet, Etienne Fournol, Paul Boyer, Louis Eisenmann et André Mazon, étend son activité sur le vaste champ des divers problèmes polonais d'ordre intellectuel.

Sans parler enfin du cours de littérature polonaise organisé tous les ans par l'Institut d'Etudes slaves et qui jouit de la gracieuse hospitalité de la Sorbonne, plusieurs lectorats de langue et de littérature

polonaises fonctionnent avec succès dans les Universités de Dijon. Lille, Lyon, Nancy, Strasbourg et de Toulouse. Partout, grâce au bienveillant appui des recteurs, tels que MM. Bruntz, Chatelet, Gheusi, Lirondelle et Mgr. Lesne ; grâce aux doyens des Facultés des Lettres, tels que MM. Huber, Kleinklaus, Laurent, J. Marsan, Mauguin, G. Chabot, Looven et aux professeurs tels que Mlle Ehrhard, MM. Patouillet, Tesnières et autres, ces postes avancés agissent et rayonnent de plus en plus ; le nombre considérable toujours grandissant de jeunes Français qui se présentent aux examens — 500 environ pour nous en tenir à la dernière année — et celui des polonisants français (14 pour la dernière), qui vont suivre en Pologne même un cours de civilisation organisé à Varsovie et à Cracovie par le Ministère de l'Instruction publique, en témoigne pertinemment.

Un autre indice encore de cette croissante prospérité des études polonaises en France, c'est le nombre respectable des candidats à la licence polonaise, créée sous le ministère de M. Herriot.

Enfin, dans le cadre de cet enseignement universitaire, une activité scientifique très sérieuse se poursuit. Si, dans le domaine de l'histoire elle ne s'est pas encore manifestée d'une façon plus efficace, malgré les travaux de l'abbé David et une thèse en cours de M. Vasseur, sur l'Union polono-lituanienne, par contre le nombre et la qualité des études littéraires dirigées par les professeurs Baldensperger, le regretté Gaiffe, Strowski et Paul Van Tieghem, sont dignes d'une attention toute particulière. Sans insister sur les thèses de doctorat d'Université, telles que celle de Mme Kasterska, sur les poètes latins polonais, celle de Mlle Rudowska, sur la jeunesse de Bogdan Zaleski et celle, toute récente, de Mlle Kosko sur la fortune de Quo Vadis en France — citons quelques thèses de doctorat d'Etat : celle de l'abbé Berga sur le prédicateur Skarga, de M. Langlade sur Kochanowski, de Mme de Korwin Piotrowska sur Balzac et Mme Hanska, du regretté Antoine Martel sur l'influence de la langue et de la civilisation polonaises dans les pays ruthènes, de 1569 à 1677.

Ceux qui savent quelle somme de travail et de patience représente la préparation de ces massifs volumes, apprécieront le sérieux de cet effort. Et combien de travaux en cours, poursuivis déjà depuis plusieurs années et qui vont paraître à plus ou moins brèves échéances : la thèse de M. Herman Ousselin, sur Przybyszewski ; celle de Mme Baron Guihomard, sur la lutte du latin et du polonais au XVIe siècle ; celle de M. Paul Cazin, sur Krasicki ; de M. Moyse,

sur Orzechowski ; de M. Prévost, sur Cieszkowski, et j'en passe certainement.

Si je me suis permis de tenter ici cette énumération un peu sèche et non certes sans lacunes, c'est pour souligner l'importance de la récente initiative de l'Académie polonaise et pour situer en même temps le nouveau centre dans la vaste organisation d'études universitaires déjà existante, certainement encore incomplète mais, qui se développe sans heurts, grâce au bienveillant appui des autorités françaises tant ministérielles qu'universitaires.

Et qu'il me soit permis pour finir d'évoquer ici un souvenir tout récent d'une grandiose cérémonie, à Nancy, où notre Ambassadeur, qui a bien voulu présider aujourd'hui cette réunion, a reçu la suprême distinction universitaire, le titre de docteur *honoris causa*.

Cette solennité émouvante a été une consécration nouvelle, un nouveau chaînon de cette magnifique continuité de rapports intellectuels et d'efforts qu'exige toute œuvre efficace de collaboration et de rapprochement. Car la civilisation est avant tout une continuité. Les philosophes vous diront justement que cette notion est trop absolue et qu'elle semble se résoudre dans le plan vital, en celle d'un continu hétérogène et celle d'un discontinu lié. En effet, la continuité de la vie se manifeste tantôt dans une multiplicité de tendances en dispersion, tantôt dans une série unilinéaire de mouvements et d'efforts saccadés. L'essentiel est de coordonner ces efforts, de les lier et de les ajuster suivant un plan général conçu ardemment et réalisé patiemment.

La direction du Centre d'études polonaises ne cessera pas, j'en suis sûr, de suivre ce plan. En outre, elle se souviendra toujours qu'elle travaille en France, dans ce pays de clarté et de haute intellectualité, — de mesure vivante et de la fière passion du droit, — pays où l'injustice signifie le plus souvent l'ignorance, — ou tout drame de la destinée, toute victoire morale commence dans la région sereine de l'esprit.

DISCOURS DE M. FRANÇOIS DE PULASKI,

Directeur de la Bibliothèque Polonaise de Paris,

Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

La Bibliothèque Polonaise au nom de laquelle je prends la parole est une institution non seulement polonaise, mais bien française et toute parisienne. Située dans cet admirable et vénérable coin de Paris, où se rencontrent, dans une harmonie parfaite, les anciens palais, les vieilles demeures de la Cité de l'Ile-Saint-Louis, et où domine dans sa splendeur mystérieuse la cathédrale de Notre-Dame, elle a sa place propre au cœur même de Paris et dans les cœurs des vrais Français et des vrais Parisiens.

Dans son voisinage s'élève l'hôtel Lambert, demeure ancienne des princes Czartoryski, dont l'éminent représentant, le prince Adam, était la personnification de la noblesse et de la distinction, et par-dessus tout du patriotisme polonais le plus ardent.

La Bibliothèque Polonaise et l'hôtel Lambert étaient pendant plus d'un siècle les foyers de la vraie union de la France et de la Pologne. C'est ici que bien des Français puisaient les notions sur la Pologne, sur son histoire, et apprenaient à apprécier l'âme polonaise à sa juste valeur.

Notre regretté et inoubliable ami, Emile Bourgeois, dont nous déplorons la mort, me racontait que c'est ici-même, entre ces deux maisons polonaises, que, dans sa tendre jeunesse, il trouva l'amour pour la Pologne et l'explication des problèmes de sa destinée. C'est ici qu'il constata que le facteur primordial de l'union entre nos deux nations était l'idée de liberté et de progrès, préconisée par la grande révolution. Ces idées étaient déjà en germe dans les déclarations de la confédération de Bar qui précéda de vingt ans la révolution française. Cette unité d'idées se manifesta d'une façon toute particulière, pendant la révolution polonaise de 1831, pendant les événements de 48 et dans l'insurrection de 1863.

La création de la Bibliothèque Polonaise coïncide avec ces dates mémorables. C'est en 1838 que les remarquables représentants de la nation polonaise se trouvant en exil ont eu l'idée de créer cette

bibliothèque pour remplacer les archives, les bibliothèques et les trésors artistiques transférés de Pologne en Russie. On voulait réunir un fonds nouveau qui, dans l'avenir, serait mis au service de l'Etat polonais reconstruit. Autour de la Bibliothèque Polonaise, de la Société Littéraire et Historique, se groupaient tous les Polonais éminents, militaires, savants, hommes de lettres, artistes. On faisait paraître un nombre considérable de publications scientifiques et politiques. Politiques surtout, car la Bibliothèque Polonaise, à cette époque, tenait lieu d'ambassade. Elle conservait précieusement l'idéal de l'indépendance et les idées libérales qui formaient l'union spirituelle entre l'émigration et les grands Français comme Lafayette, Montalembert, Victor Hugo, Bignon, Michelet, Quinet.

Ce sont ces idées qui inspirèrent les fondateurs de la Bibliothèque et qui firent d'elle un foyer de reconstruction politique et un centre de valeurs culturelles indispensables au développement futur de l'Etat.

La Pologne traversait en ce moment le plus grand cataclysme national. Grâce à la valeur intellectuelle et morale des représentants de cette époque, elle put dégager de ce grand bouleversement des éléments de vie nouvelle et de santé morale.

Car dans la vie des nations comme dans la vie des hommes il y a des moments d'épreuve et de souffrance. Heureux celui qui dans le malheur a su découvrir dans son âme des forces nouvelles et qui sort de la souffrance aguerri et plus sage. Ce n'est pas la pitié qu'on lui doit, mais le respect et l'admiration. Et lui-même remerciera plus tard la Providence pour cette douleur, ferment de sa renaissance morale, bien plus que pour les années de bien-être et d'opulence où sombrait dans les flots de la vie matérielle la vraie valeur de l'âme humaine.

L'historien des temps de l'émigration polonaise considérera cette époque comme bienfaisante et heureuse pour la destinée de la Pologne ; c'est une juste admiration et non plus des sentiments de pitié banale qu'elle éveillera.

Mais le grand élan du patriotisme polonais et les valeurs morales génialement exprimées dans la littérature ne donnaient pas de résultats immédiats dans la vie politique. La destinée de l'Europe suivait son cours, la puissance des Etats qui avaient partagé la Pologne s'accroissait, les grands émigrés s'éteignaient l'un après l'autre, les amis français diminuaient. Le réalisme politique qui ne voit que l'immédiat et le gain, tendait de plus en plus vers une alliance contraire au caractère national français, vers une alliance avec un Etat qui déte-

nait la plus grande partie des terres de l'ancienne République Polonaise.

Dans ce temps, la Bibliothèque Polonaise perdait son importance politique. Mais les grandes idées qui l'animaient étaient immortelles. Un autre foyer de vie intellectuelle, contribuant à la résurrection nationale fut organisé. C'était l'Académie Polonaise de Cracovie. Elle s'intéressa au poste parisien qui agonisait, et reçut des mains des derniers émigrés toutes les collections de la Bibliothèque.

Ainsi, la Bibliothèque Polonaise devint un Institut d'Etudes de l'Académie, destiné à diriger les recherches dans les archives françaises et à faciliter aux savants français l'étude des problèmes concernant la Pologne. C'est alors que le Musée Adam Mickiewicz, fondé par le fils du poète, fut attaché à la Bibliothèque Polonaise. Les collections réunies par la grande émigration constituaient une source très riche de documentation sur la Pologne, particulièrement appréciable vers la fin de la grande guerre et pendant le congrès de paix.

Lorsque la reconstruction de la République Polonaise devint une réalité, l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres se trouva devant un problème à résoudre : devait-elle envoyer en Pologne les collections de la Bibliothèque Polonaise comme on l'avait fait pour Rapperswyl et comme le voulaient les intentions des fondateurs, ou bien les laisser à Paris en qualité d'instrument de collaboration scientifique de la France et de la Pologne. On décida de laisser à Paris la Bibliothèque Polonaise et de l'adapter aux nécessités nouvelles des relations polono-françaises. On résolut aussi, et non sans raison, de transférer en Pologne tout ce qui pourrait faire connaître la France et de garder à Paris tout ce qui aiderait à comprendre la Pologne.

Les collections de la Bibliothèque Polonaise ont été inventoriées et cataloguées ; elles comprennent environ 120.000 volumes, 8.400 estampes, 1.000 manuscrits, 2.560 cartes de géographie, facilement accessibles au public. En outre, la Bibliothèque Polonaise organise des conférences relatives aux problèmes politiques de la Pologne contemporaine. Ces conférences, réunies en des cycles concernant les problèmes particuliers, sont publiées jusqu'aujourd'hui en quatre volumes : La Pologne et la Mer Baltique, La Silésie Polonaise, La Poméranie Polonaise, La Prusse Orientale ; le cinquième qui traite de la question lituanienne est en préparation. On prépare aussi la publication des documents concernant les relations diplomatiques entre la France et la Pologne, dont deux volumes sont actuellement sous presse.

Cependant, l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, soucieuse de resserrer les liens qui unissent la France et la Pologne, a procédé tout récemment à une nouvelle fondation : elle vient de créer le Centre d'Etudes Polonaises dont le but est de permettre aux jeunes intellectuels français d'approfondir l'étude des questions polonaises, de mieux comprendre le caractère et le rôle de la Pologne. Ce Centre d'Etudes Polonaises nous l'inaugurons aujourd'hui. Deux cours publics commencent à partir de lundi, l'un sur la civilisation polonaise, l'autre sur la Pologne contemporaine, professés en français, par deux professeurs français qui depuis de longues années ont consacré leurs travaux aux problèmes polonais. M. Paul Cazin, docteur de l'université de Lwow, qui étonne les Polonais eux-mêmes par sa profonde connaissance de leur langue, qui a apporté dans l'étude de la littérature polonaise toute la finesse et toute la clarté de l'esprit français. M. Henri de Montfort, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Internationales, secrétaire de l'Institut de France, dont les études révèlent une profonde connaissance de la Pologne, le vif intérêt qu'il porte à tout ce qui nous concerne et font de lui un digne interprète de notre vie nationale. Ils seront assistés par deux universitaires polonais.

Ces cours sont publics et gratuits. L'admission n'entraîne pas de frais d'inscription, ni de bibliothèque. Sont admis les auditeurs libres qui peuvent obtenir à la fin de l'année scolaire un certificat d'assiduité, et les élèves de nationalité française, pouvant justifier du baccalauréat français et de l'immatriculation régulière dans une Faculté française ou une école d'enseignement supérieur française. Ceux-ci peuvent préparer un mémoire et concourir à l'attribution d'une bourse de 5.000 francs pour un voyage d'études en Pologne. Les meilleurs mémoires seront publiés aux frais du Centre d'Etudes Polonaises.

Notre initiative a heureusement trouvé l'appui des deux ministres de l'Instruction publique, polonais et français, qui ont bien voulu se faire représenter par deux éminents savants : M. André Mazon, remarquable slaviste et professeur à la chaire d'Adam Mickiewicz, et M. Sigismond Zaleski, éminent homme de lettres et critique littéraire de grande valeur. Nous avons aussi trouvé l'appui des milieux scientifiques français. Notre Comité de Perfectionnement a réuni les représentants les plus illustres de tous les domaines de la science française. Leur précieux concours nous permet d'espérer les meilleurs résultats.

Lors de la création de l'Institut Français de Varsovie, en 1925, en réponse aux adresses des Académies et des Universités françaises, adresses signées par 750 illustres savants français, notre Académie répondait en promettant la réorganisation de l'ancienne Bibliothèque Polonaise en vue d'une collaboration plus étroite polono-française dans le domaine de la science.

Notre tâche est loin d'être accomplie et nous serons heureux d'en assumer la suite. Mais un coup d'œil rapide sur le chemin déjà parcouru nous permet de constater que nous n'avons pas été infidèles à nos promesses. Aujourd'hui, en inaugurant cette nouvelle œuvre de l'Académie polonaise, ce Centre d'Etudes consacrées à la Pologne, créé pour les jeunes Français, nous pouvons citer ce que l'Académie disait lors de la création de l'Institut Français à Varsovie : il doit resserrer les liens entre vous et nous dans le domaine du savoir, de la science et de la pensée, il doit faciliter l'échange des idées et permettre de mieux nous connaître. Nous voulons que vous nous connaissiez également à fond. Si notre amitié doit être durable et forte, il faut qu'elle repose sur une connaissance réciproque profonde. Nous voulons travailler avec vous dans le domaine de la science pour permettre de prendre corps aux grandes idées qui, grâce à la généreuse collaboration des peuples, sont destinées à conduire l'Humanité vers les hauteurs qu'éclaire le Soleil de la Connaissance et de la Vérité.

LEÇONS D'OUVERTURE DES COURS

CONFÉRENCE DE M. PAUL CAZIN

LE GÉNIE LATIN ET L'ESPRIT FRANÇAIS EN POLOGNE

faite à l'ouverture du cours « La Civilisation Polonaise »
le 16 Février 1935

C'est un grand honneur pour moi que d'être chargé de cet enseignement et présenté au public sous d'aussi hauts patronages. Mais c'est aussi un rare bonheur, pour un écrivain provincial, nommé professeur à Paris, d'y trouver un milieu où il ne soit pas trop dépaysé. Quoi de plus « province », de plus vénérable et charmant, que ce vieux quartier, aux demeures paisibles, aux verdures fraîches, survolé pacifiquement par les pigeons de Notre-Dame et les corneilles du Pont Marie ? Quel bon refuge de silence et de rêve, au milieu de la grande ville bourdonnante !

A ce berceau de la France, à cette Ile Saint-Louis qui baigne dans le courant du noble fleuve et semble voguer à la remorque de la Nef auguste de Lutèce, la Pologne amie a confié, avec cette Bibliothèque et le Musée Adam Mickiewicz, le dépôt de sa pensée et de son cœur, les trésors de son histoire. C'est là que je vais étudier avec vous la Civilisation polonaise.

Qu'est-ce que la civilisation ? Le mot est assez jeune dans notre vieille langue. Voilà tout juste un siècle, cette année 1935, qu'il figure au dictionnaire de l'Académie. Dans son rapport sur les prix de vertu, le mois dernier, M. Paul Valéry constatait que le mot *vertu* disparaît de l'usage courant. Celui de *civilisation* y foisonne. On le trouve sous toutes les plumes et dans toutes les bouches, depuis que la pensée des hommes s'est fixée sur le développement de l'histoire.

L'idée est infiniment complexe et relative. Chaque peuple, chaque époque se fait de la civilisation un idéal différent. C'est la communauté de cet idéal qui rapproche étonnamment deux peuples, aussi éloignés l'un de l'autre, par la géographie et la race, que la Pologne et la France.

Le tableau complet d'une civilisation devrait embrasser toutes les manifestations de la vie : opinions et mœurs, religion, politique, arts, lettres et sciences. Un éminent savant polonais, Alexandre Brückner, a rempli récemment cette tâche colossale, en décrivant l'histoire de la culture polonaise au cours de dix siècles. Pour apprendre la Pologne aux Français et leur montrer la place que, depuis un millénaire, cette grande nation tient en Europe, on ne peut mieux faire que de s'appuyer sur ce travail fondamental. J'en serai l'humble interprète et le scoliaste prudent, après avoir passé une bonne trentaine d'années dans le commerce assidu des Lettres polonaises. Vous ne vous étonnerez pas que, littérateur de vocation, je m'attache en premier lieu à étudier le mouvement intellectuel, que je fasse tourner cette civilisation autour de la littérature. L'état matériel et moral d'un peuple se reflète toujours dans les œuvres de son esprit, et les écrivains, même ceux qui parlent beaucoup d'eux, nous apprennent souvent plus de choses sur leur milieu que sur eux-mêmes.

L'histoire littéraire de la Pologne est moins connue du grand public français que son histoire politique. Celle-ci paraît d'un intérêt plus pratique, plus immédiat, en nous éclairant sur les traditions d'un pays, ses tendances, sa puisssance militaire, en un mot sur le rôle qu'il peut jouer dans la vie internationale. Aussi, après les nombreux travaux des publicistes d'après-guerre sur la restauration de l'Etat polonais et les problèmes politiques de la Pologne contemporaine, après les ouvrages de MM. Winiarski et Grappin, venons-nous de voir paraître, presque coup sur coup, trois essais de synthèse historique.

Au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, maints Français avaient visité la Pologne et fixé leurs observations dans des mémoires ou récits de voyage ; le gouvernement de Pologne avait attiré l'attention de la plupart des encyclopédistes ; les suprêmes convulsions de la vieille république et la vie de plusieurs souverains avaient trouvé des historiens dans Rulhière, Coyer, Salvandy, enfin, l'éminent Lelewel avait appris l'histoire de Pologne, tout entière, aux contemporains de Sainte-Beuve.

En ce qui touche la littérature, je n'aurai garde de sous-estimer le bel effort fourni jusqu'à présent. L'excellent ouvrage de Chlebowski, remanié par le professeur Kridl, sur la Pologne littéraire au XIX[e] siècle, a été traduit par M. Pierre Duméril ; de nombreuses études publiées sur les époques romantique et moderne, notamment par MM. Sarrazin, Bugiel, Potocki, Krakowski, Topass ; les écrivains

polonais contemporains ont eu M. Z.-L. Zaleski, auteur de *Attitudes et Destinées*, un critique pénétrant. Mais il est remarquable que, à part les thèses de doctorat de M. l'abbé Berga sur Skarga et de M. Jacques Langlade sur Kochanowski, ces travaux ne concernent que les époques récentes. Comme tableau d'ensemble, évoquant le visage spirituel de la Pologne depuis les origines et traçant la courbe de son évolution littéraire, nous n'avons encore que les leçons du grand Mickiewicz au Collège de France. Dans le Romantique, le lecteur français cherche moins l'esthétique que la politique de la Pologne ; là encore, il s'attache plus à son histoire qu'à sa littérature.

On ne peut aborder et goûter une littérature que dans la langue originale, et les langues slaves ont mis longtemps à pénétrer en Occident. Il n'y en a pas une seule dans les dix que parlait le Panurge de Rabelais, sans compter sa langue naturelle et maternelle, le tourangeau. Au XVIe siècle, époque où le polonais devint instrument de haute culture, et au XVIIe encore, l'organe européen du commerce intellectuel est le latin. C'est souvent dans des traductions latines que les savants polonais lisent nos auteurs, et c'est dans un ouvrage latin du chanoine Starowolski que Bayle puise, pour son dictionnaire, à peu près tout ce qu'il nous dit de la Pologne.

Le polonais appartient au groupe occidental des langues slaves et ce sont des influences occidentales qu'il a subies. Il est, au jugement d'un grand maître de la linguistique, M. A. Meillet, « une langue de civilisation particulière, douée d'une vive originalité... Instrument souple, délicat, expressif. » Le plus ancien monument écrit, les *Sermons de Sainte-Croix*, n'en remonte qu'à la moitié du XIVe siècle, mais le développement, autant que le rayonnement, en fut rapide et splendide. Il resta longtemps, pour la Lituanie, la Russie-Blanche, la Petite-Russie, la principale langue de civilisation. Il a produit deux grands siècles littéraires : celui de l'Humanisme et celui du Romantisme. La connaissance de cette langue se propage aujourd'hui parmi nous, grâce aux rapports politiques, intellectuels et commerciaux de la Pologne et de la France. L'enseignement instauré ici contribuera, nous l'espérons, à la répandre de plus en plus, et à gagner ainsi de nouveaux adeptes à la littérature polonaise.

Mais une autre raison pour laquelle cette littérature est demeurée jusqu'alors enfermée dans ses frontières, c'est peut-être son caractère essentiellement local, national.

Mickiewicz, dans ses cours, parle avec un mépris sévère « des

écrivains qui n'ont pour but que de créer des ouvrages d'art, d'orner le royaume, de donner au public un amusement artistique ». De fait, peu d'écrivains, en Pologne, ont conçu la littérature comme simple ornement de la vie, culture désintéressée de l'art. Elle y a toujours joué le rôle d'éducatrice de la nation, ou de protectrice de la nationalité, ainsi que le soulignait le décret ministériel qui, en 1933, instituait la nouvelle Académie. Plus moralisatrice et didactique, ou plus patriotique et combative, suivant la nuance des époques, elle a rarement perdu ce caractère foncièrement pratique, utilitaire.

Qu'elle ait exploité de préférence des sujets polonais, rien d'étonnant : tous les peuples en sont là, chacun puisant naturellement dans son champ immédiat d'observation. Don Quichotte est espagnol, Hermann et Dorothée sont allemands, Mme Bovary est une bourgeoise normande, et même les Latins et les Grecs de Racine ont l'âme des Français de Louis XIV. Mais la littérature polonaise semble s'élever moins que la nôtre à l'idée générale, à la conception abstraite d'humanité. Le Polonais se circonscrit plus volontiers dans son thème polonais, ses goûts, ses besoins, ses droits et ses devoirs. Même lorsque Bossuet prononce l'oraison funèbre d'un grand Français, sa voix porte au-delà de son auditoire et s'adresse à toute âme chrétienne. Les sermons de Skarga, le grand orateur jésuite, ne visent et n'atteignent que les sujets de Sigismond III. Quand ils nous dépeignent les paysans ou les gentilshommes polonais de la Renaissance, Rey et Górnicki nous « avertissent » moins « de nous-mêmes », nous montrent moins l'homme en soi, l'homme de tous les temps et de tous les pays, que Montaigne ou La Bruyère.

Et pourtant, il faut reconnaître, avec M. Edouard Krakowski, que la Pologne a produit de beaux génies qui « furent d'abord profondément humains, et par cette humanité, legs de l'humanisme, plus largement accessibles au monde entier, que par leur nationalisme littéraire ». Il faut reconnaître que des racines communes profondes attachent nos âmes à ces âmes lointaines, et que nous retrouvons parmi elles un climat familier. Malgré ce particularisme qui tient aux conditions du développement historique et à la situation de la Pologne entre Moscovites et Germains, la civilisation polonaise a maintenu des traditions de latinité qui la rapprochent de la nôtre et de celle de l'Angleterre, ainsi que les Anglais eux-mêmes en conviennent. « Peu de gens ont plus de traits communs que les Polonais et nous... Il n'est pas de caractère national aussi congénial

à celui des Polonais, que celui des Anglo-Saxons », écrivait, en 1919, M. Bruce-Boswell, dans son ouvrage, intitulé *Poland and the Poles.* Mais l'Angleterre est restée moins fidèle à la foi romaine, et toute comparaison entre peuples vivants est fragile. Au cliché banal « Polonais, Français du Nord » on devrait substituer la définition plus juste de « Latins du Nord ».

C'est de Rome et non de Byzance que la Pologne reçoit le christianisme, événement capital pour sa civilisation. En 966, le premier souverain que mentionnent ses annales, Mieszko ou Miecislas Ier, ayant épousé une princesse de Bohême, se fait baptiser et entraîne son pays dans l'orbite des nations occidentales. Ce pays grandit, pendant 400 ans, sous les ailes de l'Eglise. Sa première éducation est toute religieuse, sa première littérature toute ecclésiastique.

La formation intellectuelle du moyen-âge polonais le rattache au monde roman. On ne peut parler encore d'influences spécifiquement françaises, mais voici déjà nos deux pays en contact spirituel par les clercs voyageurs et la colonisation des ordres monastiques. Dès les origines, la congrégation bénédictine tient à Cluny ; au XIIe siècle, les Cisterciens viennent de nos diocèses de Langres et de Besançon ; au siècle suivant, l'évêque de Cracovie qui appelle l'ordre des Frères Prêcheurs et les religieux qui concourent à l'établir, ont fait leurs études à Paris. D'après l'abbé David, si profond connaisseur des sources de l'histoire de Pologne, c'est bien un Français que ce Gallus Anonyme, qui, aux environs de 1114, rédige la plus ancienne chronique polonaise ; « sous son latin transparaît une langue romane et plus précisément française ». Cent ans plus tard, l'auteur polonais d'une nouvelle chronique, maître Vincent Kadlubek, connaît aussi notre langue et la cite.

Ces écrivains sont d'Eglise et se servent naturellement du latin. Mais quand les laïques même commenceront à écrire, — magnats ou nobles en opposition avec l'ancien ordre, représenté par les clercs, comme ce Jean Ostroróg, qui vers 1475, propose, en quelque sorte la séparation de l'Eglise et de l'Etat, — ils continueront à employer la langue de l'Eglise. Elle règnera sans partage, jusqu'au milieu du XVIe siècle, à l'école, au tribunal, dans les actes publics et les correspondances privées. L'historien Kromer écrira, en 1577, que, même en plein Latium, on trouverait moins de gens qu'en Pologne, parlant couramment latin. Les imprimeries, introduites à Cracovie vers 1474, avaient attendu près de quarante ans avant de mettre sous presse un livre polonais. La langue nationale ne prévaudra

complètement dans la littérature qu'à la fin du XVIII[e] siècle ; c'est l'une des caractéristiques de l'époque de Poniatowski, et pourtant, en 1781, Kniaznin publie encore des *Carmina*, où il s'exprime plus intimement que dans ses poésies polonaises.

Toute une phalange de lyriques latins polonais illustra le pays devant l'Europe lettrée de leur époque, et moissonna des lauriers impériaux ou pontificaux. Ils n'intéressent plus guère aujourd'hui que l'érudition, mais témoignent à leur manière de la latinité de la Pologne. Certains possédaient de beaux dons personnels, un cœur vivant, des yeux d'artiste. La figure la plus attachante parmi eux est encore celle de Clemens Ianicius, fils de paysan de Januszkovo, titré Nobilissimus par un dignitaire de Charles-Quint, et qui mourut très pauvre à 27 ans. Il garde dans la mémoire des siècles la mélancolique auréole qui entoure les jeunes têtes d'un Lermontov ou d'un Millevoye.

La prose latine est cultivée par des historiens de valeur : Dlugosz, sous Casimir Jagellon, Kromer, sous Sigismond-Auguste ; par des écrivains politiques, tels que le sage Fryc Modrzewski, avec lequel Montesquieu se serait fort bien entendu, ou le bouillant Orzechowski, dont Bayle nous apprend que, durant les chicanes de la Réforme, « la volubilité de son esprit et sa langue bien pendue causèrent de très grandes émotions » ; enfin, jusque sous le règne de Jean-Casimir, par André-Maximilien Fredro.

Mais l'éclosion de la littérature nationale est entravée par tout ce latin. Elle l'est aussi, jusqu'au XVI[e] siècle, par la colonisation allemande des villes : ce peuple des terriens ayant été lent à organiser sa vie urbaine. La Pologne atteint cependant, dès le XV[e] siècle, à l'apogée de sa puissance politique et de sa prospérité économique. Son union avec la Lituanie, en 1386, lui avait permis d'écarter le péril allemand ; sa dynastie monte sur les trônes de Bohême et de Hongrie ; la paix de Thorn, en 1466, lui donne le littoral de la Baltique. De profondes transformations s'opèrent dans son organisme. L'un des premiers régimes parlementaires s'y constitue. La Pologne est alors un des pays les plus cultivés de l'Europe. L'université de Cracovie, fondée en 1364 par Casimir le Grand, et rénovée en 1400, grâce à la libéralité de la reine Hedwige, princesse de la maison d'Anjou, devient un des principaux foyers de science. C'est de là que sortira un Nicolas Copernic.

Avec le XV[e] siècle apparaît l'Humanisme. Il est introduit en Pologne par les délégués polonais qui reviennent du concile de Bâle,

par les Italiens et les Allemands qui fréquentent l'université ou la cour royale de Cracovie ; il propage le goût des belles formes antiques, en même temps que des idées nouvelles qui produiront une réaction contre les disciplines du moyen-âge. Le catholicisme l'accapare et triomphe assez rapidement de la Réforme qui, d'ailleurs, répondait peu au génie national polonais. Elle avait là des mobiles plus politiques et sociaux que religieux. La noblesse ayant supprimé les institutions ecclésiastiques qui faisaient obstacle à ses ambitions, fit volontiers sa paix avec Rome.

L'Humanisme retarda encore le développement d'une littérature polonaise originale, mais il la servit d'autre part en fécondant et en enrichissant son fond natif. Si certains humanistes polonais se cantonnent dans l'étude des textes de l'antiquité ou l'imitation plus ou moins servile de ses chefs-d'œuvre, d'autres, comme Kochanowski et Szymonowicz y trouvent la révélation de leur propre génie.

En ce qui touche cette époque de l'Humanisme et de la Renaissance on sait trop peu, chez nous, ce que la culture polonaise doit à l'Italie, dont l'expansion était alors si puissante et le prestige si éblouissant. Je ne ferai pas maintenant les Polonais « Italiens du Nord », mais je constaterai que c'est un Italien, Philippe Buonacorsi, dit Callimaque, qui élève les fils de Casimir Jagellon, dont quatre portèrent la couronne ; c'est le modèle italien de l'honnête homme et sa *virtu* que le moraliste Luc Górnicki, et même le poète Nicolas Rey, appuyés sur Castiglione et Palingenius, essaient d'adapter à leur société ; ce sont les universités italiennes, Padoue notamment, que fréquentent surtout les étudiants polonais ; c'est la Milanaise Bona Sforza, femme de Sigismond Ier, qui, en 1518, vient implanter le goût d'une architecture méridionale ; ce sont les Italiens, Ochino et Lismanini qui propagent le calvinisme parmi la noblesse.

Aussi, quand l'évêque de Valence, Montluc, présente Henri de Valois aux Polonais comme candidat au trône, peut-il leur dire : « Vos autem latine, ita lice, imo etiam gallice loqui consuestis. » L'italien était alors, comme l'atteste également Kromer, d'un usage fréquent. Quelques grands seigneurs connaissaient notre langue et s'exprimaient même, si nous en croyons l'historien de Thou, « d'une manière si pure, qu'on les eût dit nés sur les bords de la Loire ». La France était entrée dans l'histoire de Pologne, depuis le commencement du siècle, au moment où grandissait la rivalité des maisons de France et d'Autriche, par une alliance entre les Jagel-

lons et Louis XII. L'essai de rapprochement de 1574 finit par la fuite ridicule d'un roi médiocre et la sérieuse bataille de deux bons poètes, Philippe Desportes et Jean Kochanowski.

Nous ne connaissons plus Desportes que par l'*Art Poétique* de Boileau, Kochanowski est une gloire de l'ancienne littérature polonaise. Ce grand homme avait salué avec enthousiasme l'arrivée du souverain français. A 25 ans, sortant de l'université de Padoue, il avait traversé Paris et avait « vu Ronsard qui modulait ses vers sur la lyre nationale ». Il est à croire que les lauriers du chef de la Pléiade le piquèrent d'ambition et que son séjour dans un pays où les poètes bataillaient pour la défense et illustration de leur langue maternelle, lui inspira de l'amour pour la sienne. La tradition veut que sa première ode polonaise ait été écrite à Paris en 1556. Depuis 1543, le bonhomme Rey, dure tête calviniste, excellent cœur chrétien, avait déjà posé de sa rude poigne la première pierre d'une grande littérature, adjurant ses compatriotes de prouver au monde « qu'ils avaient une langue ». Kochanowski, ayant sur lui la supériorité d'une culture exquise et d'une sensibilité géniale, dota sa patrie de chefs-d'œuvre qui ne connurent pas de pareils, jusqu'à la période romantique.

Seules ses œuvres latines furent lues à l'étranger, comme celles d'un autre poète excellent, de la fin du même siècle, Szymon Szymonowicz, qui polonisa pourtant avec tant de grâce les idylles grecques, et dont Jacques Casaubon disait : « Simon Simonides écrit fort bien. »

Au siècle suivant, une communauté plus intime s'établit entre nos deux nations, grâce aux rapports politiques plus fréquents et aux deux reines françaises, Marie-Louise de Gonzague, mariée successivement à Ladislas IV et à Jean-Casimir, puis Marie-Casimire d'Arquien, femme de Jean Sobieski. Marie-Louise, qui s'intéressait beaucoup à Port-Royal, à Pascal, eut pour hôte à sa cour de Varsovie notre gai poète Saint-Amant, ancien familier de l'hôtel de Nevers. Saint-Amant vient en Pologne dans de meilleures dispositions que Desportes, bien résolu de ne point s'y ennuyer, de se mettre au ton du pays, de troquer son feutre contre un bonnet et de monter à cheval avec un grand sabre. Il fait sur la Vistule « des ricochets de ducats » et danse « à talons ferrés, sur de beaux marbres carrés ». C'est assurément l'un des plus beaux miracles de la Terpsichore polonaise que d'avoir soulevé cet homme qui se vantait d'être le plus lourd de son siècle. Voilà de bien futiles détails

pour le vaste tableau d'ensemble que j'entreprends de tracer ici. Je les rapporte uniquement pour indiquer que l'histoire de cette période ferrailleuse et galante, diserte et mutine, fourmille de traits anecdotiques curieux. Il en reste beaucoup à découvrir, notamment sur les dernières années en France de Jean-Casimir, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui assista aux premières de Molière et fit jaser Bussy-Rabutin.

Les reines françaises de la Pologne ne prirent en définitive d'ascendant que sur les hautes classes et ne leur apportèrent que les formes extérieures de notre civilisation. Le monde de la cour a tout à fait « l'air francuski », comme dira le roi Jean, qui lui-même ne l'a guère, épris qu'il reste des modes « sarmates » et des splendeurs orientales ; les gentilshommes portent perruque et riment des madrigaux ; les dames de qualité se coiffent à la française et paient un écu l'aune de ruban qui valait quinze sols à Paris, mais la vie intellectuelle polonaise garde un caractère jalousement original.

La majeure partie des écrivains de cette « littérature szlachecka », comme la dénomment les manuels, ignorent notre langue et se soucient peu de nous imiter. Quoi qu'en ait dit l'illustre Mickiewicz, on ne voit point que les lettres polonaises aient subi profondément l'influence du siècle de Louis XIV. On est trop porté à confondre les influences proprement françaises, en Pologne, avec l'action générale de l'esprit latin, hérité de l'Eglise et propagé par l'Humanisme, ou tout au moins à confondre la répercussion de notre culture sur la culture générale polonaise, modes et mœurs, avec celle qu'elle eut spécialement sur les lettres.

Cette littérature du XVIIe siècle, sans valoir celle du XVIe, n'en est pas moins abondante et pittoresque. La Pologne est encore une puissance respectable au temps de ces grands hetmans qui prescrivaient d'élever des tertres très hauts sur leurs corps, quand ils tomberaient devant l'ennemi, « non pour flatter leur orgueil », disaient-ils, « mais pour mieux marquer les frontières ». Mais c'est aussi l'époque où tant d'ennemis à la fois fondent sur la malheureuse République, qu'on se demande, avec Bossuet, « de quel côté va tomber ce grand arbre, ébranlé par tant de mains ». Quatre-vingts ans de guerres et de divisions intestines sont peu favorables à la culture de l'esprit. Une évolution du goût s'était produite, imputable à diverses causes, dont les principales peuvent être la vie de cour et le mécénat, l'exemple de la pompeuse Espagne et la réaction catholique, soucieuse d'opposer les splendeurs de ses rites à la

froideur protestante. A l'idéal de mesure et d'harmonie, poursuivi par les poètes et les moralistes de la Renaissance, succède la préciosité ou l'enflure du Baroque. Le baroque sévissait aussi chez nous, mais si l'on entend par « siècle de Louis XIV » notre fameuse école classique, les Polonais en étaient loin ; la plupart de leurs écrivains eussent fait alors la joie de Molière et le désespoir de Boileau.

Le plus francisant de ces écrivains, André Morsztyn, tient autant de Marini que de l'hôtel de Rambouillet. Il traduit le *Cid* de Corneille pour le château royal de Varsovie où l'on ne donnait guère que de l'opéra italien. Un autre Morsztyn traduit l'*Andromaque* de Racine. Après eux, on ne peut citer que Stanislas-Heraclius Lubomirski, connaisseur de notre Montaigne, et Christophe Niemirycz, adaptateur des fables de La Fontaine.

André Morsztyn, brouillé avec Sobieski, quitta la Pologne et vint mourir en Champagne. De graves divergences politiques divisaient alors les deux pays. La noblesse polonaise se montrait violemment hostile à la candidature des prétendants au trône, soutenus par Louis XIV, ainsi qu'au mouvement de réformes constitutionnelles qui s'était créé autour du parti français. On en retrouve l'écho dans d'innombrables pamphlets anonymes, dans les œuvres du poète-historien Kochowski, et dans les très plaisants Mémoires de Pasek, qui gémit, en maints endroits, de la faveur exorbitante dont les Français jouissaient à la cour, et de leurs perruques « pareilles à des tambours, qui bouchaient la lumière des fenêtres ».

On comprend, à le lire, que notre culture ait eu peu de chance de pénétrer la masse de la nation. Elle s'imprime déjà néanmoins sur les grandes villes et leurs monuments. Les styles Louis XIII et Louis XIV s'allient au baroque polonais. Les Kazanowski, les Radziejowski, et autres grandes familles, font construire leurs hôtels sur le modèle des nôtres. Wilanow, le minuscule Versailles de Sobieski, garde encore les portraits des contemporains de Saint-Simon. Et l'on retrouve dans les épitaphes des princesses du sang, toute la majesté, l'emphase, le raffinement du siècle de Chimène.

Mais voici venir, au XVIIIe siècle, l'époque où la domination intellectuelle de la France s'étend sur l'Europe entière. Elle ne s'implanta en aucun pays aussi profondément qu'en Pologne. Durant 70 ans, depuis la réforme de l'enseignement public, instaurée par l'abbé Konarski, en 1740, jusqu'à l'apparition des premières œuvres romantiques de 1820, nos influences ne demeurèrent étrangères à

aucune manifestation de la vie polonaise : sociale, politique ou littéraire.

Quand le traité de 1738 eut donné à Leszczynski la Lorraine et le Barrois, Lunéville ne tarda pas à devenir pour les jeunes Polonais un centre d'études d'où la pensée française se répandit en Pologne. Le « Philosophe Bienfaisant » suivait de très près notre mouvement intellectuel. Il fut l'un des premiers à réfuter les idées de Rousseau. le « Philosophe Vertueux », sur les sciences et les arts. C'est par Lunéville que passèrent Konarski et les frères Zaluski, dont l'un dota la Pologne d'une bibliothèque nationale.

Au lendemain du premier partage, en 1773, les Polonais instituaient dans leur Commission d'Education, un véritable ministère de l'Instruction Publique. Ils eurent le mérite de tirer des théories, alors en cours, un système pratique qui devançait les institutions les plus modernes. Nos écrivains furent au premier rang des étrangers qui les inspirèrent ou les aidèrent.

Les problèmes de l'éducation préoccupèrent fort les lettrés et le public. On bataillait pour ou contre l'*Emile*, dont les romans de Mme de Genlis contrebalançaient l'influence. L'esprit du siècle éclairé s'insinue dans les sphères les plus conservatrices ; les libelles de l'Encyclopédie courent les rues et les salons. L'idéologie du temps, les lumières, comme on disait, s'imposent à la Pologne : révolte contre la tradition et l'autorité, culte de la raison et culte du sentiment, scepticisme, humanitarisme et philanthropie, tout cela s'y retrouve, mais avec les tempéraments considérables d'un sens religieux plus tenace, et d'un sens patriotique, tenu en éveil par la menace de dangers précis, formidables. L'émancipation fut moins hardie et moins bruyante. Les propagateurs des idées nouvelles, les porte-parole du progrès étaient pour la plupart des hommes d'Eglise, que leurs convictions, le souci des convenances ou de leur carrière, retenaient en général des extrêmes.

Voltaire et Rousseau furent placés sur le même autel. Un publiciste disait, en 1789, que s'ils avaient écrit dans la langue du pays, leurs œuvres n'y seraient pas plus répandues qu'elles ne l'étaient. Cependant Rousseau finit par l'emporter de beaucoup, en politique. comme en littérature. On le célèbre comme « le martyr de la Liberté, l'apôtre de la Vérité ». La fleur de la société polonaise, les Czartoryski, les Mniszech, recherche le commerce de celui qui va devenir « le Solon de la Corse et de la Pologne ». Parmi les conseil-

lers auxquels les Polonais recourent dans le triste état de leurs affaires, il est le plus adulé, sinon le plus écouté.

La pensée française prit une part notable au mouvement de réformes politiques, précurseur de la constitution du 3 mai 1791, qui, en supprimant le *liberum veto*, en établissant l'hérédité du trône et la division des pouvoirs, en relevant la situation de la bourgeoisie et en protégeant les paysans, fit de la Pologne un Etat moderne et viable. Montesquieu était le coryphée des partisans de la monarchie absolue. A l'instigation des Confédérés de Bar, Mably avait écrit son traité *du Gouvernement et des Lois*, et Rousseau ses *Considérations*. Sa pensée « rebondit sur le terrain polonais », suivant l'expression d'un historien, « avec une élasticité extraordinaire ». Les camps les plus adverses s'en prévalent. On la découvre dans la constitution du 3 mai comme dans les manifestes de Targowica. Elle ne rencontre d'adversaires irréconciliables que parmi les défenseurs de l'orthodoxie religieuse. Tous les écrivains politiques en sont imprégnés : le démocrate Staszic, comme l'aristocrate Rzewuski, comme le modéré Kollontay. Même quand ils échappent à l'emprise des idées de Rousseau, son style les gagne.

Sur les lettres polonaises, notre culture domine sans partage. Delille et ses *Jardins* soulèvent de grands enthousiasmes. La Pologne forme son goût sur le nôtre. Elle y gagna, car un classicisme un peu sec et étroit, mais prescrivant la clarté, la sobriété, la correction, était le meilleur remède aux défauts dont elle souffrait alors. Ce fut au dire de l'historien Chmielowski, « comme une douche bienfaisante d'eau limpide et fraîche sur les cervelles fumeuses des versificateurs et des orateurs de la période saxonne ».

Le Père Bouhours ne prétendrait plus qu' « on ne rencontre pas en Pologne notre bel esprit ». Il règne à la cour de Stanislas-Auguste, ami de Mme Geoffrin ; il orne les satires et les romans du prince-évêque de Varmie. Le goût français devient si puissant qu'il introduit et impose le romantisme même qui va le détrôner, au profit des tendances anglo-allemandes tout d'abord, puis, de la pure inspiration nationale. C'est par des traductions françaises que les Polonais découvrent Ossian et Gesner, comme un peu plus tard, Walter Scott et Byron. Les « cœurs sensibles », enhardis par Rousseau, réclament les droits du sentiment ; la *Nouvelle Héloïse* envahit les boudoirs des femmes à la mode, et les poètes chantent le retour à l' « état de nature », où l'on ne connaissait pas la tyrannie des règles.

Ce fut dans la lutte entre classiques et romantiques que la réaction contre notre domination intellectuelle finit par triompher. Cette réaction se dessinait déjà sous Stanislas-Auguste ; alors que Krasicki ne jurait que par Boileau, et que Karpinski voyait en Delille l'effort suprême de la beauté poétique, Niemcewicz, dont l'autorité était grande, prévenait ses compatriotes contre un engouement exclusif qui tournait au désavantage du pays, en menaçant de stérilité les lettres polonaises. Quand, quelques années plus tard, l'excellent comique Fredro, formé sur notre Molière, jettera le ridicule sur la manie de l'étranger, tous les rieurs seront pour lui. Et quand Madame de Staël critiquera l'imitation de l'esprit français, « fatigante même chez les nations esclavones, les plus flexibles de toutes », les Polonais seront les premiers, parmi « les Esclavons », à l'applaudir.

Ils n'en devinrent point gallophobes pour autant. Au début du XIXe siècle, à l'époque du Duché de Varsovie, par l'administration, la législation, l'armée, leur pays vécut d'une vie toute française ; l'établissement du code Napoléon y eut une longue et profonde répercussion sociale.

Mais l'esprit polonais devait suivre de nouvelles voies. Au temps où le désastre de 1831 jetait dans les bras de la France des milliers de proscrits ou d'exilés volontaires, presque tout ce que la Pologne comptait d'intelligent, une rupture se produisit. Le cœur de la Pologne battait encore pour nous, elle n'avait plus de cerveau français. Ce peuple qui avait tout perdu, fors son âme, cherchait avant tout à conserver cette âme, et l'Emigration, nation de pèlerins, arrachée à sa cité politique, se reconstruisait une cité idéale, pour laquelle elle trouvait chez nous peu de matériaux à sa convenance. C'est en vain que Sainte-Beuve fait appel à la minorité, à « cette Pologne philosophique, raisonneuse, érudite, celle que Lelewel », dit-il, « nous représente si vénérablement, et qui n'est pas tout à fait la Pologne dévote et naïve de Skrzynecki ». La majorité polonaise était moins naïve qu'héroïque et mystique, mais elle se sentait à peu près aussi loin des héros du Cloître Saint-Merri que des très peu mystiques bourgeois de la Monarchie de Juillet. Ses chefs, les grands poètes qui furent comme les prophètes de cette nouvelle Captivité, ne veulent plus puiser leur inspiration que dans l'enthousiasme patriotique. La Pologne atteignit avec eux au plein épanouissement de son génie littéraire, à sa complète originalité.

Les courants de pensée et d'art s'y développeront désormais suivant l'évolution européenne, sans plus s'alimenter exclusivement

à nos sources. Mais l'union spirituelle des deux peuples n'est pas rompue. Ceux d'entre vous qui ont lu M. Sigismond Zaleski savent comment Michelet, Quinet et Mickiewicz communièrent dans une même foi aux grandes idées qui agitaient leur siècle : le respect des nationalités et la fraternité européenne. Il y eut là une noble collaboration où l'âme française, elle aussi, trouva son enrichissement. Le génie de Mickiewicz marqua Lamennais et Montalembert. Et au moment où je composais ce cours, m'arrivait de l'Académie des Sciences de Cracovie, une étude du professeur Folkierski sur Slowacki et Chateaubriand, dans laquelle je lus : « Contrairement à l'opinion usuelle, la littérature romantique polonaise ne s'est pas tournée complètement vers les littératures du Nord, l'anglaise et l'allemande, en brisant les liens traditionnels qui l'attachaient à la France. Si l'on tient compte de ce que, avec Slowacki, Krasinski doit à Chateaubriand, sans les *Martyrs* duquel *Iridion* ou du moins le Prologue d'*Iridion* n'eût pas été ce qu'il est, on voit que notre relation avec la culture française n'a pas connu d'éclipse dans ces années 30 du XIXe siècle ».

Les Polonais ayant été, durant cent ans, pour un tiers environ, sujets de l'Allemagne, élèves d'écoles ou d'universités allemandes, il est naturel que les méthodes pédagogiques et scientifiques se soient ressenties, chez eux, de l'Allemagne. Mais l'instruction n'est pas l'éducation, et c'est surtout par l'éducation familiale, où notre culture n'a cessé d'être en honneur, que la nationalité polonaise s'est maintenue victorieusement sous tant de jougs étrangers. Vers le milieu du XIXe siècle, la première éducation dans les classes dirigeantes était encore toute française. L'illustre romancière Orzeszko, née en Lituanie, en 1849, et plus d'un autre grand écrivain polonais de son siècle, apprit notre langue en naissant. Nombreux sont les Polonais qui ont écrit en français. Les jeunes générations avaient perdu, à cet égard, même avant guerre, au début de ce siècle, la virtuosité de leurs devancières. Des étudiantes de Sorbonne me disaient, vers 1908, que leurs mères, qui n'étaient jamais venues en France, se vantaient de parler mieux qu'elles. Cela tenait sans doute à ce que, du temps des mères, le français était art d'agrément plutôt que matière d'étude, et à ce que, à toutes les époques, le programme des filles est beaucoup plus chargé que celui des mères.

Je viens simplement de rédiger devant vous comme une table des matières, succincte, rapide, d'une histoire de la littérature

polonaise, ou de dresser comme un inventaire général de cet imposant patrimoine, ou encore, puisque me voilà en veine d'image, comme un plan à vue d'oiseau de ce canton du pays des Muses, uniquement soucieux de montrer à ceux qui voudraient en prendre le chemin, qu'ils ne se dérangeront pas pour rien.

Je m'en suis tenu à des données concrètes, vérifiables, je n'ai pas analysé l'âme de ce peuple, chez lequel Mme de Staël retrouvait la souplesse et la vivacité de la nôtre. Mais il est un trait de caractère polonais que je veux signaler en terminant.

Quand on embrasse cette littérature dans son ensemble, et je dirai dans sa masse, quand on considère l'effort individuel de ses écrivains, et je dirai de ses producteurs, on est frappé de l'énorme somme de labeur qu'elle représente. Il y a là une fécondité, une abondance, un plantureux, qui m'évoque instinctivement le mot latin si expressif et pareil à une mamelle gonflée : *ubertas*. Aux époques même où la quantité l'emporte sur la qualité, cette abondance atteste un dynamisme, une vigueur de sève, significative des tempéraments et de la race. Devant ces monceaux de mémoires, de chroniques rimées ou de poèmes qu'a produits notamment le XVII[e] siècle, devant le jaillissement de cataracte d'un Venceslas Potocki, par exemple, dont on connaît 300.000 vers, on songe au Pégase de l'épigramme qui ne transmet d'ordinaire à la postérité qu'un très léger bagage, mais sans compter qu'il s'en faut que tout soit à dédaigner dans ce fatras vénérable, on se dit aussi qu'il a bien fallu que ces écrivains restassent à leur table de travail. Kromer reprochait aux Polonais de son temps d'avoir plus de curiosité que d'application, plus d'ouverture d'esprit que de persévérance dans l'effort. Ils se sont corrigés, depuis le XVI[e] siècle, faut-il croire. Mais à cette époque même le reproche semble injuste, après l'œuvre colossale d'un Dlugosz. Et quel démenti lui apporte, de nos jours, le gigantesque traducteur et commentateur de nos classiques français, Boy-Zelenski, dont la « Bibliothèque » atteint déjà près de cent volumes ! Le Polonais est donc laborieux.

C'est cette vertu de l'âme polonaise que je proposerai d'abord en modèle aux jeunes étudiants qui m'ont fait l'honneur de m'écouter.

CONFÉRENCE DE M. HENRI DE MONTFORT
ESSAI SUR L'EVOLUTION POLITIQUE ET SOCIALE DU PEUPLE POLONAIS A TRAVERS L'HISTOIRE

faite à l'ouverture du cours « La Pologne contemporaine »
le 19 *Février* 1935

Le cours consacré à la Pologne contemporaine qui vient d'être créé au Centre d'Etudes Polonaises à Paris doit aborder un programme très vaste. Autant qu'un grand pays, la Pologne est une grande nation : en entreprendre l'étude d'ensemble, même limitée à une époque, c'est successivement en examiner l'histoire et la géographie, le droit constitutionnel et la vie économique, la politique intérieure aussi bien que l'action sur le terrain international, les problèmes sociaux, la vie religieuse... c'est, en somme, procéder à une vaste enquête abordant tous les éléments et tous les facteurs constitutifs de la Pologne contemporaine.

Mais, pour comprendre le présent, pour tenter de scruter l'avenir, il faut, avant tout, se souvenir du passé.

Aussi, il m'a paru essentiel, avant d'aborder l'étude de la Pologne contemporaine, de vous tracer un rapide essai de l'évolution politique et sociale de ce pays et de son peuple depuis la formation de l'Etat polonais jusqu'au début de la guerre mondiale.

Les caractères généraux d'un peuple sont, vous le savez, déterminés par des influences très diverses parmi lesquelles il faut placer au premier rang la race elle-même, le sol où elle s'est établie, les conditions dans lesquelles elle a vécu. En outre, en ce qui la concerne plus spécialement, le développement psychologique, social et intellectuel de la nation polonaise a été influencé par une série de vicissitudes sans équivalence dans l'histoire d'aucun autre peuple européen. Aussi, pour éviter de présenter cette évolution en un tableau qui risquerait d'être aride et sec, marqué surtout par une fastidieuse énumération de dates et de noms propres, j'ai préféré entrer dans ce qu'on peut appeler les étapes de la tradition et de la vie polonaises. Ainsi, nous pourrons plus facilement saisir sur le vif les

faits symptomatiques et en dégager les traits généraux les plus caractéristiques dont le faisceau viendra constituer l'évolution que je voudrais vous présenter.



La formation de l'Etat polonais a été lente et difficile par suite de sa position géographique l'obligeant à des luttes constantes, puisqu'elle en faisait à la fois le rempart du monde slave contre la continuelle pression germanique vers l'Est et celui de la civilisation et de la culture latines occidentales contre le péril asiatique.

La Pologne surmonta cependant ces difficultés. Au XVIe siècle, elle était devenue la plus grande puissance européenne, en même temps qu'elle jouissait d'une civilisation raffinée. Ses caractères essentiels se sont déjà cristallisés et elle apparaît, avant tout, comme une large démocratie nobiliaire. Dans les villes vit une bourgeoisie encore peu nombreuse, le plus souvent d'origine étrangère, allemande, tchèque, hongroise, israélite, arménienne ; dans les campagnes, en regard des paysans pauvres, soumis au servage, mais mieux traités corporellement que dans les pays voisins, une noblesse très nombreuse où tous les degrés de la fortune sont représentés, constitue à peu près le dixième de la population. Cette noblesse, on dit la *szlachta*, est maîtresse de l'Etat ; elle élit le souverain, elle est dégagée de toutes obligations, astreinte seulement au service militaire en cas de levée générale.

La république nobiliaire polonaise se différencie nettement des autres Etats européens de la même époque. Chaque palatinat, chaque district, chaque terre a son individualité, jouit d'une autonomie presque absolue et la liberté et l'égalité des citoyens, autrement dit des membres de la szlachta, des szlachcic — sont poussés à l'extrême limite puisque l'on ne tardera pas à admettre que la République étant le bien de tous les szlachcic, et tous les szlachcic étant égaux, le consentement de tous est nécessaire pour l'exercice du gouvernement. Ainsi, chaque szlachcic peut dire : l'Etat, c'est moi, car il représente à lui seul une souveraineté assez forte pour mettre en échec les volontés de la République, qui doit constituer l'unité de ces souverainetés.

Très jaloux de ses droits personnels, très méfiant envers tous ceux qui, politiquement, cherchent à s'élever au-dessus du niveau commun, le szlachcic est animé, d'autre part, d'un réel esprit civique. Comme à l'ordinaire, il possède bien le latin, la civilisation

romaine exerce sur lui une grande influence. Les institutions de la république romaine constituent son idéal et il se pique de remplir exactement ses devoirs de citoyen.

Le szlachcic vit surtout sur sa terre. Il a très développé le sentiment de la famille. Dans le cercle de famille très large, la femme joue en général un rôle de premier plan. L'homme demande à sa compagne de l'affection et du cœur, certes, mais aussi de la raison, de l'énergie, des vertus administratives, même de la bravoure. Un grand personnage d'alors (Christian Zawisza, voïvode de Minsk) note dans ses *Mémoires :* « Ce que j'ai acquis de gloire « aux yeux des hommes, de mérite aux yeux de Dieu, je le dois « à la grâce spéciale de la Providence qui m'a fait don d'un ami, « ma Thérèse Tyszkiewicz. » Ce mot « ami » situe exactement le rôle de la femme polonaise dans beaucoup de ménages polonais, au XVI[e] siècle comme au XIX[e] siècle, comme encore aujourd'hui. L'homme l'emploie constamment dans les mémoires, les testaments, les lettres, soit pour parler de sa femme, soit de celle qu'il voudrait épouser. Un Radziwill, renonçant au profit d'un neveu moins âgé que lui à la main d'une jeune fille qu'il aime, lui écrit qu'il lui cède « l'ami que Dieu lui destinait à lui-même ».

Par ses qualités propres et en raison des circonstances aussi, la femme polonaise a vu son influence dépasser très vite les limites de la vie familiale. Dans les domaines des confins, d'où les hommes doivent constamment s'en aller guerroyer contre les Tartares, la femme polonaise doit prendre les responsabilités masculines, elle dirige l'exploitation des biens, entretient les rapports avec les paysans, participe aux Diétines et apprend à y défendre les intérêts dont elle a la garde. Quand son mari a enfin regagné son foyer, la Polonaise continue à s'intéresser avec lui aux affaires privées et politiques. Conséquemment, elle participera de bonne heure à la vie intellectuelle ; d'ailleurs, elle est aussi souvent capable de tenir harangue en latin.

Pour en terminer avec notre szlachcic, nous noterons que d'après les mémoires, les récits, les correspondances, il nous apparaît brave, prêt à prendre les armes chaque fois qu'il s'agit de la défense de son droit. Il est particulièrement hospitalier, sans arrière-pensée intéressée. Il a, d'autre part, le respect de l'intelligence, de la science ; il est épris des belles lettres, d'éloquence ; il aime prononcer d'interminables harangues ; il est curieux des nouveautés de l'esprit ; enfin, il ne craint pas l'aventure et profite

souvent des possibilités que lui offrent les territoires de l'Est très peu peuplés et très fertiles.

La Pologne colonise donc à sa porte. Elle révèle, au cours de cette colonisation, un nouveau trait de l'esprit national : la tolérance.

Dans un ouvrage récent, *La tolérance envers les nationalités dans l'ancienne Pologne*, un spécialiste autorisé, M. Przemyslaw Dabkowski, a consacré à l'histoire du problème des nationalités en Pologne une synthèse qui montre comment la Pologne, à ses débuts Etat national, fut transformée bientôt par l'effort de colonisation allemande à l'Ouest, et par sa propre expansion à l'Est, en un Etat de nationalités.

Très vite, en effet, on trouve, dans l'Etat polonais, à côté des Polonais, des Arméniens, des Valaques, des Ruthènes, des Tchèques, des Hongrois et des Allemands.

Les Arméniens forment un élément urbain, fixé en Podolie et en Ruthénie, et ils servent d'intermédiaires utiles dans le commerce entre l'Orient et l'Occident. La Pologne leur accorde une large autonomie qui leur permet de constituer une nation arménienne indépendante, avec ses autorités administratives, son droit intérieur et ses propres tribunaux.

Les Valaques sont installés en Ruthénie au pied des Carpathes. Ce sont des agriculteurs vivant réunis en des villages qui s'administrent selon leur propre droit, *jus valachium*.

Arméniens et Valaques sont des immigrés. Avec eux, dans les confins du Sud-Est, coexiste un important élément autochtone : les Ruthènes. Il y a parmi ceux-ci des nobles et des paysans. Les premiers se sont polonisés très rapidement et bientôt même cessent de parler la langue maternelle.

Il en fut de même des éléments magyars et tchèques établis dans le Sud-Ouest, puis de la plus grande partie de la population allemande immigrée. Au début, les Allemands arrivèrent très nombreux en Pologne et ils y eurent une si large autonomie qu'ils formèrent un état dans l'Etat, Etat qui ne manquait pas d'ailleurs, parfois, d'organiser de véritables insurrections contre le gouvernement polonais. L'assimilation finit cependant par se réaliser de ce côté également.

Aux Juifs, enfin, l'ancienne Pologne offrit une large hospitalité. Elle devint pour eux un lieu d'asile et leur concéda de nombreux privilèges.

De même qu'envers les nationalités, la Pologne du XVIe siècle

pratique la plus grande tolérance envers les diverses sectes ou confessions religieuses. Elle permet à tous de vivre en paix chez elle. Et c'est sans succès qu'un roi polonais d'origine suédoise, Sigismond III Waza (1597-1632), catholique fanatique, essaiera d'entraîner son peuple à prendre des mesures de rigueur contre les hérétiques.

Tels sont les traits les plus marquants du caractère polonais à l'époque où ils se sont nettement fixés. Ils subsisteront plus ou moins jusqu'au temps des partages. D'autres viendront s'y ajouter, surtout à partir du moment où, dès le XVIIe siècle, la szlachta subira peu à peu l'influence de la grande aristocratie qui, grâce au prestige de son immense fortune, la manœuvre et parfois la domestique. Alors, la si belle et si saisissante formule qu'Henri Rzewuski dans ses célèbres Mémoires de *Monsieur Séverin Soplica* a placé dans la bouche de son héros : « Nous étions tous égaux entre nous, le magnat était un gentilhomme riche, le simple gentilhomme un seigneur pauvre », ne rappelle plus qu'un temps disparu, et, à la fin du XVIIIe siècle, l'histoire tragique du premier mariage de Félix Potocki sera là pour montrer quel cas certaines familles de magnats faisaient du dogme théorique de l'égalité nobiliaire.

A ce moment, si la szlachta demeure fidèle à la lettre des institutions constitutionnelles, son esprit civique subit peu à peu une éclipse. D'autre part, au XVIIIe siècle, choquée par les exemples d'immoralité donnés par la cour et les magnats, la szlachta aura tendance à englober dans une même réprobation ces mœurs fâcheuses et les idées nouvelles qui se dégagent à l'Occident de l'Europe : elle s'enferme dans un conservatisme étroit. Une réaction était nécessaire. Aussi, vers 1740, le grand éducateur Konarski entreprit la réforme de l'esprit public, et son effort devait porter ses fruits une génération plus tard, quand le patriotisme polonais est vibrant d'indignation et galvanisé par le premier partage (1772) qui vient d'amputer la Pologne d'une grande partie de son territoire : la Prusse polonaise, la Galicie, une partie de la Lituanie. Partout on se met au travail : le conservatisme désuet, prépondérant pendant trois quarts de siècle, disparaît ; l'effort, sur le plan politique, se double d'un effort sur le plan économique, social, intellectuel. Les uns et les autres aboutissent à la fameuse Constitution du 3 mai 1791, dont le libéralisme et le modernisme constituent un blâme permanent pour les gouvernements absolutistes qui entourent alors la Pologne. Sans doute, il est commode à ces derniers de se plaindre de l'anarchie polonaise pour justifier ainsi

le mauvais coup qu'ils réalisent contre ce pays, mettant l'Europe, selon un mot demeuré célèbre, en état de péché mortel pour cent trente ans. Mais il est étrangement douloureux de constater que la Pologne est tombée au moment où elle avait rectifié les erreurs du passé, préparait un redressement certain, et où elle venait de se donner des institutions qui constituaient à cette époque un progrès indéniable et hardi par leur esprit moderne et constructif.

Mais si on a voulu et pu effacer l'Etat polonais de la carte d'Europe, la nation polonaise subsistait, entité morale créée par huit siècles d'histoire, trouvant sa base et son lien dans sa religion, sa langue, ses mœurs, sa tradition. « La Pologne n'est pas morte puisque nous vivons », proclame l'émouvante *Marche* de Dombrowski, devenue aujourd'hui l'hymne national. L'épreuve du XIXe siècle ne fera que renforcer la force attractive de l'idée nationale.

Car l'histoire de la Pologne pendant cette période n'est qu'un constant acte de foi et d'espérance. Malgré les tentatives, soit habiles, soit brutales, de dénationalisation, en dépit des amertumes des succès sans lendemain et des sacrifices en apparence inutiles, en dépit aussi des conseils de la prétendue sagesse recommandant de ne pas s'obstiner dans des illusions vaines, ou en dépit des tentations de la lassitude suggérant par le trop facile « à quoi bon » d'accepter des compromis, la Pologne s'est maintenue vivante, pensante, agissante ; par une lutte quotidienne elle a sans cesse reconquis du terrain, et, quand on s'y arrête, on voit que les jours de gloire extérieure, les moments d'exaltation romantiques furent rares, tandis qu'était constant l'effort de la volonté toujours tendue dans les angoisses et les perplexités d'un obscur combat quotidien.

Comme première de ces conséquences, l'épreuve de force du XIXe siècle a fait jouer au sentiment religieux un rôle exceptionnel. En présence du vainqueur, orthodoxe ou luthérien, le catholicisme a constitué un lien national puissant et les circonstances firent que, durant les années d'oppression, l'Eglise permit de confondre l'idée de patrie et celle de religion. Le clergé catholique maintint dans les esprits et les cœurs l'idée de l'unité des trois Pologues ; il recommanda aussi le développement simultané des classes sociales, l'amélioration du sort des paysans et des ouvriers. Ceci eut pour conséquence d'introduire dans les diverses classes un sentiment de solidarité dans la lutte nationale. D'autre part, malgré telles ou telles interdictions de son usage qui scandalisèrent parfois la conscience européenne parce qu'elles allèrent jusqu'à la persécution, la langue

polonaise maintint ses droits. La force du sentiment national, les nécessités de sa défense inspirèrent la littérature, la science, les arts eux-mêmes. Des organisations scientifiques, fondées dans les conditions les plus difficiles, s'attachèrent à la défense de la langue et des traditions nationales afin de donner à la nation les forces morales indispensables. En outre, à mesure que l'industrialisation de la Pologne entraînait le développement d'une bourgeoisie et d'une classe ouvrière ; à mesure que les lois agraires en Prusse, en Autriche, en Russie amélioraient plus ou moins le sort des paysans et leur permettaient d'accéder à la propriété, le sentiment national polonais pénétrait de plus en plus dans les masses populaires.

L'échec de l'insurrection de 1863 entraîna dans les sphères dirigeantes polonaises un revirement marqué ; elles renoncèrent à obtenir l'indépendance du pays par la force, elles propagèrent l'idée d'une action légale, qualifiée de réaliste, pour conquérir, dans l'Etat, sa place à l'élément polonais. En Galicie, le libéralisme avec lequel l'Autriche, après 1865, traita ses sujets polonais, favorisa cette tendance qui obtint des avantages et des concessions politiques. Mais, dans la Pologne soumise à la domination russe, le « positivisme de Varsovie » se heurta à l'incompréhension du pouvoir impérial qui ne cessa de pratiquer une politique de russification brutale, de sorte que les générations nouvelles arrivées à l'âge d'homme à partir de 1885 prirent décidément position contre un « loyalisme » qui leur paraissait une duperie. Deux idéologies, l'une socialiste, sous l'influence du futur Maréchal Pilsudski, l'autre nationale-démocrate, réagirent contre l'inertie pratiquée depuis vingt ans, sur le terrain politique. Les socialistes préconisèrent les méthodes violentes pour réaliser la renaissance nationale, les nationaux-démocrates se bornèrent à poursuivre l'éducation et le réveil des masses. Après avoir d'abord marché parallèlement, les deux tendances finirent par se combattre, mais elles galvanisèrent l'opinion. En Pologne prussienne enfin, le polonisme fut ardemment surexcité par une politique de germanisation forcenée. L'accentuation du Kultur-Kampf dans les provinces allemandes de l'Est, c'est-à-dire dans les provinces polonaises, tourna finalement à l'avantage de l'idée polonaise : en cherchant à forcer les consciences, elle réalisa l'union des classes et acheva de réveiller dans les masses populaires le sentiment national. Celui-ci déborda même ce qu'on aurait été enclin à considérer comme son cadre naturel : la Poznanie et la Poméranie ; en Haute-Silésie, région de population polonaise, mais séparée de la Pologne depuis très longtemps,

le polonisme se dégagea soudain et ne fit dès lors que se développer. La lutte contre l'emploi de la langue polonaise allant jusqu'à la persécution sanglante de l'enfance, l'action de colonisation des terres polonaises basée sur l'expropriation et l'interdiction de vendre de la terre à un Polonais, dressèrent toute la population dans le même sursaut.

En définitive, à la veille de la grande guerre, la nation polonaise était arrivée à un potentiel de force intérieure très puissant, inexactement apprécié en Occident, malgré les efforts de quelques esprits clairvoyants. Par-dessus des frontières qui, on en avait la foi, ne pouvaient qu'être provisoires, l'unité nationale s'était maintenue et resserrée, comme elle s'était maintenue et resserrée entre les classes par-dessus les divergences politiques et sociales.

Sans doute, si cette lutte quasi-quotidienne avait puissamment renforcé le sentiment national, elle avait aussi entraîné le mépris de l'appareil officiel de l'Etat. L'autorité légale apparaissait plus ou moins l'instrument d'une servitude imposée par un ennemi cherchant à tyranniser le plus possible les consciences et les cœurs. On avait donc appris la nécessité de la manœuvre, de la tractation occulte, la technique de la résistance passive et aussi le refus de toute discipline qui ne fût librement acceptée ; la susceptibilité et l'esprit critique s'étaient peut-être exagérément développés.

La Pologne reconstituée aura-t-elle à souffrir de cette empreinte du passé ? On verra, au cours de ces leçons, comment celle-ci a disparu très vite et que le peuple polonais ne fut point, depuis 1918, difficile à gouverner. D'abord, les conditions d'existence, les méthodes d'oppression n'étant point les mêmes dans chacune des parties de la Pologne occupée, les nécessités de la lutte nationale n'avaient pas provoqué partout cette même déformation de l'esprit public. Si, après la victoire finale, quelques-uns des traits qui viennent d'être relevés ont encore subsisté chez certains, la nécessité qui s'est posée, aussitôt l'indépendance reconquise, de construire, vite et bien, un Etat moderne, l'amour pour cet Etat naissant, chaque jour plus fort, ont amené rapidement les citoyens à la notion de l'intérêt public, à la compréhension de leur devoir de collaborer avec lui et de se soumettre à ses disciplines. Dans la libre Pologne d'aujourd'hui, il n'est resté, de l'épreuve morale du passé, qu'un certain opportunisme, c'est-à-dire l'ingéniosité des concepts politiques, le don de savoir s'adapter aux difficultés du moment, le goût de l'effort personnel, l'habitude de ne compter que sur soi, la

confiance en ses possibilités et une sensibilité nationale facilement en éveil.

Ces indications, ce relevé des traits les plus marquants de l'évolution du caractère politique et social du peuple polonais jusqu'au début de la guerre de 1914-1918, d'où, grâce à l'action multiple et puissante de Joseph Pilsudski, justement considéré aujourd'hui comme le héros national de la Pologne indépendante, allait sortir sa libération, sont certainement incomplets. Il ne m'a pas été possible d'y tenir compte de toutes les nuances, mais je voudrais vous voir convaincus, par ces notations élémentaires que, avec le peuple polonais que nous allons désormais étudier ensemble nous sommes en présence d'un peuple de vieille histoire, d'ancienne civilisation, de forte culture qui est sorti de l'épreuve tragique du XIX[e] siècle mûri et rajeuni à la fois. En le suivant au jour le jour dans sa tâche quotidienne nous allons le voir redresser, à chaque fois qu'il le faudra, les défauts de la jeunesse pour n'en conserver que les qualités : l'exubérance, la fougue, l'ardeur biologique, la confiance en soi. Car cette exubérance, cette fougue, ne sont pas de l'agitation, mais l'expansion d'une réserve de forces longtemps inemployées, surprises encore de leur puissance. Ces tâtonnements, s'il est facile de les baptiser fautes, que sont-ils, en réalité, sinon l'expression de la volonté d'aboutir à sa pleine réalisation dans le plus bref délai possible ? Si les souffrances du passé l'ont rendu positif, lui ont donné le sens des réalités nécessaires, la jeunesse retrouvée par la résurrection a fortifié, au fond de lui-même, l'étincelle magique de la foi en sa mission et en ses destinées.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CENTRE POUR L'ANNÉE 1935

COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE DU CENTRE D'ETUDES POLONAISES DE PARIS

du 16 février au 15 juillet 1935

En vertu de la résolution du 21 décembre 1935, l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres décida de fonder auprès de la Bibliothèque Polonaise de Paris, un Centre d'Etudes Polonaises et établit à cet effet des statuts provisoires.

Conformément à cette décision, il a été créé deux cours libres, consacrés l'un à la civilisation polonaise, l'autre à la Pologne contemporaine, professés par des professeurs français, dirigés par un Comité de Direction composé de trois membres : le délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, et les délégués des ministres de l'Education Nationale de France et de l'Instruction publique de Pologne, assistés par un Comité de Perfectionnement composés de savants français, invités à y prendre part par la lettre de l'Académie Polonaise du 14 janvier 1935.

Les travaux d'organisation n'ont pas permis d'ouvrir les cours avant février 1935. Pour la première année, du 16 février au 15 juillet 1935, le programme des cours fut le suivant : au cours de Civilisation polonaise, M. Paul Cazin, docteur de l'Université de Lwow, parlait les lundis sur « Le Moyen-Age et la Renaissance », et les mardis sur « Krasicki et l'époque de Stanislas Auguste ». Le professeur avait pour assistant M. A. M. Chmurski, professeur au Cours de propagation des langues étrangères en France. Au cours consacré à la Pologne contemporaine, M. Henri de Montfort, docteur en droit, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes internationales, parlait les mardis et les jeudis sur « La Pologne et l'Europe de 1914-1935 ». Le professeur avait pour assistant M. C. Chowaniec, conservateur de la Bibliothèque Polonaise.

La première séance constituante du Comité de Direction eut

lieu le 15 février 1935, sous la présidence de M. François de Pulaski, délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, en présence des deux membres du Comité de Direction : M. André Mazon, professeur au Collège de France, délégué du Ministre français de l'Education Nationale et M. S. L. Zaleski, professeur agrégé à la Faculté des Lettres de Varsovie, délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction publique et des Cultes, des deux professeurs des cours et des deux assistants.

La séance solennelle d'inauguration du Centre d'Etudes eut lieu à la Bibliothèque Polonaise de Paris, le samedi 16 février 1935, sous la présidence de M. Alfred de Chlapowski, Ambassadeur de Pologne en France. Elle a été ouverte par l'allocution de M. l'Ambassadeur, ensuite prirent successivement la parole : M. André Mazon, en sa qualité de délégué du Ministre français de l'Education Nationale ; M. Sigismond-L. Zaleski, en sa qualité de délégué du Ministre polonais de l'Instruction publique, enfin M. François de Pulaski, Directeur de la Bibliothèque Polonaise, en sa qualité de délégué de l'Académie Polonaise. Les allocutions ont été transmises par radio à tous les postes français. M. Paul Cazin donna ensuite une conférence d'ouverture sur « Le Génie latin et l'Esprit français en Pologne », qui inaugura le cycle de ses conférences du cours de civilisation polonaise.

La leçon d'ouverture du cours consacré à la Pologne contemporaine eut lieu le mardi 19 février, sous la présidence de M. Paul Boyer, Directeur de l'Ecole des Langues orientales vivantes, membre du Comité de Perfectionnement, et en présence de M. Alfred de Chlapowski, Ambassadeur de Pologne. M. Henri de Montfort y donna une conférence intitulée « Essai de psychologie polonaise à travers l'histoire ». Toutes ces allocutions et conférences sont publiées dans la première partie de notre annuaire.

Le 3 avril 1935 se tint la deuxième réunion du Comité de Direction, sous la présidence de M. S.-L. Zaleski, avec le concours des professeurs et des assistants. On y a discuté les questions relatives à l'admission des élèves, la distribution des sujets de mémoires et l'organisation des examens de fin d'année.

Le nombre des élèves régulièrement inscrits se montait à 38. Dont : 4 de l'Ecole Centrale, 1 de l'Ecole Normale Supérieure, 4 de la Faculté de Droit, 2 de l'Ecole des Sciences politiques, 1 de l'Institut d'Art et d'Archéologie, 2 de la Faculté des Lettres, 1 de l'Institut catholique, 1 de l'Ecole des Langues orientales, 1 justifiant

du titre de docteur-ès-lettres, 3 professeurs de lycée, 2 journalistes, etc...

Au cours de l'année, on distribua les sujets de mémoires suivants : *a*) au cours consacré à la Pologne contemporaine : 1° « Sur le développement de l'industrie électrotechnique dans la Pologne d'après guerre et son application dans la vie sociale » ; 2° « Les traditions de la politique polonaise relative à la Baltique » ; 3° « La politique financière et monétaire de la Pologne 1926-1934 » ; 4° « De la question sociale et du système des caisses-maladies en Pologne » ; 5° « Gdynia, centre d'importation et d'exportation » ; 6° « Le rôle des capitaux français dans la Haute-Silésie » ; 7° « L'œuvre scientifique du professeur Moscicki » ; 8° « Rôle de la femme polonaise dans l'organisation militaire polonaise (P. O. W.) » ; *b*) au cours de Civilisation polonaise ; 1° « Palais de Lazienki » ; 2° « Bona Sforza, reine de Pologne » ; 3° « Le démon du midi (Poludnica) dans le folklore polonais » ; 4° « André Morsztyn et la France » ; 5° « La réforme en Pologne » ; 6° « Le mouvement uniate en Pologne au XVIe siècle. Ses causes et ses influences » ; 7° « L'élément patriotique dans le romantisme polonais » ; 8° « Charles Didier et Mieroslawski » ; 9° « Etude sur l'art populaire polonais » ; 10° « Le voyage de Mme Geoffrin en Pologne ».

A la fin de l'année scolaire, les élèves ont déposé les mémoires suivants : 1° M. Joseph Poncet. « La politique financière et monétaire de la Pologne 1926-1934, avec un aperçu sur les efforts de redressement depuis 1924 »; 2° M. Yves-Paul Delahaye. « De la question sociale et du système des caisses-maladies en Pologne » ; 3° M. Thadée Sekutowicz. « Le port Gdynia » ; 4° Mlle Marietta Martin. « Le voyage de Mme Geoffrin à Varsovie en 1766 » ; 5° Mlle Françoise Desbordes. « André Morsztyn et la France » ; 6° Mlle Anne-Marie Cabrini. « Bona Sforza, reine de Pologne et duchesse de Bari ».

En outre, les élèves suivants ont présenté des projets de mémoires : 7° M. René Jégou. « Pologne et Baltique » ; 8° M. l'abbé Henri Verrier. « Le mouvement uniate en Pologne au XVIe siècle. Ses causes et ses influences ».

Le jeudi, 11 juillet, eurent lieu les examens oraux devant une commission d'examens présidée par le professeur S.-L. Zaleski. Cinq élèves se sont présentés à l'examen oral au cours de M. de Montfort. Quatre élèves au cours de M. Cazin.

A la suite des examens et de l'appréciation des mémoires, le

Comité de Direction, à la séance du 11 juillet, attribua cinq bourses de voyage d'études en Pologne, de 5.000 francs, aux élèves suivants:

1° Mlle Marietta Martin ;
2° M. Joseph Poncet ;
3° M. René Jégou ;
4° M. l'Abbé Henri Verrier ;
5° Mlle Anne-Marie Cabrini.

De ces élèves, quatre sont allés en Pologne, où ils ont pu compléter leurs mémoires et entrer en contact avec les milieux scientifiques polonais, le cinquième a dû, pour cause de maladie, remettre son voyage à l'année prochaine.

A la séance du 6 décembre 1935, le Comité de Direction décida de faire paraître dans l'annuaire du Centre les travaux : de Mlle Marietta Martin « Une Française à Varsovie en 1766 (Mme Geoffrin chez le roi de Pologne Stanislas-Auguste) », et de M. Joseph Poncet « La politique financière et monétaire de la Pologne de 1926-1934, avec un aperçu sur les efforts de redressement depuis 1924 ».

MÉMOIRES

Marietta MARTIN

UNE FRANÇAISE A VARSOVIE EN 1766

MADAME GEOFFRIN

CHEZ LE ROI DE POLOGNE STANISLAS-AUGUSTE

INTRODUCTION

Le 21 mai 1766, une Française, Mme Geoffrin, part pour la Pologne, elle va rendre visite au roi Stanislas-Auguste, qu'elle a connu à Paris, treize ans auparavant ; le 13 septembre, elle quitte Varsovie ; entre ces deux dates se situe le voyage qui a été l'événement de l'année pour l'élite de la société européenne, voyage qui reste une aventure intéressant l'histoire de l'esprit, en tant que celui-ci est fonction des échanges internationaux.

C'est l'épisode culminant d'une des plus illustres amitiés franco-polonaises, amitié de souverains peut-on dire : d'une part, un souverain en titre, le roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski ; d'autre part, une souveraine, qui pour ne pas porter le titre de Majesté, n'en a pas moins effectivement régné : le salon de Mme Geoffrin a été justement appelé « le royaume de la rue Saint-Honoré », royaume de la culture française, et l'un des foyers d'où celle-ci a le plus vivement rayonné sur l'Europe du XVIIIe siècle.

Autour de cette aventure, gravite une correspondance qui inscrit le cours d'une amitié orageuse, les orages étant à mettre au compte de Mme Geoffrin, toute bénévolence et égalité d'humeur revenant au contraire à Stanislas-Auguste, bénévolence et égalité d'humeur n'excluant pas d'ailleurs la chaleur du sentiment.

Le fait pour ce voyage, d'avoir eu lieu à l'approche du tournant tragique de l'histoire de la Pologne, en 1766, six ans avant le premier partage, confère une importance spéciale à la valeur d'un témoignage tel que celui de Mme Geoffrin, et sur le pays qu'elle a visité, et sur celui qui en dirigeait alors les destinées. Il a en outre l'intérêt plus général, de représenter, venant de France, une de ces ambassades de l'esprit qui sont un des meilleurs moyens de rapprochement des peuples, mettent les psychologies en contact, les font se confronter, contribuent à la connaissance et à la compréhension mutuelles, renforcent, en un mot, l'existence spirituelle des nations, existence spirituelle qui reste la clé, la flamme et le moteur de toute inscription temporelle valable, le secret de toute trace réelle sur le monde, tant pour les collectivités que pour les individus.

CHAPITRE PREMIER

LE PROJET DE VOYAGE

Madame Geoffrin et Stanislas-Auguste. Leurs rapports à l'époque du voyage de Pologne. — Genèse du projet. — Enthousiasme de Madame Geoffrin. — Hésitations de Stanislas-Auguste. — Le roi se rend au désir de Madame Geoffrin, l'invitation formelle. — Préparatifs. — Orages, mise en échec du projet. — Explication. La date du départ est fixée.

1766, deux ans après que Stanislas-Auguste a été élu roi de Pologne, Mme Geoffrin va lui rendre visite. Vers qui va-t-elle et qui est-elle, quels liens unissent ces deux êtres, assez forts pour aboutir à ceci : une vieille dame passant sur tous les obstacles qui pourraient naître, soit de l'âge, soit de la distance, et partant pour un voyage de cinq cents lieues.

Cinq cents lieues à cette époque, et cinq cents lieues à soixante-sept ans ! Car qui est Mme Geoffrin ? Il faut d'abord répondre en parlant de cet âge, l'âge, élément conditionnel de toute aventure. Le roi de Pologne, lui, a 34 ans.

Mais qui est-elle encore, cette allègre voyageuse ? Elle est : Mme Geoffrin, qui a un salon rue Saint-Honoré (1). Voilà ce que Paris sait, et presque pourrait-on dire, ce que l'Europe sait, ce que tout homme se piquant de savoir-vivre ne pourrait pas ne pas savoir.

Comment est-elle arrivée à cette notoriété ? Sans fracas. C'est une femme de tête, elle a voulu avoir un salon, elle l'a eu.

Elle l'a eu en dépit de sa naissance obscure. Elle est la fille d'un valet de chambre de feu Mme la Dauphine, mais qui s'en souvient ? Elle est riche, fort riche, le mari qu'elle a épousé, un des Directeurs de la Manufacture des glaces de Saint-Gobain, l'était. Ce mari est mort. Au moment du voyage de Pologne, elle est veuve

(1) Actuellement au n° 374.

depuis dix-sept ans, libre d'aller où bon lui semble, sans le souci d'obligations familiales.

Elle l'eût été autant d'ailleurs, en esprit sinon en fait, du vivant de ce mari qui n'a jamais tenu qu'une place muette, donc effacée, dans l'existence d'une femme où la conversation tient le premier rang, place qui n'a pas dérangé non plus un cœur né tranquille, un cœur qui ne battra violemment qu'une fois au cours de soixante-dix-sept années de vie, et ce sera d'amour uniquement apparenté à l'amour maternel, sans équivoque possible : tendresse pour le roi de Pologne.

Elle a une fille, c'est la marquise de La Ferté Imbault, mariée en 1733, veuve depuis 1737. Elles vivent sous le même toit, ce qui ne les empêche pas d'avoir des existences absolument séparées, meilleur moyen d'éviter les heurts, « nous ne nous convenons pas plus qu'une chèvre et une carpe », dira Mme Geoffrin en parlant d'elle et de sa fille, — c'est Stanislas-Auguste qui nous rapporte le propos.

Il est, en effet, difficile d'imaginer des caractères plus dissemblables. Un autre roi de Pologne, Stanislas Leszczynski écrira : « ma chère folle », à la marquise de la Ferté Imbault, et l'appellation conviendra parfaitement à cette future reine et fondatrice de l'ordre des Lanturelus, les Lanturelus étant une association de fantaisistes qui auront pour cri de ralliement ce mot de Lanturelu d'où ils tireront leur nom. Pour définir le caractère de la mère, au contraire, il faut tout de suite penser au mot « équilibre ».

Le mot et la chose ont de l'importance lorsqu'il s'agit de rapports avec une certaine catégorie de gens dont par définition ce n'est pas l'apanage, ceux-ci, artistes et littérateurs, trouvent auprès de Mme Geoffrin un utile centre de gravité.

Son salon n'est pas qu'un lieu de rencontres fortuites dont le hasard dirige le développement, ce n'est pas seulement un endroit où l'on cause pour causer ; les réunions de Mme Geoffrin sont voulues, composées, elle a « ses artistes du lundi », à dîner ; le mercredi, à dîner également, les gens de lettres, et cela dans un but précis, dans le but de les faire se mêler aux gens du monde, pour le bénéfice des uns et des autres ; en un mot, et c'est là le caractère particulier de son salon : c'est une organisation, « c'est le mieux administré de son temps », dira Sainte-Beuve (1).

(1) Causeries du Lundi. Tome II, p. 241.

Mme Geoffrin a réussi. Les leçons de Mme de Tencin, sa voisine, ont été bonnes. Celle-ci, vieillissante, a jugé heureux, lorsque Mme Geoffrin était une jeune et très jolie femme, de rehausser par le piquant de sa présence l'attrait d'un salon susceptible de décliner vu l'âge de la maîtresse de maison. A la mort de Mme de Tencin, Marmontel a drainé chez Mme Geoffrin, la clientèle restée libre, cette clientèle, brillante, l'est devenue de plus en plus, puisque citer les hôtes du salon de la rue Saint-Honoré, de la « boutique près de l'Assomption », comme dira malignement Montesquieu, c'est citer presque tous les noms illustres du XVIIIe siècle, en soulignant ceux des encyclopédistes pour les gens de lettres.

Une autre des qualités de Mme Geoffrin, qui n'a pas moins contribué à sa réussite, c'est ce qu'elle appelle elle-même « son humeur donnante ». Mme Geoffrin ne se contente pas d'offrir de bonnes paroles à ses protégés, elle les aide effectivement, en leur faisant des commandes d'abord, puis en les mettant en rapport avec des gens haut placés susceptibles de l'imiter, enfin, tout simplement, en faisant la charité ; il y a sur ses carnets une rubrique charmante qui s'appelle « galanteries ». Galanteries à Van Loo ; 2.400 livres ; Galanteries à Mme Vien : 240 livres ; Galanteries à M. et Mme Vernet : 600 livres ; galanteries appréciables et appréciées.

Humeur « donnante » peut faire passer sur « humeur grondante », c'est aussi une caractéristique, et non des moindres de la maîtresse de maison. Mais cette humeur grondante n'est guidée que par de bonnes intentions, aussi ne parvient-elle pas à diminuer l'agrément de la maison.

Cet agrément vient du savoir-faire de l'hôtesse, art de susciter les conversations plutôt que d'y briller personnellement, art plus important et secret même du plaisir que les participants y trouvent. Mme Geoffrin n'est pas une savante, elle ne se pique pas d'instruction et se vante même de ne pas connaître l'orthographe, mais le tour naturel de son esprit lui tient lieu de savoir, elle a l'intelligence innée si souvent supérieure à un acquis plus ou moins bien assimilé.

Ainsi ont été créées des réunions de choix dont la renommée a bientôt publié les mérites, toute l'Europe l'a entendue, cette Europe du dix-huitième siècle, cosmopolite, pénétrée de courants d'échanges internationaux et dont le foyer d'attraction est

Paris. Les voyageurs de marque tiennent à honneur d'être introduits dans le salon de Mme Geoffrin, le fréquenter c'est acquérir brevet d'esprit et droit de cité à Paris.

C'est en vue de pourvoir son fils de ces doubles titres qu'en 1753, Poniatowski, grand seigneur polonais, castellan de Cracovie, demande tout bonnement à Mme Geoffrin de servir de mère au quatrième de ses fils, Stanislas-Auguste, alors âgé de 21 ans, qui vient passer quelques mois à Paris.

Mme Geoffrin a fait la connaissance du père en 1741, elle le rencontrait alors chez le comte de Torcy dont il était l'hôte assidu. Elle s'est prise d'attrait pour lui, comme plus tard pour le fils. C'est une promesse faite à cette époque que Poniatowski met à exécution en lui demandant de patronner son fils, il lui a dit « qu'il lui enverrait ses enfants en leur recommandant de prendre la même confiance en elle que si elle était leur mère ».

Ces maternités spirituelles sont très à la mode au dix-huitième siècle, Mme Geoffrin, en en assumant une, ne fait que suivre le goût de l'époque, elle le fait avec une aisance particulière, vu son âge d'abord, l'âge même du rôle, vu aussi la disposition naturelle de son cœur, plus disposé à s'épancher de cette façon qu'à battre de façon plus directe.

Le jeune Stanislas-Auguste arrive porteur de cinq lettres d'introduction : la première est pour une cousine germaine de sa mère, Mme de Bezenval, née Bielinska, la seconde est pour Mme Geoffrin.

L'accueil qu'il reçoit rue Saint-Honoré « tient de l'enthousiasme », ce sont les propres mots de Stanislas-Auguste. Voilà Mme Geoffrin pourvue d'un « fils » doué de toutes sortes de grâces, grâces physiques, grâces de l'esprit qui ne demandent qu'à être développées, aussi le comble-t-elle « de politesses, de caresses et même d'éloges excessifs » (1). Il est des dîners du mercredi, de ceux des gens de lettres, pas de ceux des lundis pourtant, il en fait la remarque. Il plaît à tous, aux femmes comme aux hommes. Il est « l'enfant de la maison ». Ailleurs il lui arrive de s'ennuyer, il dit par exemple que « jouer aux cartes lui est une triste nécessité », partout, excepté chez Mme de Bezenval et chez Mme Geoffrin.

Mais être mère, c'est aussi avoir le droit de gronder, surtout

(1) Mémoires de Stanislas-Auguste. Tome I, p. 79.

lorsque cette mère s'appelle Mme Geoffrin. Et après l'enthousiasme des quinze premiers jours, le jeune Poniatowski va expérimenter que, comme il le dit lui-même, « les débuts trop brillants sont un présage presque immanquable de revers ». Il va apprendre — déjà ! combien plus l'apprendra-t-il plus tard, lors du voyage de Pologne — il va apprendre ce qu'il écrira bien longtemps après dans ses Mémoires, que « Mme Geoffrin de bonne humeur ou offusquée par quelque caprice, c'est la différence d'un beau ciel serein dans le plus beau des climats, à la bourrasque des régions les moins tempérées ».

Pourquoi les bourrasques ? Il arrive dans une société dont les rites, les petites obligations, les tics, doivent être respectés, il lui est impossible malgré toute sa bonne grâce de ne pas faire quelques faux pas. Un jour ce sera une de ses réponses au Maréchal de Noailles qui ne sera pas trouvée assez flatteuse, une autre fois il n'aura pas été suffisamment généreux lors d'une quête organisée par Mlle de Charolais, qu'on appelle alors tout court Mademoiselle ; ou bien encore il aura l'air de s'apercevoir que le Président Hénault est moins sérieux que ses livres : « Il sait trop tôt mille petites choses que les étrangers sont ordinairement longtemps à apprendre en France. » Peccadilles ? fautes, fautes graves, dira Mme Geoffrin ! Ce seront alors des « petit garçon » et des « grosse bête » qu'à son grand étonnement le jeune Poniatowski entendra sortir à son adresse de la bouche courroucée de sa mère adoptive : « Qu'est-ce donc, petit garçon », (les mots « petit garçon » sont rajoutés de la main même de Stanislas-Auguste sur le manuscrit des mémoires qu'il dictait) qu'est-ce donc, petit garçon que vous avez dit au Maréchal de Noailles »... ou : « Apprenez, grosse bête, que quand un homme vous demande qu'est-ce que l'on dit de moi, il veut qu'on le loue et lui tout seul. »

Reproches justes, reproches injustes, Mme Geoffrin n'y regarde pas de si près. Le jeune Poniatowski prend le tout avec bonne humeur. « Je me soumis à la correction », écrit-il benoîtement à propos d'une réprimande... « Je tâchai de m'accoutumer aux différents styles que Mme Geoffrin emploie selon les occasions »... Comme tous les habitués du salon de la rue Saint-Honoré, il a vite vu que c'est lorsqu'elle aime que Mme Geoffrin gronde, n'est-ce pas le rôle des mères de réformer, et si cette juridiction est parfois lassante, elle sait aussi s'exercer d'une façon appréciable lorsque besoin en est, besoin en a été paraît-il de façon fort pré-

cise, il se chuchote une histoire de dettes qui eût pu entraîner son héros jusqu'à la Bastille si Mme Geoffrin n'était intervenue... les bavardages vont leur train.

Bavardages ou non, Mme Geoffrin a en tout cas pris un goût véritablement maternel pour le jeune Polonais dont elle a la charge. Reporte-t-elle sur lui le sentiment qu'elle eût consacré au fils qu'elle a perdu, Louis-François, mort en 1727 à l'âge de dix ans ? De son côté, Stanislas-Auguste subit la douceur de ce rappel maternel. Il vient de perdre trois ans auparavant sa véritable mère, Constance Czartoryska, celle qui lui a donné le sang des Jagellon, il retrouve protection, appui, l'appui féminin qui donne une saveur spéciale à l'abandon, en même temps que le bénéfice d'une différence d'âge suffisamment grande pour être infranchissable — 33 ans — préserve leurs rapports du dérangement de sentiments plus ardents. L'hôtesse de la rue Saint-Honoré représente pour lui l'abri que le jeune homme cherche en sa mère, abri qu'il ne fait en somme que redemander dans ses futures quêtes de l'amour.

Il sait qu'il a à Paris une maison, Mme de la Ferté Imbault peut à la rigueur jouer le rôle de sœur, une sœur de quinze ans plus âgée il est vrai, ce qui n'empêche un voyage avec elle à Pontoise par exemple, d'être une véritable partie de plaisir. Le but c'est d'aller voir un régiment de dragons modèle, l'escapade dure trois jours, et Stanislas-Auguste ne s'en plaint pas, car, dit-il encore, parlant de cette mère et de cette fille qui ne peuvent arriver à s'entendre : « Quoique je les aimasse bien toutes deux, j'étais fort aise de ne pas les voir ensemble. »

Quant aux habitués du salon de la rue Saint-Honoré, que ce soit Montesquieu ou la duchesse de La Vallière ou la duchesse de Duras, tous regardent avec bienveillance le jeune Polonais et lui pardonnent aisément ce qu'il peut avoir « d'un peu trop confiant » — ce sont les mots dont Mme Geoffrin se servira pour rappeler plus tard au duc de Choiseul, lorsqu'elle interviendra en faveur de la reconnaissance de l'élection de son fils par la cour de Versailles, que le jeune homme de 1753 « a mûri, qu'il est devenu un homme de mérite et roi ». Le vieux Fontenelle auprès de qui Mme Geoffrin place un petit poêle « pour le soutenir dans le degré de chaleur qui lui est nécessaire » — il a 96 ans — distinguera tout spécialement le nouveau venu et il lui demandera un jour d'un air fort sérieux « s'il sait le polonais comme le français ». Le jeune homme

a fait sa conquête « parce qu'il s'est accoutumé auprès de sa grand'-mère à parler aux sourds, il ne faut pas tant crier que prononcer avec précision et lenteur », cela lui vaut « plusieurs conversations bien flatteuses » de la part du Président, qui, disent encore les Mémoires de Stanislas-Auguste, « conserve au bout de sa carrière cette coquetterie d'esprit et cette afféterie d'expression de son meilleur temps ».

A travers bons et mauvais jours c'est donc bien grâce à sa « seconde mère » que le jeune Stanislas-Auguste reçoit la consécration de Paris, et il le reconnaît si bien, que rappelant ce titre, s'il écrit que Mme Geoffrin « a paru constamment jalouse de tout ce qui pouvait servir à lui en conserver les droits », il ajoute : « Il est vrai qu'elle m'en a témoigné vivement aussi la tendresse. Le « ma chère maman » qu'il commence à dire à cette époque, il ne cessera de l'écrire tout au long d'une existence qui entreprend son cours aventureux.

Car, tandis que la vie de Mme Geoffrin poursuit son train uniforme, celle du jeune Poniatowski qui en est à l'âge des faveurs de la Fortune, cette Fortune dont Balthasar Gracian disait qu'elle est « comme galante et sujette à aimer les jeunes gens », cette vie connaît une ascension qui a pour sommet treize ans plus tard l'événement dont Mme Geoffrin reçoit l'annonce tel un coup de soleil : son « fils », ce fils qu'elle a continué à chérir — et à gronder aussi — par correspondance, ce fils est élu roi de Pologne en 1764.

C'est l'apogée d'une carrière rapide et brillante, entreprise au lendemain même du séjour à Paris. Stanislas-Auguste Poniatowski, grâce à l'appui de ses oncles Czartoryski, n'a pas tardé à occuper un des premiers postes de l'Etat, il est grand Maître de Lithuanie, il était ambassadeur à vingt-cinq ans, ambassadeur à la Cour de Russie.

Cette ambassade à Pétersbourg va déterminer tout son destin, aussi bien sentimental que politique, ce temps marque celui de sa liaison avec Catherine II.

Celle-ci n'est encore que grande-duchesse, mais l'amour ne peut pas s'en tenir à un tête-à-tête passionné lorsqu'il met en cause une future Impératrice, il a pour témoin l'Europe. Stanislas-Auguste sympathise avec le parti qui à la Cour de Russie appuie l'Angleterre contre la France et la maison de Saxe, c'est un fait que la France ne voit pas sans ombrage, elle fomente son rappel, l'obtient.

Stanislas-Auguste rentre à Varsovie. Par dépit contre le roi Auguste III et surtout contre son tout-puissant ministre, le comte de Brühl, qu'il rend responsable d'une séparation qui brise des liens passionnés, il se pose immédiatement en adversaire direct du gouvernement.

A la suite d'incidents violents qu'il détermine à la diète de 1762, il prend une place prépondérante. Il reste d'autre part en relations suivies avec Catherine devenue Impératrice en 1762 à la mort d'Elisabeth, après la séquestration de Pierre III. Tous ces facteurs jouent lors du grand jeu, lorsqu'en 1763 le trône de Pologne se trouve vacant à la mort d'Auguste III : Stanislas-Auguste est le candidat de la Russie et de la France contre ceux de la France et de la maison d'Autriche.

Il est élu, non sans avoir soupçonné de quel poids se trouve être cette couronne qui peut ne sembler encore qu'une faveur suprême du destin. Il a vu l'acuité des passions des partis, leur insubordination, leur méconnaissance de l'intérêt général. Il a assisté à la pression des troupes étrangères, celles-ci sont entrées dans le pays pour appuyer son élection. Il a eu des adversaires acharnés : le prince Radziwill et le comte Branicki qui ont soulevé des confédérations contre lui. Le danger gronde, il est des deux côtés, du côté extérieur : voisins guettants, puissants ; du côté intérieur : division, affaiblissement.

L'élection a eu lieu le 6 septembre 1764. Dès le 9, trois jours après, l'ancien « enfant gâté » de la maison de la rue Saint-Honoré, en annonce la nouvelle à Mme Geoffrin.

L'effet est maximum. « Mon cher fils, mon cher roi, mon cher Stanislas-Auguste, vous voilà trois personnes en une seule, vous êtes ma Trinité ! » Mme Geoffrin est dans le délire. Stanislas-Auguste continue à l'appeler « ma chère maman », la voilà promue du fait même au rang de mère de Majesté, toutes ses fibres de cœur et d'esprit tressaillent, émotion, tendresse, orgueil, tendresse rehaussée tout à coup par le féerique prestige de la royauté !

Car, tout philosophe qu'il est, le dix-hutième siècle se pâme encore à ce mot de Majesté, et l'heureuse mère ne fait que suivre le courant général lorsqu'elle écrit : « Quand je songe que mon cher fils que j'ai vu bien jeune, que j'ai bien grondé, est roi, et m'aimant autant qu'il faisait quand il n'était que mon fils, la tête me pète et le cœur me brûle ! » (1).

(1 Lettre du 24 octobre 1764.

Retentissement égal sur tous les hôtes de la rue Saint-Honoré ! Ainsi une telle auréole est venue parer le jeune homme d'il y a treize ans ! Comme elles sont attendues les lettres du nouveau roi ! Mais Mme Geoffrin en sait le prix et n'en distille le plaisir que goutte à goutte à ses auditeurs : « Je leur ai lu la première page, écrit-elle à son fils, ils en ont tous été enchantés, mais la lettre n'est pas sortie de mes mains. Pour toutes celles qui l'ont suivie, je me contente de dire qu'elles sont toutes sur le même ton et je ne les montre plus. » (1)

On ne parle plus que Pologne, les amis de Mme Geoffrin aguichent sa propre curiosité, comment s'étonner que ces circonstances forcent l'événement à venir au jour, l'événement, c'est le projet de voyage dont le premier remous apparaît sous la plume de Mme Geoffrin avec une spontanéité de forme qui semble inscrire le jaillissement même de l'idée : « Mon cœur s'élance vers vous et mon corps a envie de le suivre, tenez, mon cher fils, si vous êtes un aussi grand roi que je le désire et que je l'espère, pourquoi n'irai-je pas vous admirer comme un autre Salomon ? Je ne veux pas voir cela comme impossible. » (2) C'est dès sa première lettre après l'élection que Mme Geoffrin adresse à son fils ces mots enflammés.

Stanislas-Auguste ne peut considérer cette étonnante nouvelle autrement que comme une exclamation non contrôlée, sans assise véritable, à peine plus que lorsqu'il écrivait à sa correspondante en lui annonçant sa nouvelle royauté, le 9 septembre 1764, « Ma chère Maman, ne vous verrai-je donc jamais, ne jouirai-je donc plus de la douceur, de la sagesse de vos conseils », et que cette exclamation était à la fois un soupir et une conclusion par la négative.

Mais Mme Geoffrin ne l'entend pas ainsi, la barrière du mot impossible est franchie, tous les possibles n'ont plus qu'à accourir et à devenir réalité.

C'est bien ce qu'ils ont fait alors que Stanislas-Auguste n'en est encore qu'à l'incrédulité : « Se pourrait-il bien que vous pensiez à réaliser ce voyage de Pologne, je ne me permets pas de le croire, de peur que cela ne me manque. Je voudrais même m'empêcher de le désirer trop fort, car ordinairement les choses qu'on désire ainsi tournent mal. Ah ! ma chère maman, se pourrait-il, se pourrait-il ! »

(1) Lettre du 7 décembre 1764.
(2) Lettre du 24 octobre 1764.

La lettre est du 6 mars 1765 et sous les exclamations, ce qui affleure encore, c'est la réponse : « Il ne se peut pas. » Stanislas-Auguste badine : « Mais savez-vous bien que je voudrais déjà ne m'occuper qu'à faire en sorte qu'il y eût de beaux chemins, de bons gîtes, de beaux ponts, enfin tout ce qu'il faudrait pour que vous ne disiez pas : ah ! le vilain royaume que le royaume de mon fils ! »

Aussi son étonnement doit-il être grand lorsqu'il reçoit en réponse à cette lettre une phrase cette fois tout à fait décisive : « Oui, mon fils, j'ai le projet très formé d'aller vous voir l'année prochaine. Je partirai de Paris le premier avril et j'irai doucement tant que la terre me pourra porter jusqu'au pied de votre trône, et là, je mourrai dans vos bras de plaisir et d'amour ! » Le verbe partir n'est même pas au conditionnel, il est au futur, tout le programme est empreint de la même modération : « O mon cher fils ! la façon dont vous me parlez de ce voyage augmente bien encore le désir que j'en ai. Combien le délice de causer avec vous renouvellera toutes mes idées ! Comme vos conversations me les arrangeront dans la tête ! Quel enchantement j'aurai de voir votre cœur rempli de toutes les vertus et de tous les sentiments qui font un grand roi et un parfait ami ! Mon cher fils, je trouverai tous les chemins qui me conduiront à ce bonheur fort beaux, je ne les jugerai tels qu'ils sont que quand je vous quitterai, pour lors que je crois bien qu'ils me paraîtront bien laids. » (1)

Le projet a pris corps, et tandis qu'il était né d'une exaltation peu dans la manière habituelle de Mme Geoffrin, elle apporte maintenant à sa transposition dans le domaine pratique toutes les qualités d'ordre et de bon sens qui lui sont coutumières. La lettre du 7 mai 1765 où elle dit à Stanislas-Auguste : « Il faut que je vous parle raisonnablement sur mon voyage de Pologne », met en relief cette organisation cérébrale de bonne bourgeoise qui ne va rien laisser à l'aventure.

La distance, elle la connaît, elle a expérimenté que les courriers mettent trois semaines entre Paris et Varsovie. Sa santé ? Elle se porte très bien, « elle n'est ni peureuse, ni difficile sur les délicatesses des femmes. » La dépense, point qui ne saurait être négligé par une Mme Geoffrin qui, toute mère de Majesté qu'elle soit devenue, n'en reste pas moins bourgeoise et Française, et qui songeait à écrire à Stanislas-Auguste après son élection : « Comme

(1) 7 avril 1765.

les bonnes mères pensent à tout, il faut que Votre Majesté me permette de lui dire un mot de ses affaires pécuniaires. Dites-moi, si vous voulez me le dire, si votre république vous fait un état suffisant, non seulement pour avoir la représentation comme Roi, mais comme un Roi bienfaisant... » Sur ce point de la dépense, elle a également examiné ses possibilités et vu que la somme ne la dérangerait point ».

Il n'y a donc pas d'obstacles matériels, pourquoi résisterait-elle à son envie ?

L'aventure étonnante de royauté qui vient de parer ses rapports avec Stanislas-Auguste a fait d'eux le point brillant de sa vie. Il y a douze ans qu'elle n'a vu son pupille, c'est pour toute amitié, une épreuve, du fait des changements qu'apportent aux intéressés les transformations du temps. Ces transformations, si elles ne sont guère à craindre du côté de Mme Geoffrin qui n'en est plus à l'âge des variations profondes du caractère, que ne peuvent-elles être au contraire entre vingt et trente ans, et chez un homme qui par surcroît a vu son destin subir la promotion extraordinaire d'une élévation à la couronne ! Mme Geoffrin a tout à fait raison d'écrire : « Ce qui me détermine, c'est qu'il me serait impossible d'entretenir avec vous un commerce de plusieurs années si mes idées sur votre esprit, sur son étendue, sur sa nature ne se renouvelaient plus. » (1)

De plus elle connaîtra gens et choses de la cour et Stanislas-Auguste ne pourra plus la refréner dans ses jugements, ainsi qu'il semble l'avoir fait d'après un début de lettre où elle lui renvoie la monnaie de sa pièce : « Comme vous me dites (2), mon cher fils que je ne peux juger bien des choses de chez vous parce que je ne connais pas les personnes dont elles dépendent, je vous dirai par rapport à vous la même chose... » (3) Un rapprochement diminuera l'inconnu qui les sépare.

---

(1) Lettre du 7 mai 1765.

(2) Nous respectons l'orthographe de Mme Geoffrin.

(3) Lettre inédite de Mme Geoffrin à Stanislas-Auguste, parmi les lettres d'Auguste Sulkowski au Roi, du 12 et du 20 juillet 1765 (Manuscrits de la Bibliothèque Czartoryski). Voici tout le document ; nous en conservons l'orthographe :

« Comme vous me dite mon cher fils que je ne peux jugez bien des choses de chez vous, parce que je ne conois pas les personnages dont elles dépendent, je vous dirai par raport à nous, la même chose, et je vous dirai bien positivement par raport aux Broglie. Il y a un vieux abbé de Broglie, oncle de du duc, du comte et du jeune abbé pour qui on vous demande le chapeau.

« Le vieux abbé a eu beaucoup d'esprit (il radote à présent) la tête

Mais du fait même qu'elle envisage maintenant son projet avec sang-froid, elle voit se dresser tous les points d'interrogation auxquels il convient de répondre. Elle sait qu'une cour n'est pas une maison ordinaire, que l'on ne peut y arriver comme l'on arriverait rue Saint-Honoré, elle sait surtout qu'un roi a des « entours », n'y a-t-il nul obstacle du côté de ces « entours » ? Elle demande au roi de lui répondre franchement, « aussi franchement, lui dit-elle, que si vous parliez tout seul enfermé dans votre cabinet ».

Eh bien, Stanislas-Auguste craint ce voyage. Il le craint pour toutes les bonnes raisons qu'il a de le craindre et si Mme Geoffrin pouvait encore ressentir les effets de ce fameux « morceau de glace » (1) dont il était question entre eux lors de son séjour à Paris et que c'était elle qui s'ingéniait alors à modérer les enthousiasmes de son pupille, si elle désirait vraiment être docile à sa propre suggestion : « Mon cher fils, c'est à vous à présent à calmer ma tête et mon cœur » (2), elle jugerait que Stanislas-Auguste agit bien dans ce sens.

Il le fait avec un accent de sincérité qui ne trompe pas et qui

---

très chaude, très intrigant. Il faut luy rendre justice, il n'a été occupé que des ces neuveux. Il a fait leur fortune. Il a un ton très grivois d'une excellente santé. Il a 83 ; il est encore très bien sur ces jambes. Il étoit ami du Régent, il a beaucoup vu le Roi dans son enfance. Il avoit avec luy de la familiarité, mais comme c'est une très mauvaise tête et très intriguant, il a été exilé deux ou trois fois. Sependant il est toujours revenu et a fait ces neveu se qu'ils sont, n'a jamais voulu être Evêque, parce qu'il n'a pas voulu s'éloigner de la cour. Il a des bénéfices tres considérable, il ne peut, pas soufrire ces neuveux et fait tout pour eux parce qu'il ne peut jouer de role que par eux. La betise du Duc luy est insupportable et l'esprit du comte qui en a ne luy plait pas davantage. Mais je vous le répète, il fait tout pour eux. Le Duc qui est une bête est militaire, mais avare, se qui luy a fait faire de tres vilaine chose. Le comte est méchant, faux et bien haï de presque tout le monde. Le dauphin aime les deux frères, mais le Dauphin est san crédit. Le vieux abbé a écrit il y a quelques tems une lettre au roi dans laquelle il déplorait les malheurs de l'état et luy disoit qu'il n'avoit que ces neuveux qui pussent rétablire les affaires cette lettre n'a pas eu défait, mais elle a sependant pendant quelques moment ebranlé les ministres en place, mais ils sont raffermi et les Broglie retombé. C'est pendant l'interval ou ils ont eu quelques espérances qu'ils vous ont fait dire de si belle choses.

« Mais croier moi, ils ne feront jamais rien parce qu'ils n'ont ni mérite, ni vertu. Le Duc pouroit être un bon lieutenant général, mais il faut pour commander une autre tête que la sienne, et au comte il luy fauderoit une autre âme.

« Leur frère labbé a de l'esprit on n'en dit point de mal... »

(1) Lettre du 24 octobre 1764.

(2) Lettre du 24 octobre 1764.

montre de façon évidente qu'il ne pense qu'à l'intérêt de « sa chère maman ».

Il y a d'abord, lui dit-il, « la différence prodigieuse que vous trouverez entre ce qui vous entoure là où vous êtes et ce que vous trouverez ici », la différence entre la France et la Pologne, entre Paris et Varsovie ! Il y a les questions d'aise et d'habitude qui, à l'âge de Mme Geoffrin ne peuvent être laissées de côté : « Vous avez certainement beaucoup d'expérience mais vous n'avez pas celle d'un déplacement aussi considérable ; vous n'êtes pour ainsi dire jamais sortie de Paris, et vous viendriez tout d'un coup jusqu'en Pologne ! Non, je ne croirai que quand je verrai et j'avoue que je crains presque autant que je désire vous voir ici. »

Un autre point essentiel et qu'il a raison de considérer, c'est la question de sa besogne de roi. Une amitié occupe, absorbe, a des exigences ; ces exigences, d'autant plus naturelles que le dérangement a été plus grand, sa nouvelle situation lui permettra-t-elle d'y satisfaire ? « Vous trouverez votre fils très occupé (ce n'est pas là le mal) mais presque toujours tristement occupé à faire les plans, les minutes, pour ainsi dire, de toutes choses, sans avoir presque jamais la satisfaction de réussir... »

Il craint l'œil scrutateur de sa « chère maman ». La première fois qu'il a parlé du voyage de Pologne, il a pensé à ces ponts, ces ponts douteux auxquels il vaut mieux quelquefois préférer franchement la traversée du lit de la rivière, il envisage des sujets plus graves lorsqu'il lui dit : « Oh ! si j'avais déjà franchi de certains pas, si j'étais plus à mon aise sur quelques articles essentiels, je pourrais me dire avec plaisir : je vais recevoir et placer maman de manière à ne pas lui faire regretter sa course... Je vais lui procurer de l'amusement et à moi les délices de sa société, de ses conseils, de sa tendresse ; sa journée sera agréablement remplie et je serai heureux de son contentement... » Mais « ces certains pas » ne sont pas encore franchis et pour toutes ces raisons, et bien qu'il répète : « Ma chère maman, je donnerais des trésors pour pouvoir passer chaque jour de ma vie une heure avec vous », la conclusion qui visiblement s'impose à lui, c'est que ce voyage n'est pas désirable.

Cette lettre a été écrite le 23 mai 1765. Mais dans la correspondance entre Paris et Varsovie, il faut compter avec le temps que mettent les courriers, elle était partie avant que ne fût arrivée la lettre de Paris du 7 mai, celle dans laquelle Mme Geoffrin lui exposait pour la première fois posément, toutes les raisons qu'elle

avait d'aller en Pologne et lui montrait sans ambages le vif désir qu'elle en avait.

Stanislas-Auguste lit, comprend qu'il ne s'agit plus d'un projet en l'air, mais d'une chose voulue et raisonnée, alors dans un revirement imputable à sa nature bienveillante, peu portée à contrarier en général, encore moins lorsqu'il s'agit d'une personne qu'il aime, il récrit immédiatement, le 1er juin, et cette fois, c'est la lettre d'invitation formelle.

« Vous me ferez plaisir et très grand plaisir... J'ai trouvé extrêmement raisonnable et bien senti ce que vous dites, que pour se juger juste après douze ans de séparation, et un grand changement de situation, il faut se revoir. »

Il n'accordait aucune attention aux détails lorsqu'à son avis il ne s'agissait que d'une imprudente fantaisie, il envisage maintenant le projet avec décision et ferme volonté de le voir mis en pratique. Il songe immédiatement aux points essentiels. Question des difficultés du voyage, question des « gîtes », question de la langue étrangère, il réglera tout. Il enverra au-devant de Mme Geoffrin « un homme qui saura le français, l'allemand et le polonais ». Une fois à Varsovie, Mme Geoffrin sera logée au château « de plain-pied avec lui, il n'y aura que quelques chambres à passer ». Il mettra une voiture à sa disposition. Elle sera dispensée une fois pour toutes de « toutes les comparses publiques », si les obligations mondaines lui sont fastidieuses.

Sur la question des fameux « entours », il la rassure également : « Vous trouverez dans mes frères de fort honnêtes gens, fort droits et fort attachés à moi par choix et par inclination, et je les aime comme ils m'aiment. Mes vieux oncles ont presque autant d'envie de vous voir que moi. Toutes les jeunes femmes qui m'appartiennent s'empresseront d'être bien avec vous. »

Dans son emploi du temps, « il se réserve quelques moments tous les jours », ces moments il les passera avec Mme Geoffrin : « Nous nous dirons nous deux ce que nous pensons des personnes et des choses... Votre voyage doit me devenir utile solidement autant qu'il me sera agréable. » Et il insiste, comme pour rattraper sa lettre du 25 mai : « Ainsi, ne vous effarouchez point de tout ce que vous trouverez dans mes antécédentes au sujet de votre voyage, et venez, je vous en prie... Adieu, maman, je vous répète que très franchement, très sincèrement, tout compliment, toute gêne à part, je vous souhaite ici et ne prévois que du contentement de votre venue », telle est la fin de la lettre.

Au reçu de ce courrier, Mme Geoffrin peut commencer à être toute à la joie de son voyage, « embaumée » selon sa propre expression par l'attente.

Joie des préparatifs, quoique le départ ne soit prévu que pour l'année suivante, mais le temps n'est pas trop long, lorsqu'il s'agit d'un déplacement aussi important. Préparatifs vestimentaires, comme il se doit pour une femme qui apporte à sa toilette « la netteté la plus recherchée » (1), elle est « pressée de beaucoup de chiffonnages ». Pressée aussi de visites au carrossier qui doit préparer la berline, de règlements de toute sorte : « Cette idée d'aller vous voir, mon cher fils, est si délicieuse pour moi qu'il n'y a point de jours que je ne fasse quelques arrangements, quelques emplettes, quelques questions qui y aient rapport. » (2).

La plus importante de ces questions, c'est celle du voyage lui-même, la faculté pour Mme Geoffrin de le supporter, « elle qui n'a pas découché de chez elle depuis plus de dix ans... » Elle s'y entraîne de façon toute moderne, par des randonnées progressives de dix, quinze, vingt lieues. Ce changement d'allure intrigue ses amis, « ils disent que c'est un essai pour un plus grand voyage, elle fait la petite bouche et elle répond en style d'oracle : il n'y a rien d'impossible » (3).

Joie de ces réticences mystérieuses qui ne trompent personne ! C'est enfin la réponse qui convient à la curiosité excitante de son entourage, cette curiosité qui continue à la faire aller de l'avant, qui la pousse, car si, selon le mot de Pirandello, « nous nous construisons », les autres aussi nous construisent. Ils ne construisent pas que notre personnalité par l'image plus ou moins exacte qu'ils s'en font et qu'ils nous en présentent, ils déterminent aussi les événements. Surtout lorsqu'il s'agit d'une personne qui vit en public, ses faits et gestes sont conditionnés par les réactions de ce public, par la façon dont il les fait exister autour de l'intéressé, en les désirant, en les appelant ou même en les craignant, en tout cas en les faisant bourdonner dans son ambiance de telle sorte que peu à peu l'existence s'en trouve enchevêtrée. Autour de Mme Geoffrin bruit incessament le mot Pologne : « Tout le monde, écrit-elle, c'est-à-dire mes amis et mes sociétés, sont si admirateurs

(1) Lettre de Diderot à d'Holbach, citée par Sainte-Beuve.

(2) Lettre du 7 août 1765.

(3) Lettre du 7 août 1765.

de votre amitié pour moi qu'ils disent tous qu'il faut absolument que j'aille vous voir. » (1).

C'est alors l'échange des mille questions et réponses qui font exister le voyage à l'avance, et en anticiper le plaisir. « Les eaux sont-elles bonnes à Varsovie ? » Elle en boit beaucoup, « en se levant et en se couchant ». Et quelle route prendre ? Quel est le chemin « le moins mauvais », un « moins mauvais » qui en dit long !

La Prusse ? « Je n'ai nulle envie, non, nulle envie de voir le roi de Prusse. Il est pour moi un homme rare mais je ne le vois ni grand homme ni homme vertueux. Il a de l'esprit, des talents et des parties dans l'esprit mais il n'a ni sentiment dans son cœur, ni vertu dans son âme. Les talents et les succès donnent de la célébrité, il n'y a que les vertus qui donnent de la réputation. Dans cinquante ans on ne parlera plus du roi de Prusse... » (2) Voilà un jugement définitif à défaut de devoir être ratifié par la postérité !

Elle passera par la Saxe et elle trouvera le conducteur du roi à Leipzig.

Stanislas-Auguste de son côté commence à désirer sincèrement sa venue. Il en est encore à la belle chaleur d'un début de règne, il apprécie sa fortune, et sait qu'il a à « s'acquitter envers elle et envers ses électeurs » (3) mais plus son expérience de Majesté se poursuit, plus il s'aperçoit de quelle valeur peut être le bienfait d'un langage sincère dans une cour, ce point lui est cher car il y revient : « Ma chère maman, il n'y a personne qui plus ou moins n'ait quelque intérêt produit par quelques passions selon laquelle il parle et agit à mon égard ; vous seule descendant comme d'une planète, viendrez, verrez et me parlerez sans partialité aucune. Oh ! venez, venez, ma chère maman. » (4).

Les deux parties n'auraient donc plus qu'à se maintenir en cet état de chaude et mutuelle attente pour en rester à la joie de l'anticipation, mais l'écueil habituel des liaisons vient se dresser entre eux : il se produit une dénivellation entre les sentiments de l'un et de l'autre.

Cette dénivellation est d'autant plus explicable que dans le cas particulier, Stanislas-Auguste est forcément « diverti » dans son

(1) Lettre du 7 août 1765.

(2) Lettre du 19 août 1765.

(3) Lettre de Stanislas-Auguste du 31 août 1765.

(4) Lettre de Stanislas-Auguste, du 15 septembre.

attente, diverti au sens étymologique du mot, par sa besogne de souverain, et quelle besogne ! l'état de la Pologne n'en fait pas une sinécure ! tandis que Mme Geoffrin, dont la vie vieillissante et inoccupée a tout le loisir de se concentrer sur une idée, lui laisse prendre dans son esprit une place tellement prépondérante que des dissonances doivent fatalement se produire.

La Pologne est devenue sa chose, sa tendre chose, tout concourt à la fortifier dans ce sentiment. Les rapports de la Pologne et de la France en sont à une de ces périodes de susceptibilités qui se renouvellent presque inévitablement dans le cours d'une amitié lorsqu'elle est authentique, c'est-à-dire tissue dans l'être véritable des nations en jeu, car du fait même elle participe à des réactions d'humeur et de nerfs. C'est au point que les sautes de caractère peuvent presque être considérées comme le sceau et le témoin de la profondeur de l'attachement. Dans le cas particulier : « Si comme on le dit toujours chez vous, on aime la Pologne et l'on désire qu'elle devienne quelque chose, il faut m'aider au lieu de me traverser », écrira Stanislas-Auguste (1).

Or il a été élu contre le candidat de Versailles, le Prince Xavier de Saxe, frère de la Dauphine, cette candidature ayant elle-même écarté celle du Prince de Conti soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères. Il y a en outre à régler l'incident de Paulmy, l'altercation qui a mis aux prises le marquis de Paulmy avec le Primat de Pologne, Monseigneur Lubienski, lors de son audience de congé. La France marque sa mauvaise humeur en faisant traîner sa reconnaissance officielle de l'élection du roi. En vue de régler cette affaire, Stanislas-Auguste s'est tout naturellement adressé à Mme Geoffrin et si les premières démarches de celle-ci n'ont pas été mieux accueillies par Choiseul, la faute n'en est pas à sa bonne volonté.

Dans tous les rapports avec la France, qu'il s'agisse de commandes de glaces ou de carrosses ou de tableaux à faire exécuter par Boucher ou par Vien, ou d'inventions récentes à importer en Pologne, Stanislas-Auguste passe par elle, comment s'étonner qu'elle en arrive à se considérer comme la représentante du roi à Paris ?

Depuis longtemps déjà, Polonais et Polonaises de passage ont accoutumé de venir lui présenter leurs devoirs ; c'est par exemple la Princesse Lubomirska, cousine germaine de Stanislas-Auguste,

(1) Lettre du 20 octobre 1764.

qui, dès 1760, écrivait à son « cher cousin » : « Je me dédis sur Mme de Geoffrin (*sic*), elle m'a réellement prise en amitié vers la fin ; nous nous sommes très tendrement séparées, j'ai contremandé vos commissions d'estampes. Nous avons beaucoup parlé de vous, mais il serait trop long de vous en dire le tenant, elle m'a fait lire votre lettre, le plus réel de tout ceci, c'est qu'elle désire votre bien et qu'elle vous aime bien... » (1) Ou bien c'était Auguste Sulkowski qui dès le lendemain d'une arrivée à Paris, le 30 juillet 1765, écrivait : « J'ai été voir Mme de Geoffrin (2), j'ai trouvé une femme aussi digne par ses qualités que par son attachement de la confiance du Prince qui l'en honore... » (3)

Maintenant tous les hôtes du salon de la rue Saint-Honoré viennent la confirmer dans ce rôle d'ambassadrice ou mieux de « reine-mère ». L'exemple vient de haut, de l'Impératrice de Russie, qui dès le 4 octobre 1764 la félicitait de « l'élevation de Monsieur son fils », écrivant d'ailleurs avec une apparente innocence : « S'il est devenu roi, je ne sais pas comment, mais bien parce que la Providence l'a voulu... » elle ajoutait même « je laisse le soin de rectifier en cas de besoin, à votre tendresse maternelle ! »

C'est presque une investiture officielle, tout Paris entre dans le jeu. Dès qu'il est question de la moindre affaire se rapportant à la Pologne, on vient aux nouvelles chez Mme Geoffrin. C'est même une visite de cet ordre qui va faire se lever le premier orage et remettre tout le projet de voyage en question.

Un certain M. de La Marche, soi-disant messager de Stanislas-Auguste, arrive à la cour de Versailles porteur d'un chiffre secret. M. de Sainte Foix, premier Commis aux Affaires Etrangères, qui vient précisément de faire la connaissance de Mme Geoffrin, va tout naturellement s'en entretenir rue Saint-Honoré. Or, fait inouï, Mme Geoffrin n'est au courant de rien, le roi ne lui a parlé ni de chiffre, ni de M. de La Marche.

Son amour-propre est blessé à vif. Pourquoi n'est-ce pas elle qui a été chargée de ce chiffre ? « On a été très étonné que je ne fusse au fait de rien, écrit-elle amèrement à son ancien pupille ; on a même cru un moment que je dissimulais, mais j'ai affirmé mon ignorance sur cette affaire d'une façon si franche que l'on m'a crue sincère. Mais la surprise en a augmenté et on m'a dit que

(1) Inédit. Manuscrits de la Bibliothèque Czartoryski. Vol. 926, p. 306.

(2) Nous voyons souvent Mme Geeoffrin ennoblie sous la plume des Polonais.

(3 Inédit. Manuscrits de la Bibliothèque Czartoryski. Vol. 712, p. 101.

comme on s'intéressait à vous l'on prenait la liberté de vous donner avis de ne pas mettre votre confiance en tant de différentes personnes. » (1)

Voilà le point sensible, Mme Geoffrin veut avoir le monopole de la confiance de son fils. « Et qu'il ne croie pas que ce soit jalousie », elle n'agit que dans son propre intérêt ; s'il désire la sacrifier, qu'il le fasse : « J'y consens, écrit-elle dramatiquement, je le répète, votre honneur et votre gloire me sont aussi précieux que ma vie... »

Quel est son tort, et tort qu'elle ne cessera d'avoir vis-à-vis de Stanislas-Auguste ? Celui de trop aimer, elle dira lors des réconciliations : « Je sentais que je ne pourrais pas souffrir la moindre altération à ces sentiments dont vous m'honorez et qui font ma gloire et mon bonheur ! » (2)

La blessure est à vif et un rien l'envenime. Une autre fois, c'est à propos de l'architecte français Louis que le roi a fait venir à Varsovie. Louis rentre à Paris avec des instructions, il n'en défère sans doute pas en toute docilité rue Saint-Honoré, nouvel orage ! Mme Geoffrin entreprend alors de jouer le grand jeu, et dans une lettre où les « Sires » et les « Votre Majesté » ont remplacé les « Mon cher fils », elle emploie un perfide temps-passé pour parler de son projet de Pologne : « Votre Majesté sait bien que le seul but de mon voyage *était* de voir sa personne, et de lui renouveler l'hommage de mon cœur en présence du sien... » (3)

Cet imparfait va droit au cœur du roi. Certes il n'a pas poussé à l'idée de voyage, mais depuis que celui-ci a été décidé, il a eu le temps non seulement de s'y habituer, mais encore d'en chérir la pensée, et c'est alors que lui s'inquiète déjà d'un conducteur à envoyer au devant de la voyageuse, que tout d'un coup cet espoir viendrait à lui manquer, ce lui serait maintenant « une des plus cruelles amertumes de sa vie » : « Maman, je suis votre fils, ne m'affligez pas cruellement. » (4)

Il ne comprend d'ailleurs rien à toutes ces susceptibilités qu'il aurait tôt fait de remettre au point si Mme Geoffrin n'entendait bouder. Elle le fait avec obstination, revenant sur la question des « entours », réitérant ses craintes, obligeant le roi à lui répéter que tout l'attend et la désire à Varsovie, ce n'est que le 3 février 1766

(1) Lettre du 21 septembre 1765.
(2) Lettre du 24 décembre 1765.
(3) Lettre du 3 février 1766.
(4) Lettre du 15 janvier 1766.

que rejaillissent sous sa plume les « mon cher fils », « mon adorable enfant » qui accompagnent le « je viendrai » définitif, c'est presque un « je viens » car la belle saison est proche, le départ n'est plus qu'une question de jours, il est fixé pour le mois de mai, entre le 1er et le 15.

Circonstance favorable, et que Stanislas-Auguste, toujours soucieux des difficultés de la route, envisage avec plaisir, il se trouve pour Mme Geoffrin un accompagnateur tout indiqué : le propre ambassadeur du roi en France, M. de Loyko. La reconnaissance officielle de Stanislas-Auguste par la cour de Versailles est enfin chose faite et Loyko qui a présenté ses lettres de créance à Louis XV le 31 mars 1766, retourne à Varsovie pour rendre compte au roi de sa mission. C'est un homme qui n'est « ni trop lambin, ni trop pressé (1), il a un « caractère aimable (2), ces qualités font de lui le conducteur rêvé.

M. de Loyko qui « aime fort ses aises », se soucie-t-il, quant à lui, de voyager en la compagnie d'une vieille dame pour laquelle il peut craindre les fatigues de la route ? Il ne s'agit que de le convaincre que Mme Geoffrin « n'est d'aucune incommodité en voyage » (3), que le roi lui en touche un mot, « sans cependant le contraindre » (4), et cette grosse question de conducteur sera réglée.

C'est bientôt chose faite. Dernières recommandations du roi, dernières effusions de « sa chère maman » qui a retrouvé le ton d'adoration d'antan, trêve de « caquets » et cela vaut mieux, car, pour un peu, Mme Geoffrin repartirait en guerre à propos d'un certain M. de Montalembert que Stanislas-Auguste semble attendre à Varsovie avec trop d'empressement. Les dissentiments sont passés, c'était, à entendre Mme Geoffrin, les Polonais de Paris qui insinuaient le plus volontiers « qu'elle ferait un voyage fort désagréable ». L'opposition ne venait pas que d'eux, ses ennemis avaient trop beau jeu à dire que c'était sa « passion pour la célébrité » qui la poussait à pareille extravagance.

Elle laissera les langues marcher. Grimm a raison de dire à propos du bruit fait autour de son départ : « Il faut que les oisifs aient une grande manie de juger de tout à tort et à travers. Je n'ai du moins jamais pu comprendre comment on mettait tant de chaleur à approuver ou à condamner des actions qui n'importent

(1) et (2) Lettre de Stanislas-Auguste du 22 février.
(3) Lettre de Stanislas-Auguste du 13 mars 1766.
(4) Lettre du 13 mars 1766.

en aucune manière à qui que ce soit, et qui doivent en toute justice être au choix et au risque de chaque particulier. » Libre à Voltaire de trouver une occasion d'exercer sa verve et d'écrire à Marmontel : « Vous n'irez donc point en Pologne avec Mme Geoffrin ? Cependant quand la reine de Saba alla voir Salomon elle avait sûrement un écuyer. Vous feriez un voyage charmant ! »

Le ministre des Affaires Etrangères a donné à la voyageuse la « permission » nécessaire pour la route « de la meilleure grâce du monde ». C'est le 21 mai 1766, date définitivement fixée pour le départ, que commence la grande entreprise ; celle-ci est moins considérable sans doute, que ne le veut la rumeur publique, ainsi traduite par Horace Walpole dans une lettre à Lady Hervey le 3 février 1766 : « On dit qu'on a l'idée de faire partir Mme Geoffrin avec un caractère officiel ou, au moins avec une commission du gouvernement français, honneur tout à fait exceptionnel... » mais elle est suffisamment glorieuse, au seul titre d'aventure « d'une très petite particulière qui vient d'un bout à l'autre du monde voir un roi » (1).

(1) Lettre de Mme Geoffrin, du 24 juin 1765.

CHAPITRE II

LA ROUTE

Les voyageurs. — L'itinéraire. — Séjour à Vienne. — Attente de Stanislas-Auguste. — Dernière étape.

Comme ils parlent à l'imagination, ces mots : Mercredi 21 mai, 3 heures de l'après-midi, jour et heure du départ pour Varsovie, mots écrits par Mme Geoffrin, dans un des carnets où elle avait coutume de noter toutes les affaires la concernant.

C'est le moment chargé d'espoir, d'attente, sur le seuil du futur : un pays lointain, un cœur désiré.

La voyageuse a fait ses paquets gaiement, elle part comme il faut partir, sans regarder en arrière, « tout ce que je quitte n'est rien auprès de ce que je vais chercher » (1).

Trouvera-t-elle ? Elle en prend en tout cas le meilleur moyen : la bonne humeur, la volonté d'envisager toutes choses du bon côté.

Donc, en ce mercredi 21 mai, le portail de la maison de la rue Saint-Honoré se referme sur le passage de la solide berline — solide, il le faut, et depuis un an qu'elle lui a été commandée, le carrossier a pu mettre au point cet élément essentiel du voyage — la berline qui emmène à six cents lieues de là la maîtresse du logis.

Mme Geoffrin est accompagnée par quatre de ses gens, deux femmes, deux hommes : Marianne et Nanette, Nanteuil et Pichard ; M. de Loyko voyage de son côté dans sa propre voiture.

L'intelligent visage de la voyageuse, ses beaux cheveux gris argent, les traits restés fermes, les yeux noirs, perçants, composent encore « la figure de vieille la plus revenante qu'il soit possible de voir » (2). L'expression décidée, énergique, correspond bien à la personne qui a pu écrire à 67 ans qu'elle partait pour Varsovie aussi allègrement que s'il s'agissait de « partir pour Chaillot ».

---

(1) Lettre du 18 mai 1766.

(2) La Harpe, Correspondance. Tome X, p. 217.

Ces soixante-sept ans d'ailleurs ne la marquent pas, elle a beau dire qu'elle s'en aperçoit en se regardant dans le miroir, il faut bien qu'elle ajoute qu'elle ne s'en sent que quarante et « rien de la vieillesse ».

Mante de soie puce, coiffe de taffetas noir, robe de couleur sombre, le costume habituel de Mme Geoffrin, celui qui a frappé tous ses contemporains par sa dignité séante, sa parfaite façon, point que notent La Harpe, Grimm, Mme Suard, et Diderot aussi parlera « du goût noble et simple dont cette femme s'habille » — ce costume n'a pas eu à subir de grandes modifications pour convenir à la route.

Au programme, pas de hâte excessive. Mme Geoffrin « met la bonne mesure en tout », elle mettra le temps qu'il faut pour arriver à Varsovie, elle compte six semaines.

La route ? Par Vienne, décidément. Elle n'est pas revenue sur sa décision de ne pas faire la connaissance du roi de Prusse. Il se peut que M. de Loyko soit retenu en Autriche et ne puisse l'accompagner jusqu'à Varsovie, mais il importe peu, puisque là un conducteur envoyé par Stanislas-Auguste l'attendra, elle le sait et la rumeur publique le redit déjà, Woyciech Jakubowski, par exemple, le 28 mai 1766, en a fait part à Clément Branicki : « On doit envoyer au devant de Mme Geoffrin sur la frontière, des provisions de bouche et des cuisiniers. »

Les principaux arrêts prévus sont Strasbourg, Manheim, Francfort et Durlach, Mme Geoffrin est l'amie du Margrave de Durlach.

Dans la berline ses femmes caquettent, elles les a priées « de causer entre elles en toute liberté ». Elle se divertit à les entendre. Elle a emporté quelques livres, souci inutile, elle ne les ouvre pas, elle ne lit que le livre des postes et la carte.

On voyage de jour, on couche à l'auberge. Le programme des journées est le suivant : lever de bonne heure, ce n'est pas pour incommoder Mme Geoffrin qui en est à l'âge des nuits courtes, mais c'est moins dans l'humeur de ses jeunes servantes qui n'ont pas les habitudes matinales de leur maîtresse, aussi est-ce elle qui est debout la première et frappe à leur porte. « Les belles demoiselles sont-elles éveillées, ont-elles bien dormi ?... » tel est le cérémonial du réveil tel qu'elle le raconte à sa fille.

Elle prie alors Marianne et Nanette « très poliment », d'aller réveiller « les beaux messieurs » ; les beaux messieurs, ce sont Nanteuil et Pichard, Pichard « qui ressemble à Sancho-Pança comme deux gouttes d'eau », Nanteuil et Pichard vont graisser la voiture, et voilà tout le monde prêt pour l'étape du matin.

Arrêt « à la dînée », comme elle dit ; elle s'occupe avant tout de la nourriture de ceux qui l'accompagnent. A la couchée de même, elle a pris en partant « la résolution de bien traiter ses gens afin qu'ils la traitassent bien », et elle s'y tient.

D'où allégresse et excellente santé de tous. Elle écrit à son ami, M. Boutin, Receveur général des Finances, que les « certaines couleurs qu'elle avait lors d'une précédente randonnée au Housset ne la quittent pas », « et cela, ajoute-t-elle, bien que je n'aie pas bu le petit coup ni chanté la chansonnette ! » (1)

Aux étapes, elles goûte le plaisir d'accueils amicaux, notamment à Strasbourg, celui de Mme Franck, la femme du célèbre banquier des principales cours d'Allemagne et du Prince Xavier de Saxe, celui-ci lui rend « mille services », Mme Geoffrin lui en gardera toujours de l'amitié.

Mais le premier arrêt important est Durlach, elle est attendue par le Margrave et la Margrave. Elle trouve une « petite cour magnifique et servie à la française », elle y passe quatre jours. Le prince et la princesse ont de l'esprit et du goût pour les arts, quoique cela ne soit « ni éclairé, ni conduit », ce qui n'empêche ni les tendres épanchements, ni les promesses de revoir, ni les larmes au moment de la séparation, et voilà, écrira-t-elle encore à M. Boutin, « voilà mon premier succès dont mon petit ami se serait rengorgé ».

« Mais, poursuit-elle, tout ce que je vais lui dire est bien pis que tout cela », ce qu'elle va lui dire, c'est le séjour à Vienne.

Elle atteint la capitale de l'Autriche, le samedi 7 juin, donc moins de trois semaines après le départ de Paris. Depuis quinze jours, le premier ministre, M. de Kaunitz a donné ordre à tous les postes de l'empire de le tenir au courant de la marche de la voyageuse. S'agit-il d'une souveraine ? c'est bien ainsi qu'elle est reçue.

Elle est arrivée le samedi soir, dès le lendemain matin, le dimanche 8, au réveil, sa chambre est à peine ouverte qu'elle s'emplit d'une foule de porteurs de messages, de compliments, d'invitations. Tout ce qui compte dans la société est alerté, Stanislas-Auguste y a contribué pour sa part, il a prévenu « tous les gens qui sont à lui à Vienne ». Son frère, le prince André Poniatowski, est malheureusement absent, c'est chez Mme de Salmour que Mme Geoffrin trouvera le courrier de Varsovie.

(1) Lettre de Vienne du 12 juin 1766.

A 11 heures, Mme Geoffrin reçoit. Il n'est personne ayant passé rue Saint-Honoré qui ne s'empresse de venir lui rendre ses devoirs, d'où de nombreux visiteurs, ils l'accueillent « avec des expressions de reconnaissance et de sentiment qui la confondent ».

Ce sont « les Ambassadeurs de toutes les cours » et des seigneurs, des gens « dont elle se souvient à peine ». Le prince Galitzin qui est « un homme adorable » (1) la supplie de quitter son auberge et de venir loger chez lui, elle refuse, tout au moins mettra-t-il son carrosse à sa disposition, que Mme Geoffrin lui demande tout ce qui peut lui manquer, « il lui enverra du café à la crème tous les matins ». La Princesse Kinsky « s'empare d'elle » et ne va pas la quitter d'un seul instant, rentrez en vous-mêmes, amis de Paris : « Vous autres qui vous moquez de moi toute la journée, vous seriez confondus si vous voyez tout le cas qu'on fait de moi ici ! » (2) écrit Mme Geoffrin.

Elle sait le tintamarre qu'occasionne son équipée dans le cercle de ses habitués, mais sait-elle ce qu'ajoutent les gazettes et ce dont la princesse Lubomirska se fait l'écho auprès de Stanislas-Auguste, sait-elle qu'il est dit que le roi de Pologne « a fait prendre les dimensions de son appartement pour lui en faire bâtir et meublé un tout pareil (3), qu'elle doit trouver prêt à son arrivé (4), que de plus elle tient table ouverte pour trente personnes à chaque gîte aux dépens du Roi... » Les mauvaises langues ne désarment donc pas ! Mme Geoffrin s'en excuse presque auprès de la marquise de La Ferté Imbault : « Vous, ma fille, qui devez n'entendre parler que de mon voyage, je crois bien que vous devez en être fort ennuyée. Mais il faut espérer que dans peu on n'en parlera plus, mon retour le justifiera. »

S'il est besoin de justification, l'accueil de Vienne ne peut y suffire : « Jusqu'à ce moment-ci, je ne dois pas me repentir d'être partie » (5), écrit-elle le 8 juin.

Et que dire le lendemain, le lundi 9 juin ! Le prince Galitzin et la princesse Kinsky l'ont emmenée en carrosse sur le Prater, « une promenade publique qui est comme sont les Champs-Elysées ». Elle croise une voiture, « Vive l'Empereur ! crient les gens, c'est en effet l'Empereur avec une des archiduchesses. Il

(1) Lettre à M. Bertin, du 12 juin 1766.
(2) Lettre à M. Bertin, du 12 juin 1766.
(3) Nous respectons l'orthographe de l'original.
(4) *Id.*
(5) Lettre à Madame de La Ferté-Imbault, le 8 juin 1766.

regarde Mme Geoffrin « d'un air très honnête, fait des mines à Mme Kinsky », il passe, il est passé, non « voilà l'Empereur qui revient » entend-on, Mme Geoffrin se met sur le devant du carosse pour mieux voir, trente pas plus loin l'Empereur a sauté à bas de sa calèche, il s'avance vers elle, il est à la portière de son carrosse, elle voudrait descendre, non qu'elle n'en fasse rien, il l'en prie, il n'était que « très empressé de la voir, le Roi de Pologne est bien heureux d'avoir une amie comme elle ! » Il s'excuse, il est obligé de partir la nuit pour aller au camp, tout au moins aura-t-il eu « l'honneur » de la connaître, il dit « l'honneur » et c'est un Empereur qui parle !

L'étonnement laisse Mme Geoffrin bouche bée. Elle qui pourtant n'est pas timide, babutie : comment se fait-il qu'elle soit connue de lui ? L'Empereur lui répond par des choses si flatteuses qu'elle ne peut les rapporter, il lui parle « comme s'il avait été aux petits soupers du mercredi » : « Je n'ai jamais été si bête par l'extrême surprise », dit-elle, en racontant l'aventure à sa fille (1).

Les invitations se succèdent. Tous les jours, ce sont de « grands dîners excellents », souvent aux environs, l'après-midi des visites « chez des femmes charmantes », les soirées se passent dans l'appartement que le prince de Kaunitz occupe au Palais Impérial.

« Le Prince de Kaunitz est non seulement le premier ministre, mais aussi le premier ministre de tous les premiers ministres de l'Europe. Il a un pouvoir absolu et une représentation d'une dignité et d'une magnificence inimaginables », ainsi en juge Mme Geoffrin (2). Il s'est posé en protecteur officiel de la voyageuse et le fait a de la valeur venant de la part d'un homme qui ne se met pas toujours en frais pour des ambassadeurs, et même pas quelquefois, si bon lui chante, pour l'Empereur.

« Son appartement est superbe, éclairé et rempli de toute la cour et la ville et on y est comme si on était dans un boudoir. On se cantonne, on demande une table sur laquelle on s'appuie sans jouer et on cause jusqu'à onze heures. » (3)

A sa maison de campagne, « un jardin à deux pas de Vienne » les honneurs sont faits par sa sœur, qui est veuve, la Comtesse de Questenberg, « avec une politesse et une attention qui enchantent tout le monde. Il y a aussi le « petit comte Joseph », le fils du

(1) Lettre du 10 juin 1766.

(2) Lettre de Mme Geoffrin à M. Bautin, le 12 juin.

(3) *Id.*

prince, « qui est si aimable » (1). Mme Geoffrin conservera toujours le souvenir des bontés dont la comtesse l'aura comblée pendant ce séjour, elle y refera allusion un an après en écrivant au Prince de Kaunitz une lettre où elle lui demandera par ailleurs « la permission de signer votre maman Geoffrin » (2), la désignation de « fils » semble agréer à ce nouveau tenant du titre, puisque c'est de ce patronage que sa correspondante se réclame pour lui recommander le 27 avril 1768 « un nommé le petit Mozart, dit *le petit prodige* en musique », dont le père s'établit à Vienne avec toute sa famille : « de fort honnêtes gens, ils ont été généralement considérés à Paris, écrira-t-elle... Daignez, mon Prince, mettre cette honnête famille à l'ombre de vos ailes, ils seront heureux, et ils le seront bien plus que moi, à qui il ne reste plus qu'un triste souvenir de mon bonheur passé ».

La voyageuse rencontre la meilleure et la plus brillante compagnie chez le premier ministre, elle est assise à ses côtés, distinction dont on la complimente fort. Ce sont alors des présentations ininterrompues « qu'on lui fait en lui parlant de sa grande réputation et de son grand mérite ». Elle est à l'aise « comme chez soi », elle n'a rien trouvé « de la hauteur des Autrichiens dont on parle tant » : « Vous voyez, belle Marquise, que vous avez une mère qui est digne d'avoir cet honneur » (3).

Le mercredi 11, c'est l'apogée. L'Impératrice lui a fait demander par le prince de Kaunitz de venir la voir à Schœnbrunn. Elle la reçoit entourée de tous ses enfants : « C'est la plus belle chose qu'il soit possible d'imaginer que cette famille ». Elle remarque tout particulièrement la petite archiduchesse Marie-Antoinette qui a douze ans, qui est « belle comme un ange » : « Voilà une petite Archiduchesse charmante, je voudrais bien l'emporter avec moi ! » — « Emportez, emportez, répond l'Impératrice, et surtout écrivez en France que vous avez vu cette petite et que vous la trouvez fort belle »... (4) Riant prélude à un sort tragique ! Le destin la mènera bien en France, la jolie enfant dont Mme Geoffrin baise les mains avec effusion, mais pour quelle fin ! Il s'agit de la future femme du Dauphin, cette petite fille c'est « l'Autrichienne », que la Révolution fera monter sur l'échafaud.

(1 Lettre de Mme Geoffrin au Prince de Kaunitz, le 27 mars 1767.
(2) *Id.*
(3) Lettre à Madame de La Ferté-Imbault, du 12 juin.
(4) Correspondance de La Harpe 1775 (cité par Pierre de Ségur).

Mme Geoffrin n'a plus qu'un jour à passer à Vienne. Elle écrit encore à sa fille et à ses amis, la lettre à M. Bautin est de ce jour-là ; elle a déjà écrit à Gentil-Bernard le 10, le plaisir la rend prolixe, le ton est chaud, débordant, celui qui fait ajouter dans des élans non contrôlés, les « Malgré tant de brillants succès, je serai très aise de vous revoir au coin de mon feu ». (1)

Que n'aura-t-elle pas à raconter ! Elle a « cru rêver ». La cour et la ville l'ont fêtée en souveraine, elle est ici « plus connue qu'elle ne l'est rue Saint-Honoré, et de la façon la plus flatteuse » ; elle a été reçue avec « autant de distinction que si elle eût été la Princesse de Trébizonde », toutes ces expressions sont d'elle. Sa chambre n'a pas désempli et si elle restait, elle serait engagée pour un mois. Mais ce qui est en avant vaut plus encore, à Vienne l'amour-propre seul trouve son compte, ce qu'elle espère, c'est un cœur.

Or, comment il l'attend, celui qui est le prétexte et l'objet de la féerique aventure qu'elle est en train de vivre, la lettre qu'elle a trouvée de lui à son arrivée à Vienne le lui indique clairement : elle est désirée autant qu'elle désire.

C'est un capitaine des gardes de la Maison de Stanislas-Auguste, le capitaine Bachone, qui est porteur de cette lettre. Le roi a pensé à tout. Bachone est un homme « qui parle toutes les langues ». Il a été muni par son maître de « tout ce qu'il faut pour rendre le voyage depuis Vienne le moins désagréable que possible » (2). Il a à sa suite vaisselle, cuisiniers, provisions, « meubles pour meubler les auberges où coucher », dernière précaution qui rend rêveur et laisserait à penser que les auberges polonaises n'ont rien à envier aux auberges espagnoles et que l'on n'y trouve que ce que l'on y apporte.

« Vous trouverez vos gîtes arrangés, ajoute le roi ; le susdit capitaine ira à cheval, à pied, en voiture, partout où il faudra. Les mauvais ponts, les mauvais pas vous seront épargnés ou seront réparés autant que possible ». Le roi a même recommandé à Bachone de ne pas négliger les gens de Mme Geoffrin, d'avoir soin d'eux et au besoin de leur servir de guide pour les emplettes qu'ils pourraient avoir à faire à Vienne.

Mais ce sont les mots de la fin de la lettre qui sont les plus doux au cœur de sa destinataire : « Ma chère Maman, je vais donc enfin avoir réellement la singulière satisfaction de vous voir en

(1) Lettre à Gentil-Bernard du 10 juin 1766.
(2) Lettre de Stanislas-Auguste, le 2 juin 1766.

chair et en os, de vous toucher de mes mains, de vous embrasser effectivement. Je vous dis que quatre jours après que vous serez arrivée ici, je croirai encore que c'est de la féerie !

Ma chère Maman, je ne vous dis plus rien, seulement : arrivez, arrivez, arrivez. »

Mme Geoffrin peut partir. C'est le vendredi 13, date qui ferait reculer les voyageurs superstitieux, qu'elle se met en route pour la dernière étape, celle dont le terme est Varsovie.

C'est la partie héroïque de l'aventure, celle qui sans nul doute met le plus à l'épreuve la résolution prise par elle au départ, de « souffrir patiemment les inconvénients du voyage » (1). Six ans après, dans une lettre à Mme Necker, du 11 juillet 1772, elle parlera encore et non sans orgueil « des chemins qui n'en étaient pas, des couchées dans les étables d'où il fallait évacuer les bestiaux pour faire de la place, du pain immangeable, de l'eau détestable », ce dernier point lui tient tant à cœur...

Mais « tout lui est léger », elle a au devant d'elle « un objet », cet objet lui fait oublier chaque jour celui qui l'a précédé ; rivée sur sa tendre pensée « dans les mauvais chemins, elle se dit que d'autres y ont passé avant elle et le mal du moment ne laisse pas de trace ».

Son intrépidité est secondée par les soins du Capitaine Bachone, anxieux d'obéir aux ordres de son Maître. C'est un « bon et aimable compagnon », dont Mme Geoffrin gardera le souvenir, elle continuera à s'enquérir de ses nouvelles lorsqu'elle sera revenue à Paris.

Dix jours de ce beau courage et elle va en recevoir le prix ; les fatigues de la route n'ont même pas marqué ce joli teint dont l'Impératrice la félicitait à Vienne et sur lequel Polonais et Polonaises vont bientôt lui faire compliment à leur tour. Cette randonnée à travers l'Europe est accomplie, Mme Geoffrin arrive à Varsovie « comme si elle était sortie de son fauteuil » (2) ; le dimanche 22 juin, à 5 heures de l'après-midi : jour mémorable ! c'est celui où elle touche au but.

---

(1) Lettre à Madame de La Ferté-Imbault, le 8 juin 1766.
(2) Lettre à Madame de La Ferté-Imbault, le 24 juin 1766.

CHAPITRE III

LE SÉJOUR A VARSOVIE

Accueil du Roi. — Installation. — Enthousiasme du début. — Correspondance avec Paris. — Désillusion. — Différend entre Madame Geoffrin et le Roi. Ses causes : une calomnie du Palatin de Russie. — Circonstances aggravantes. — Etat de la Pologne. — Stanislas-Auguste devant les événements. — Réactions de Madame Geoffrin. — Son humeur « grondante » et autoritaire. — Opposition de l'entourage du Roi. — Agacement de Stanislas-Auguste. — Le chapitre « galanterie ». — L'épreuve du quotidien. — L'atmosphère du séjour. — Le départ.

Les belles dames de Vienne qui disaient « qu'il n'y aurait rien qu'elles ne donnassent pour voir le premier instant de l'entrevue de Mme Geoffrin avec le roi » n'eussent pas été déçues si elles y avaient assisté. Varsovie ! La cour ! Le « fils » bien-aimé ! Ce premier instant efface tout ce qui l'a précédé, efforts, fatigues, il représente à lui seul ce qu'une vie peut désirer trouver, ce que le voyage est venu chercher.

La berline s'approche, cette lourde berline qui a vaillamment accompli sa tâche depuis Paris, « le Roi est au bas de son degré, il crie : Voilà Maman », il saisit Mme Geoffrin dans ses bras, elle est prise d'un battement de cœur et d'un tremblement des jambes, si forts, qu'elle tomberait s'il ne la soutenait.

C'est le revoir tant attendu, le revoir après treize années, l'instant qui comble, qui achève, celui dont l'anticipation lui faisait écrire à la veille du départ le 18 mai : « Mes yeux sont remplis de larmes en pensant à ce moment bienheureux où je verrai mon cher fils face à face. »

Ce moment est venu. Elle a quitté un jeune homme, elle retrouve un homme et elle retrouve un roi. Majesté, celui qui a joué aux cartes chez elle, celui qu'elle a grondé : grosse bête, petit garçon !

où est ce temps-là, lointain ou proche, le revoilà ce « fils », pareil, en dépit des années et de la royauté, l'attendant, l'appelant « maman » comme il l'appelait autrefois, la remerciant d'être venue « en des transports de joie et de reconnaissance qu'elle ne peut rendre », que sont les succès de vanité ! qu'importe une couronne ! ce n'est pas elle qui fait la valeur de son « fils » à ses yeux, mais « cette âme et ce cœur sans pairs » (1), voilà l'âme et voilà le cœur, ils n'ont pas changé.

C'est vraiment une journée de France pour Stanislas-Auguste, que ce dimanche 22 juin 1766. Le matin même il a reçu en audience M. de Conflans, le Ministre de France à Berlin, Envoyé Extraordinaire à Varsovie de Sa Majesté Très Chrétienne « qui l'a félicité au nom du Roi son Maître sur son avènement à la couronne », c'est l'exécution d'un ordre transmis par Versailles le 14 mai, il sanctionne la reconnaissance officielle par la cour de France, la reconnaissance tant attendue, et l'après-midi de ce même jour lui arrive Mme Geoffrin.

Cette arrivée est encore plus selon son cœur, en tout cas selon ses dires toujours dictés par la bienveillance et le désir de répondre à la tendresse dont il est l'objet, il écrivait à son ancienne hôtesse, le 2 juin 1766 : « Tous ces gens-là sont des étrangers, vous êtes ma chère Maman et c'est bien autre chose. »

A l'instant s'échangent les mots qui sont presque les premiers de tout revoir, temps, espace, adversaires contre lesquels il faut toujours lutter ! deux êtres que la distance a longtemps séparés songent immédiatement à parer à l'autre ennemi, à celui qui les déchirera de nouveau, il faut que le séjour de Mme Geoffrin soit long, plus long qu'elle ne l'a projeté, il faut qu'elle reste jusqu'au mois d'octobre. Mais tout de suite, comme pour se couper les ponts à elle-même, pour résister à la tentation, elle écrit à sa fille : « Vous allez croire que la tête me tourne, mais non elle ne me tourne pas, je sens vivement ce que je sens, mais cela ne change rien à mon plan. Quelques tentatives qu'on ait déjà faites, je quitte Varsovie le 1er septembre et je serai à Paris le 15 octobre ».

Il s'agit donc d'un séjour de deux mois. Pendant deux mois, au lieu de la rue Saint-Honoré, au lieu du vis-à-vis des Capucins, la Vistule, les maisons dont les pignons s'étagent irrégulièrement ; au sortir du château, le couvent des Bernardines, celui des Ber-

(1) Lettre de Madame Geoffrin du 13 mai 1766.

nardins, la colonne de Sigismond, aspects nouveaux, visages nouveaux, costums nouveaux, Mme Geoffrin n'est venue que pour voir son « fils ».

Il a tout fait pour que sa « chère Maman » fût commodément installée. Elle lui écrivait avant de se mettre en route : « Je ne demande rien du côté de la vanité, l'incognito est ce qu'il me faut : une petite chambre dans laquelle je serai enfermée, où votre Majesté viendra me donner quelques moments de loisir » (1).

En fait de petite chambre, il lui a fait préparer un appartement « magnifique et commode », de plain-pied avec le sien, comme il le lui avait promis, « il n'y a que quelques chambres à traverser », cela vaut toutes les copies de la maison de la rue Saint-Honoré qu'il eût pu lui faire trouver afin qu'elle ne se sentît pas dépaysée.

Elle s'installe, elle s'installe dans les habitudes régulières, auxquelles elle doit la bonne santé dont elle s'enorgueillit, cette santé que n'ont altérée ni le changement d'air ni le changement d'eau, seuls points qui la préoccupaient !

Elle voit que ses journées seront surchargées, elle n'aura pas le temps d'écrire « pour le plaisir d'écrire », elle en avertit sa fille, et que celle-ci à son tour prévienne tout son monde de Paris, elle fait savoir une fois pour toutes à ses amis « qu'ils sont toujours présents à son esprit et qu'elle les sent dans son cœur » (2), à la façon dont elle leur demanderait de la laisser entièrement libre, même de ses pensées, afin qu'elle puisse être tout entière à son Roi.

Voilà son emploi du temps, tel qu'il se dessine en gros. Lever comme rue Saint-Honoré à 5 heures du matin, c'est pourtant en dépit de semblables habitudes qu'elle « n'aura pas un moment à elle » (3), puisqu'à lire ce qu'elle écrit à sa fille, et il faut bien l'en croire, à la cour « tout le monde se lève aussi matin qu'elle » !

Viennent alors les deux grands gobelets d'eau chaude, cette eau de Varsovie dont le roi lui avait écrit à l'avance pour la rassurer qu'elle serait « légère, fraîche, claire et qu'elle y verrait dedans comme dans lui ».

Après l'eau chaude, le café. Ensuite, si elle est seule, « ce qui est rare », car dès 8 heures sa chambre est pleine de monde,

(1) Lettre à Stanislas-Auguste, le 7 mai 1765.
(2) Lettre à Madame de La Ferté-Imbault, le 24 juin 1766.
(3 *Id.*

comme à Vienne, elle fait sa correspondance. Elle se coiffe en compagnie. L'heure du dîner arrive, c'est l'heure désirée, car elle dîne avec le roi « ou chez des seigneurs avec lui ». L'après-midi se passe en visites. Le soir, spectacle. Après le spectacle, elle rentre, boit de nouveau son eau chaude, « elle mange si peu à ces grands dîners qu'elle est souvent obligée de boire un troisième verre d'eau pour apaiser sa faim » (1), et elle se couche.

Grâce à ce régime de régularité et de sobriété toute moderne auquel elle tient d'ailleurs à être « fidèle jusqu'à la fin de sa vie », il n'est pas étonnant qu'elle puisse constater que « les voyages sont très sains, et qu'elle en est la preuve », elle se porte parfaitement bien, pendant tout son séjour.

Dans le cadre d'un emploi du temps aussi ponctuellement ordonné elle va vivre à Varsovie comme rue Saint-Honoré, ce qui fera dire à Thomas dans son *Eloge :* « A la cour d'un roi, elle fut ce qu'elle était à Paris et dans sa maison ».

Les premiers jours sont un enchantement perpétuel. « Ce roi est charmant et adoré de tout ce qui l'environne » (2). « Il a mis toute sa maison aux ordres de sa chère maman », tous les seigneurs vieux et jeunes, et les dames aussi. Tous font fête à la nouvelle arrivante. C'est à qui, hommes et femmes, la complimentera sur son teint, ce fameux teint « comme si elle n'avait que quinze ans ». « Même les entours », ces « entours » dont on voulait lui faire peur, les oncles, les princes Czartoryski, ils « la comblent, l'accablent de leurs attentions, de leurs soins, et même de leurs marques d'amitié : ils ont en elle la confiance la plus parfaite sur toutes les choses les plus intéressantes » (3).

Ses lettres à la marquise de La Ferté Imbault se succèdent, description de ravissement, de bonheur ; dès le 24 juin : « J'ai été très heureuse et très amusée à Vienne, mais ici je suis dans le délice... J'ai une cour brillante... Que me manque-t-il donc ? Allons, saute Marquis ! » Le 30 juin : « Je jouis ici de toutes les satisfactions possibles pour mon amour-propre et pour mon cœur. Comme ma modestie ne me permettrait pas de dire moi-même à quel point sont mes succès dans tous les genres, je ferai à mon retour à Paris comme dans les grands romans de chevalerie, je prendrai un écuyer pour les raconter... Je suis aussi à mon aise avec

(1) Lettre à Madame de La Ferté-Imbault, le 24 juin 1766.
(2) et (3) Lettre à Madame de La Ferté-Imbault, le 24 juin 1766.

tout ce qu'il y a de plus considérable que je le suis au coin de mon feu avec mes amis les plus familiers... »

Paris qui reçoit ces nouvelles par l'entremise de la marquise de La Ferté Imbault écoute bouche bée.

Elle a donc gagné la partie, Mme Geoffrin, la « dame des lundis vis-à-vis les Capucins », comme l'appelait le Père Paciaudi, qui ne pouvait retenir son nom. C'est par un triomphe qu'elle peut répondre à ses ennemis. Il n'y aura plus à l'égard de son voyage les trois camps que la Princesse Lubomirska définissait ainsi dans une lettre au Roi, le 4 juillet 1766 : « ceux qui la connaissent et qui l'aime (1), le regarde comme le triomphe de l'amitié, ceux qui ne l'aiment pas l'attribuent à la vanité, les troisièmes en sont émerveillés », tout le monde se ralliera à ce troisième parti, le succès fait loi.

Les lettres de Vienne sont arrivées, en plus des premières de Varsovie, celles qui montraient un empereur à la porte de son carrosse, dans le camp des amis c'est du délire. Marmontel, le fidèle Marmontel qui, à cette époque, loge encore chez Mme Geoffrin, est dans l'exaltation ! Au-delà de l'accueil triomphal reçu par sa bienfaitrice, il voit plus, il voit les prémices de la paix universelle, la réalisation du plan d l'abbé de Saint-Pierre, il lui écrit ces mots enthousiastes :

« Quand l'abbé de Saint-Pierre forma le plan de sa paix universelle, il espéra sans doute qu'un jour la vérité voyagerait dans les cours de l'Europe, que les souverains épris de sa candeur, de sa noble franchise, de son aimable simplicité s'empresseraient de l'accueillir, et qu'ils se plairaient à l'entendre ; qu'elle les inviterait à prendre enfin pitié de l'humanité gémissante, à étouffer le germe de leurs querelles frivoles et meurtrières ; à détester une ambition dont leurs sujets sont les victimes, à cesser enfin d'égorger des peuples dont ils sont les pères et à ne plus se disputer que la gloire de les rendre heureux.

« Le bon abbé supposait que, non seulement il y aurait des souverains assez bons pour se laisser toucher, persuader par elle, mais que ces souverains se trouveraient dans les régions mêmes d'où partent depuis tant de siècles, les fléaux de l'humanité et à la source de ces ravages qui ont désolé l'univers. Comme il y avait peu d'apparence qu'on vît jamais ces circonstances réunies, on regardait ce plan de pacification comme le rêve d'un homme

(1) Nous respectons toujours l'orthographe de l'original.

de bien. On commence à croire qu'il se réalise, et les honneurs que vous avez reçus dans les Cours du Nord sont pris pour un heureux présage... » (1).

Il n'y a pas que Marmontel, Voltaire ne craint pas non plus de mettre l'humanité en cause à propos du voyage de la souveraine des lundis, et bien que ces déclarations viennent à l'appui d'une demande, ce qui en atténue la portée, demande du patronage de Stanislas-Auguste dans l'affaire des Sirven, au sujet de laquelle il « agite toute l'Europe », comme dit M. de Bachaumont dans les *Mémoires secrets*, il n'est pas peu flatteur de lire sous une telle plume : « L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain, c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, Madame, nous vous devrons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village et contribuer à extirper la plus horrible superstition... » (2).

Il renchérit encore dans une lettre du 26 août. Ce n'est pas assez qu'il ait écrit dans la précédente : « Vous êtes, Madame, avec un roi qui seul de tous les rois doit sa couronne à son mérite, votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur votre route et j'aurais voulu paraître à votre suite... » Il ajoute : « Votre voyage doit être en France une grande époque pour tous ceux qui pensent. Vous êtes témoin de tout ce que fait un roi philosophe pour le bonheur de sa patrie. Nous avons à Paris des opéras-comiques, mais la sagesse est dans le Nord... » Mme Geoffrin rapportera-t-elle cette sagesse à Paris ? Voltaire vise en tout cas un but plus précis, car ce couplet accompagne encore une demande et ceci permet une fois de plus de ramener cela à sa mesure exacte : c'est en faveur du chevalier de La Barre que Voltaire voudrait maintenant que le roi intervînt.

La correspondance a beau être chère, et Mme Geoffrin, en bonne bourgeoise qu'elle est, n'a pas manqué de le remarquer : « Elle doit payer le port des lettres qu'elle reçoit, ainsi que, jusqu'à la frontière de France, celui de celles qu'elle écrit », de pareilles épîtres valent bien leur prix. Il convient d'ailleurs d'ajouter qu'elle n'a fait cette remarque qu'à propos des mémoires d'un galérien, accompagnant une demande de secours que lui faisait parvenir sa fille, et pour lequel elle avait eu à débourser neuf francs, « neuf francs, pour un mémoire de galérien, cela est un peu amer... »

(1) Lettre du 4 juillet 1766.
(2) Lettre de Voltaire du 3 juillet 1766.

Mais les autres lettres ! par exemple celles de l'abbé de Breteuil, chancelier du duc d'Orléans ! et celles de d'Alembert ! C'est par ce dernier que Mme Geoffrin apprend que ses succès font pâlir d'envie sa vieille rivale Mme du Deffant, et l'un et l'autre en plaisantent, elle avec indulgence, le bonheur, comme il le fait souvent, la rend bonne :

« Mon cher d'Alembert, je ne peux pas vous pardonner d'être bien aise que les agréments que j'ai eus dans mon voyage fassent une nouvelle peine à votre voisine. Je conviens que c'est une méchante bête, mais elle est aveugle, et de plus le genre de sa méchanceté qui est la jalousie la rend si malheureuse qu'en vérité elle me fait pitié. Ce sentiment a retenu le désir que j'avais d'écrire un petit billet galant au président (1). Cela l'aurait diverti. La date et le lieu en auraient fait le sel. J'aurais commencé par lui dire que quoiqu'il ait reçu bien des billets doux dans sa vie, j'étais presque sûre qu'il n'en avait jamais reçu de Varsovie, et que cette date seule donnait l'avantage à mon billet sur tous les autres, ensuite mille et mille gentillesses seraient venues à la queue leu leu ; mais quand j'ai pensé qu'elle le saurait et qu'elle en enragerait de plus belle, la plume m'est tombée des mains.

Je voudrais cependant que le président sût que j'ai pensé à lui. Mlle de l'Espinasse serait bien propre à me rendre ce service ; je l'en supplie en lui faisant des compliments et des remerciements en l'honneur de son souvenir... » (2)

Paris s'arrache cette correspondance. « On n'a pas bon air à se présenter dans le monde » sans avoir lu par exemple, la lettre qu'elle envoie en réponse à l'abbé de Breteuil, célèbre pour sa mauvaise écriture : « Il fait des ronds et prétend former des lettres... » lettre où faisant allusion au « griffonnage » de son voisin elle écrit : « Pour donner à cette belle pièce toute la célébrité qu'elle mérite, je l'ai étendue sur une table et j'ai crié : Accourez tous, princes et princesses, palatins et palatines, castellans et castellanes, starostes et starostines, enfin, peuples, accourez : voilà un hiéroglyphe à expliquer et deux ducats à gagner... » De semblables lettres font fureur.

A Paris, second théâtre de son équipée par le bruit qu'elle suscite, Grimm écrira que le voyage « est un sujet d'entretien et de curiosité pour le public pendant tout le cours de l'été » (3), un ambassadeur ne revient pas de l'effet incroyable que cet événement

(1) Le Président Hainault.
(2) Lettre du 23 juillet 1766.
(3) Grimm. Correspondance, tome V, p. 364.

a produit en France et au dehors « de sa vie, il n'a rien vu de tel », la cause est jugée, c'est un succès.

La vie a donc bien voulu faire une exception. Exception le fait que la réalisation d'un projet si longuement et si fiévreusement chéri, n'ait amené aucune déception. Exception aussi que le capricieux amour, maître des tendresses et des passions, ne se soit pas diverti à exagérer les traits de cette caricature facile : la vieille dame de 67 ans venant d'un bout du monde à l'autre pour « adorer » (le mot était d'elle) un roi de 34 ans ! Et si le destin s'est contenté du tribut de quelques commérages faciles tels que celui de la princesse Jablonowska par exemple : « *La Reine de Saba arrive* (1) *de France pour voir Salomon dans sa gloire*, je ne sais pas ce qu'on va faire à Varsovie de cette « baba » (2), mais j'imagine que si elle a quelque bon sens, elle va trouver bien des choses qui la dégoûteront ». (3) Saba ou baba, Mme Geoffrin, forte de l'accueil de son roi peut se moquer des bavardages.

Le 26 juin, 5 jours après son arrivée, l'évêque Adam Krasinski le racontait et précisément à la princesse Jablonowska cet accueil, il commentait « l'extraordinaire aventure de la Française de Paris », « objet de toutes les conversations », comment les uns se moquaient, « de ce que le Roi lui avait envoyé jusqu'à Vienne *grand équipage, grande suite* (4), *lit de parade*, *vaisselle*, *tapisserie* », comment il l'avait attendue au bas de l'escalier, là, lui avait baisé la main, une première fois, puis une seconde fois l'avait embrassée en pleine salle et une troisième fois dans ses appartements, ce qu'il n'avait jamais fait pour aucune dame polonaise. Qu'on avait illuminé les chambres qui lui étaient destinées et attelé le plus beau des carrosses pour sa promenade, enfin mille choses, appelées par les uns enfantillages et par les autres courtoisie. Quant à moi, ajoutait l'évêque Krasinski, je ne sais que décider, en tout cas je suis sûr que ce n'est pas question de beauté car elle a 75 ans (*sic*) ni question d'esprit car à cet âge-là l'esprit n'est plus guère fort, ni question de naissance puisque c'est une femme de Fermier à Paris... » (5)

---

(1) Orthographe de l'original, les mots en italique sont en français dans le texte.

(2) Mot polonais pour « vieille femme » avec une nuance de trivialité que pourrait traduire « cette vieille grand'mère », cette vieille commère.

(3) Lettre de la Princesse Jablonowska à l'évêque Adam Krasinski, le 27 juillet 1766. Man. Bibl. Czartoryski. Vol. 836, p. 44.

(4) Les mots en italique sont en français dans le texte.

(5) Manuscrits de la Bibliothèque Czartoryski. N° 836, p. 41.

A ces on-dits inoffensifs, aux 75 ans rajoutant allégrement huit années supplémentaires à son âge véritable, et au mot « Fermier », remplaçant Directeur de la Manufacture des glaces, Mme Geoffrin pouvait répondre : « Vous avez vu ! »

Les premiers jours s'écoulent. Emploi du temps d'une cour, revue de régiments, réceptions d'ambassadeurs, celui d'Espagne présente ses lettres de créance le 4 juillet, Stanislas-Auguste fait sa besogne de roi, Mme Geoffrin n'a qu'à admirer et à aimer.

S'en tient-elle bien là ? Pourquoi alors certaines insinuations au fur et à mesure que les semaines se déroulent, dans ce qu'on rapporte d'elle et de son hôte. Il serait question de nuages, d'orages même, on aurait entendu des éclats de voix...

Nuages ? Serait-ce le dépaysement ? Y aurait-il une différence trop grande entre Paris et Varsovie, et la voyageuse s'en serait-elle aperçu ? Mais non, dans l'entourage de Stanislas-Auguste, nulle nostalgie possible pour une Française, Paris est proche de toute cette cour. On y va, on y envoie les fils de famille, avec un gouverneur ou sans comme y a été le jeune Poniatowski lui-même, on y acquiert les derniers accomplissements du savoir et des manières, et même ceux qui n'y ont jamais été « prennent part à ce qui s'y dit et à ce qui s'y fait comme s'ils en étaient ». (1)

Hommes, femmes, tous et toutes savent le français, le parlent, l'ont parlé bien avant que la publication du premier dictionnaire franco-allemand-polonais, commencée deux ans auparavant, n'en diffusât l'emploi. Jean de la Borde a publié en 1765 « Un Art de bien prononcer le français à l'usage de la noblesse polonaise ». Un des jours de ce mois de juillet 1766, le roi se rendra à la Salle du collège des Jésuites pour y assister à un exercice sur le Droit naturel que feront les comtes Tyszkiewicz et Plater, ils le feront en langue française.

La noblesse, ces grands seigneurs dont le faste rivalise avec celui du roi et qui arrivent à avoir, tel le Palatin de Russie, une quasi-représentation de souverain, ces possesseurs de « richesses énormes » qui impressionnent Mme Geoffrin, sont parfois « gens de beaucoup d'esprit ». Ils lisent avec passion, beaucoup de romans, ceux de Mlle de Scudéry et de d'Urfé entre autres. Télémaque a leurs faveurs toutes spéciales, le *Moniteur*, journal à l'imitation du *Spectator* anglais, qui a commencé à paraître l'année précédente, a précisément recommandé la lecture de Fénelon à ses lecteurs, la

(1) Lettre de Stanislas-Auguste à Madame Geoffrin, le 4 août 1770.

popularité de celui-ci précède celle des Lesage, des Richardson, des Fielding. Rousseau est discuté, Voltaire apprécié et joué, enfin les turqueries et chinoiseries sont à la mode comme à Paris.

Comme à Paris aussi, les spectacles, et dans leur répertoire même, Voltaire, Racine, Molière, Marivaux sont au programme et se disputent les suffrages de la cour. Le règne d'Auguste III, amateur passionné de théâtre, a valu à Varsovie de voir passer les meilleures troupes d'Europe. En même temps qu'une compagnie italienne, il s'en trouve une, française, précisément pendant le séjour de Mme Geoffrin, toutefois sa qualité semble laisser à désirer puisqu'au dire d'un correspondant du prince Xavier de Saxe, « avec les appointements accordés à un comédien, il semble qu'on aurait été à même de choisir mieux en bien des points » (1), ce sont des Clavereau, des Soules, des Rousselors, des Marsan, des Fodin, qui sont ainsi visés.

Donc, au total une atmosphère spirituelle analogue à celle de Paris, les dissonances ne peuvent venir de là.

Il est impossible que Stanislas-Auguste lui-même en soit responsable ; son accueil, les tendres baise-mains, l'appartement illuminé, tout cela date d'hier. Alors les « entours » ? Auraient-ils changé d'attitude depuis les premiers jours ? Mais voilà que la princesse Lubomirska qui est à Spa écrit encore à son royal cousin le 17 août : « Je me suis toujours attendu que Mme Geoffrin mettrait tout le monde de son parti, mon père m'en paraît enchanté. » La princesse ajoute : « Je suis très flatté (2) qu'elle trouve à redire à mon absence, j'en suis certainement plus fâché encore, mais avec votre secour, Sire, je ne perd pas encore l'espérance de la trouver... » Elle la trouvera en effet en septembre et n'aura pas à se détourner de sa route pour la rencontrer, elle était prête à le faire, elle le disait à Stanislas-Auguste dans une nouvelle lettre le 31 août : « Je serai trop heureuse de trouver encore Mme Geoffrin, ce sera un regret bien vif et bien réel pour moi de manquer le plaisir de la voir ; si cependant son départ pour le septembre est l'arrêt du destin, je m'arrangerai à prendre la route de Dresde par Breslau afin de tenter de la voir, ne fût-ce que pour un instant... » (3)

Mme Geoffrin sait se faire aimer, « elle n'est pas exigeante », et la princesse Jablonowska toujours futée a beau ajouter : « Mais

(1) Archives de la Bibliothèque polonaise de Paris. Collection des Manuscrits, n° 58.
(2) Orthographe de l'original.
(3) Inéd. Manuscrit de la Bibliothèque Czartoryski. N° 926, p. 465.

comment la femme d'un fermier le serait-elle », la Princesse est la première à entendre rapporter des éloges sur l'invitée parisienne, et de la part des femmes. Elle en enrage même : « ...A qui je ne pardonnerai jamais de ma vie, c'est à nos dames qui se plient de bon gré à la flatter, *tandis que toute chose demandes une dignités* mais notre Pologne *a une production de tout les deux sexes des sentiments les plus vils* (1) et je vois déjà qu'il faudra s'y habituer. » (2) Ces dames peuvent être la comtesse Sapieha qui a à son service un petit nain Joseph que Mme Geoffrin affectionne ; ou la comtesse Branicka dont la voyageuse dira : « la divine grande générale... »

Faut-il chercher du côté des hommes ? Dans l'entourage immédiat du roi, il en est un, son secrétaire particulier, M. Schmidt dont Mme Geoffrin n'a qu'à se louer ainsi que de sa femme, il viendra plus tard la voir à Paris. Obligé de s'absenter de Varsovie, il écrira à Ogrodzki le 22 juillet 1766 : « Présentez, je vous prie, mes respects à votre digne et bonne amie Mme de Geoffrin et assurez-la qu'après le Roi et mon Service, Elle m'a causé le plus de peine en quittant Varsovie... » Et de nouveau le 8 août : « Mes respects, je vous prie à Mme Geoffrin, je suis bien sensible à la justice qu'Elle daigne rendre à mes sentiments pour Elle... » Enfin, une dernière lettre : « Voici, Monsieur, mes adieux de l'adorable Mme de Geoffrin. J'en ai en vérité le cœur navré quand je pense que je ne trouverai plus cette digne Dame à Varsovie... » (3) Schmidt sera toujours mentionné avec bienveillance dans la future correspondance de Mme Geoffrin.

Mentionnés également, Chreptowicz, le chancelier de Lithuanie, qui sacrifiera un jour sa moustache à la voyageuse, l'abbé Krasicki, le futur Prince-Evêque de Warmie qui dix ans plus tard commencera la publication de son grand œuvre littéraire avec la Souriade. Plus haut, voici le fils du Palatin de Russie, le frère de la princesse Lubomirska, le prince Adam, Mme Geoffrin écrit de lui « qu'il a de l'esprit comme un ange, qu'il est plein de grâces... qu'elle le caresse toute la journée à son plaisir et pour ne pas manquer à ses habitudes, qu'elle le gronde aussi... »

Restent les oncles, se pourrait-il que les dissentiments viennent d'eux ? N'ont-ils pas eu leur part dans les expressions de ravissement de la nouvelle arrivante ? N'a-t-elle pas témoigné d'un enthou-

---

(1) Les mots en italique sont en français dans le texte.
(2) Lettre à l'évêque Adam Krasinski, le 1er juillet 1765. Arch. Czartoryski, N° 836, p. 49.
(3) Inédit. Manuscrits de la Bibliothèque Czartoryski. N° 711, p. 305.

siasme particulier à leur égard ? Or, c'est d'une « connaissance profonde des hommes » que Mme Geoffrin se vante le plus, « se pique le plus », dira Stanislas-Auguste dans ses Mémoires, mais en ajoutant « il lui est pourtant arrivé de se méprendre en cela... »

C'est le cas, Mme Geoffrin s'est trompée. Le plus fin d'ailleurs eût pu se méprendre. Il est exact que les princes Czartoryski, et spécialement le prince Palatin de Russie l'aient accueillie avec effusion : elle était l'illustre voyageuse, qui venait de si loin, « uniquement pour voir le roi », le roi leur neveu, ils en étaient flattés autant que lui ! Et le Palatin de Russie de prodiguer l'encens à la dame de la rue Saint-Honoré « de la manière la plus adroite ».

Le parfum en est toujours agréable, il l'est spécialement à celle qui, en dépit des particules dont la dotent si volontiers les Polonais, n'est tout bonnement qu'une Mme Geoffrin, c'est son faible, son humain côté, et indéniable, son fils lui-même devra reconnaître qu'elle avait « autant de finesse que de vanité » — la nouvelle habitante du château se laisse prendre à cet encens.

La voilà au mieux avec le Palatin de Russie, il règne entre eux un ton « d'affection, de bonhomie », la confiance est établie, elle permet de tout dire.

Que va dire alors le prince Czartoryski ? Rien contre son neveu, certes. Son affection même se préoccupe, ce jeune roi est à plaindre, il est en butte à de mauvais conseils... Mme Geoffrin est intriguée. Elle le laisse aller, le prince va jusqu'à blâmer fortement Stanislas-Auguste. Quel jeu joue donc le Palatin de Russie ?

Un jeu qui n'est un mystère pour personne, il ne l'est que pour Mme Geoffrin. Seule une étrangère, médiocrement au courant des intrigues, et qui vient d'arriver à la cour, peut ne pas s'être aperçue tout de suite que celle-ci est divisée en deux camps et que ces deux camps se font une guerre aussi sournoise que continue, une guerre petite, mesquine, qui mine et abîme le prestige royal.

Ah ! combien la réalité est différente de cette cour d'amour que Mme Geoffrin a cru voir autour de son fils ! Les deux partis adverses sont précisément le parti Czartoryski et le parti Poniatowski, d'un côté les oncles du roi, de l'autre côté ses frères et lui-même. L'opposition a commencé aux premiers jours du règne, au lendemain même de l'élection, le 8 septembre ; ce jour-là, Stanislas-Auguste tenait sa première cour, « tout le monde disait qu'il représentait bien », tout le monde, sauf dans l'ombre le Palatin de Russie.

C'est que l'offense irréparable lui avait été faite, son neveu lui

avait ravi la couronne. La voulait-il pour lui ou pour son fils, le brillant prince Adam ? Toujours est-il que dès ce premier jour et tandis que la cour admirait son nouveau roi, il « rencognait son fils dans cette même chambre d'audience » — c'est Stanislas-Auguste qui raconte — « lui serrait le poignet sur la poitrine et lui disait : Eh bien, sot, tu n'as pas voulu de la couronne quand tu pouvais l'avoir, tu vois comme elle sied à ton cousin, il n'est plus temps pour toi ! »

Qu'elle pèse donc, cette couronne, sur celui à qui elle est échue ! Dès ce jour le Palatin de Russie et son frère s'y sont employés. Ils jouent de tout, « de leur âge, de leur longue habitude des affaires ». Pour obtenir des grâces, grosse question de savoir s'il vaut mieux passer par les oncles, par la « Famille » ainsi qu'on les appelle, ou par les frères. On se range dans l'un ou l'autre camp, l'ambassadeur de Russie, le prince Repnin, lui, appuie ouvertement le Grand Chambellan ; le Palatin de Russie est chef d'un régiment des Gardes à pied de la Couronne, il n'a pas encore fait prêter serment par son régiment au roi. Il multiplie les tracasseries, tous les sujets lui sont bons, déjà Stanislas-Auguste a dû lui dire : « Vous travaillez à m'ôter le cœur de ma nation ».

« Mésintelligence », « froid », « méfiance » mots tous employés par le propre secrétaire du roi dans sa relation de l'année 1766 (1), telle est en réalité l'atmosphère de cette cour que Mme Geoffrin à son arrivée a prise pour une Arcadie, et qu'un observateur plus avisé Saldern par exemple, homme de confiance de l'Impératrice, voit immédiatement sous ses vraies couleurs.

Mme Geoffrin est tombée au milieu de ces dissensions, quel beau pion pour une semblable petite guerre ! trop beau pour que le Palatin de Russie ne s'en serve pas !

Il est flatteur pour Stanislas-Auguste qu'une aussi illustre Parisienne ait fait à son âge un voyage de cinq cents lieues, « uniquement par affection pour lui », il est trop flatteur ! « Il convient de convertir en déboires cette bonne fortune du roi. » (Rien à changer dans les phrases mêmes de Stanislas-Auguste racontant la chose dans ses Mémoires.) Toute la jalousie du Palatin de Russie est éveillée, celui-ci ne va « rien omettre » pour arriver à ses fins.

Le palatin possède « à un degré éminent le talent de découvrir le faible d'un chacun », quel est celui de Mme Geoffrin ?

Il a vite vu qu'elle ne réagit pas aux insinuations, aux blâmes même qu'il a essayé de glisser à l'adresse du « fils » bien-aimé,

(1) Archives centrales. Varsovie. Popiel 52.

la place est trop bien défendue, défendue par une pseudo-tendresse de mère. Il faut prendre une autre voie.

Il a trouvé. Laquelle ? Il s'est aperçu qu'en dépit de « beaucoup d'esprit et beaucoup de qualités vraiment estimables », Mme Geoffrin — et c'est hélas encore Stanislas-Auguste qui parle — « a plus de prétention que de droit à un goût supérieur dans ce qui regarde les beaux arts ».

Est-ce vrai ? A Paris, Mme de La Ferté Imbault ne se faisait pas faute d'en jaser, et le royal pupille lui-même est disert sur ce point. A propos de son séjour de 1753, remarquant que s'il a été des « Mercredis » des gens de lettres, les Lundis ne lui ont toutefois pas été ouverts, les Mémoires disent : « Je ne sais par quelle bizarrerie Mme Geoffrin ne voulut jamais m'admettre à son dîner d'artistes ; par quelques anecdotes que j'ai apprises depuis, je crois qu'elle ne voulait pas me laisser apercevoir que ces Messieurs prenaient la liberté de la contredire souvent et de blâmer vivement ses opinions... » Stanislas-Auguste ne croit pas à son infaillibilité en matière de jugement de la beauté et il ajoute : « Mais malheur à celui qui lui a laissé apercevoir de l'avoir surprise par erreur ; son extrême vivacité donne une énergie particulière et à son approbation et à sa désapprobation, elle l'emporte souvent... »

C'est donc bien là le point sensible, c'est là qu'il faut frapper (1).

Une simple phrase va suffire. Le Palatin de Russie jette comme par hasard et sans y mettre d'importance ce mot : « Le roi a peu de goût lui-même, et il se permet de le disputer aux autres si bien qu'il dit de vous-même que vous n'en avez pas. »

C'est fait, la chose incroyable est articulée.

Mme Geoffrin entend, le coup est terrible. Est-ce possible ? Croit-elle, ne croit-elle pas, que son fils ait pu prononcer pareil blasphème, vérifiera-t-elle, lui demandera-t-elle ? Non, elle ne lui demandera rien, l'outrage est trop blessant.

Au lieu d'une explication libératrice, c'est le mauvais silence où couve et s'envenime la calomnie qu'elle laisse s'installer dans ses rapports avec le roi. Et si c'était un silence total, un point déli-

(1) Nous nous en référons pour toute cette explication du différend survenu entre Mme Geoffrin et le roi au document définitif que constituent les Mémoires de Stanislas-Auguste ; la première partie de ces Mémoires n'a été publiée qu'en 1914, (Saint-Pétersbourg. Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences : *Mémoires du Roi Stanislas-Auguste Poniatowski*, tome I), ce qui explique que ce point soit resté obscur et même entaché d'erreur pour tous ceux qui jusqu'à présent ont parlé de Madame Geoffrin.

bérément laissé de côté, abandonné, l'oubli viendrait peut-être et la guérison de la blessure, mais le mauvais mal ne lui laisse point de répit et explose.

Il explose en « orages d'humeur » auxquels Stanislas-Auguste, ignorant du grief, ne comprend goutte. C'était douceur qu'il éprouvait au début, en la société de celle qui de si loin était venue lui prodiguer sa tendresse, maintenant c'est aigreur, c'est amertume, il en est presque arrivé à souhaiter qu'elle parte « au plus tôt ». Le séjour à la cour lui déplaît-il ? Un jour Mme Geoffrin n'en peut plus, elle lui répond, lui raconte tout — les Mémoires disent : « Le roi apprit d'elle-même la source de ses dégoûts. »

Explications, scènes, l'a-t-il dit, ne l'a-t-il pas dit ce fameux mot calomniateur, l'observateur impartial ne peut s'empêcher de remarquer qu'il est déjà trop qu'il eût pu le dire. Réconciliation en tout cas, réconciliation certainement, mais comme se font les réconciliations en pareil cas lorsque l'offense ne se peut oublier, la brisure est recollée, elle demeure néanmoins.

Et si le pire n'est pas intervenu en ce qui concerne l'amitié même de Mme Geoffrin et de son « fils », s'ils vont encore s'aimer et se rebrouiller et s'aimer de nouveau, l'irréparable est accompli dans l'humeur de la voyageuse, dans sa façon de regarder les gens et les choses. Il eût fallu que le ravissement lui cachât toujours les déficiences de la réalité. Maintenant que le voile s'est dissipé, qu'elle a été « désenchantée », Mme Geoffrin va redevenir elle-même et voir.

Voir l'état de la Pologne d'abord, et il ne peut guère satisfaire à cette époque. Comment cette voyageuse, partie pour « admirer la sagesse » (1) a-t-elle trouvé le royaume au gouvernement duquel elle est venue assister, en se rendant auprès de son fils ? Dans une situation plus que précaire.

Juillet-août 1766, la légère accalmie qui s'est produite immédiatement après l'élection de Stanislas-Auguste touche à sa fin. Les adversaires du roi ont repris l'hostilité ouverte. Autour des plus considérables d'entre eux, du prince Radziwill que la Diète a dépouillé du Palatinat de Vilna, et du comte Branicki, le « mauvais sujet », comme dit Mme Geoffrin, qui a vu diminuer les prérogatives de sa charge de grand général du royaume, autour de ceux-ci se groupent les mécontents, une noblesse tyrannique, bornée, im-

(1) Lettre de Madame Geoffrin à Stanislas-Auguste, le 7 avril 1765.

bue de préjugés de caste, dont l'aveuglement met la nation en péril.

La Russie et la Prusse sont aux aguets, avivent les querelles, cherchent à envenimer les plaies, elles préparent leur heure, l'heure d'intervenir et de se jeter sur une proie suffisamment affaiblie pour être incapable de leur résister. L'incarnation de ce mauvais œuvre c'est l'ambassadeur de Catherine II à Varsovie, le prince Repnin, secondé par les agissements du représentant du Roi de Prusse : Benoît.

Nulle stabilité possible sous ces menaces plus ou moins avouées. Malaise social, malaise financier ; la bourgeoisie périclite ; la cherté des vivres est « excessive et dépassant les facultés du peuple » ainsi s'exprime la *Gazette de France*, sous la rubrique « Pologne » ; les paysans étouffent d'une part sous le joug des seigneurs, d'autre part sous celui des Juifs, lèpre de la vie économique du pays. Le fanatisme religieux, qui va faire éclater la fameuse querelle des dissidents et porter un coup fatal à la nation, lors de la Diète d'octobre, aggrave le mal. Le trésor est vide, le commerce difficile ; le mots du Primat de Pologne, Mgr Lubienski, lors de la Diète de convocation pour l'élection du Roi, restent vrais : « Le royaume est semblable à une maison ouverte, à une habitation délabrée par les vents, à un édifice sans possesseur et prêt à s'écrouler sur ses fondements ébranlés ».

Car il est bien resté sans possesseur véritable, ce royaume de Pologne, bien que son trône soit occupé ; le possesseur est celui qui prend les choses en mains, les fait siennes au lieu d'en être le jouet ; il est resté sans maître, sans dominateur, sans l'homme capable de diriger les faits et de les soumettre.

Quelle est l'attitude de Stanislas-Auguste vis-à-vis des événements ? Que leur oppose-t-il ? Une bonne volonté incontestable, « des intentions excellentes » comme dira Mme Geoffrin en parlant à d'Alembert, mais ces intentions en restent encore à la période chaotique. Il a bien esquissé quelques réformes, réformes administratives, réformes financières, réformes sociales. Il a même abouti à certaines réalisations, notamment à l'établissement de cette Ecole des Cadets qui lui tient à cœur et qui vient de s'ouvrir sur son initiative. Des commissions permanentes fonctionnent, un conseil des ministres assumant la continuité de la politique est en train de se former. D'heureux réglements sont intervenus dans les questions de

douane, le Roi cherche à établir l'équilibre du budget, encourage la création de nouvelles manufactures, sans compter la protection qu'il accorde à toutes les activités intellectuelles et artistiques. Mais les résultats de ces efforts n'apparaissent pas encore ; Stanislas-Auguste écrivait à Mme Geoffrin le 31 août 1766 : « Je vous dirai comment je prétends faire », ce futur, cette remise à plus tard, restent malgré tout les caractéristiques de la situation.

Stanislas-Auguste est un faible, il ne sait pas vouloir en homme libre, il ne parvient pas à se dégager des influences puissantes qui l'ont mené au pouvoir, et notamment de celle de ses oncles ; il est pris dans le réseau d'intrigues dont ses « entours » l'environnent.

Vis-à-vis de l'étranger, mêmes hésitations, ses anciens rapports avec Catherine II le gênent pour avoir avec la Russie le langage énergique qu'il faudrait. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il hésite, temporise, « est agi » au lieu d'agir.

Il écrivait un jour au baron de Breteuil, pendant le séjour de Mme Geoffrin à Varsovie, au bas d'une lettre de son amie : « Politique, politique, ce sont les profondeurs de Satan pour lesquelles en vérité nous n'étions pas faits ni vous, ni moi ; mais puisque la destinée ne nous a pas mis dans son conseil, mais dans ses voies, il faut bien les suivre bon gré mal gré. Nous garderons cependant toujours notre probité personnelle, nous serons nous deux moins malfaisants que d'autres le seraient à nos places... » Le roi de Pologne en 1766 ne peut pas faire que subir sa destinée, le héros est celui qui détourne les cours établis ; le sort de Stanislas-Auguste est lié à celui de son pays, celui de son pays, il doit le déterminer, le changer.

Le voile brillant de la cour ne peut dissimuler longtemps la triste situation du royaume. Il suffit de sortir du château pour s'apercevoir que les effets de la misère sont partout. Pauvreté, malpropreté, la moindre pluie transforme les rues « en bourbiers infâmes où les piétons barbotent jusqu'au cou » (1) ; des attaques à main armée se produisent en plein jour ; parfois éclatent des troubles graves, les gazettes parlent d'émeute, précisément en ce début de juillet 1766, à propos des monnaies que le peuple refuse de recevoir à l'ancien cours. Mme Geoffrin redevenue elle-même ne peut que voir dans sa vérité ce tableau affligeant.

C'est ce que redoutait précisément Stanislas-Auguste, lorsque,

(1) Méhée de la Touche. Mémoires particuliers, p. 87.

songant à la « différence prodigieuse » qu'elle allait trouver entre Paris et Varsovie, il essayait de la dissuader de son projet de voyage et craignait qu'elle ne s'écriât en venant en Pologne : « Ah ! le vilain royaume que le royaume de mon fils ! » « Vilain » ; c'était encore du badinage, Mme Geoffrin va dire « triste », « terrible », c'est pis.

« Voir », ce mot qui est le secret de ses réactions lors de son séjour à Varsovie, ce qu'il eût fallu empêcher à tout prix, et seule une entente parfaite avec son fils eût pu le faire, il reviendra tout le temps sous sa plume dans sa correspondance ultérieure avec le Roi. Elle lui écrira le 23 décembre 1767 : « J'ai vu mon roi, j'ai vu ses entours, enfin j'ai bien vu ce que j'ai vu ». Et le 1er janvier 1770 : « Pendant mon séjour à Varsovie, jai *vu* se former l'orage ». De nouveau le 25 août 1770 : « J'avais *vu* à Varsovie l'origine de tous vos malheurs. Même mot pour les gens, pour le futur Prince Evêque de Warmie par exemple, « le Minet », ainsi que le roi et Mme Geoffrin conviendront de le désigner entre eux : « Je l'ai *vu* au bout de huit jours tels que Votre Majesté le voit à présent ».

Or, Mme Geoffrin n'est pas une personne qui puisse voir sans dire, encore moins si son cœur est lourd de griefs. Elle dit pour de très simples raisons. D'abord et toujours à cause de ses soixante-sept ans opposée aux 34 ans du roi, une telle différence d'âge permet de dire, et combien plus, puisque Mme Geoffrin a commencé à le faire alors que Stanislas-Auguste pouvait encore à la rigueur se reconnaître dans les « petit garçon », les « grosse bête » qu'elle lui adressait lors de son séjour à Paris. Elle « dit » à tout le monde, et avec quel franc-parler ! Nul n'ignore sa fameuse « humeur grondante », le roi de Pologne moins que quiconque, lui qui écrira plus tard dans ses Mémoires « qu'à soixante-dix ans elle tyrannisait ses amis avec autant de vivacité qu'elle avait pu le faire trente ans plus tôt ». D'ailleurs elle ne s'en cache pas, c'est elle qui exige que « ses artistes » travaillent devant elle, elle que Greuze, se regimbant, menaçait de fixer pour la postérité sous les traits d'une maîtresse d'école armée d'un fouet, et de faire peur à tous les petits enfants à venir ! En ce qui concerne son fils, fils qui la fait souffrir peut-être, mais qu'elle n'en continue pas moins à aimer, l'affection ne peut que rendre plus ardent son désir de corriger, preuve ces mots qui se trouvent sous la plume de l'évêque de Cracovie, Soltyk, dans une lettre à Georges Mniszech, le 30 août 1766 : « le roi doit

déjà être dégoûté de Mme Geoffrin, car elle lui dit la vérité en tout... » (1)

« Toutes les sottises lui donnent de l'humeur », écrit avec raison le baron Gleichen, et il a lui-même fait l'expérience de ce qu'il appelle le ton de « bonne mère », de l'hôtesse de la rue Saint-Honoré, pour dire « ton brusque et vif ». Le rôle des bonnes mères est de donner des avis et Mme Geoffrin qui pour sa part « se met véritablement en colère lorsque ses conseils ne sont pas suivis » a tout loisir d'exercer ce rôle à Varsovie.

D'ailleurs, le Roi de Pologne ne lui a-t-il pas lui-même permis cette attitude ? Combien de fois avant le voyage, dans sa correspondance, est-il revenu sur cette question de franchise, franchise qu'il ne trouvait pas à la cour, qui lui était nécessaire et qu'il demandait à « sa chère maman » de lui apporter en vue de le « servir utilement ». N'est-ce pas lui qui a écrit à son ancienne hôtesse lors de son élection : « Comme il convient à tous les débuts de règne d'assurer les anciens traités, je commence par vous autoriser de la manière la plus authentique, la plus solennelle, la plus immuable, à me continuer vos avis sincères et dénués de toute enveloppe de compliment, à me dire tout net ce que vous trouverez à reprendre en moi et à m'instruire de tout ce que l'on vous dira. » (2). De pareils mots n'ont pu qu'encourager la voyageuse à se voir « en Sully », le roi étant Henri IV ! Il l'a assurée « que le titre de son fils bien-aimé flattait son amour-propre à l'égal de tous ceux qu'il portait », doit-elle ne pas le croire ? Vouloir d'une mère, c'est reconnaître implicitement son autorité.

Et Mme Geoffrin ne dit pas encore assez, elle voudrait dire bien plus, elle voudrait jouer un rôle. Toucher à la politique a toujours été son secret désir, surtout dans les affaires de Pologne. C'était à cela qu'elle s'essayait à Paris, dans ses démarches auprès de Choiseul, auprès de Catherine II, et cela aussi qui était en jeu lors des orages auxquels donnait lieu tout semblant de diminution dans les prérogatives qu'elle s'attribuait, ces orages qui s'étaient traduits avant le voyage par les incidents de La Marche et Louis risquant d'en compromettre la réalisation. La voici parvenue sur le théâtre des exploits qu'il lui est possible d'envisager : « Puisque mon fils est roi, je veux bien me comparer à une reine ! » Elle

(1) Manuscrits de la Bibliothèque Czartoryski. Vol. 3861, p. 375.
(2) Lettre à Madame Geoffrin, le 2 octobre 1764.

est arrivée en son centre même, près du trône. Elle y est arrivée exaltée par les encouragements du roi, par sa propre fièvre, par celle de ses amis, par le tapage de la Renommée, l'énivrement de l'aventure ; quand sa berline s'embourbait dans les chemins, quand Nanteuil, son valet, pensait être écrasé plusieurs fois sous son carrosse, comme elle le dira dans une lettre à M. Schmidt, et qu'elle triomphait de tous les obstacles, elle pouvait se voir en héros allant vers son destin.

Femme autoritaire, habituée à commander et à être obéie, s'imaginait-elle qu'elle pourrait gouverner son fils et la Pologne comme sa maison de la rue Saint-Honoré ? La réalité est tout autre. Il faut composer avec une cour, surtout avec celle de Stanislas-Auguste. Les princes Czartoryski ne laisseront pas substituer à leur influence celle d'une vieille dame venue de Paris et dont la princesse Jablonowska ne se gêne pas pour dire qu'elle « radote ». Ridicule, elle l'était déjà dès le début pour les mauvaises langues lorsque cette même princesse Jablonowska pouvait écrire à l'évêque Krasinski : « Pourquoi restes-tu donc à Varsovie, mon petit Père, pour qu'on te morde ? *J'ai vous assures que cela ne vaut pas la peine, est-ce pour voir Mme Geoffrin, la vue d'un pareil âge est si respectable jadis ne vous plaises guères : J'ai vous proteste Monseigneur que j'ai bien ris de tout ce que vous me dites à ce sujet. Saba par Salomon. Thalestris par Alexandre n'êtes jamais plus fêtée...* » (1). Maintenant que la discorde a fait place à l'idylle, le rôle de tutrice, en lui-même déjà peu glorieux pour le pupille, est trop facile à caricaturer pour que les oncles ne s'en chargent pas auprès de leur neveu qui n'en peut mais, c'est vraisemblablement ce que Mme Geoffrin appellera plus tard : « détruire l'amitié du Roi en donnant de fausses couleurs à la sienne » (2).

Elle ne la jouera donc pas la brillante partie dont elle eût voulu être l'héroïne. Au lieu de cela elle apparaîtra en « mère » acariâtre ne sachant pas se contenir. Elle a démasqué les princes Czartoryski, les voilà qui deviendront sous sa plume « les taupes » et « faisant un travail jour et nuit comme les taupes » et ayant « tous les talents nécessaires pour cela, en dessus ils n'auraient pas si beau jeu ! » (3) Ce sera alors à Stanislas-Auguste de la calmer,

---

(1) Nous respectons le français et l'orthographe de l'original. Lettre du 1er juillet 1766. Manuscrits de la Bibliothèque Czartoryski. N° 836, p. 49.

(2) Lettre du 30 octobre 1768.

(3) Lettre de Madame Geoffrin à Stanislas-Auguste le 24 septembre 1766.

Stanislas-Auguste qui met toute cette histoire de médisance au point et dont le fond de bénévolence ne peut s'empêcher de prendre le dessus : « Ne grondez pas contre les entours ni contre les taupes. Elles sont beaucoup moins méchantes que vous ne vous le figurez. » (1)

Ils ne seront d'accord sur rien. Si la princesse Lubomirska. Aspasie, selon la clé convenue entre Stanislas-Auguste et sa correspondante, a l'heur de lui plaire, elle fera au roi le reproche inverse et estimera qu'à elle il ne témoigne pas assez de chaleur : « Votre Majesté me dit bien froidement qu'elle est contente d'Aspasie. Cette Aspasie cependant est la seule chose de tout ce qui vous entoure qui puisse convenir à votre cœur et à votre esprit, n'en déplaise à vos entours pas un d'eux ne peut la remplacer ». (2)

Heurts au sujet des gens, et Mme Geoffrin a le défaut, capital dans une cour, de ne pas savoir retenir sa langue, surtout lorsqu'elle n'aime pas. Ce manque de circonspection dans les paroles est fait pour déplaire au maximum à Stanislas-Auguste, lui qui est de sa nature confiant et bienveillant, il ne la suit pas sur ce terrain : « Si mes portraits avaient mieux réussi près de Votre Majesté », soupirera la voyageuse à propos du Minet, « je vous aurais fait le sien tel que vous le voyez à présent... » (3) Ces portraits ne semblent pas avoir de succès.

La confiance du roi, Mme Geoffrin a toujours pensé qu'une seule personne en était digne : elle-même. Elle trouve que le roi s'abandonne trop facilement à « l'engouement » dans les questions de personne, elle ne cessera de l'en blâmer, le différend La Marche n'a pas eu d'autre cause, elle l'en grondera encore dans sa dernière lettre, celle qu'elle lui adressera deux mois avant de mourir, et où elle lui dira : « Il m'a paru en parlant de Votre Majesté qu'elle avait toujours le même défaut que je lui avais connu et dont j'étais bien fâchée et que je désapprouvais beaucoup — d'être trop pressé de faire du bien. » (4)

Or, le roi admet qu'il doive « se tenir la tête toujours plus froide que possible en tout ». « C'est le premier de mes soins », reconnaît-il, « mon cœur n'irait que trop vite si je le laissais aller, ma position et les imperfections respectives de tous ceux à qui j'ai

(1) Lettre de Stanislas-Auguste à Madame Geoffrin, le 5 octobre 1766.
(2) Lettre de Madame Geoffrin à Stanislas-Auguste, le 24 septembre 1766.
(3) Lettre du 7 juin 1767.
(4) Lettre du 7 août 1777.

à faire font qu'il ne faut pas que je me livre à rien ni à personne sans aucune réserve... » (1) mais le droit de reproches a des limites, celles de l'amour-propre de la personne à qui ces reproches sont adressés, d'abord. Que Mme Geoffrin voie toujours en son « fils » un enfant, libre à elle, mais enfant ou non, il est difficile à Stanislas-Auguste de ne pas s'insurger contre une tutelle qui s'arme de tout ce qui « peut et doit blesser le plus sa sensibilité », les mots sont de lui (2).

Pousse-t-il la patience trop loin ? A propos de l'Ambassadeur de Russie, Mme Geoffrin écrira huit ans encore après le voyage de Pologne : « Quand je me rappelle comme le Prince Repnin en usait avec Votre Majesté pendant mon séjour à votre cour, je n'entends point prononcer son nom sans peine, et je ne l'ai point vu qu'avec répugnance. Je n'ai jamais vu porter l'insolence au point où il la portait avec Votre Majesté... » (3).

La critique est aisée mais l'art est difficile, les mots si vrais le sont encore plus lorsqu'il s'agit de la situation à laquelle Stanislas-Auguste a à faire face. De Paris, il est facile de croire que théorie et pratique sont tout un, et qu'un Roi philosophe, en montant sur le trône, n'a plus qu'à appliquer sa philosophie. Dès son élection, Stanislas-Auguste jugeait bon de se mettre en garde contre les appréciations trop hâtives de sa chère Maman : « Je me réserve le droit de ne pas me conformer à vos conseils parce qu'il est impossible qu'à cette distance vous soyez toujours exactement instruite des faits » (4).

En lieues, la distance qui séparait Mme Geoffrin de son pupille est franchie, mais il en est une autre, celle de la connaissance du pays, de ses conditions propres, celle-là, la voyageuse, toute perspicace qu'elle est, ne peut la supprimer avec autant de désinvolture.

Elle juge son fils à n'en pas douter. Elle juge sa faiblesse. Certains ne sont pas aussi sévères qu'elle, peut-être est-ce parce qu'ils sont plus à même de considérer le travail déjà accompli, alors qu'elle ne voit que ce qui *reste* à accomplir. Ceux qui vivent le présent n'assistent pas à l'histoire ; l'histoire est un sommaire que la postérité dégage, une construction à grandes lignes et les grandes

(1) Lettre de Stanislas-Auguste du 5 octobre 1766.
(2) Lettre du 4 septembre 1774.
(3) Lettre du 20 octobre 1774.
(4) Lettre du 20 octobre 1764.

lignes n'apparaissent que lorsque le temps a passé. Les événements les plus considérables sont composés à petits traits par leurs auteurs ; ces traits, même lorsqu'ils se différencient du « quotidien », subissent son ravalement, la descente au niveau journalier. Mme Geoffrin n'échappe pas à la règle générale et peut mal voir que la période du règne de Stanislas-Auguste à laquelle elle assiste, s'appellera pourtant « temps de repos » pour la Pologne, entre les années la précédant et les années qui vont suivre.

Le comte Tyszkiewicz, dans un discours de ce mois de juillet 1766, fera allusion aux efforts tentés par le Roi : « La Justice commence à se ceindre de son bandeau et à soutenir la balance de ses propres mains... Des manufactures s'établissent de toutes parts... La République qui depuis près d'un siècle était plongée dans un état de tristesse, de langueur et de mort, a paru aux yeux même des étrangers, renaître de ses cendres, et recouvrer une partie de son ancienne splendeur... » Un prince Radziwill ajoutera que « l'éclat ou le mépris des Sciences dépendant dans tout état, surtout du génie du souverain porté à les favoriser ou à les négliger, on a tout à se promettre en Pologne de l'encouragement que Stanislas-Auguste veut bien leur donner... » « Ame secrète et universelle du royaume » diront-ils enfin s'adressant à leur Souverain, Mme Geoffrin pourrait avec eux voir ce qui est à porter à l'actif de son « fils ».

Mais elle arrive de France, des milieux « éclairés ». Le peu de cette « lumière » qu'elle pourrait apercevoir est masqué à ses yeux par les lourds nuages qui obscurcissent le premier plan, et la Pologne et son chef ne répondent pas plus à l'image qu'elle s'en était formée, que les entours du Roi et le Roi lui-même ne se prêtent à ses secrets désirs d'action.

Ces diverses déceptions viennent encore se compliquer de circonstances d'un autre ordre. Stanislas-Auguste se remémorant le séjour de 1766 écrivait deux ans plus tard à Mme Geoffrin : « Il me semble quelquefois que je vous vois et qu'en laissant titres et passions à la porte, nous nous mettons à jaser à l'aise en nommant chaque chose par son nom et en nous moquant de toutes ces importantes misères qu'il faut respecter... galanterie, politique. » (1) Il a désigné lui-même, à côté de la politique, l'autre sujet en question : il a dit « galanterie ».

Certes, rien d'équivoque n'a jamais effleuré l'amitié de Mme

(1) Lettre du 6 juillet 1768.

Geoffrin pour Stanislas-Auguste. Mais une mère, même véritable, n'aime pas son fils de la façon dont elle aime sa fille, et des impondérables de cet ordre existent toujours dans une amitié unissant deux êtres de sexe différent, fût-elle la plus pure ou la plus abritée par l'âge qui soit.

Il n'est pas négligeable pour cette « mère » que son « fils » ait répondu à la « réputation de beauté des Polonais » (1) réputation qu'elle rappellera plus tard à propos d'un des neveux du Roi. De même, après la tentative d'enlèvement dont Stanislas-Auguste aura été l'objet en 1771, de la part des Confédérés de Bar, elle s'enquerra de sa personne physique ; on lui a parlé de blessure à la tête : « Et vos beaux cheveux, demandera-t-elle, ne serez-vous point obligé de les faire couper ? » (2) Quant aux belles mains, elle écrira en y songeant : « Heureux qui les baise, c'est ce que dira toujours celle qui les a tant baisées ! » (3)

Stanislas-Auguste de son côté, en reste encore à cette époque à ce qui a été la passion de sa jeunesse, à Catherine II. « Là-bas, là-bas », soupire-t-il en y pensant ! La plaie laissée par ce là-bas n'est pas cicatrisée, la place de Catherine n'est pas prise — le sera-t-elle jamais, même par Mme Grabowska ? — et il a assuré Mme Geoffrin du maximum en lui écrivant avant qu'elle ne vienne : « Comme il est très vrai que l'amitié gagne au dépens de l'amour, Maman prendra ce qui aurait été pour là-bas, là-bas... » (4) « Oh ! Maman, ajoutera-t-il, il est triste de sentir qu'on a le cœur usé et qu'on n'aimera plus avec cette plénitude de cœur, avec cette ivresse qui vous empêche d'apercevoir ni défaut ni indécence, ni dans l'idole, ni dans son culte ! Malheureusement toutes les fois que j'essaye de répéter mon ancien rôle avec d'autres acteurs, il me reste toujours assez de sang-froid pour voir dans les yeux ce que pensent les tiers et toujours ils trouvent beaucoup à redire... » Mais la passion est finie, le roi, un roi de 34 ans ne peut manquer de « répéter l'ancien rôle avec d'autres acteurs », pour employer ses propres expressions, il les répète en effet.

Or, ces rôles-là, une amitié féminine supporte toujours mal d'y assister. Il y a des « Petite » et des « Bon Diable » que Mme Geoffrin ne peut voir que de mauvais gré. « Je ne vous demande

(1) Lettre du 30 septembre 1771.
(2) Lettre du 9 novembre 1771.
(3) Lettre du 10 mars 1768.
(4) Lettre du 31 août 1765.

pas d'aimer la Petite, car cela ne se donne pas », lui écrira la Roi (1), et il admettra « qu'elle se souvienne désagréablement des froideurs que cette « Petite » lui a témoignées à Varsovie... Mais il a beau ajouter : « Vous êtes généreuse e tanto basta », s'il ne s'agit pas du même sentiment, il s'agit du même cœur, donc malgré tout de partage, ne serait-ce que du partage de temps, temps consacré à l'un et qui par le fait même est enlevé à l'autre... les agacements du chapitre « galanterie » aggravent les autres.

Il y a enfin, l'épreuve banale, mais toujours décisive, quel que soit le sentiment en question, de la vie en commun, de la vie quotidienne, celle qui subit le contre-poids de l'humeur, de la couleur du jour, des circonstances. Ces influences jouent pour une Majesté toute Majesté qu'elle soit, et Mme Geoffrin vivant auprès de son « fils » apprend forcément à connaître les changements qu'une inquiétude, une mauvaise nuit font sur son visage » (2). Un roi a le droit d'avoir des « maux de nerfs » (3) comme tout un chacun, et ceux de Stanislas-Auguste sont particulièrement pénibles « quand ils portent à la tête ». L'ex-pupille de Mme Geoffrin accuse, en outre, un tempérament mélancolique, disposition qu'accentuent « les contradictions des hommes et les circonstances », (4) et les premières oppositions qu'il rencontre, lui sont sans doute les plus sensibles puisqu'il écrira l'année suivante, le 13 juin 1767 à celle qu'il continue à appeler « maman : « Il me paraît que je vois dans votre lettre du 25 mai une petite teinte sombre ; Maman, ne vous laissez pas aller à cela ; il n'y a presque pas d'heures dans la journée depuis trois semaines où je ne reçoive quelques nouvelles désagréables, et qui pis est, où l'on ne me demande conseil et décision sur des choses où le oui et le non sont presque également mal pour moi. Eh bien, je vous jure que je suis rarement autant affecté que vous m'avez vu souvent l'être l'année passée ».

Cette épreuve du quotidien est aggravée par les conditions de la vie de roi, l'existence de ce titre qu'il n'est, quoiqu'en dise Stanislas-Auguste, pas toujours possible « de laisser à la porte » pas plus que les passions.

En la circonstance, ce n'est pourtant pas son attitude à lui,

---

(1) Lettre du 6 juillet 1768.
(2) Lettre du 13 mai 1768.
(3) Lettre de Stanislas-Auguste, le 1er juin 1768.
(4) Lettre du 31 août 1765.

qui ait pu dicter à Mme Geoffrin une pensée qu'elle écrivait au revers d'une carte à jouer : « Les grands seigneurs se familiarisent volontiers avec nous pour leur commodité, mais par hauteur ils n'aiment guère que nous leur rendions la pareille », car Stanislas-Auguste écrivait de son côté, dans ses Mémoires, « qu'il aurait pu à la vérité réprimer ses tracasseries habituelles d'un mot un peu sec, mais qu'il n'avait jamais voulu le faire à l'égard d'une personne qui lui avait donné de si grandes marques d'amitié... » Toutefois sous l'empire de susceptibilités passagères, il n'est pas impossible que Mme Geoffrin ait eu à sentir ce qu'un jour elle exprimait par ces mots : « Vous êtes Roi et je ne suis pas Reine, ainsi il faut obéir à l'ordre de Votre Majesté en ne lui rappelant rien de tout ce que j'avais pris la liberté de lui dire » (1). Dans la correspondance il est facile d'oublier que « celui auquel on s'adresse est sur un trône » (2), dans la réalité, les rappels peuvent être obligatoires.

Enfin l'occupation d'un royaume est encore là pour mettre en échec les sentiments de Mme Geoffrin à l'égard de son fils, il ne peut donner tout son temps à l'amitié, tandis qu'elle n'est venue à Varsovie que pour en faire l'exercice, et exercice qu'elle entend bien à la façon d'un accomplissement positif puisque selon ses propres mots « il la tient en haleine » (3). Mme Geoffrin e songeant qu'à en emplir ses journées, c'est la dissonance fatale entre ce que l'un apporte et ce que l'autre donne, celui-ci un souci constant, l'autre une pensée intermittente, et, selon la règle, celle des deux parties qui apporte le plus est la partie amenée à souffrir.

Et c'est ainsi, pour une petite phrase calomniatrice, car il faut bien en revenir à la cause primitive de tout le mal, c'est ainsi que raconter un séjour qui devait être tout entier d'adoration et de confiance mutuelle se ramène au contraire à énumérer des griefs, à parler de temps d'ouragan où il y a bien quelques éclaircies, Mme Geoffrin a reconnu que son fils n'avait pas les torts qu'elle lui croyait envers elle et à maintes reprises lui prodiguera « les effusions les plus affectées de sa tendresse », selon l'expression même du roi, mais la blessure se rouvre malgré elle, ce sont alors de nouveaux éclats, de nouvelles explications, de ces scènes dont Stanislas-Auguste écrit qu'elles étaient si « turbulentes qu'elles en devenaient quelquefois comiques ».

(1) Lettre du 7 juin 1767.
(2) Lettre du 9 novembre 1764.
(3) Lettre à Marmontel, le 30 juillet 1766.

Un jour elle est « transportée d'amour pour son Roi », et quitte à ce que ces « transports » ne puissent en rien faire augurer de l'humeur du lendemain, en un de ces jours elle a par exemple l'idée d'envoyer au roi l'original de son portrait peint par Nattier, lorsqu'elle sera de retour à Paris ; elle n'en fera rien d'ailleurs et écrira alors au contraire « qu'étant un peu plus de sang-froid, elle a trouvé que c'était une impertinence à elle d'envoyer son portrait en Pologne. Il est très grand, elle est peinte en belle dame, cela lui paraîtra ridicule à envoyer ». (1)

Il y a des moments où l'amitié a son saoul, moments d'intimité, moments de gaieté même, pour parler de joyeuse disposition elle écrira plus tard : « J'ai l'esprit comme je l'avais à Varsovie quand mon roi était de bonne humeur et que je n'étais occupée que du plaisir de lui plaire. » (2) D'un soir passé autour des cahiers concernant l'affaire Sirven, elle dira à Voltaire : « Sa Majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure. Sa Majesté me la lit et comme le Roi lit aussi parfaitement que vous écrivez, Monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse » ; ceci venait après avoir reçu de son fils le billet suivant : « J'ai cru voir dans la lettre que Voltaire vous écrit, la Raison qui s'adresse à l'Amitié en faveur de la Justice. Quand je ferai une statue de l'amitié, je lui donnerai vos traits. Cette divinité est mère de la bienfaisance, vous êtes la mienne depuis longtemps et votre fils ne vous refuserait pas quand même ce que Voltaire demande ne m'honorerait pas autant », ce billet accompagnait 200 ducats destinés aux Sirven.

« Heureux celui qui vous voit, c'est ce que dira toujours celle qui vous a vu », pourra-t-elle écrire malgré tout (3) près de deux ans plus tard, et les meilleurs jours sont-ils, comme pour les amants, les jours de réconciliation, ceux où l'on s'envoie de tendres billets dont voici un exemple et où Mme Geoffrin lit, sous la la plume de son fils :

« Dans la plus grande sincérité de mon cœur, je vous dis et je vous assure en honneur que quand vous demeureriez jusqu'au trois ou quatrième jour de la diète commencée, c'est-à-dire jusqu'au 8 ou 9 octobre, non seulement j'en serais véritablement bien aise pour moi, parce que je jouirais de l'agrément et de la douceur de votre société et de la douceur de votre amitié (et l'un et l'autre est

(1) Lettre du 7 juin 1767.
(2) Lettre du 6 décembre 1767.
(3) Lettre du 10 mars 1768.

parfait pour moi, actuellement que les orages sont passés) mais même j'oserais vous assurer que vous vous amuseriez, et même que vous apprendriez utilement pour moi bien des choses, et que vous ne seriez exposée à aucun des inconvénients que vous craignez à l'approche de cette cohue. Si l'hiver et un voyage d'hiver n'était pas une chose dont je ne veux pas charger ma conscience, je dis même que quand vous auriez une fois vu les trois premiers jours de la diète, vous verriez qu'on peut avec agrément, dans la position où vous êtes, rester ici tout le temps de la diète.

« Si j'avais à vous garder rancune sur quelque chose, ce serait de ce mot : « il me semble que je suis restée assez longtemps à votre cour ». Non, maman, je vous le jure en honneur, actuellement que que nos âmes et nos esprits se sont replacés à leurs vraies places l'un pour l'autre : passer ma vie avec vous ferait mon bonheur. Il n'y a pas un mot de compliment à cela. »

Ce billet indique clairement que Mme Geoffrin a usé de la grande arme et parlé d'avancer son départ. Or, cela Stanislas-Auguste tient à l'éviter, il sait le crédit à Paris de la « Souveraine de la rue Saint-Honoré », il tient à sa « gloire » et il écrit tout de go dans ses Mémoires que sa pseudo-mère « aurait pu réellement lui faire du tort dans le public étranger, si elle y avait semé à son retour les bruits, quoique mal fondés, de son ingratitude et de sa mauvaise réception ».

Il supportera donc, « le moins mal qu'il pourra », tandis que le Palatin de Russie triomphera secrètement et « jouira de voir toute la peine que cela lui donne ». Les apparences seront plus ou moins conservées, Mme Geoffrin ne quittera pas Varsovie plus tôt qu'elle ne l'avait projeté, mais plus tard même, puisqu'elle partira le 15 septembre au lieu du 1er. Vis-à-vis de Paris elle aura d'ailleurs la dignité qu'il lui est si difficile de conserver en paroles lorsqu'elle est emportée par son naturel « impétueux », et ses correspondants ne pourront se douter de l'orage qui aura grondé en Pologne lorsqu'ils liront, tel Voltaire recevant une de ses lettres du 25 juillet :

« Je payerai bien cher le plaisir que j'ai eu de revoir un roi qui était celui de mon cœur avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne remuent mon cœur bien plus vivement que ne faisait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il fût toujours présent et assez fort pour me faire entrepren-

dre un très grand voyage. Cette douce nourriture que je suis venue chercher pour mon sentiment va se changer en amertume pour le reste de ma vie, quand il me faudra en quittant ces lieux prononcer le mot jamais. »

A peine pourront-ils soupçonner quelques réserves, par exemple dans une réponse à Marmontel, écrite quelques jours plus tard, le 30 juillet, où Mme Geoffrin dira : « Mon expérience et mes réflexions sur les hommes ont été, sont et seront toujours les mêmes. Tout ce qui a l'apparence de la singularité, les révolte d'abord ou leur plait quelque moment. Le mot d'amitié dont les effets sont agréables les fera toujours souhaiter de rencontrer ce sentiment sans se soucier de le sentir. La Fontaine a dit : Qu'un ami véritable est une douce chose. Tout le monde désire donc d'avoir un ami, sans penser si on en mérite. L'amour-propre dispense de cet examen... »

Suit un « je suis très satisfaite de mon voyage » qui sonne plutôt comme une constatation d'amour-propre ne voulant pas admettre d'être défait que comme une exclamation jaillie des profondeurs de l'être. Suit également un semblant de « justification » mot que Mme Geoffrin avait déjà employé en visant les bavardages dont elle a été l'objet, justification qu'elle semble surtout faire vis-à-vis d'elle-même :

« Je ne veux point me tourmenter de l'effet que fait mon voyage. Quand je l'ai résolu, il m'a paru la chose du monde la plus simple et la suite nécessaire d'une amitié qui occupe mon cœur depuis quinze ans. J'ai connu le père du roi de Pologne en France, où il fit deux voyages assez consécutifs. Nous eûmes une liaison tendre et suivie, il ne passait pas de jour sans me voir. Il me dit qu'il voulait que je fusse la mère de ses enfants, je lui jurai d'en remplir tous les devoirs. J'ai accompli mon engagement, j'en ai vu cinq à Paris.

« Celui qui est resté le plus longtemps et à qui je me suis le plus tendrement attaché est devenu roi. Il n'a pas cessé pendant son séjour à Paris de me donner à tous les instants des marques de son amitié et de sa confiance. Depuis, il n'y a eu aucune interruption dans les témoignages de son sentiment.

« A son avènement à la couronne, j'ai pensé, et je l'aurais trouvé dans l'ordre des choses, que notre commerce allait finir, mais j'ai été trompée d'une façon bien touchante pour mon cœur puis-

que son affection a redoublé. Je ne pouvais plus nourrir mon sentiment de l'espérance de le revoir qu'en venant le chercher...

« Voilà tout simplement, mon cher voisin, le fait qui fait tant de tapage à Paris et que votre imagination poétique et philosophique vous fait envisager comme le signe d'une révolution prochaine dans les idées et dans les têtes.

« Non, mon voisin, non, pas un mot de tout cela, il n'arrivera rien de tout ce que vous pensez. Toutes choses resteront dans l'état où je les ai trouvées... »

Mme Geoffrin s'épanche dans le même sens avec d'Alembert, elle lui dit en parlant de Stanislas-Auguste : « Son âme est honnête, ses intentions excellentes, il est laborieux, il désire rendre son peuple heureux, et pour lui il ne le sera jamais. Hélas ! il ne le sent que trop souvent. C'est une terrible condition que d'être roi de Pologne, je n'ose lui dire à quel point je le trouve malheureux. » (1)

Il y a évidemment loin de là à l'ancienne épouse « venant s'embaumer auprès de l'époux de l'odeur de ses parfums » (2). Avec Mme de La Ferté Imbault le ton se refroidira également, les lettres se feront plus sèches et plus rares, elle lui écrira le 7 août : « J'avais bien résolu, belle Marquise, de ne plus vous écrire parce que je vous crois un peu cause du tintamarre qui me déplaît tant », et pourquoi maintenant lui déplaît-il tant, sinon parce que les faits semblent avoir donné raison à ceux qui lui conseillaient de partir... elle terminera malgré tout par : « J'ai le cœur déchiré du moment qui s'approche, je n'ai plus que trois semaines à être ici, cela passe bien vite. Je quitterai le Roi avec bien du regret, il faudra que je pense beaucoup à ce qui m'attend à Paris pour m'engourdir sur ce que je laisse à Varsovie. »

Paris pourra donc en rester à ses illusions et transformer en apothéose le retour de l'héroïne. C'est en effet de retour qu'il faut parler. Septembre, l'approche de la diète, déjà sont arrivées les premières nouvelles de l'élection des Nonces aux Diétines, en même temps que s'annonçaient hélas les difficultés : écho de l'opposition du Garde des Archives du Grand Duché de Lithuanie, dissensions en Courlande, les nobles de Courlande se proposent de présenter les griefs qu'ils ont contre le duc de Biren ; il apparaît que les puissances étrangères ont l'intention d'intervenir, entre autres choses pour faire rétablir le prince Radziwill dans la possession de ses biens

(1) Lettre du 23 juillet 1766.
(2) Lettre de Madame Geoffrin à Stanislas-Auguste, le 7 mai 1765.

— tous ces signes sont avant-coureurs pour Stanislas-Auguste d'orages autrement graves que les caprices d'humeur de son invitée.

L'automne approche en même temps que la Diète, et Mme Geoffrin ne peut négliger le souci de la mauvaise saison. Il faut faire les préparatifs du départ, dès le 8 août, le bon Schmidt absent de Varsovie se préoccupait déjà de savoir « si l'on mettait en bon état chaise de poste qu'il destinait à deux des gens de Mme Geoffrin... » (1).

Est-il question de pousser vers l'Est au lieu de rentrer en France, de pousser jusqu'à Pétersbourg ? On l'avait dit, à Paris et à Varsovie, mais que n'avait-on pas dit ! Ne parlait-on pas de deux ou trois lettres que Catherine II aurait soi-disant envoyées à Mme Geoffrin pour la supplier d'avoir sa visite ? La voyageuse aurait décliné l'invitation en alléguant de son grand âge et de la trop longue distance, mais elle se serait autorisée d'un commerce aussi intime avec l'Impératrice de Russie pour cancaner avec elle sur les affaires de Pologne, sur le propre représentant de Catherine à Varsovie, Repnin, et cela, conseillée soi-disant par le Palatin de Russie ; « comment Catherine aurait été mal servie de par son ambassadeur, que celui-ci ne faisait que des histoires et qu'il fallait le rappeler... » (2) Une lettre de Mme Geoffrin où elle bavardait également sur le compte de Soltyk, évêque de Cracovie, serait précisément arrivée à Pétersbourg en même temps qu'une lettre de celui-ci ; bruits d'intrigues avec la cour de Vienne et avec Orlow, contre Panine... et l'invitée de Stanislas-Auguste aurait part à tout cela ?

En réalité, il n'en est rien et Catherine elle-même met vertement la chose au point avec d'Alembert, elle lui écrit coupant court à tous les on-dit : « Je ne lui ai pas proposé (à Mme Geoffrin) et ne lui proposerai jamais de venir ici pour deux raisons : l'une, la rigueur du climat, l'autre c'est que je savais bien d'avance que cette raison l'en empêcherait ».

Ce qui s'est passé exactement, c'est que Catherine a été piquée de l'infidélité que lui a faite Mme Geoffrin, il y a infidélité, elle est en effet en commerce épistolaire avec elle depuis 1763, commerce suivi, et dont Catherine a pris elle-même l'initiative sur la foi de la Renommée et sous le patronage de liens noués par sa mère la princesse d'Anhalt-Zerbst, lors d'un séjour à Paris en 1758, avec

(1) Lettre à Ogrodzki écrite de Dantzig. Arch. Czartoryski. 711, p. 303.
(2) Lettre de Soltyk à Georges Mniszech, le 30 août 1765. Man. Bibl. Czartoryski. Vol. 3861, p. 375.

la Souveraine de la rue Saint-Honoré. Les correspondantes font assaut de politesse, l'une envoie des pelisses de zibeline, l'autre répond par des cadeaux de service de porcelaine... puis brusquement Mme Geoffrin espace les lettres, c'est à partir du moment où elle commence à penser au voyage de Pologne.

Non seulement elle n'a pas tenu Catherine au courant d'un projet qui pourtant la menait dans son voisinage, mais encore l'Impératrice n'a appris son départ qu'alors qu'elle avait déjà quitté Paris ! L'offense s'accroît du fait que Catherine l'avait invitée formellement : « Ah ! que ne l'ai-je auprès de moi ! » avait-elle écrit. « Je jetterai tous les diamants du monde à la rivière pour l'avoir » et elle lui avait dit expressément le 15 janvier 1766 : « Madame, vous serez la bienvenue, je vous fais ma profonde révérence... Tenez, vous me prêchez avec tant d'autres que le mouvement m'est nécessaire en hiver, c'est à vous qu'il l'est... » Au lieu de cela, celle qu'elle appelle « sa bonne amie » s'est dirigée vers Varsovie, c'est presque une trahison.

Catherine ne la pardonnera pas, elle a constaté que le titre d'amie de Stanislas-Auguste était plus cher à Mme Geoffrin que celui d'amie de l'Impératrice de toutes les Russies, que celle-ci s'en contente donc. Elle l'assurera bien de la continuité de ses sentiments dans une lettre le 28 octobre 1766, mais faiblement, et en ajoutant avec aigreur : sentiments « qui sont au moins aussi fondés que ceux que vous me marquez ». Bientôt ce sera la cessation de correspondance définitive, et la rupture ne pèsera pas lourd à Mme Geoffrin, qui après tout ne peut se soucier outre mesure de ce « là-bas, là-bas » où s'est fixé le destin du cœur qu'elle chérit.

Pas plus que de voyage à Pétersbourg il n'est question de retour par Berlin. Mme Geoffrin en explique elle-même les raisons à d'Alembert ; elle lui écrit que si elle repassait par la Prusse elle aurait l'humiliation de ne point voir Frédéric II : « Il n'aime pas à se montrer aux femmes : quoique je ne le sois plus, dit-elle, qu'aussi peu qu'il est possible de l'être, j'ai cependant encore le bout d'une cornette et d'un cotillon ».

« En supposant que Mylord pût obtenir pour moi une petite audience, cela se réduirait de la part du roi à quelques questions sur mon voyage, et de la mienne à lui répondre. Or, ce n'est pas ainsi que j'aime à voir les hommes et surtout le roi de Prusse. Je voudrais être à mon aise avec lui, causer, raisonner, le questionner. »

« Comme cela est impossible, je m'en retournerai par où je suis venue » (1).

Par où elle est venue, c'est-à-dire par Vienne ; l'Impératrice Marie-Thérèse lui a dit lors de son premier séjour qu'elle serait affligée « si elle empruntait un autre chemin ». Le 10 septembre, Mme Geoffrin peut encore assister aux cérémonies d'anniversaire du couronnement de son fils, au *Te Deum* chanté à la chapele du château et à l'office pontifical, le canon tonne joyeusement, en sortant de la chapelle, Stanislas-Auguste reçoit les compliments de la principale noblesse ; qu'elle garde dans les yeux cette vision pacifique, une des rares visions heureuses du triste règne de son fils, elle n'a assisté qu'au début d'infortunes qui iront bien plus loin que ce qu'elle pressent lorsqu'elle lui dit en le quittant : « Votre oncle ne vous pardonnera jamais d'être devenu roi au lieu de lui, et il vous fera sentir cela partout où il pourra, dans les grandes comme dans les petites choses » (2).

Elle emporte le portrait de Stanislas-Auguste, c'est tout ce qu'elle a voulu accepter de lui. Elle a même tenu à lui renvoyer les riches pierreries qui l'entouraient, en suivant en cela ni l'usage, ni l'exemple que lui donnait entre autres M. de Conflans qui, lui, acceptait une tabatière estimée 2.000 ducats, après avoir d'ailleurs apporté au Roi un cadeau d'une valeur équivalente. Son « fils » lui a fait dire par Schmidt « quelques paroles bien légèrement touchées et voilées » concernant une jolie lanterne de son cabinet, et il eût désiré qu'elle allât dans son garde-meuble choisir des vases de porcelaine ; elle a refusé, elle n'a voulu accepter de cadeaux que pour sa femme de chambre et pour Nanteuil, pour ceux-ci, dit-elle, « rien de ce que je pourrais leur donner ne les touchera ni les flattera autant qu'une marque de bonté de la part de Sa Majesté », mais en ce qui la concerne, « la visite qu'elle a eu l'honneur de faire au Roi n'étant pas dans l'ordre ordinaire, ce n'est pas par des présents que le sentiment qui l'a conduite peut être satisfait » (3).

Par quoi eût-il pu l'être ? Par l'impossible. C'était une première erreur que d'aller à 67 ans demander « l'adoration » à un jeune roi, une double erreur vu la complexité des affaires de Pologne et des entours du trône. Dans des rouages d'une marche déjà si déli-

(1) Lettre à d'Alembert, le 23 juillet 1766.
(2) Mémoires de Stanislas-Auguste, I, p. 567.
(3) Lettre à Monsieur Schmidt, le 24 juillet 1766.

cate, elle devenait une difficulté de plus, difficulté qu'elle n'eût pu atténuer qu'en se faisant oublier. Il eût fallu pour cela un autre caractère qu'un caractère obligeant à relever les mots d' « aigreur », « reproche », « chapitrer », « courroux », « irritation », lorsqu'il est question d'elle dans les propres Mémoires de son fils. Au lieu de cela, « J'aime, aimez-moi », c'est ainsi qu'elle se rendait en Pologne.

C'est pour avoir méconnu l'indispensable règle de l'oubli de soi, valable pour toute grandeur, en amour comme dans la création d'une œuvre, qu'elle repartait vaincue, coupable seulement d'avoir trop aimé, trop aimer qui est souvent mal aimer. Dans l'œuvre comme dans l'amour celui qui en est digne s'efface afin que puisse briller seule, la flamme, ou de l'œuvre ou de l'amour ; au degré maximum, c'est derrière la vie que s'efface l'homme, afin que puisse continuer, indépendamment de lui, en d'autres hommes, la vie.

Le samedi 13 septembre 1766, Mme Geoffrin reprend en sens inverse la longue route parcourue deux mois et demi auparavant, elle ne reverra plus jamais ni la Pologne, ni son souverain, c'est fini de l'unique explosion de cœur qu'elle ait connue, la dernière jeunesse restée en elle l'abandonne, c'est en somme à elle qu'elle dit adieu en disant adieu à son « fils » et à son Roi.

CHAPITRE IV

LE RETOUR

La séparation. — Nouveau séjour à Vienne. — Le chemin du retour. — La vie qui reprend : à Varsovie, pour Stanislas-Auguste ; à Paris, pour Madame Geoffrin. — Bagage de sentiments et d'impressions rapporté du voyage. — Nouvel aliment de vie : la flamme polonaise.

Cette fois-ci, sept jours de route et Mme Geoffrin arrive à Vienne le samedi matin, 20 septembre.

Un homme du roi l'accompagne comme à l'aller, cela elle a bien voulu l'accepter. En refusant les présents que lui destinait Stanislas-Auguste, elle ajoutait : « Je recevrai avec beaucoup de reconnaissance les soins qu'il daignera prendre et les ordres qu'il voudra bien donner pour que je retourne sans aucun des accidents que l'on peut prévoir dans ma patrie » (1).

Ce nouveau séjour à Vienne sera plus long que le premier, il dure près de trois semaines, mais c'en est la réédition avec le même cortège de satisfactions et de jouissances d'amour-propre, qui, si elles ne comblent pas le cœur, peuvent en tout cas dériver la tristesse de la séparation.

Car, cette tristesse, en dépit des différends qui ont pu se produire, existe de part et d'autre, peut-être accrue même, accrue du sentiment de la chose gâchée, abîmée, ainsi qu'il en est lorsque la réunion n'a pas apporté tout ce qu'on en espérait.

Elle est réelle chez le roi. La première lettre qu'il écrit à la voyageuse, le lendemain même de son départ, le 14 septembre, est bien celle d'un cœur affligé d'absence, de regret : « Vous êtes partie, ma sœur est partie ! J'ai trouvé en m'éveillant mon château et ma journée vides ; je suis resté seul, bien seul, le cœur

(1) Lettre à M. Schmidt, le 24 juillet 1766.

serré et triste. Les objets indifférents deviennent odieux quand ils se présentent pour remplacer ce qui intéressait vivement... »

Une missive de Voltaire vient d'arriver au château, Voltaire avait eu soin d'indiquer sur l'enveloppe, qu'au cas où Mme Geoffrin fût déjà partie, le roi eût à l'ouvrir. Stanislas-Auguste l'a fait, c'est la lettre où il est question du Chevalier de La Barre. Il a eu l'idée d'envoyer une estafette à Vienne pour la faire parvenir à son amie, ce courrier lui rapportera de ses nouvelles, c'est la sentir plus proche que de s'occuper de choses se rapportant à elle. « Tout cela m'a remis en action, dit-il, et l'action est le meilleur remède ou du moins l'unique palliatif contre la grande tristesse. »

Pour la première fois, un « tu » apparaît sous sa plume, un « tu » spontané, comme obligatoire, dont le jaillissement ne laisse pas de doute : en ce qui le concerne, le séjour, malgré les orages, a été un rapprochement : « Ah Dieu ! Quelle serait ma joie si je pouvais te rendre la visite que tu m'as faite, ma chère Maman ! Et qu'il fût aussi beau à moi de quitter mon diable de pays pour aller chez vous, qu'il l'est à vous d'être venue ici ! »

La présence, la vie côte à côte n'ont au total rien enlevé : « Ma chère Maman, vous m'aimez bien, j'en suis sûr, je n'en douterai jamais, soyez sûre de cela ! La manière dont vous m'aimez vous est particulière, et je n'en retrouverai jamais de pareille. »

Le ton de Mme Geoffrin est au contraire tout différent. Elle souffre, c'est flagrant, mais peut-être plus du souvenir de ses déceptions que de la séparation même, et comme si sa souffrance n'arrivait qu'à la rendre plus amère, elle ne parvient à l'exprimer que par des reproches : « Il y a un « tu » dans la lettre de Votre Majesté qui m'aurait fait mourir de joie et d'amour il y a quelques mois ; mais j'ai trouvé une si grande différence entre les lettres et les actions, que je regarde ce « tu » comme une illusion de Satan. Cependant, j'ai versé des larmes en le lisant et j'en répands encore en le répétant. Mais hélas ! je n'ai rien de plus raisonnable à faire que de me garantir de vos enchantements et de me rappeler ce que j'ai souffert. » (1).

Et que de « Votre Majesté » au lieu des « mon fils » d'antan ! des « Votre Majesté » mis avec intention, pour qu'ils soient soulignés, ressentis, par Stanislas-Auguste qui ne manquera pas de le faire ; le titre employé à toutes les lignes, même pour parler d'amitié

(1) Lettre du 24 septembre 1766.

invariable : « Tous mes mécontentements n'ont point influé sur mes anciens sentiments. Non, rien ne pourra les détruire ! Cependant, j'ai tout vu, tout su et tout senti ! La douleur que j'ai éprouvée en quittant Votre Majesté est un sûr garant que ma tendresse et mon attachement dureront autant que ma vie !... » Toutes ces « Majestés » ne parviennent pas à étouffer la plainte qui, plus forte, s'exhale : « Mais je ne suis plus à Varsovie !»

A Vienne, Mme Geoffrin reprend les habitudes si aimablement contractées lors de son premier séjour. Les mêmes noms reviennent sous sa plume, celui du Prince Galitzin, le prince l'entoure à nouveau et ce faisant répond aux intentions de sa souveraine ; Catherine II écrit à Mme Geoffrin, dans une lettre du 28 Octobre : « Le prince Galitzin, en vous marquant des empressements, Madame, s'est attiré mon approbation et a suivi mes désirs, je vois avec plaisir que vous paraissez en être contente. »

Quelques noms nouveaux ; celui d'une princesse Radziwill, « belle-mère du mauvais sujet (le mauvais sujet, le Comte Branicki) ; elle est bien belle et bien aimable ». dit Mme Geoffrin en parlant d'elle ; une princesse Lubomirska qui n'est pas l'Aspasie, son homonyme, la cousine du Roi : « elle est fort aimée ici ; c'est une femme qui paraît d'un excellent caractère. Elle ne dit pas un mot de français, mais l'entend, nous nous parlons par signes. » Il y a la fille de cette princesse Lubomirska, la comtesse Esterhazy « qui est de très bon air et de bon ton ; elle est parfaitement bien logée et meublée à la française : des entre-sols, des petits cabinets, des boudoirs, enfin tout ce qu'il y a de plus élégant ». Le prince Général. André Poniatowski, frère du Roi, est toujours absent de Vienne : « Il est le seul de votre auguste famille dont je n'ai pas l'honneur d'être connue, cette exception est affligeante pour moi », écrira Mme Geoffrin dans le style nouvellement pompeux qu'elle inaugure avec Stanislas-Auguste. Elle déplore d'autant plus l'absence du prince qu'elle n'entend dire que du bien de lui, et qu'il a poussé l'obligeance jusqu'à lui faire remettre par un jeune officier polonais, une lettre où il donnait des ordres pour qu'elle fût reçue dans sa maison « comme sa femme ; Votre Majesté croira facilement combien cela a augmenté mes regrets, ma sensibilité et ma reconnaissance. »

« Le Prince de Kaunitz est comme il a toujours été. Je dîne tous les jours chez lui ou avec lui, » dit-elle encore « il me nomme sa bonne amie, cela me donne bon air ».

De nouveau les engagements se succèdent de façon à ce qu'elle n'ait pas une minute de libre. Elle va tous les soirs chez la comtesse de Paar, parle Pologne chez Mme de Salmour ; c'est d'ailleurs le sujet d'entretien partout où elle va, les questions se pressent dans la bouche de ses interlocuteurs : Comment est le roi ? Comment est Varsovie ? Les plus illustres de ces interlocuteurs sont sans conteste l'Empereur et l'Impératrice.

Car il y a une nouvelle visite à Marie-Thérèse, cell-ci la reçoit comme la première fois « avec une bonté incroyable ». L'audience dure près d'une heure, l'Impératrice la fait venir dans son cabinet, la prie de s'asseoir en face d'elle, il faut que Mme Geoffrin lui montre le portrait de Stanislas-Auguste, la miniature dont elle a défait les diamants, ce seul souvenir qu'elle ait voulu emporter ! Marie-Térèse admire, Mme Geoffrin renchérit : « Je l'ai assurée que Votre Majesté était beaucoup plus jolie encore et puis j'ai fait l'énumération des agréments de votre personne et de votre esprit et je n'ai pas oublié la bonté et la droiture de votre cœur, enfin j'ai beaucoup parlé de Votre Majesté avec ce sentiment qui m'est nécessaire pour vivre » (1).

Effusions ! Mme Geoffrin baise et rebaise la main de l'Impératrice, « la plus belle main du monde », belle comme celle du Roi de Pologne. L'Empereur n'est pas à Vienne, il doit revenir dans deux jours. Marie-Thérèse l'enverra un soir chez Mme de Paar afin que la brillante voyageuse puisse le voir tout à son aise.

Le surlendemain de son arrivée, en effet, l'Empereur est là, fidèle à cet engagement. Il arrive à 6 h. 1/2, il ne repart qu'à 8, et de qui parle-t-on pendant ce temps ? Du Roi de Pologne comme de juste, Mme Geoffrin le raconte à Stanislas-Auguste dans une nouvelle lettre le 3 octobre ; une Mlle Renaud qui part pour Varsovie est venue la voir, « Varsovie », ce nom qu'elle « ne peut entendre prononcer de sang-froid », elle veut profiter de l'occasion pour expédier un courrier.

Elle le fait d'autant plus volontiers que la distance va augmenter entre elle et la Pologne, le départ approche, c'est aux alentours du 7 octobre qu'elle quitte Vienne.

Le voyage à travers l'Autriche et l'Allemagne s'effectue sans incident notable, avec, comme à l'aller, un arrêt à Durlach, elle a

---

(1) Lettre du 25 septembre 1766.

été si bien traitée à la petite cour du Margrave qu'elle veut « marquer sa reconnaissance en faisant une visite de remerciements » (1).

Son impatience d'arriver à Strasbourg est grande, elle espère y trouver une lettre de Stanislas-Auguste. Elle n'est pas déçue.

Mais ce qu'il y a dans cette lettre, c'est une explosion de douleur véritable, le Roi l'a écrite après avoir reçu les lignes si pleines d'amertume que celle que lui continue à appeler « sa chère maman » alors qu'elle n'emploie plus le mot de « fils » lui adressait de Vienne, il a ressenti l'éloignement voulu du ton, et laisse éclater sa peine : « Pourquoi y a-t-il tant de Majesté dans votre lettre du 24 septembre ? Est-ce pour me punir ou pour m'affliger ? Je n'ai pas mérité le premier ; le second serait une barbarie. Et souvenez-vous et souviens-*toi* que *tu* m'as promis que rien de mauvais, rien de rongeant ne me viendrait plus de *toi*, car *tu* sais, *tu* l'as vu, que le mal qui me vient de *toi* est un mal plus cuisant pour mon âme que les maux ordinaires. Pourquoi me dites-vous : *J'ai trouvé une grande différence entre les lettres et les actions*... Cela est bien injuste. Souvenez-vous qu'il n'y aurait jamais eu de nuage entre nous si on ne vous avait poussée contre moi en vous armant de tout ce qui pouvait et devait blesser le plus ma sensibilité. Vous en êtes convenue ; vous m'avez demandé de ne pas m'en souvenir ; pourquoi vous-même me rappelez-vous cela, et d'un ton surtout qui paraît désigner que vous me croyez des torts envers vous ? Non, je n'en ai jamais eu. J'ose dire cela devant Dieu, et, dans ce moment où je cours les plus grands risques, où je touche peut-être à une catastrophe, où je croyais que rien ne pouvait distraire mon attention des objets terribles qui m'occupent, je ressens un reproche injuste de votre part aussi vivement que si je ne faisais autre chose que de passer ma vie avec vous. Je sais bien, malgré tout cela, que vous m'aimez ; mais vous me faites souvent cruellement et injustement souffrir ! Oh ! si je ne vous aimais pas, moi, je ne souffrirais pas de cela ! Ne le faites plus, je vous en conjure. »

L'accent de ces lignes montre de quel profond sursaut du cœur il s'agit. Mme Geoffrin peut l'accorder à « son fils » ce sentiment qu'il lui mendie : « Soyez donc contente de moi si vous voulez que j'aie du moins une douceur dans l'âme ! » Car si elle, va rentrer dans une existence sans heurt et toute semblable à ce qu'elle a quitté en quittant Paris, la vie qui reprend pour lui, roi de Pologne,

(1) Lettre à d'Alembert, du 23 juillet 1766.

c'est le désastre, ce sont ses prémices, il a vu clair en parlant d' « objets terribles » occupant ses pensées.

Cette lettre est du 5 octobre, il prend congé de son amie pour six semaines, la Diète qui commence le lendemain ne va pas lui laisser le loisir d'écrire, l'abbé Krasicki, « le Minet », sera chargé de donner de ses nouvelles à Mme Geoffrin.

Cette Diète, c'est la fameuse Diète de 1766, celle où dès le jour d'ouverture, quatre puissances étrangères : Russie, Prusse, Angleterre, Danemark, vont appuyer les prétentions des dissidents, le prince Repnin fera avancer les troupes russes à l'intérieur du pays pour faire pression sur les décisions de l'Assemblée ; le roi, en essayant de réconcilier les partis adverses n'arrivera qu'à les mécontenter tous et se trouvera en opposition, notamment avec les catholiques soutenus par l'évêque Soltyk, le coup final ce sera le rétablissement partiel du fatal *liberum veto*.

Mme Geoffrin peut bien dire « maudite Diète », et « effroyable Diète », elle qui en imagine surtout les effets possibles sur le beau front de son fils : « Mon Dieu, je vois d'ici que Votre Majesté a bien mauvais visage !... » (1) Une pareille situation justifie l'angoisse de Stanislas-Auguste : « Ma chère maman, ah, ma chère maman, vous êtes déjà bien loin d'ici ! Tant pis pour moi, mais tant mieux pour vous, vous ne soutiendriez pas mes peines en les voyant de près. » (2)

Pendant ce temps, la voyageuse poursuit sa route, elle a passé la frontière de France, sa « dernière couchée » est à Sillery. C'est de là qu'elle écrit à sa fille pour annoncer son arrivée.

Est-ce encore de l'amertume à l'égard de ce qu'elle était allée chercher qui perce au travers de ses lignes : « J'ai trouvé ici un billet doux de ma bonne comtesse d'Egmont. Le sentiment tient lieu d'esprit et l'esprit ne tient pas lieu de sentiment. Voilà pourquoi j'aime mieux les bonnes gens capables d'amitié que tous les beaux esprits qui chantent l'amitié sans la sentir ! J'espère à Paris que je retrouverai tous mes amis tels que je les laissés. S'ils sont aises de me revoir, je partagerai bien leur plaisir. J'ai vu tant de choses et de gens que j'ai fait un grand fond d'indulgence. »

10 novembre 1766, le voilà ce Paris, et voilà la rue Saint-Honoré. Mme Geoffrin est chez elle !

---

(1) Lettre du 3 octobre 1766.
(2) Lettre de Stanislas-Auguste, du 5 octobre 1766.

C'est le retour de l'héroïne. Une explosion de louanges l'accueille et cette fois sans dissonance. « Le succès, qui justifie tout, a fait taire les censeurs », comme le dit Grimm, celui-ci traduit l'impression générale : « On a vu Mme Geoffrin revenir avec la meilleure santé, tout aussi peu fatiguée que si elle rentrait d'une promenade, et ce qui avait paru ridicule et même téméraire, est devenu tout à coup beau et intéressant suivant l'usage. Au mois de mai dernier, c'était une chose inconcevable qu'une femme de 68 ans (1) qui n'était presque jamais sortie de la banlieue de Paris, risquât un voyage de plus de onze cents lieues en comptant le retour, sans un motif de la dernière nécessité. En ce mois de novembre, c'est devenu une entreprise de toute beauté, d'un courage étonnant, une marque d'intérêt et d'attachement unique pour le roi de Pologne. »

Les visiteurs affluent rue Saint-Honoré, demandent à voir celle que se sont disputée les souverains. Chacun tourne son compliment, Piron y va du sien :

« Dame que tout le monde admire, aime et révère,
« Représentez-vous le grand jour
« Qu'un roi vous appelant sa mère
« Vous serra dans ses bras au milieu de sa cour,
« Quelle joie fut alors la vôtre !
« Eh bien, telle est la nôtre
« Vous voyant de retour
« Outre qu'elle sera plus durable que l'autre.

Mais un voyage ne finit pas au moment où le voyageur rentre chez lui ; de celui de Mme Geoffrin, on pourrait presque dire qu'il commence ou plus exactement qu'il « devient ». Il devient ce qu'il va représenter pour ses contemporains, il se revêt de la forme définitive sous laquelle ceux-ci vont le faire exister dans la vie de l'hôtesse qu'ils ont retrouvée.

C'est une forme éclatante. Mme Geoffrin laisse faire. Thomas dit d'elle dans son « Eloge » : « Elle ne parla jamais de son voyage après son retour et ne mit pasmême d'affectation dans son silence... Elle ôta pour ainsi dire à une démarche aussi extraordinaire tout ce qu'elle pût lui ôter, pour la faire paraître presque une chose commune ». Cette retenue qui, en dépit des mauvaises langues est bien dans son caractère a, peut avoir de secrètes raisons, elle les garde

(1) Grimm vieillit Mme Geoffrin d'un an.

pour elle, rien n'a jamais transpiré au dehors des dissentiments qui avaient pu s'élever entre elle et son fils, le mot de déception n'a pas passé ses lèvres, le chapitre cœur, elle ne l'a ouvert pour personne.

Qu'elle le veuille ou non, elle est désormais pour tous : « Celle qui a été à Varsovie », et c'est autour de cette formule que va se cristalliser la dernière période de sa vie, onze années.

Son salon acquiert un éclat qu'il n'avait jamais eu auparavant. Le rôle tant désiré de représentante de la Pologne en France, son voyage le lui concède automatiquement. Dès son retour, on vient voir chez elle le portrait du roi, les artistes du lundi s'extasient, le portrait fait l'admiration de tout Paris, avant d'aller produire le même effet à Versailles : « le Roi l'a montré à tous ses courtisans pour savoir si ceux qui vous avaient vu en France vous reconnaissaient », écrira Mme Geoffrin à Stanislas-Auguste. « Il n'y a eu qu'une voix, qu'il était très ressemblant et que vous étiez un très beau roi. »

Stanislas-Auguste a-t-il eu une indisposition au cours de la Diète ? M. de Saint-Florentin, Ministre de la maison de Louis XV, accourt aux nouvelles rue Saint-Honoré. Paris redonne au voyage tout le prestige que la réalité pouvait lui avoir enlevé, le fait tel que le reforme l'imagination ne participe-t-il pas autant à la réalité profonde, que le fait tel qu'il a été ?

Le commerce d'autrefois reprend entre Mme Geoffrin et le roi. Il commence par l'envoi d'un cadeau, un tableau, « il est dit que c'est vous qui me ferez des présents », s'écrie Stanislas-Auguste !

« J'ai encore bien des offrandes à faire à Votre Majesté ! » répond Mme Geoffrin, mais je n'ai pas encore eu le temps de me reconnaître. Je n'ai pas trouvé une diète chez moi, mais j'y ai trouvé bien des affaires qui relativement à ma petite existence m'ont occupée et tourmentée. Je ne suis pas encore au courant, je ne serai à mon aise que quand je pourrai employer mes moments à renouveler à Votre Majesté l'hommage de mon cœur. Je baise la belle main de Votre Majesté bien tendrement » (1).

C'est quand elle sera « au courant », comme elle le dit, qu'elle pourra juger de ce qu'elle a rapporté de Pologne.

Nul souvenir de paysage, il n'en apparaît aucun dans ses lettres, sa berline n'eût pas eu de vitres que l'effet eût été identique, et a-t-elle-même regardé Varsovie? Mais il est des aspects qui l'intéressent plus que ceux de la nature ou de l'architecture, ce sont ceux du

(1) Lettre du 7 décembre 1766.

visage humain. Ce visage, son aventure errante lui a permis de l'observer dans des pays et de conditions diverses. La connaissance de l'individu, qui est le secret de l'ascendant des plus forts, et celui de sa réussite à elle, l'expérience polonaise lui a donné son complet développement. Mme Geoffrin a, comme elle le dit elle-même, garni son « magasin de réflexions » pour le reste de sa vie, elle a enrichi « cette connaissance profonde des humains qu'elle ne troquerait pour rien au monde », les enrichissements de cet ordre sont audelà de toute estimation, une âme bien née ne trouvera jamais qu'elle les acquiert à trop haut prix.

Indulgence et modestie qui vont de pair avec ce développement, Mme Geoffrin les rapporte aussi de son voyage. D'indulgence vis-à-vis des amis elle a parlé elle-même, quant à la modestie, sa conduite ultérieure en porte la marque. Et si enfin, ainsi qu'elle l'écrit à d'Alembert : « tout ce qu'elle a vu depuis qu'elle a quitté ses pénates lui fera remercier Dieu d'être née Française et particulière », si selon la règle, « le désir de voir et l'humeur inquiète » n'ont eu pour autre effet que de ramener au logis un cœur tranquillisé, le résultat de ce « voyage en lointain pays » ne peut-il pas déjà être considéré comme positif ?

Il y a plus, elle a parlé de « douce nourriture qu'elle était venue chercher pour son sentiment » (1) auprès du Roi de Pologne, c'est bien en effet un aliment qu'elle rapporte, même s'il est un peu différent de celui qu'elle escomptait. Son voyage l'établit dans le rôle qui lui vaudra d'être appelée « la mère des Polonais », et Horace Walpole aura beau railler, dire : « Madame Geoffrinska ». Geoffrinska peut-être, il n'en reste pas moins qu'à un âge où l'existence décroît, la sienne va éprouver une recrudescence de chaleur : la flamme polonaise.

Tous les Polonais de passage à Paris viendront rue Saint-Honoré, princes, officiers, écrivains, sans parler des visites comme celles de Schmidt qui lui rappelleront directement son séjour en Pologne, et dont la perspective lui fera écrire à Stanislas-Auguste le 2 mai 1768: « Je m'entretiendrai de mon Roi avec un homme qui lui est tendrement attaché et qui connaît mon âme et son cœur. Je saurai des nouvelles de votre santé, enfin je parlerai de Votre Majesté tant que je voudrai, je croirai être encore à Varsovie. »

Et lorsque Krasicki fera descendre son Nicolas l'Expérience

(1) Lettre à Voltaire, le 2 juillet 1766.

dans un hôtel de la dite rue Saint-Honoré, n'y faut-il pas voir encore un rappel de sa célèbre habitante ?

« On m'a annoncé des Polonais, je les ai vus comme des compatriotes », écrira-t-elle un jour à propos des MM. de Mniszech, et elle leur témoignera ainsi « que le roi de Pologne est son Roi ainsi qu'à eux » (1). « Jamais elle n'entendra prononcer le nom de Pologne sans frémissement (2) »; et même si ce frémissement est appelé à se traduire par de la douleur, lorsque le cours des tristes événements du règne de son « fils » fera qu'elle « n'osera plus interroger de peur d'entendre de nouveaux malheurs » (3) et qu'elle voudra quelquefois « avoir la tête dans un sac quand on lui parlera de la Pologne » (4), cette douleur sera encore une raison d'être, une manière de vie.

Au point de vue de son amitié même avec Stanislas-Auguste, le voyage a déjà eu pour résultat que cette amitié ait pu durer, sans lui les liens l'unissant à son fils se distendaient fatalement. Venue pour resserrer ces liens, le resserremet s'est effectué malgré les peines endurées : deux êtres capables de souffrir l'un par l'autre savent qu'ils sont unis par le seul fait de cette capacité de souffrance.

Ce resserrement se traduit par un besoin de lettres plus fréquentes, Mme Geoffrin écrira encore quatre ans après le voyage, le 31 mai 1770 : « Je supplie Votre Majesté, quelque peu de choses qu'elle ait à me dire, et quelque tristes qu'elles puissent être, de me dire un mot au moins une fois par mois. » La possibilité pour l'un de suivre l'autre, une intimité de détails, ne serait-ce que cette clé désormais d'usage entre eux pour parler librement des gens et des choses de Varsovie : Télémaque : le Roi ; la Boussole : Catherine II ; Cicéron : le prince chancelier Czartoryski ; Atticus : le Palatin de Russie ; Alcibiade et Aspasie : le Prince Adam et la Princesse Lubomirska; sans parler du Minet : Krasicki, du Sphinx trop amoureux de Télémaque, le Sphinx : la Princesse Sapieha, sœur de Branicki; et les « Petite », et les « Bon Diable », toute cette reviviscence, œuvre du séjour, marque la correspondance ultérieure et permet à celle-ci de se poursuivre jusqu'à la mort de Mme Geoffrin.

Certes, il y aura encore des tempêtes, il ne peut pas ne pas y en avoir étant donné le caractère de l'intéressée féminine, il y aura

(1) Lettre à Stanislas-Auguste, le 7 décembre 1766.
(2) Lettre à Stanislas-Auguste, le 5 février 1770.
(3) Lettre à Stanislas-Auguste, le 5 février 1770.
(4) Lettre à Stanislas-Auguste, le 1er juillet 1773.

notamment une « terrible lettre » en 1768 (1), « terrible » au dire du Roi, lettre où Mme Geoffrin écrira que n'en pouvant plus, il a fallu qu'elle épanche tous les griefs que son cœur renfermait depuis Varsovie ; elle s'en excusera par la suite et expliquera : « A présent, il est net, il n'y entrera plus d'amertume, il aimera Votre Majesté doucement et s'intéressera à tout ce qui la touchera ; il se réjouira des choses qui lui sont agréables, il s'affligera des choses qui l'affecteront, mais il n'aura plus d'aigreur parce qu'à présent tout est dit. » En regard de ces éclats, et tout aussi valables, vu la nature explosive de Mme Geoffrin, il faut mettre maints soupirs, maintes exclamations telles que : « Votre Majesté ne peut imaginer le sentiment que j'éprouve quand je revois quelqu'un que j'ai vu à Varsovie », ou, parlant de son cœur qui ne veut pas vieillir ! « Il ne faut pas me laisser conduire par lui, il me ferait peut-être encore retourner en Pologne ».

« Je vous aime de tout mon cœur », ce sont les derniers mots que Mme Geoffrin adressera à son Roi. Elle les tracera de sa main paralysée au bas d'une lettre qu'elle ne pourra plus que dicter le 10 juin 1777. Elle les répétera encore le 7 août de la même année, elle meurt le 6 octobre suivant. Ils représentent la conclusion définitive des liens n'ayant pas cessé d'unir cette « mère » et ce « fils » pendant près de vingt-cinq ans ; et si tel a pu être l'ultime message que Mme Geoffrin ait envoyé au Roi de Pologne, de ce seuil où « le reste est silence » et où viennent s'éteindre les passions, seules responsables de l'imperfection des rapports humains, c'est parce que Mme Geoffrin a, pour son séjour à Varsovie, réchauffé son « commerce » avec Stanislas-Auguste, ce n'est pas malgré le voyage, mais bien à cause de lui, grâce à lui.

(1) Cette lettre n'a, malheureusement, pas été retrouvée.

CONCLUSION

SIGNIFICATION ET PORTÉE DU VOYAGE

Que reste-t-il de cette aventure où deux êtres se sont cherchés, trouvés, mais trouvés selon la règle humaine, c'est-à-dire en payant tribut à la réalité, au rapetissement qu'infligent circonstances et caractères ?

Il reste d'abord un incident qui marque la vie de l'un et de l'autre, celle de Mme Geoffrin d'une façon essentielle.

L'amie de Stanislas-Auguste écrivait le 6 décembre 1767 : « J'ai fait à l'âge de vingt ans des plans pour les différents âges de ma vie. Je les ai tous suivis et je m'en suis bien trouvée. Il n'y a eu que le voyage de Pologne qui ait fait dans ma vie un incident extraordinaire ».

Tel est exactement ce qu'il représente pour elle. Il élargit son univers, il l'élargit physiquement et spirituellement ; physiquement : par exemple, dans les années qui suivront, Mme Geoffrin parlera une fois d'aller en Angleterre et bien qu'elle n'y aille pas, le fait qu'elle ait pu en parler suffit, le monde pour elle est devenu plus vaste. Spirituellement, son aventure varsovienne est la chose non attendue, qui éclate, anime, emplit d'espoir et d'attente, fait apparaître la lueur ravissante du bonheur, l'heure que la destinée choisit pour se révéler à une vie, l'existence qui en est frappée sait qu'elle a connu un accomplissement. Qu'importe si cet accomplissement ne se fait pas sans souffrance, cette souffrance est au contraire le signe des réalisations vraies : la douleur compose au même titre que la joie l'essence du monde, tout ce qui est appelé à devenir être véritable doit en prendre sa part.

Cette part, l'amitié de Mme Geoffrin pour Stanislas-Auguste l'a méritée en raison de sa profondeur même, c'est bien une faveur ; par elle Mme Geoffrin sort une fois au moins, de cet « engourdissement » du cœur qu'elle se vantait de cultiver en vue de ne pas souffrir et qui ressemblerait trop aisément à de l'égoïsme, sans elle la

vie de la Souveraine de la rue Saint-Honoré n'eût pas connu la promotion indispensable de la passion, passion voulant dire tourments et délices, la seule qui en définitive ait pouvoir de faire passer une existence, de l'échelle commune au degré d'élection.

Dans la vie de Stanislas-Auguste, cette amitié en elle-même ne marque guère qu'un point. Pour parler du voyage de son amie, le roi de Pologne écrit : « une circonstance petite en soi », circonstance qu'il ne présente que pour illustrer le mauvais vouloir de son oncle à son égard ; et il termine par ces mots : « mais il est temps de revenir à de plus grands objets », mots qui rendent un son mélancolique, opposés à la fièvre de l'autre celle pour qui ce même voyage était et ne pouvait être que le plus grand des objets ! Toutefois la maternité spirituelle de Mme Geoffrin crée comme une zone d'abri autour de Stanislas-Auguste, elle le fait apparaître sous un jour sans faute, si son rôle de Roi présente des taches, son rôle de « fils » n'en comporte aucune, ni un éclat, ni une imperfection de sentiment ; et il semble, à approcher le souvenir de cette protection, qu'elle réussisse encore le miracle des défenses maternelles, celle contre lesquelles les pires jugements fléchissent, deviennent compréhension, pardon. De par son caractère, de par les circonstances, Stanislas-Auguste s'apparente aux rois infortunés dont les défaillances peuvent se ramener au seul malheur de n'avoir pas été taillés pour correspondre au moment de l'histoire où il leur était donné de paraître ; lui, Charles Ier, Louis XVI : trio de faibles de bonne volonté, aux prises avec des événements les dépassant ; le roi de Pologne n'a pas comme les deux autres l'heur de mourir sur un échafaud et d'y gagner une auréole, doit-on lui en faire grief ?

En dehors d'une double signification individuelle, déjà valable, car tout ce qui marque les humains dans un temps donné vaut pour les humains suivants appelés à répéter les mêmes passions, de par leur essence immuable, il reste, déterminée par le voyage de Mme Geoffrin en Pologne, une œuvre.

Une œuvre littéraire d'abord, celle-ci formelle. La correspondance des deux protagonistes appartient par sa qualité au bagage impérissable. Si cette « mère » tombe dans le travers ordinaire de ses pareilles lorsqu'elle dit que « personne au monde n'a écrit ni ne peut écrire mieux que « son fils », et qu'elle ajoute à propos d'un mot de recommandation que celui-ci lui a adressé : « Non, personne n'a comme Votre Majesté cette galanterie et cette tournure fine de la langue française ; Voltaire n'aurait pas dit cela, car ce

n'est pas son sublime que le style épistolaire » (1), il n'en est pas moins vrai que les lettres de Stanislas-Auguste méritent de ranger leur auteur parmi les écrivains de classe, ceux dont s'enorgueillit un patrimoine, par elles, comme par les Mémoires, aussi rédigés en français, c'est le patrimoine français qui a été enrichi.

L'histoire y recueille une part au moins égale. Sur un point où il lui a été particulièrement difficile de ne pas être injuste, vu le cours des événements d'un règne où s'inscrivait le plus grand drame national des temps modernes, alors qu'elle était logiquement amenée à en faire retomber la responsabilité sur celui qui s'appelait le roi de la Pologne au moment où celle-ci était déchirée en son corps même, les lettres de Stanislas-Auguste à Mme Geoffrin ont une valeur décisive.

Leur sincérité est criante et ce cri renouvelé, commenté, expliqué, c'est celui-là : « Mais au moins la véritable honte n'est attachée qu'à la faute et je n'en ai pas d'autre que d'avoir voulu le bien » (2).

Stanislas-Auguste disait encore : « Non, non, il n'est pas possible que Dieu m'ait fait avec si peu de fiel et tant de désir d'être utile pour que cela reste inutile à mes contemporains et à la postérité » (3). De cette pathétique bonne volonté, la correspondance apporte le constant témoignage, bonne volonté allant de pair avec une confiance innée, il n'est pas jusqu'à sa belle et franche écriture qui n'en porte la trace, confiance que seul le désastre a pu anéantir. C'est elle qui lui permettait d'écrire encore en 1769 : « Mais je survivrai, je rebâtirai, je surnagerai... » Il n'a manqué à Stanislas-Auguste que d'être un héros, celui qui est capable de créer les événements, de retourner les circonstances.

Mais c'est la solidité des assises sous-jacentes qui détermine la naissance des héros, l'heure n'était pas encore venue de cet autre Polonais qui dirait : « Captif, tu peux par la pensée et par la foi faire crouler et relever les trônes », celui-ci, Mickiewicz, ranimant la flamme qui aboutirait à la résurrection.

Le roi de Pologne ne donnait que dans la mesure de ses moyens, et là encore le poète dirait : « Proportionne tes forces à ton dessein et non pas ton dessein à tes forces ».

Toutefois Stanislas-Auguste accomplissait une œuvre. Si le corps

---

(1) Lettre du 10 mars 1768.
(2) Lettre du 13 juin 1767.
(3) Lettre du 27 juin 1770.

de la Pologne disparaît momentanément sous son règne, l'esprit est sauvé, c'est-à-dire en définitive l'existence essentielle, la réinscription future obligatoire, l'esprit, c'est au travers de l'influence française que Stanislas-Auguste va le faire mûrir et fleurir dans son pays.

Mme Geoffrin écrivait le 3 février 1777 : « Les larmes me sont venues aux yeux quand j'ai lu ce que Votre Majesté me dit : que quoique vous n'ayez pas sujet d'être content de la France, que cependant vous l'aimez, et que vous l'aimez à cause de moi ». C'est le témoignage formel de la part qui lui revient dans ce développement.

Est-ce simple coïncidence, le fait que le projet d'établissement d'une Académie polonaise, à l'imitation de l'Académie française, apparaisse précisément pendant le séjour de Mme Geoffrin à Varsove ?

Qu'il s'agisse d'influence directe ou non, les lettres de son ancienne hôtesse, maintiennent en tout cas le Roi de Pologne en contact avec l'atmosphère cérébrale de Paris. Il en est imprégné et c'est ce magnétisme de Paris qui se traduit par une impulsion rénovatrice donnée aux lettres et aux arts, elle qui détermine le courant d'échange allant diriger vers le foyer du siècle éclairé les Krasicki, les Naruszewicz, les Wegierski, les Trembecki, tandis que de France viendront en Pologne des architectes, des peintres, des écrivains, tels Louis, Bernardin de Saint-Pierre, pour ne citer que ceux-là, sans compter les nombreux professeurs français appelés à l'Ecole des Cadets.

Par l'entremise de Mme Geoffrin et de Stanislas-Auguste, deux personnes plus vastes que les individus s'approchaient : la personne France, la personne Pologne. La France, par l'ambassade de la souveraine d'un de ses centres intellectuels, suivait le précepte que formulait d'Alembert, précisément vers cette époque : « Toutes les nations éclairées doivent donner et recevoir. Cette vérité est trop essentielle aux progrès des lettres pour être méconnue et oubliée de ceux qui les cultivent. La nation française a toujours vivement senti les avantages de ce commerce mutuel » (1).

Elle donnait ce qu'elle apporte immuablement au monde : l'esprit, la clairvoyance. Elle recevait ce qui grandit une nation : l'amour pour elle des autres nations, celui qui fait que les frontières s'élargissent.

(1) Cité par F. Baldensperger, *La Littérature*, page 172.

Les peuples ne sont pas des entités, ils représentent une collection d'individus, tout se ramène à l'individu. C'est par les contacts de personnes qu'ils s'approchent, c'est par le développement de ces contacts qu'ils peuvent se pénétrer, s'enrichir et s'aider.

Mme Geoffrin plaisantait un jour Gleichen qui la félicitait de ses succès : « J'ai ri, mon cher Baron, en voyant le nom de l'Europe joint au mien. Qu'est-ce que je suis dans l'Europe ?... » La vision de l'avenir l'eût satisfaite, rien que le simple jeu de son amitié avec Stanislas-Auguste arrive à faire que ce rapprochement ne soit pas vain.

La vie est moins marâtre que ne le veulent les mots hautains :

« Ainsi nous passerons ne laissant que notre ombre.

« Sur cette terre ingrate où les morts ont passé... »

Elle ne semble telle que parce qu'unités de temps de la création et de la créature ne concordent pas. Elle montre parfois au contraire par des signes émouvants qu'elle aime la fidélité, le destin de Mme Geoffrin en offre un : l'église de l'Assomption, voisine de l'illustre salon, est devenue l'église de la Mission polonaise à Paris (1), et du balcon de la maison de la rue Saint-Honoré, l'ombre de celle qui fut appelée « la mère des Polonais » peut encore y voir passer des « fils ».

Il n'est pas d'expérience individuelle qui ne rentre dans un cadre plus vaste. Le voyage de Mme Geoffrin en Pologne, épisode d'une simple aventure de cœur, inscrit une page de l'œuvre, elle, capitale, que résume l'inscription placée sur le Palais Ducal de Nevers en souvenir des deux princesses françaises devenues l'une l'épouse de Ladislas IV, puis de Jean Casimir, l'autre celle de Jean Sobieski, inscription rappelant « l'histoire sans exemple de deux nations qui dans l'adversité et la prospérité demeurèrent constamment unies l'une à l'autre. » Mme Geoffrin fut un lien entre la Pologne et la France du XVIIIe siècle.

C'est donc bien à la progression universelle que son amitié pour Stanislas-Auguste a contribué tout en semblant n'intéresser qu'une « mère » et un « fils »; elle a favorisé l'avance de ce pélerinage dont Mickiewicz traduisait la signification pour son pays en disant : « Le Polonais s'appelle pélerin parce qu'il a fait vœu de marcher vers la terre sainte, la patrie libre, il a juré de marcher jusqu'à ce qu'il la trouve », mots qui peuvent être transposés sur le plan gé-

(1) Cette Mission fut fondée vers 1844 par l'abbé Jelowicki, de la Congrégation des Résurrectionnistes.

néral de l'humanité par ceux de Renan parlant du « but divin que le monde poursuit à travers d'innombrables défaillances et nonobstant l'universelle vanité ». Tout destin y participe, que se soit de façon obscure ou de façon apparente, le voyage de Mme Geoffrin l'a fait visiblement.

FIN

BIBLIOGRAPHIE

Qu'il me soit permis de nommer en tête de cette bibliographie tous ceux dont les conseils m'ont aidée à mener cette étude à bonne fin. C'est dans l'incomparable enseignement de M. Paul Cazin, secondé par son actf assistant M. Chmurski, que j'ai puisé l'idée de ce travail. M. Chowaniec, Conservateur de la Bibliothèque Polonaise, tant par la riche documentation, manuscrite et imprimée, qu'il a mise à ma disposition, que par ses indications personnelles, m'a encouragée de sa collaboration, en même temps que M. de Montfort m'apportait son précieux appui.

En Pologne, M. Ladislas Konopczynski, professeur à l'Université de Cracovie, a bien voulu que les recherches dans les manuscrits de la Bibliothèque Czartoryski fussent faites sous l'égide de sa haute compétence. Je remercie la Direction de la Bibliothèque Czartoryski qui m'a mise en rapport avec lui. A Varsovie, j'ai trouvé auprès de M. Lauterbach, Conservateur du Château, de M. le Dr Joseph Siemienski, Directeur des Archives Centrales, et de M. le Directeur Lopacinski, un accueil aussi bienveillant que fructueux au point de vue de mes recherches. M. Stanislas Wasylewski m'a fourni de très utiles indications. Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de ma profonde gratitude.

MANUSCRITS

Paris. — Collection des Manuscrits de la *Bibliothèque Polonaise à Paris*. N° 58. Heyne Jean : Relations au Prince Xavier de Saxe. Année 1766. — *Archives de la famille d'Estampes*. Papiers de Mme Geoffrin.

Cracovie. — *Archives Czartoryski*. — *Bibliothèque Czartoryski à Cracovie*. — Vol. 836 : Correspondance de la Princesse Jablonowska et de l'évêque Krasinski; Vol. 3861 : Corr. Soltyk à Georges Mniszech ; Vol. 926 : Corr. de la Princesse Lubomirska et de Stanislas-Auguste; Vol. 712 : Corr. d'Auguste Sulkowski au roi ; Vol. 711 : Corr. de Schmidt.

Varsovie. — *Archives Centrales*. Popiel 52.

IMPRIMES

Ouvrages essentiels

Correspondance inédite du Roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin 1764-1777, précédée d'une Etude sur Stanislas-Auguste et Mme Geoffrin, par *Charles de Moüy*, Paris, 1875.

Listy Stanislawa Augusta do Pani Geoffrin od roku 1764 do roku 1777. Wydal z ob jasnieniami Lucjan Siemienski. Krakow 1876.

Morellet, Thomas et d'Alembert. Eloges de Mme Geoffrin, contemporaine de Mme du Deffand, suivis de Lettres de Mme Geoffrin et à Mme Geoffrin et d'un Essai sur la conversation, par *M. Morellet.* Paris. H. Nicoll. 1812 ; in-8°.

Moüy (*Charles de*). *Introduction à la Correspondance inédite du Roi Stanislas-Auguste et de Mme Geoffrin* (voir plus haut).

Poniatowski (*Stanislas-Auguste*). *Mémoires du roi Stanislas-Auguste Poniatowski.* — Tome I. Saint-Pétersbourg 1914. Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences : Tome I. Leningrad 1924.

Przeglad Historyczny. Notanda historica. Gorianow. T. X.

Rawicz (M). *Stanislaw August i pani Geoffrin.* Tyg ill. 1898.

Sainte-Beuve. Causeries du Lundi. Garnier. Tome II, p. 241-258.

Pierre de Ségur. Le Royaume de la rue Saint-Honoré, Paris 1894.

Tornézy. Un bureau d'esprit au XVIIIe *siècle. Le salon de Mme Geoffrin.* Paris. Lecène Oudin et Cie, 1895, in-8°.

OUVRAGES ACCESSOIRES

Bertin G. La Chambre de Poniatowski. Le Monde illustré. Paris 1924, in-8°.

Denales Regis. Article dans la *Revue de Paris* du 1er avril 1854. Le salon de Mme Geoffrin.

Goncourt (E. et J. de). *Portraits intimes du* XVIIIe *siècle.* Paris 1924 in-8°.

Photiadès (*C.*). *M. Th. Geoffrin, marquise de la Ferté-Imbault. La reine des Lanturelus.* Plon, 1928, in-8°.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Baldensperger (*Fernand*). *La Littérature.* Création. Succès. Durée. Paris Flammarion 1919.

Barine (Arvède). *Bourgeois et gens de peu. Un Juif Polonais.* Paris, 1905.

Bartoszewicz (*Julian*). Listy Woj. Jakubowskiego do P. K. Branickiego. 1758-1771. Warszawa 1882.

Bachaumont (M. de) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours*. Londres, J. Adamson. 1777-1789.

Diderot. Correspondance. Tomes XVIII-XX des *Œuvres complètes*. Paris Garnier 1875-1877 (éd. J. Assizat. Tourneux).

Georgel (Abbé Jean-François). *Mémoires pour servir à l'histoire des événements* de la fin du XVIIIe siècle, Paris, 1817-1818.

Geret (L.). *Polen in den Jahren* 1766-1768. Berlin 1870.

Gleichen (Ch. Henri Baron de), *Souvenirs* précédés d'une notice par M. Paul Grumblot. Paris 1868.

Grimm. Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne depuis 1753 jusqu'en 1769 par le baron de Grimm et par Diderot. (Ed.-J. Micaud et F. Chéron. Paris. Longchamp 1813. 6 vol. in-8°. Tome V.

Kraszewski (J.-J.). *Polska w czasie Trzech Rozbiorów*. Poznan 1873.

Kaunitz (Prince de). *Correspondance avec Mercy-Argenteau* publiée par le chevalier d'Arneth et M. Flammermont.

Lojko (Feliks). *Sprawozdanie z mych audjencyj w. r.* 1766 *w Wersalu Tyg ill*. 1866.

La Harpe, Correspondance littéraire Tomes X-XII *des Œuvres complètes*. Paris 1831, Verdière.

Lukasik (Stanislas), *La France et la Pologne à travers les siècles jusqu'à la grande révolution*. Paris 1933.

Mankowski (Tadeusz). *Galerja Stanislawa Augusta*. Lwow 1932.

Marmontel (Jean-François) *Correspondance* (Lettre à Mme Geoffrin dans Ch. de Moüy. Correspondance de Stanislas-Auguste et de Mme Geoffrin. Paris 1875.)

La Société littéraire au XVIIIe *siècle*. Paris Gautier 1893.

Mémoires d'un Père pour servir à l'instruction de ses enfants. Paris. E. Ledoux 1827.

Mathorez (Jules), *Les Etrangers dans l'ancienne France*. Paris. Champion 1919.

Méhée de la Touche (Jean Claude), *Mémoires particuliers* et extraits de la correspondance d'un voyageur avec feu M. Caron de Beaumarchais sur la Pologne, la Lithuanie, etc. Hambourg, 1807.

Métra (François), *Correspondance littéraire secrète.* Londres. Adamson, 1787-1790.

Mycielski (Dr Jerzy), *Malarz Kucharski i pani Geoffrin.* Spr. Kom. Hist. Szt. T. VI Str. CXXVI, CXXIX. Krakow.

Necker (Mme), *Mélanges extraits des Manuscrits de Mme Necker.* Paris 1798.

Niec (Julian), *Mlodscostatniego elekta St.-A. Poniatowskiego.* 1732-1764. Krakow 1935.

Rouff (M.), *Rousseau et la Pologne. Mercure de France:* 1er septembre 1919.

Suard (Mme), *Mémoires.* Paris 1773.

Rulhière (Cl. C.), *Histoire de l'anarchie de la Pologne.* Paris 1807.

Voltaire, Correspondance. Paris 1873.

Walpole (Horace) *General correspondance.* Londres 1797.

Wasylewski (St.), *Na Dworze Krôla Stasia.* Lwow. Poznan 1921.

JOURNAUX

Gazette de France 1766.

Monitor 1766.

TABLE DES MATIERES

Joseph PONCET

LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE DE LA POLOGNE DE 1924 A 1935

INTRODUCTION

Aux difficultés générales que rencontre chaque pays dans la gestion de ses finances, s'ajoute, pour la Pologne, un problème particulier. Sa restauration en a fait un Etat moderne par ses institutions et sa situation internationale, mais elle n'a pu, de son seul fait, rétablir l'économie du pays dans les conditions qu'une évolution libre lui eût assurées. L'obligation pour l'Etat de faire face, immédiatement, à tous les devoirs rattachés, progressivement, à cette qualité, a donc pris un caractère plus lourd, tant par l'étendue de ceux-ci, que par l'insuffisance des moyens destinés à y faire face.

Le développement économique du pays apparaît donc ici nettement avec son double caractère de but et de moyen. Ainsi, plus qu'en beaucoup de pays, se marqueront l'opposition immédiate, et la solidarité durable, entre les nécessités des Finances publiques et celles de l'économie nationale. Réaliser l'équilibre entre ces deux tendances, est le problème central d'une politique financière polonaise.

Il est rendu plus délicat par la faible importance de ce volant compensateur des mouvements économiques, que constituent les réserves de toutes natures. La dépendance des conjonctures en est rendue plus grande; et c'est ici, non seulement de conjonctures nationales qu'il s'agit, mais de conjonctures internationales, donc encore plus incontrôlables, la Pologne étant fort loin d'une situation autonome tant au point de vue des marchandises que de celui des capitaux; c'est dire l'importance que revêt pour elle l'évolution du commerce international et la question monétaire.

Mais, en face de ces difficultés, il convient de placer les éléments favorables et primordiaux qui permettent de les surmonter : le potentiel économique et démographique du pays, et sa résolution tenace.

C'est dans le cadre de la politique financière et monétaire que cette étude essaiera de donner un aperçu des efforts entrepris, des méthodes employées et des résultats acquis de 1924 à 1935.

I

LES EFFORTS DE REDRESSEMENT DE 1924 A 1926

Si la renaissance récente de la Pologne permet de mieux saisir les éléments de sa situation financière elle en fait aussi apparaître les difficultés.

Longtemps entravée dans le développement de sa vie économique, c'est après de longues années de guerre sur son territoire, que la Pologne dut entreprendre sa reconstitution. Les instruments eux-mêmes, administration et monnaie, étaient à forger. Les difficultés qui marquèrent les premières années de l'Etat restauré, à l'intérieur et à l'extérieur, peuvent, à elles seules, expliquer l'inefficacité des efforts d'assainissement. Le caractère indispensable des dépenses effectuées, pour la défense militaire et la réorganisation intérieure, devait faire passer au second plan la nature et la quantité des recettes destinées à y faire face. C'est ainsi que l'inflation réalisée par ailleurs dans des conditions politiques et administratives défavorables, apparut comme un mal inévitable, en l'absence de crédits étrangers. Elle se développe, selon un rythme accéléré, et avec ses conséquences ruineuses, jusqu'en 1924, laissant à un niveau excessivement bas, les capitaux et la capacité contributive du pays. Le caractère artificiel du développement économique de cette période, apparut très vite, aggravé de l'inflationnisme moral et politique qui s'était formé.

C'est dans ces conditions (1) que l'urgence d'une réforme monétaire et financière amena le Parlement à conférer à M. Grabski des pouvoirs extraordinaires.

Bien que le redressement financier de la Pologne n'offre de résultats réellement positifs qu'à partir de 1926, un examen rapide des conditions et des méthodes de l'effort énergique entrepris entre 1924 et 1926, semble indispensable pour dégager, d'une part les éléments vitaux d''une politique financière polonaise, et d'autre part la valeur du redressement postérieur.

(1) Voir tableau statistique annexe.

SITUATION A LA FIN DE LA PREMIERE INFLATION

	Emission de billets.	Avance à l'Etat.	Crédit à l'économie privée
(en millions de marks)			
1918, XII	880	120	181
1924, IV	570.698.000	291.700.000	259.838.038

	Valeur de la circulation (1914=100)	Cours du dollar (en millions de marks)
1918, XII	265	9
1924, IV	17	9.325.000

Epargne évaluée en millions de fr. or

1913	3.010
1923-1924	80

Budget de l'Etat en 1923 (évalué en millions de fr. or)

Recettes	414
Dépenses	962

Tentative de M. Grabski.

Les efforts de M. Grabski visaient à la fois l'assainissement rapide de la monnaie et l'équilibre du Budget, les deux phénomènes se conditionnant mutuellement. De leur réalisation devait résulter, dans cette conception, l'amélioration et le développement de la vie économique, ainsi que l'appui vainement recherché des capitaux étrangers en défiance. En définitive, c'est un prélèvement massif sur les ressources nationales qui devait assurer les recettes et les disponibilités nécessaires à la réforme, dont il devenait ainsi le pivot : conception essentiellement fiscale.

Dans le domaine monétaire, les opérations originelles furent menées avec une grande rapidité. Escomptant de larges disponibilités, issues du prélèvement sur la fortune dont les échéances étaient avancées, et de diverses opérations de crédit intérieures et extérieures, et profitant du choc psychologique des décisions de redressement, M. Grabski, par une attaque sur le marché des changes, ramena, au 7 février 1924, le cours du mark polonais à : 1.800.000 marks = 1 fr. or. A la même date un arrêté fixa cette parité (une valorisation des revenus et des crédits publics était intervenue le 6 décembre 1923). La P. K. K. P. fut chargée de la défendre ; l'Etat avait précédemment arrêté l'émission de billets pour ses besoins,

tandis que, soutenu par l'afflux des devises, leur montant continuait à croître.

Le 28 avril 1924, en même temps qu'intervenait la liquidation de la P. K. K. P., s'ouvrait la Banque de Pologne, et commençait l'émission des billets libellés en zlotys. Le rapport légal de la nouvelle unité monétaire avec l'ancienne était : 1 zl. = 1.800.000 marks, et sa base-or : 9/31 de gramme. L'Etat conservait la faculté d'émettre des coupures, dont le retrait était assez rapidement prévu, pour un maximum de 150 millions de zlotys. La Banque de Pologne constituée en Société privée, au capital de 100 millions de zlotys, avec privilège d'émission jusqu'en 1944, était organisée sur le type des grandes banques d'émission nationales avec contrôle de l'Etat. Elle devait assurer la convertibilité de ses billets, sous un régime de qualified gold exchange standard, avec une couverture statutaire de 30 %. Les prêts sans intérêt à l'Etat étaient admis jusqu'à 50 millions de zlotys, avec limitation, à 10 % du portefeuille, de l'escompte des titres publics. Enfin, des règles particulières facilitaient le crédit à l'agriculture, et quelques participations industrielles spéciales.

Ainsi s'était formée une base de redressement qu'un vigoureux effort d'assainissement dans tous les domaines eût dû accompagner ; il semble avoir été insuffisant, comme la conception même du redressement trop étroite.

Le souci d'augmenter l'encaisse, or et devises, et celui de maintenir la couverture à un niveau élevé, se marquèrent, dès l'origine, facilités par la réglementation du commerce des devises avec l'extérieur, mais contrariés par l'émission ininterrompue de la monnaie divisionnaire d'Etat et accessoirement de billets pour soutenir les Banques et l'industrie. D'autre part, la politique de crédit de la Banque de Pologne semble s'être attachée davantage au montant de celui-ci, qu'à sa nature, en bonne partie financière ; c'était entretenir artificiellement une économie malsaine, qui ne bénéficiait plus de l'inflation. Dans les faits, il y avait inflationnisme.

C'est d'ailleurs le mauvais état de la balance des paiements qui semble avoir porté le coup mortel à la monnaie. Examinant sa structure, on voit que c'est, en définitive, la balance du commerce, ne trouvant pas en contre-partie suffisante des mouvements de capitaux, qui présenta l'obstacle le plus grave au maintien du zloty, en dehors de l'effet amplifiant des facteurs psychologiques.

A ce point de vue, des circonstances exceptionnelles, mauvaise récolte des céréales et guerre douanière germano-polonaise, vinrent

Situation monétaire et chute du zloty

(en millions de zlotys sauf indications particulières)

	Encaisse Or	Encaisse devises	Encaisse total	% aux exigibilités à vue	Billets de banque	Monnaie d'Etat	Circulation fiduciaire à la circ.	Circulation fiduciaire % des billets de Banque totale
	—	—	—	—	—	—	—	—
1924 V	72	187	258	92 %	245	29	440	56 %
1924 XII ...	103	254	357	58 %	551	123	676	82 %
1925 VII ...	122	73	194	30 %	462	286	746	62 %
1925 XII ...	134	— 3	131		381	434	815	48,6 %

Commerce extérieur

	Importations	Exportations	Solde
	—	—	—
1924 I-XII ...	1.479	1.266	—213
1925 I-VII ...	1.229	717	—512
1925 VIII-XII	555	373	+182

Le marché du crédit et les prix

	Banque de Pologne Escompte	Banque de Pologne Prêt s. gages	Banque de l'économie nationale Total	Circulation monétaire	Indice-or des prix de gros
	—	—	—	—	—
1924 VI	139	6	27	490	100,6
1925 III	307	25	36 (1924 XII)	755	121,6
1925 VII	303	40	255	746	119,6
1925 XII ..	289	36		815	90,0

Valeur du zloty (en pourcentage de la valeur au pair)

	1924 V	1925 VII	VIII	IX	X	XI	XII
Dollar	100	100	99	89	87	80	57

aggraver une situation économique nettement défavorable au commerce extérieur. Privée d'un solide abri douanier généralement utile pendant la période de réajustement consécutive à une inflation, l'activité économique, grevée d'une lourde fiscalité, ne fut pas soumise à une politique stricte de crédit et de prix de revient qu'une stabilisation, à un taux plutôt élevé, eût nécessitée. La nature non productive du déficit de la balance commerciale en est un témoignage.

Sous la pression de ces diverses causes la baisse de l'encaisse, la difficulté pour la Banque de se procurer des devises aboutirent à une première baisse du zloty en juillet 1925, qui alla en s'accentuant jusqu'à la fin de l'expérience Grabski, entraînant la suspension du qualified gold exchange standard. A cette époque (décembre), le dollar était coté 11 zlotys au lieu de 5,18 au pair. Comme on le verra, la tentative n'avait pas cependant été sans résultat.

Dans le domaine des Finances de l'Etat, la politique fiscale de M. Grabski se révéla d'une application difficile et partiellement inefficace, tandis que les dépenses ne subissaient pas l'ajustement nécessaire. Les conséquences économiques et financières qui en résultèrent aggravèrent encore le problème, en partie masqué par le manque de clarté des comptes.

Le poids du système fiscal, lourdement ressenti par une économie aux prises avec les difficultés indiquées de l'époque et du lieu, peut s'exprimer par le rapport des Impôts à la circulation :

Etats-Unis	11 %	
France	18 %	
Pologne	36 %	— Part des Contributions publiques dans le Budget...... 65 %

Le prélèvement sur la fortune, prévu sur une brève période, devait d'ailleurs donner lieu à de graves mécomptes.

	Prévisions — (en millions de zlotys)	Recouvrement —
1924...........................	333	199
1925...........................	300	60,4

D'autre part, l'état des monopoles, cependant en grand progrès, n'apportait encore que des ressources réduites, en 1924 : 159 millions, et 362 en 1925.

En fait, l'augmentation de l'ensemble des recettes risquait de préparer la voie, dans la mesure de son excès, à une diminution de

la capacité contributive. Voici le montant des recettes ordinaires en 1923, 1924, 1925 en millions de francs-or correspondant aux zlotys de 1924) :

1923................	414
1925................	1.487 correspondant à 1.738 millions de zlotys.

Encore l'inflation vint-elle limiter ce mouvement dans la dernière période.

Du côté des dépenses, on ne retrouve guère le même effort, montant en millions de francs-or :

1923................	962
1924................	1.560
1925................	1.606,6 correspondant à 187 millions de zlotys.

L'établissement de budgets mensuels de dépenses à effectuer ne pouvait avoir d'effet que basé sur les seules recettes normales.

Et l'une des seules mesures utiles, réellement bienfaisante, consista dans l'autonomie et la commercialisation, concédés aux chemins de fer, dont les pertes venaient alourdir le budget.

Malgré le déficit réel de 190 millions de zlotys en 1924, les prévisions pour 1925 furent encore considérablement augmentées (1/3), et, malgré la progression croissante des recettes et les efforts de compression en cours d'exercice, celui-ci se solda par un nouveau déficit de 140 millions de zlotys.

Les moyens de couverture, particulièrement l'émission de monnaies de billions et de coupures d'Etat, ne furent pas, on l'a vu, sans influence sur la situation monétaire, comme, du reste, cette gestion des finances publiques sur l'économie nationale.

Cependant, malgré son échec final, dans des conditions économiques d'ailleurs difficiles, la tentative de M. Grabski constitue la première barrière sérieuse opposée à l'inflation massive, et au désordre financier à peine encadré dans un budget. Son échec donna conscience à la Nation de l'importance de l'effort à accomplir, après les facilités inhérentes à une période d'inflation, et il permit de mieux discerner quelques éléments vitaux d'une politique financière polonaise saine.

Justifiable *in abstracto*, la conception de M. Grabski semble n'avoir pas tenu un compte suffisant des conditions économiques spécifiquement polonaises, notamment des conditions de production et de crédit, avec leur répercussion sur la balance de commerce. La nécessité d'un équilibre budgétaire strict et sincère, fut mieux mise en lumière, et celle aussi de crédits étrangers, vainement recherchés,

pour établir une base financière solide. De ce point de vue, l'effet psychologique de la tentative, sur l'étranger, peut également être considéré comme favorable.

Tentative de M. Zdziechowski

Le 13 novembre 1925, M. Grabski dut abandonner sa position compromise, et le 20, M. Zdziechowski accédait au Ministère des Finances, dans un ministère Skrazynski. Son programme visait à assurer l'équilibre du Budget (sans surcharge à l'économie), par une compression des dépenses et un meilleur rendement des entreprises et monopole, et, d'autre part, la défense de la monnaie liée à une réadaptation de l'économie ; des crédits étrangers devaient permettre ensuite de stabiliser le zloty à un taux constatant la parité des pouvoirs d'achat intérieur et extérieur, et d'augmenter le capital de la Banque.

La défense de la monnaie était difficile. La politique de déflation adoptée par la Banque de Pologne, après la chute du zloty, était toujours contrecarrée par l'émission de monnaie par l'Etat. D'autre part, la difficulté d'obtenir des crédits d'intervention étrangers, laissait bientôt le zloty à la dérive, après épuisement, en janvier-février, des ressources d'un emprunt anglais. Enfin, la thésaurisation intérieure des devises ne permettait pas à la Banque d'émission de satisfaire aux demandes dans ce domaine ; il y avait crise de confiance.

Par contre, la dépréciation monétaire, aidée par les efforts de déflation de la Banque de Pologne, du gouvernement et du pays lui-même, ramena la circulation et les prix aux proportions répondant aux conditions économiques du pays. La baisse du rôle du dollar à cette époque, et le retrait des monnaies étrangères agirent dans le même sens. La balance du commerce, soutenue, de plus, par les récoltes favorables de 1925, et une politique douanière plus stricte, bénéficia de cette évolution. Cependant, à l'inverse de ces facteurs matériels, nettement encourageants, le facteur psychologique : la confiance nationale et étrangère, freinait l'amélioration réelle.

La gestion technique de M. Zdziechowski, pour les Finances publiques, s'annonçait, cependant, bienfaisante. Considérant que le train de vie de l'Etat devait être adapté à la capacité contributive

Monnaie et Conditions économiques 1925-VII, 1926-VI

Cours du zloty en 0/0 de sa valeur au pair

	1925 VII	VIII	IX	X	XI	XII	1926 I	II	III	IV	V	VI
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollar	100	99	89	87	77	57	69	69	66	58	49	51

Billets émis et Crédits accordés par la Banque de Pologne (en millions de zlotys-or)

1925 VII	462	331
1925 XII	217	185
1926 VI	230	170

Encaisse et circulation fiduciaire (en millions de zlotys)

	Encaisse		Emission de	Billets	% des billets émis	
	Or	Devises	Monnaie d'Etat	émis	à la circulation fiduciaire totale	
	—	—	—	—	—	
1925 VII	122	73	135	462	746	61,9 %
1925 XII	134	— 3	282	381	815	48,6 %
1926 V	134	— 8	304	413	855	48,3 %

Prix et Salaires

	Indice-or des prix de gros			Indice moyen	Coût de la vie	Cours
	Etats-Unis	France	Pologne	de quelques salaires	(à Varsovie)	du dollar
	—	—	—	—	—	—
1925 VII	160	137	133	100,0	144,2	5,18
1925 XII	156	122	99	100,0	173,0	9,09
1926 VI	152	113	102	100,1	184,1	10,00

Commerce extérieur (en millions de zlotys-or)

	Importations	Exportations	Solde
	—	—	—
1925 VIII	116	99	— 17
1925 IX	67	100	+ 33
4e trimestre	190	356	+166
1926 I-III	168	288	+120
1926 V-VI	183	286	+103

du pays, et estimant celle-ci à un maximum de 1.500 millions de zlotys, dans la période de crise et d'inflation que la Pologne n'avait pas encore dépassée, M. Zdziechowski établit pour 1926 des prévisions modérées, se proposant de faire intervenir encore diverses mesures pour résorber le déficit.

	Recettes		Dépenses	
	—		—	
Prévisions pour le 1er sem. 1925	1.082	zl.-or	1.083	zl.-or
— — — 1926	792	zl.-papier	894	zl.-papier
(Résultats pour 1926)	794,8	—	866,0	—

Dans le chapitre des recettes, fut admise une légère diminution de l'impôt industriel, en relation avec la politique économique du Gouvernement. Mais une réorganisation des entreprises de l'Etat était prévue, d'où l'on pouvait attendre environ 150 millions de zlotys.

C'était surtout au problème de la compression des dépenses que s'attaquait M. Zdziechowski (nécessité que M. Grabski avait déjà admise à la fin de son ministère). Dès le mois de décembre 1925, on avait procédé à une réduction de 4 % pour les pensions et de 4 1/2 à 6 % pour les traitements du personnel de l'Etat, — et ajourné à la fin de l'année 1926 l'application de toutes lois entraînant augmentation de dépenses. De nouvelles mesures devaient atteindre les dépenses d'administration et le montant des placements dans l'économie, pour une somme de 130 millions de zlotys.

Le déficit qui persista jusqu'en juillet 1926, encouragé par la dépréciation du zloty, et entraînant encore de nouvelles émissions de monnaie d'Etat entre autres mesures, devait inciter à d'autres aménagements.

	Recettes	Dépenses	Solde
	—	—	—
1926 I	132,2	153,3	—21,1
— II	114,7	125,3	—10,6
— III	124,3	132,9	— 8,6
— IV	136,7	138,7	— 2,0
— V	136,7	154,4	—17,7
— VI	150,2	161,6	—11,4
1er semestre	794,8	866,2	—71,4

C'est dans ces conditions que le 17 avril 1926, le gouvernement de M. Skrzynski proposa un programme comportant : A. pour les recettes : une majoration de 10 % à l'ensemble des contributions publiques, et des améliorations à apporter notamment au monopole

de l'alcool (en cours d'extension à tout le territoire) et aux chemins de fer ; B. pour les dépenses : le maintien de réductions de traitement édictées en décembre 1925 ; jusqu'à la fin de l'année 1926, et diverses autres réductions touchant notamment les crédits militaires et l'exploitation des chemins de fer.

Repoussés par le parti socialiste, qui comptait des ministres dans le Cabinet, ces propositions entraînèrent ainsi la démission de celui-ci, qui ne fut acceptée qu'à la fin du mois. Ce fut l'éphémère combinaison qui le remplaça que devaient surprendre les événements de mai. Si les méthodes et la volonté employées par M. Zdziechowski, pour effectuer un redressement sincère, n'avaient pu ainsi récolter tous leurs fruits, elles reposaient cependant sur des bases solides, et renfermaient des assurances réelles d'assainissement rapide. On peut voir dans le défaut de confiance qui les entourait, et dans l'instabilité politique, qui en arrêta l'application, les obstacles principaux à leur succès durable.

II

LE REDRESSEMENT DE 1926 ET LES PROGRES REALISES JUSQU'EN 1930

La situation en mai 1926

Les événements de mai marquent une évolution décisive de la politique financière polonaise. Au point de vue économique, c'est à cette date que, sous l'influence d'efforts antérieurs et de circonstances nouvelles, la Pologne entre dans un nouvel équilibre, permettant un développement réel et durable. Au point de vue financier on trouve réunies les conditions d'une politique efficace, notamment la confiance et la stabilté qui faisaient défaut aux efforts techniques de M. Zdziechowski.

Certes, la situation de la Pologne reste délicate. Sa monnaie reste instable, et le budget non encore équilibré ; surtout, et de façon permanente, les mauvaises conditions du crédit intérieur, et les faibles réserves nationales, confèrent à l'Etat, tout en limitant aussi ses moyens financiers, un rôle particulièrement lourd en matière économique, aggravé par l'importance de la balance du commerce et des paiements, pour le pays. L'influence de ses actes se fera grandement sentir, — soit directement : par sa politique fiscale et douanière, et sa participation à l'organisation et au financement des activités productrices, agricoles et industrielles, la place des organismes d'Etat dans le Crédit étant prépondérante, — soit indirectement : sur la formation de l'épargne, la résorption de la thésaurisation, et l'obtention de crédits extérieurs. Plus que dans la plupart des autres Nations, le milieu économique et les conjonctures imposeront des limites aux possibilités du Gouvernement.

La rigidité des recettes et des dépenses à aménager dans un budget, dont l'équilibre est essentiel, le montre bien, et explique le faible montant de celui-ci, comparé à ceux d'autres Etats. La difficulté de faire varier, sans conséquences graves, et de façon notable, la

quantité des recettes, dans des conditions économiques données, doit être compensée par une efficacité maxima des dépenses, absorbées pour leur très grande part, par des emplois vitaux et incompressibles. Elle implique une gestion constamment en éveil, et soucieuse d'améliorations intérieures et d'aménagements.

C'est celle-ci, avec les vues d'avenir que l'instauration de la stabilité politique lui permettait d'avoir, qui caractérise les Finances polonaises depuis 1926 ; appliquée dans des conditions économiques d'abord favorables, puis difficiles, elle offre de précieux enseignements, et un exemple, déjà fécond et plein de promesses.

Assainissement des Méthodes de gestion.

L'assainissement de l'organisation politique et des méthodes budgétaires, qui constituent le cadre des Finances publiques, était une condition préjudicielle de succès. A cet égard, le rôle du Maréchal Pilsudski ne saurait être exagéré. Si l'on voit, en effet, se succéder un certain nombre de ministères, avec changements, le plus souvent pour le portefeuille des Finances, la ligne générale de la gestion financière n'en est nullement affectée, et c'est seulement en distinguant les états successifs des conjonctures économiques, qu'on peut la partager en deux périodes. La révision actuelle de la Constitution semble devoir agir dans le même sens, en ce domaine.

D'ailleurs, dès le début de la période envisagée, des réformes importantes avaient été effectuées dans le domaine propre de cette étude, pour assurer plus d'ordre et d'efficacité aux méthodes budgétaires. Comme on le verra, par la suite, elles furent appliquées et bienfaisantes.

Le 2 août 1926 fut votée une loi modifiant et complétant la Constitution ; elle instituait tout d'abord le régime des budgets annuels, appliqué depuis l'exercice 1927-1928, l'année budgétaire allant du 1er avril au 31 mars. Permettant et nécessitant des vues plus larges, et évitant les trop fréquentes discussions parlementaires, le procédé était heureux. Il remplaçait les budgets trimestriels.

La loi instituait d'autre part les règles suivantes : Le Gouvernement dépose à la Chambre, au cours de la session, le projet de Budget, y compris les annexes au plus tard cinq mois avant le commencement de l'année budgétaire suivante. A partir du moment où le projet de budget est déposé à la Diète, la session ne peut être clôturée tant que le budget n'est pas voté, ou tant que les délais stipulés ne sont pas venus à expiration. Si la Diète est dissoute et si

le Budget pour l'année budgétaire en cours, ou au moins les crédits provisoires pour le mois précédent la réunion de la nouvelle Diète, ne sont pas votés, le Gouvernement peut ordonnancer les dépenses et percevoir les recettes dans les limites du Budget de l'année précédente.

Le Président de la République peut promulguer, en cas de nécessité d'Etat, du moment de la dissolution de la Diète et jusqu'à la réunion de la nouvelle Diète, des ordonnances ayant force de loi, et relevant du domaine de la législation d'Etat. Les exceptions prévues à ce droit concernent : la fixation du Budget annuel, l'exercice du contrôle des Dettes de l'Etat, et la ratification des accords financiers internationaux.

Enfin, une simple loi peut autoriser le Président de la République à publier des ordonnances ayant force de loi, aux dates et dans les limites indiquées par la loi susdite.

En effet, une loi du 2 août 1926 vint donner cette autorisation, en même temps que d'autres pleins pouvoirs. Elle fut donnée « en vue de réorganiser et simplifier l'Administration de l'Etat..., d'assurer l'équilibre du Budget, la stabilisation de la monnaie, et le redressement économique ». Il était toutefois interdit d'utiliser cette procédure pour : introduire de nouveaux impôts ou prestations publiques, relever le taux de ceux existants, instituer de nouveaux monopoles, augmenter les tarifs douaniers, augmenter la circulation de billon ou de petites coupures au-dessus du contingent autorisé, hypothéquer ou échanger des biens immobiliers de l'Etat, ou les aliéner s'il s'agissait d'une valeur supérieure à 100.000 zlotys.

Ainsi était constitué un cadre solide pour les Finances publiques, et dont l'absence s'était si vivement fait sentir précédemment. D'une part, l'existence d'un Budget était assurée ; d'autre part, bien que soumis à l'examen et au contrôle du Parlement, et même tenu de les faciliter, le Gouvernement jouissait d'une liberté suffisante pour « administrer » les Finances publiques, et non simplement pour exécuter les décisions prises par la loi de Finances.

Enfin, pour cette administration elle-même, une loi du 1er juillet 1926 disposait : « Le Ministre du Trésor procédera mensuellement à la répartition des crédits entre les différentes administrations intéressées de telle sorte que la somme des dépenses soit exactement couverte par la somme des recettes prévues pour le mois envisagé, et calculées conformément à la loi de Finances ». Cette dernière réforme, déjà tentée par M. Grabski, prenait toute sa

valeur, par la spécification des recettes à faire entrer dans le calcul, et par la volonté d'application qui lui était adjointe surtout, car elle semble un peu rigide, mécanique.

Ainsi était donné au redressement entrepris, un cadre ferme, où s'inscrivirent les efforts faits dans les domaines monétaire et budgétaire, d'abord dans une période de prospérité, puis durant la crise.

La situation économique

La période qui va de 1926 à 1929 (l'exercice 1929-30 étant inclus), se caractérise par un grand essor économique. Bien qu'il soit difficile de dénier, dans celui-ci, un notable rôle à la gestion des Finances publiques, et qu'on doive retrouver plus loin des aspects plus directement liés à l'objet de cette étude, il est utile d'en donner un aperçu très sommaire, à l'aide de quelques chiffres : (sauf indications contraires, les chiffres indiqués sont des indices ayant pour base 1928=100).

	Production industrielle	Production agricole seigle	Production agricole pommes de terre	Transports ferroviaires	Prix de gros
	—	—	—	—	—
1926..........	71	50,1	248,8	76	88
1927..........	88	56,9	267,7	90	99
1928..........	100	61,1	276,6	100	100
1929..........	100	70,1	317,5	108	96

	Cours des actions industrielles	Taux des salaires	Emploi de la main-d'œuvre
	—	—	—
1926..................	39	78	76
1927..................	95	91	89
1928..................	100	100	100
1929..................	66	109	100

	Importations (1)	Exportations (1)	Dépôts dans les diverses institutions de crédit (en millions de zlotys)	
	—	—	—	
1926..............	46	90	1925 XII	594
1927..............	86	100	1926 XII	1.219
1928..............	100	100		
1929..............	93	112	1928 XII	2.513
			1930 XII	3.039

(1) Ces deux indices marquent la tendance et non des rapports de quantité bien entendu, la base de l'un et de l'autre étant 1928=100.

On retrouvera plus loin le rôle particulier de l'Etat en ce qui concerne le crédit et les investissements.

Des progrès considérables accompagnèrent cette évolution dans le domaine monétaire et de crédit, et dans celui du budget : établissement d'un régime monétaire solide, politique budgétaire prudente, orientés vers un développement durable des forces du pays : ce sont les deux pôles de l'action.

On en percevra les bienfaits, non seulement pendant cette période, mais encore dans les années difficiles qui lui succèderont.

Monnaie

Durant cette période, on assiste aux efforts entrepris dès son début pour l'assainissement monétaire et, à partir de l'emprunt étranger du 18 octobre 1927, à l'établissement et au maintien d'un régime monétaire libre, facilitant l'essor économique, particulièrement dans le domaine du crédit.

Les efforts accomplis dans la gestion des Finances publiques, et le redressement opéré dans la situation politique, manifestèrent leur heureuse influence.

Le zloty, que les événements de mai avait brusquement fait descendre à : 11 zl. = 1 dollar, retrouve bientôt son cours antérieur (aux environs de 9 zl. c. 1 dollar) ; et une politique de valorisation, interrompue pendant le dernier trimestre de 1926, puis reprise, lui fit atteindre, en avril 1927, une parité de 8,93 zl. = 1 dollar. C'est essentiellement, d'ailleurs, en vue d'éviter la tendance établie à l'emploi du dollar dans les transactions, que fut évité le maintien à la parité de 9 zl. = 1 dollar. Le cours ainsi atteint ne varia plus jusqu'en octobre 1927, où la nouvelle définition du zloty correspondit à la parité 8,91 zl. = 1 dollar.

	1926-IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Cours de dollar....	9,01	10,55	10,09	9,20	9,06	9,00	9,00	9,00	9,00

	1927-I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Cours de dollar..	8,99	8,95	8,95	8,93	8,93	8,93	8,93	8,93	8,93	8,91

La demande du change étranger ayant rapidement diminué, la Banque de Pologne fut en état de la satisfaire complètement. La hausse du zloty encouragea les acquéreurs, offrant ainsi les monnaies étrangères, et les devises thésaurisées, tandis que l'étranger replaçait en Pologne ses avances à l'économie privée, et que les capitaux polonais étaient rapatriés.

Dans ces conditions, une ordonnance du 15 août 1926 supprimait en partie la réglementation du commerce intérieur des de-

vises. Cependant, en vue de renforcer et d'assurer l'encaisse en devises, elle était maintenue pour l'exportation des marchandises les plus importantes, permettant ainsi à la Banque de monopoliser environ 60 % des entrées de devises.

Parallèlement, les crédits d'intervention, précédemment obtenus des places étrangères pour la défense de la monnaie, étaient, dès la fin d'août, à peu près complètement remboursés, libérant, à partir du 10 août 1926, l'or sur lequel ils étaient gagés.

Enfin, plusieurs mesures anti-inflationnistes renforcèrent cette évolution. Une ordonnance du 22 octobre 1926 établit un plan de vingt ans pour ramener à un niveau normal la circulation des monnaies divisionnaires, en retirant progressivement les billets émis par l'Etat. L'affectation à cette réforme d'une partie de l'impôt sur le sucre devait permettre de la mener à bien. D'autre part, au mois de novembre 1926, l'Etat remboursait à la Banque de Pologne 25 millions sur des avances précédemment obtenues.

La circulation put ainsi s'accroître sans inflationnisme.

	Encaisse	Billets émis	Emission de l'Etat	Circulation totale
1926 VIII	221	546	307	1.007
1926 XII	264	563	288	1.021
1927 IV	362	668	297	1.128
1927 IX	405	825	263	1.253

Par ailleurs, diverses modifications furent apportées au statut de la Banque de Pologne, touchant la sécurité et la liquidité de ses placements, et abolissant l'intangibilité de pourcentage de la couverture, dangereuse psychologiquement en période de crise ; un impôt progressif et l'élévation automatique, en ce cas, du taux de l'escompte, devait pallier aux inconvénients de cette mesure.

On retrouve dans l'amélioration du marché du crédit, la répercussion de l'évolution accomplie durant cette période, particulièrement dans le marché hors-banque, dont l'importance et l'absence de limitation de taux font un indice plus représentatif.

Dates	Taux d'escompte			Cours des emprunts importants		
	Banque de Pologne	Bque par actions	Marché h-banque	New-York 8 % 1925	New-York 5 % conv.	Varsovie 10 % ch. fer
1926 VII	10	18	32	86,0	35,4	82,8
1926 XII	9,5	16	25	92,9	47,6	87,1
1927 IX	8	12	27	99,5	62,0	102,5

Ces résultats poursuivis et accrus dans le domaine monétaire créaient les conditions favorables à une stabilisation à un taux traduisant la parité économique avec l'étranger, — stabilisation justifiée par le redressement durable de la situation générale.

A cet effet, l'obligation depuis longtemps avérée d'avoir recours à des capitaux étrangers, pour asseoir solidement le nouveau régime, fit reprendre les pourparlers pour la conclusion d'un emprunt. En bref, c'est après un deuxième voyage de large information du professeur américain Kemmerer, et une visite aux Etats-Unis de MM. Mlynarski et Krzyzanowski, avec une interruption dans l'été 1927 (en raison de la situation du marché américain), que fut conclu l'accord.

L'emprunt fut émis le 18 octobre pour un montant de 62 millions de dollars (47 aux Etats-Unis, 6 en Suisse, 4 aux Pays-Bas, 2 en France, 2 en Suède et 1 en Pologne), et de 2 millions de livres sterling placés en Angleterre. Couvert avec excédent, le produit de l'emprunt, correspondant à 549,3 millions de zlotys, fut rapidement mis à la disposition du Gouvernement. Ses caractéristiques étaient les suivantes : taux d'intérêt : 7 % ; taux d'émission : 92 ; de remboursement par rachat d'obligations en Bourse : 103 ; durée d'amortissement : 20 ans, par versements semestriels s'élevant progressivement de 2 à 3 % du montant, paiement : en cinq unités monétaires stabilisées d'après une relation fixée par rapport au dollar, et en ce qui concerne la tranche française, selon le cours du jour, garantie du service de l'emprunt : le produit des droits de douane.

De plus, un crédit de réescompte de 20 millions de dollars fut accordé à la Banque de Pologne par 14 instituts d'émission.

Enfin, et c'est la caractéristique la plus importante, l'emprunt avait été conclu, en considération de mesures d'ordre interne et d'un caractère national, consistant essentiellement dans la nomination d'un conseiller étranger à la Banque de Pologne, particulièrement chargé de suivre l'exécution d'un plan triennal de stabilisation monétaire et budgétaire, et d'appui à l'économie privée. La souveraineté nationale était ainsi entièrement sauvegardée, contrairement à ce qui s'est passé lors de l'appui accordé par divers gouvernements à quelques pays de l'Europe centrale. C'est qu'ici, il ne s'agissait que de renforcer une situation de fait déjà acquise et solidement étayée. Ce caractère de rénovation « nationale » est important à noter.

Le plan, visé plus haut, et conçu selon les suggestions formu-

lées par le Professeur Kemmerer, prit forme en quatre ordonnances des 13 octobre et 5 novembre 1927. Voici leurs principales dispositions (qui statuaient en même temps sur l'emploi des fonds d'emprunt) non encore indiquées :

1° Mesures budgétaires :

— Engagement de créer des recettes supplémentaires du montant de 300 millions de zlotys pour l'exercice 1927-28 et de solder par un excédent réel celui de 1928-29.

— Contrôle sévère afin d'assurer l'équilibre des recettes et des dépenses mensuelles, et établissement d'une série de réformes pour équilibrer les budgets des différentes entreprises publiques.

— Engagement de ne pas faire d'emprunts pour les besoins budgétaires.

— Extinction de la dette flottante évaluée à 25 millions de zlotys.

— Déposition à la Banque de Pologne de 75 millions de zlotys au titre de réserve de trésorerie, ne pouvant être liquidée sans le consentement de la Banque et du Conseiller.

2° Mesures monétaires :

— Etablissement de la monnaie sur la base de l'or, la réévaluation des réserves et devises de la Banque de Pologne étant inscrite aux réserves de la Banque. La nouvelle unité monétaire correspondit donc à : 8,91 zlotys = 1 dollar, ou 1 franc français = 35,01 groszys, équivalent à 58 % de la valeur de l'ancienne.

— Couverture-or portée à 40 %, dont 30 % en or et 10 % en devises, avec liberté du commerce des devises et monnaies étrangères.

— Déclaration du Gouvernement qui renonce à l'émission de billets et affirme l'entière liberté et indépendance de la Banque de Pologne, et retrait des billets du Trésor remplacés par une monnaie métallique d'appoint dont le total ne dépassera pas 320 millions de zlotys.

— Augmentation de 50 millions du capital social de la Banque de Pologne (porté à 150 millions), que le Trésor achètera pour une somme de 75 millions de zlotys, en vue de les revendre au fur et à mesure au public, le droit de vote de ces actions supplémentaires étant suspendu jusqu'à ce moment.

3° Affectation des fonds d'emprunt :

75 millions, augmentation du capital social de la Banque de Pologne.

140 millions, reprise par la Banque de la moitié des billets émis par le Trésor.

90 millions, conversion en monnaie d'argent de l'autre moitié des billets émis par le Trésor.

25 millions, remboursement de la dette flottante du Trésor.

75 millions, destinés à servir de réserves liquides du Trésor.

135 millions, développement économique du pays.

Le Conseiller étranger doit suivre l'emploi de ces sommes et rédiger des rapports trimestriels sur l'application des divers points du plan.

Il est inutile de souligner la solidité et les garanties que l'emprunt, assorti de pareilles mesures, donnait à la situation monétaire ; l'exécution du plan et les résultats acquis, puis conservés pendant la période délicate qui commence en 1930, le montreront avec évidence. Mais il faut noter l'importance psychologique nationale et internationale de la réforme, pour la position et les possibilités financières de la Pologne, dont la Banque retrouve sa place aux côtés des grands instituts d'émission ; son adhésion, postérieure, au bloc-or en montrera le caractère durable. Enfin, la réforme permettait une collaboration plus active des capitaux étrangers aux tâches de la Pologne nouvelle, tant publiques que privées.

La favorable évolution de la situation budgétaire dépassa amplement les obligations inscrites dans le plan de stabilisation. Pour sa partie monétaire, son exécution s'effectua normalement, comme le montre l'emploi de l'emprunt dressé dans le dernier rapport du Conseiller américain, M. Dewey :

	Montant des fonds	Utilisation pour buts désignés	Balance au 30-VI-30
Accroissement du Capital de la Banque de Pologne..........	75	75	0
Prise à la charge de la Banque, de la moitié des billets émis par le Trésor..............	140	140	0
Conversion de l'autre moitié en monnaie d'argent..........	58	45	13
Liquidation de la dette du Trésor......................	25	25	0
Constitution d'une réserve du Trésor.....................	75	0	75
Crédits destinés au développement économique du pays....	173,3	168,3	5
Autres destinations...........	3	3	0
Total.................	549,3	456,3	93

Au moment de l'achèvement de la période sur laquelle portait ce programme, la réserve spéciale du Trésor de 75 millions fut liquidée. Le retrait des billets d'Etat comme moyen de paiement, fit complètement disparaître ce poste au début de 1932. Enfin, les 5 millions restants et destinés au développement économique du pays furent employés, marquant l'achèvement de toute l'œuvre.

Ces mouvements de capitaux se répercutèrent évidemment sur le montant de l'encaisse, qui passe brusquement de 770 millions à 1.415 millions à la fin de 1927, puis décroît au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, jusqu'à 1.056 millions au moment correspondant au tableau ci-dessus. Il est d'ailleurs à remarquer que cette diminution est inférieure à celle qu'eût motivée l'affectation de l'emprunt ; on peut voir là un indice favorable pour la balance des paiements. Si, en effet, la balance du commerce est déficitaire à cette époque, la balance des capitaux est largement excédentaire, tant par des investissements à long terme qu'à court terme, publiques que privés. Le déficit lui-même de la balance du commerce, à l'examen de sa composition, correspond à un enrichissement national, par son caractère productif (et non pas surtout de consommation comme en 1924 et 1925).

	Importations	Exportations	Solde
	—	—	—
1926	1.539	2.246	+707
1927	2.892	2.515	—377
1928	3.362	2.508	—854
1929	3.111	2.813	—298

De son côté, la circulation totale marque une importante augmentation, passant de 1.312 millions à la fin de 1927 à 1.600 millions à la fin de 1929. Elle ne suit cependant pas l'évolution de l'encaisse, à caractère temporaire, mais correspond plutôt à l'amélioration propre de la situation de la Banque de Pologne et à l'essor économique. Aussi le pourcentage de l'encaisse aux exigibilités s'élève-t-il rapidement pour retomber peu à peu à son niveau antérieur.

D'autre part, le retrait des billets d'Etat, se traduit par un accroissement considérable de la part des billets de Banque dans la circulation.

Les tableaux suivants indiquent cette évolution :

	Circulation totale	Billets de banque	Emission du Trésor Total	Billets	Billon	Billets de banque en % de la circulation totale
	—	—	—	—	—	—
1927 X	1.339	929	410	268	142	69,4 %
1927 XII	1.312	1.003	309	167	142	76,4
1928 XII	1.539	1.295	244	99	145	84,2
1929 XII	1.600	1.340	259	64	195	83,8
1930 VI (1) ..	1.539	1.317	222	13	209	85,6

	Encaisse Or	Devises	Total	Exigibilités à vue	Encaisse en % du total des exigibilités	Or en % du total des exigibilités
	—	—	—	—	—	—
1927 X	329	441	770	1.189	65 %	28 %
1927 XII ...	520	895	1.415	1.688	85	31
1928 XII ...	621	714	1.335	1.820	73	34
1929 XII ...	706	526	1.232	1.808	69	39
1930 VI	703	354	1.056	1.555	64	45

Enfin, si le souci de la stabilité monétaire a obligé la Banque de Pologne à pratiquer le contingentement de ses crédits, crédits directs en majeure partie, d'ailleurs (en raison de la faiblesse de l'organisation bancaire), il faut noter un abaissement progressif de son taux d'escompte, passant de 10 % en mai 1926 à 8 % en octobre 1927, et à 7 % en 1930.

Le schéma de cette période se présente donc ainsi : efforts énergiques d'assainissement, aboutissant à une stabilisation de fait, et permettant la conclusion de l'emprunt de stabilisation ; instauration grâce à celui-ci d'un très solide régime monétaire ; et prudence extrême de la Banque de Pologne, en face des possibilités ainsi acquises, et dans l'utilisation de ses disponibilités légales.

L'heureuse influence de ces événements se fera sentir sur l'économie du pays et les Finances publiques, et plus tard, sur la force de résistance de la monnaie aux secousses de la crise économique générale.

Le caractère national de ces efforts affirmera la confiance, intérieure et extérieure, dans l'organisme polonais, avec tous les avantages que cela comporte, surtout pour un pays en voie de large développement.

(1) Date correspondant à celle du tableau de l'emploi des fonds, dressé par le conseiller M. Dewey.

	Crédits à long terme (étrangers)	Crédits à court terme (étrangers)
	—	—
1926 XII............	712	1.382
1927 XII............	1.084	1.945
1928 XII............	1.552	2.709
1929 XII............	1.837	3.018

	Dépôts dans les diverses institutions de crédit et d'épargne	Dépôts d'épargne seuls
	—	—
1925 XII............	594	124
1926 XII............	1.219	244
1928 XII............	2.513	842
1930 XII............	3.039	1.402

Budget

Dès l'abord, le Budget polonais frappe par son faible montant, si on le compare avec celui de pays équivalents ou même moins importants, bien qu'il faille cependant retenir la part très réduite qu'y occupe la dette, inférieure à 10 % du total. Si l'on envisage l'année 1929-30, la plus favorable, la charge des recettes budgétaires par habitant est :

Pour la Pologne .... 99 zl.
— la Tchécoslovaquie . .. 188 —
— la France .... 385 —

Et le fait, d'autre part, que pour cette même époque, les recettes représentent, en Pologne, près du double du montant de la circulation fiduciaire, proportion très élevée, montre que la marge de leur accroissement peut être considérée comme à peu près atteinte.

Circulation fiduciaire moyenne en 1929 : 1.570.

Recettes budgétaires exercice 1920-30 : 3.009, soit 193 %.

Ce manque d'élasticité domine les problèmes budgétaires polonais, puisqu'on ne peut guère songer à influer que sur les dépenses ne présentant pas un caractère vital, la situation économique échappant pour la plus large part à l'action d'un gouvernement. C'est ce qui explique surtout, la déplorable situation des Finances publiques jusqu'en 1924, l'urgence des dépenses dominant le souci de l'équilibre ; c'est aussi, on l'a également vu, une des raisons de l'échec de M. Grabski, dont la conception dissociait le problème budgétaire et la capacité contributive normale du pays.

A l'inverse, la considération de cette situation délicate, est un des points essentiels de la politique suivie depuis les événements de mai. après les efforts infructueux dans le même sens de M. Zdziechowski. Tandis que la charge fiscale tendra plutôt à diminuer à la fin de la période (en 1929), le Gouvernement poursuivra l'amélioration de l'organisation financière, contributions publiques, monopoles, entreprises Afin, d'autre part, de faire face aux tâches de l'Etat, les dépenses seront rendues plus productives, tandis que le système des « fonds affectés » déchargera, pour une part, le Budget. L'extrême prudence dans l'établissement et l'exécution de celui-ci, favorisée par l'essor économique, aboutira à des résultats très favorables, dont l'effet se fera activement sentir encore pendant la période qui commence en 1930.

Il faut d'abord noter la régularité de la procédure budgétaire, sa conformité avec les prescriptions des mesures législatives prises en 1926 et concernant le vote du budget. Si l'on excepte celui de l'exercice 1928-29, voté le 27 juin 1928, en raison de la dissolution du Parlement et des élections générales et qui sera un des motifs essentiellement politique de la mise en accusation du ministre des Finances M. Czechowicz, les votes ont toujours eu lieu avant le 1er avril, début des exercices malgré tous les changements de gouvernement.

Il faut également noter tout de suite la prudence manifestée par les prévisions. Le tableau suivant en donnera une idée. L'année 1926 ne peut y être indiquée, comportant à la fois la gestion de M. Zdziechowski, et celle de M. Czechowicz, et le début des exercices ayant, d'autre part, été reportée au 1er avril.

	Recettes			Dépenses		
	Résultats de l'année antérieure	Prévisions	Réalisations	Résultats de l'année antérieure	Prévisions	Réalisations
	—	—	—	—	—	—
1927-28..	2.135	1.900	2.771	1.975	1.899	2.556
1928-29..	2.771	2.655	3.008	2.556	2.528	2.841
1929-30..	3.008	2.955	3.029	2.841	2.788	2.993

L'augmentation des réalisations de dépenses, sur les prévisions, qu'on peut constater, était rendue possible sans danger, évidemment par les excédents prévus, mais aussi par la mesure prise en 1926 concernant l'équilibre mensuel des recettes et des dépenses Elle n'est donc nullement un signe défavorable, et ne donna lieu qu'à un incident politique déjà signalé : la mise en accusation de

M. Czechowicz en 1929. La persistance de soldes nettement actifs en est la preuve.

	Solde prévu	Solde effectif
	—	—
1927-28	327	215
1928-29	167	167
1929-30	98	36

Les deux tableaux ci-dessus, et les statistiques économiques générales données précédemment, montrent l'année 1929-30 comme le point extrême de l'essor.

Quant à la gestion de l'année 1926-27, à ce point de vue, et étant entendu du 1[er] avril au 31 mars, comme ce sera le cas par la suite, elle comporte :

Recettes	2.135
Dépenses	1.975
Solde	160

Le budget prévu pour l'année civile 1926 était de 1.584 millions pour les recettes et 1.730 pour les dépenses, en déficit de 146 millions. Les résultats du 1[er] semestre font ressortir un déficit de 71,4 millions, et si l'on défalquait les recettes extrabudgétaires, de 93,5 millions.

Pour les 3 mois de ce semestre, incorporés aux résultats précédents de l'exercice 1926-27, il était de 31 millions et c'est après l'avoir couvert que cet exercice se solde par un excédent de 160 millions, ayant été constamment bénéficiaire depuis.

En ajoutant le produit de cet exercice aux précédents, on obtient pour toute la période envisagée un excédent de 578 millions de zlotys pour 4 ans (1). Il témoigne de la prudence de la gestion et on en verra l'utilité.

***

L'évolution des *recettes* se traduit par une augmention de 894 millions, soit de 41,8 % sur le niveau de 1926-27, surtout sensible les premières années.

1926-27	2.135	contre 1.738 en 1925
1927-28	2.771	
1928-29	3.008	
1929-30	3.029	

(1) 5.75 % du total des recettes de la période.

Mais la proportion de chacune des sources reste sensiblement la même pour les monopoles et l'administration, les contributions publiques gagnant 4,9 %, et les entreprises perdant 3,7 %.

	Contributions fiscales	Monopoles	Administration	Entreprises	Divers
	—	—	—	—	—
1926-27....	52,8 %	29,3 %	9,5 %	7,2 %	1,2 %
1929-30....	57,7 —	29,2 —	8,9 —	3,5 —	0,7 —

Le gain des contributions publiques semble essentiellement tenir à la surtaxe générale de 10 %, établie le 1er juillet 1926, après les six premiers mois, déficitaires, et la perte relative des entreprises à la destination de certaines d'entre elles, comme on le verra, ainsi qu'à la politique de réinvestissement. Ces chiffres généraux ne sauraient évidemment traduire les conditions particulières à chaque groupe.

Les contributions publiques passent de 1.128 à 1.736 millions, avec les modifications internes suivantes, que traduit assez exactement ce tableau, la part des monopoles, qui seront envisagés à part, variant assez peu. Total = 100 %.

	Impôts directs	Impôts sur la fortune	Impôts indirects	Timbre et Enregistrement	Douanes	Monopoles
	—	—	—	—	—	—
1926-27....	29,2 %	3,8 %	8,4 %	8,0 %	12,2 %	35,8 %
1927-28....	26,8 —	2,9 —	7,3 —	7,8 —	16,2 —	34,8 —
1928-29....	29,2 —	1,9 —	6,9 —	7,5 —	16,2 —	33,9 —
1929-30....	30,0 —	1,5 —	7,3 —	7,8 —	15,1 —	33,8 —

Le développement des recettes fiscales est le résultat de l'essor économique, et des améliorations dans l'administration. En effet, la prudence des programmes de dépenses a permis de laisser les charges fiscales à leur niveau de 1926, après l'établissement de la surtaxe générale de 10 % déjà indiquée. Bien plus, l'année 1926 est marquée de dégrèvements concernant certains droits de timbres entravant les transactions, ou la création et la vie des sociétés; en 1927, l'impôt industriel est abaissé de 1 %; enfin en 1929, est réalisé un nouvel allégement des charges fiscales pour les capitaux et l'activité exportatrice : suppression de la surtaxe de 10 % additionnelle à l'impôt sur les capitaux et les rentes, suppression de contrôle fiscal des dépôts en banque (1), exemption de l'impôt sur le chiffre d'af-

(1) Ceci, en partie, pour pallier à des évasions de capitaux.

faires pour un certain nombre de productions destinées à l'exportation, primes à l'exportation en matière douanière. La politique, délaissant les bénéfices immédiats qu'elle pourrait tirer de l'essor économique, cherche, au contraire, à stimuler celui-ci, dont elle recueillera un bénéfice plus durable et plus important, ainsi que tout le pays. Cette conception, essentiellement classique, ne prend que plus de valeur, du peu d'application qui en a été fait hors de Pologne.

La part de l'essor économique dans l'augmentation des recettes est d'ailleurs mise en lumière, par l'accroissement de la part proportionnelle dans celles-ci, des impôts directs, constitués en 1929 : pour 44,1 % par l'impôt industriel, et 35,3 % par l'impôt sur les revenus. De même, les droits de douane marquent une importante avance, accentuée particulièrement pour l'exercice 1927-28 (contraitement aux Impôts directs (1). A l'inverse, l'impôt sur la fortune, d'ailleurs remanié, voit et verra encore restreindre son importance dans les recettes ; il représente une conception fiscale opposée, et que M. Grabski avait pensé devoir admettre, dans des circonstances difficiles.

Les autres impôts, en accroissement absolu d'ailleurs, puisque celui-ci pour l'ensemble des recettes fiscales est de 53,9 %, perdent cependant un peu de leurs places relatives. Ils présentent, du reste, moins d'importance pour le budget puisqu'en 1929-30 les recouvrements atteignent :

	Impôts directs	Douanes	Timbre et Enregistrement	Impôts indirects	Impôts sur la fortune	
	—	—	—	—	—	
Total......	786	395	204	192	40	millions zl.

Dont : Impôt industriel 347
Impôt sur revenus.. 278
Impôt sur capitaux et rentes.............................. 17

En résumé, la politique fiscale, tout en bénéficiant de l'essor économique, a su l'encourager, en s'orientant vers une certaine réduction des charges, que conseillait par surcroît la faible capacité contributive du pays.

Les monopoles marquent, eux aussi, une considérable augmentation, passant de 626 millions pour l'exercice 1926-27 à 886 millions de 1929-30, soit 260 millions, correspondant à une plus-value de 41,5 %. Dans le même temps, on a vu qu'ils conservaient leur

(1) L'année 1926-27 avait bénéficié de nombreux arrérages d'impôts.

place relative dans les recettes du budget, y entrant pour 29,3 % en 1926-27, et 29,2 % en 1929-30. Ce dernier fait, rapproché de la diminution de la part relative des impôts indirects, avec lesquels ils offrent quelques analogies (puisqu'ils portent sur le sel, l'alcool, le tabac et les allumettes), indique que les progrès réalisés tiennent non seulement à la prospérité croissante, mais à leur organisation ; encore faut-il tenir compte de quelques réinvestissements effectués sur leur produit. Commencée en 1924, leur réorganisation s'est, en effet, poursuivie, facilitée par plusieurs emprunts étrangers, en ce qui concerne le tabac et les allumettes.

D'autre part, le monopole de l'alcool fut progressivement étendu à tout le territoire. De façon générale, l'organisation administrative et commerciale fut notablement améliorée.

Là encore, un effort de gestion s'est donc ajouté aux conditions économiques favorables de façon efficace.

Un travail analogue a été fait pour les entreprises, bien que les chiffres ne le traduisent pas.

		Part relative dans les recettes
1926-27	153	7.2 %
1927-28	203	
1928-29	105	
1929-30	111	3,5 —

Pendant cette période, 104 millions ont été portés au budget des dépenses. Diverses considérations expliquent ce fait, et tout d'abord la nature des entreprises ; en effet, à côté de certaines d'entre elles qui peuvent être normalement rémunératrices dans de bonnes conditios, comme les chemins de fer, les établissements industriels et miniers, hydrominérals, graphites, Postes et Télégraphes et distribution d'eau, d'autres ne le sont pas par destination : Manufactures d'armes, de poudres et explosifs, entreprises d'aviation, imprimerie publique. En fait, les entreprises concernant la Défense Nationale sont lourdement déficitaires, et ont une très grande influence sur l'ensemble. D'autres n'ont qu'un léger excédent, soit qu'elles ne veuillent pas poursuivre une politique de tarifs élevés, soit que la nécessité de s'étendre les pousse à de nouveaux investissements. Enfin, les établissements industriels proprement dits d'Etat ont souvent une aptitude commerciale moindre..

Plusieurs mesures ont d'ailleurs tendu à améliorer leur gestion. Les chemins de fer, auxquels M. Grabski avait déjà concédé une certaine autonomie, se sont vus attribuer, le 24 septembre 1926, l'auto-

nomie financière, en même temps qu'était créé le « Polskie Koleje Panstwowe » chargé de les administrer, et le Ministère des Communications. Leur gestion est d'ailleurs bénéficiaire, et leur développement important, soutenu par des investissements nationaux, et des emprunts étrangers, et aussi par une partie des bénéfices réalisés. Pour les autres entreprises, un décret du 17 mars 1927 permet d'importantes réformes : il est désormais possible de leur attribuer une personnalité juridique distincte, avec gestion commerciale, le budget devant recevoir, en ce cas, au moins 50 %, des bénéfices ; l'application de cette mesure a été faite à de nombreux établissements, notamment, les Armes et Munitions, le pétrole, l'azote, l'Agence télégraphique, ont été, en 1927 et en 1928, soumis successivement à ce régime.

D'une façon générale, une appréciation, pour ce groupe de recettes, devrait porter à la fois sur les résultats financiers et l'activité déployée. C'est, en ce sens, qu'on peut ici parler de réelle amélioration.

Pour l'ensemble des recettes, si la plus-value de 894 millions, ou 41,8 %, de l'exercice 1929-30, sur l'exercice 1926-27, exprime l'amélioration budgétaire proprement dite, il faut ajouter à ce bilan la considération que, parallèlement, était poursuivie une politique d'avenir, visant l'essor économique, la réorganisation et l'équipement du pays. Les résultats sont donc doublement satisfaisants.

***

L'évolution des *dépenses* a suivi un mouvement parallèle à celui des recettes ; elle se traduit par une augmentation de 1.018 millions, soit 53 % sur le niveau de 1926-27, surtout sensible les premières années.

1926-27	1.975 m. contre 1878 en 1925
1927-28	2.556
1928-29	2.841
1929-30	2.993

Mais l'évolution interne de leur emploi rend encore plus saisissante l'augmentation de l'efficacité de l'action du Gouvernement, bien que l'année 1926-27 n'ait pu y être inscrite :

Dépenses de :	Personnel	Matériel et Administration	Dépenses affectées	Investissement	Dette publique
1926-27....	—	—	—	—	—
1927-28....	51,0 %	23,3 %	13,9 %	4,4 %	7,4 %
1928-29....	45,4 —	23,0 —	16,3 —	6,0 —	9,3 —
1929-30....	45,1 —	9,4 —	30,2 —	6,3 —	9,0 —

Et cependant si les réductions de traitements, indiquées, intervenues en décembre 1925, furent maintenues en 1926, une loi du 18 décembre de la même année supprima ces retenues, et releva les traitements de 10 % en vertu des décrets du 17 avril 1927 et du 23 janvier 1928, deux subsides, au total 73 millions, ont été versés aux fonctionnaires, dont la situation exigeait de toute urgence une amélioration ; c'est dans le budget pour l'exercice 1929-30, que celle-ci fut établie sur des bases fixes, par une majoration de 15 % ; si l'on ajoute à cela, l'augmentation du nombre des fonctionnaires pendant cette période, la diminution relative de la part des dépenses du personnel dans l'ensemble, alors que celle des dépenses affectées et des investissements croissaient, montre clairement combien plus grande était l'efficacité des dépenses totales effectuées.

A ce point de vue la part croissante de la dette publique, passant de 149 millions en 1926-27 à 251 millions en 1929-30, ne doit pas faire illusion. Il faudrait d'abord noter la faible importance de celle-ci, fait cependant en partie compensé par la faible capacité contributive du pays. Son poids par habitant était à la fin de 1930 :

Pologne	133 zl.
Tchécoslovaquie	588 —
Angleterre	7.178 —

Mais sa composition est encore plus importante. Si la majeure partie revient aux dettes datant de l'organisation même de l'Etat (71,3 à la fin de 1932), et particulièrement aux dettes envers les gouvernements étrangers ou provenant de l'ancien Empire d'Autriche (61,9 % au 1er janvier 1928), il faut noter que depuis 1926 les dettes contractées prennent un caractère productif, d'investissements, en majeure proportion, bien que dans l'emprunt de stabilisation 31,5 % seulement soient affectés au développement économique du pays. Ce sera d'ailleurs pour le Gouvernement un moyen d'accroître ses possibilités d'action avec le minimum d'inconvénients, l'augmentation des recettes fiscales en ayant de prohibitifs. D'ailleurs l'augmentation du chiffre de la Dette vient essentiellement des consolidations de dettes antérieures envers les Gouvernements.

	1926 I	1930 I
Total	1.878	4.073
Dette intérieure	201	382
Dette extérieure	1.676	3.366
Dette d'Autriche-Hongrie (protocole d'Innsbruck)	—	325

L'état détaillé de la Dette au 1[er] janvier 1930 justifie les observations précédentes.

L'augmentation de la part relative de la dette dans le budget n'a donc pas un caractère défavorable.

Dette totale au 1.1.1930 = 4.073.

1. Dette intérieure : 382 millions.

Emprunt de conversion 5 % 1924.
» des chemins de fer 10 % 1924.
Emprunt de conversion des chemins de fer 5 % 1926.
» d'investissement à primes 4 % 1928.
Rente foncière 5 % 1928.
Rente foncière 3 % 1928.
Divers.

2. Dette extérieure : 3.366.

A. Emission à l'étranger.
Emprunt en dollars 1920 6 %.
» en lires 1924 7 %.
» en dollars (Dillon) 1925 8 %.
Emprunt de stabilisation 1927 7 %.

B. — Dettes envers les gouvernements (consolidés) : Etats-Unis, France et Grande-Bretagne, pour la presque totalité, et dans l'ordre d'importance : 1.496 m., 376 m., 192 m. (toute la dette française n'étant pas encore consolidée).

C. — Dettes d'Autriche-Hongrie.

Les dépenses effectuées par les principaux ministères indiquent de quel poids les tâches essentielles d'un Etat pèsent dans le Budget polonais. Voici les principales affectations, et leur accroissement :

Ministères	1926-27	1929-30	Augmentation
—	—	—	—
Guerre	625	850	36,0 %
Instruction publique et Culte	294	458	55,7
Assistance sociale	78	102	30,8
Réforme agraire	46	62	34,8
Agriculture	32	55	71,9
Commerce et Industrie	3	28	775,0
Travaux Publics	90	160	77,7

Ces chiffres, qui ne concernent que les dépenses ordinaires, révèlent un accroissement pour toutes les activités nationales. La hausse pour l'assistance sociale, malgré l'amélioration considérable,

indiquée déjà, de l'indice d'emploi de la main-d'œuvre, est le symptôme des efforts sociaux réalisés. Non moins remarquables sont ceux réalisés dans le domaine de l'agriculture et de son assainissement, (comprenant, du reste aussi, l'organisation des exportations), particulièrement important dans un pays, où l'activité agricole est évaluée à 70 % de l'activité totale de la Nation. Enfin, les fonds attribués aux Ministères de l'Instruction publique et des Cultes, et de la Guerre sont l'indice du souci de relever le niveau intérieur de la population, en maintenant la position internationale de la Nation.

Des améliorations plus profondes ont également été apportées ; on en voit la trace dans le fait que les dépenses d'investissements qui se montaient en 1927-28 à 4,4 % d'un budget de 2.556 millions, se montent en 1929-30 à 6,3 % d'un budget de 2.993 millions. Ces crédits (1), dont, on peut le noter en passant, une partie fut affectée notamment au port de Gdynia (en plus des constructions entreprises, etc...), ne constituent pas toute l'activité du Gouvernement dans ce domaine, en raison de l'organisation des « Fonds » (se multiplia encore après 1930, on le verra), qui ne font pas partie intégrante du Budget, mais traduisent les mêmes préoccupations, en déchargeant celui-ci.

Essentiellement gérés, soit par la Banque de l'Economie nationale, soit par la Banque agraire d'Etat, ils comprennent essentiellement pour cette période :

Fonds économique national, constitué en 1925 avec les fonds de l'emprunt 8 % en dollars, contracté aux Etats-Unis.

Fonds national du Bâtiment, constitué avec les emprunts 5 % 1928, 3 % 1930, et des placements des Assurances sociales.

Fonds pour l'extension des villes, entretenu : par une partie du produit de l'impôt sur les locaux et les terrains bâtis, et par le remboursement des prêts consentis avant 1925.

Fonds d'assistance aux établissements de crédit, fourni par une partie de l'emprunt 7 % 1926 des allumettes, et le budget des Finances.

Fonds national de crédit, dérivé de l'emprunt de stabilisation.

Enfin, fonds de la réforme agraire, entretenu par des dotations du Trésor, les remboursements de prêts d'Etat, et constitué aussi par les fonds en nature que constituent les propriétés à morceler.

On voit donc que les recettes fiscales, le budget du Ministère des

(1) Le ministère des Travaux Publics en eut une part importante.

Finances et la Trésorerie y ont une certaine part. Quelques chiffres généraux, et ceux des Fonds les plus importants donneront une idée de leur évolution.

Banque de l'Economie nationale

	Total des fonds gérés
1925 XII	161
1926 XII	230
1927 XII	284
1928 XII	356
1929 XII	417

Banque agraire d'Etat

	Total des fonds gérés	dont : Réforme agraire	Travaux Publics
1925 XII	34	18	13
1926 XII	62	32	18
1927 XII	121	60	37
1928 XII	201	122	52
1929 XII	302	212	63

Bien que très sommaire, cet aperçu sur l'activité et l'importance des « Fonds », marque cependant la tendance du gouvernement à développer, au maximum, ses moyens d'action, dans le sens de l'essor économique du pays.

Qu'il s'agisse d'organismes d'Etat à gérer, ou de l'économie générale du pays, c'est bien dans cette direction que semblent s'être exercés tous les efforts. De l'examen du Budget, aussi bien pour la politique fiscale que pour celle des dépenses, se dégage au premier plan le souci d'améliorer l'organisation économique et l'équipement du pays, en assurant aux recettes, qui ne doivent pas entraver les activités productrices, un maximum d'efficacité.

D'autre part, du point de vue des finances elles-mêmes, il faut souligner leur gestion très ordonnée et très prudente qui permit, en ces quatre années (de 1926-27 à 1929-30 inclus) d'obtenir des réserves se montant à 578 millions et dont l'utilité va bien vite apparaître, comme le prévoyait M. Dewey qui conseillait une diminution des dépenses d'investissement. Le placement à plus ou moins long terme d'une partie de celles-ci, fit de cette politique non seulement un politique prudente, mais une politique utile.

III

LA RESISTANCE A LA CRISE DE 1930 à 1935

La situation économique

Cette période est pour les Finances de l'ensemble des Etats une période de difficultés graves en raison des conditions économiques très défavorables ne venant plus soutenir un accroissement souvent désordonné des dépenses. Mais, si cette dernière considération n'influe pas en Pologne, la première, en revanche, est particulièrement grave. La profondeur de la crise aura tous ses effets dans un pays où 70 % de l'activité est tournée vers l'agriculture et qui, de ce fait même, est très sensible à tout ce qui affecte le commerce international. Enfin la faible importance des réserves nationales les empêche d'amortir de réelle façon l'oscillation actuelle. Le rôle des capitaux étrangers dans l'économie polonaise tendrait plutôt à l'accentuer.

Cependant, des mesures énergiques tendent à réaliser un nouvel équilibre dans ces conditions. Une profonde déflation générale fut opérée ; c'est ainsi que la Pologne supporte, par la défiation intérieure le fardeau même que lui eût imposé une dévaluation. Mais ces sacrifices conscients sont à la fois d'une efficacité plus certaine et plus durable et d'une répartition plus juste et plus avantageuse.

La compression des prix de revient fut poursuivie principalement par voie d'ententes entre producteurs, encouragés résolument par le Gouvernement, par l'ajustement des charges financières à la plus faible rentabilité des entreprises, et par une politique fiscale modérée.

Cependant, simultanément, et afin d'ajuster les prix de l'agriculture à ceux de l'industrie, était poursuivie une politique de valorisation agricole, à la fois par la réduction indiquée des charges, et l'organisation de l'écoulement. Mais la structure agricole polonaise, par ses défauts préexistants, rend les difficultés présentes particulièrement lourdes. Quelques chiffres marquent les difficultés en ce domaine si l'on note la nature des cultures polonaises.

Nombre de personnes occupées aux travaux agricoles sur 100

hectares de terres cultivées (champs labourés, jardins, pâturages).

Pologne	48
France	28
Pays limitrophes (Tchécoslovaquie, Allemagne, Autriche-Hongrie)	de 28 à 33

Valeur nette de la production agricole calculée en francs :

	Pour 100 ha. de terres cultivées	Pour une personne occupée aux travaux agricoles
Hollande 1928	478.240	17.712
— 1930	412.586	15.282
Pologne 1928-29	100.899	2.103

La part de l'agriculture en Pologne indique la place de ce grave problème, malgré les efforts déjà faits dans le sens d'une réforme agraire. Ces diverses mesures prises pour défendre l'activité économique devaient favoriser les efforts faits pour le commerce international, et s'ajouter à celles prises dans les domaines budgétaire et monétaire proprement dits.

Quelques chiffres préliminaires donneront un aperçu sommaire de la situation, mais il faut de plus tenir compte de l'accroissement de population, un peu moins rapide cependant ces dernières années, mais atteignant cependant de 1930 à 1934 une moyenne de 451.000 habitants, sans compter les rapatriements qui excèdent pour cette période l'émigration. C'est ainsi que M. Cywinski notait que de 1928 à 1933 la population augmentait de 3 millions, alors que le nombre des ateliers diminuait de 15 %.

On notera cependant qu'une certaine amélioration, ou plus exactement une adaptation, semble ressortir des indications statistiques.

	(1) Production industrielle	(2) Production agricole seigle	(2) Production agricole pommes de terre	(3) Transports ferroviaires	(4) Prix de gros
1929	100	70,1	317,5	108	96
1930	82	69,2	309,0	93	86
1931	69	57,0	309,9	92	75
1932	54	61,1	299,7	68	66
1933	56	70,7	283,3	78	59
1934	63	64,6	334,7	82	56

N.-B. — Pour (1), (3), (4), les chiffres sont des indices sur la base **1928=100**, comme pour ceux indiqués ci-dessous.

	Cours des actions industrielles	Taux des salaires	Emploi de la main-d'œuvre
	—	—	—
1929	66	109	100
1930	47	107	87
1931	27	101	74
1932	19	93	64
1933	20	84	63
1934	19	80	68

	Importations	Exportations	Dépôts dans les diverses institutions de crédit		
	—	—	—		
1929	93	112			
1930	67	97	1930 XII	3,039	
1931	44	75	1931 XII	2.686	
1932	26	43	1932 XII	2.723	
1933	25	38	1933 XII	2.743	en millions
1934	24	39	1934 XII	2.997	de zl.

Monnaie

Durant cette période (1), la politique monétaire a rencontré de nombreuses causes de perturbations, tant intérieures qu'extérieures, comme à peu près dans toutes les Nations. Mais le maintien de la valeur du zloty place la Pologne parmi les rares pays ayant conservé une monnaie saine, et un régime libre comportant la stricte exécution des engagements internationaux (à l'exception très particulière de la dette publique envers le Gouvernement des Etats-Unis). Comme en témoigne le mémorandum polonais à la Conférence de Lausanne, elle s'est même efforcée, mais en vain, de faire admettre la nécessité de l'adoption par tous d'une semblable politique. (L'exposé de M. Zawadzki à la S.D.N: le 24 juillet 1935 traduit la même préoccupation). Elle l'a, quant à elle, poursuivie, au milieu de circonstances difficiles.

L'évolution de la situation de la balance des paiements semble être la principale. La crise économique générale en même temps qu'elle diminuait les entrées provenant de l'épargne des émigrés et du transit, se traduisit par un fort mouvement de retrait des capitaux étrangers ayant eu jusque là leur emploi en Pologne. La compensation partielle qui succéda à cette brusque oscillation, ne fut qu'un frein à la tendance normalement défavorable dans ce domaine.

(1) Voir tableau statistique, page 203.

Les troubles bancaires internationaux de 1931, particulièrement ressentis, en raison des liens existants entre les banques polonaises et autrichiennes, amenèrent un ébranlement nouveau et des exportations de capitaux, en partie rapatriés par la suite, devant la solidité éprouvée de la monnaie et des banques (soumises au contrôle de l'Etat). Par la suite la conclusion d'un certain nombre d'emprunts étrangers indique que le mouvement de sortie des capitaux n'est pas absolu : emprunt suédois des allumettes, emprunt français des chemins de fer (ligne de Gdynia), emprunt anglais des téléphones notamment. La chute du dollar (en avril 1933), qui avait une large place sur le marché polonais, agit également dans un sens favorable, en même temps qu'elle diminuait la thésaurisation des devises (cependant en partie transformées en or).

En regard de ces faits, et à l'actif de la balance des paiements, il faut noter la baisse de rentabilité des capitaux étrangers investis à long terme, le moratoire des dettes de guerre, et surtout le solde actif de la balance du commerce. La transformation de celle-ci, due à la fois à la diminution de la capacité du marché polonais, et à la politique commerciale et douanière du gouvernement ne peut être d'ailleurs considérée comme favorable qu'à ce point de vue, puisque l'excédent d'importation antérieur correspondait à un accroissement de la richesse nationale en raison de son caractère productif. Mais l'examen de la structure de la balance des paiements (1) fait immédiatement ressortir la nécessité d'une pareille politique.

Tandis que le poids des dettes ne baissait qu'en raison des dévaluations monétaires et du moratoire américain, les postes « Mouvements de capitaux » accusaient, surtout au début, des sorties rapides ; ce transit subissait l'effet de la crise économique et des difficultés de paiement par l'Allemagne ; l'émigration, par la baisse des revenus gagnés, et les retours de nationaux, voyait diminuer l'importance de son apport.

La balance du commerce au sens strict peut donc seule compenser, sans danger pour la monnaie, l'état passif de la balance des paiements, résultant des autres postes. A cet égard, le protectionnisme généralisé, la recherche d'équilibres bilatéraux souvent difficiles entre pays créditeur et débiteur, allant jusqu'aux tentatives d'autarchie, rend la situation particulièrement difficile. La baisse des importations la plus sévère connaît une limite, et l'augmenta-

(1) Voir Petit Annuaire statistique de la Pologne 1935, page 128.

tion ou même le maintien des exportations ne dépend qu'en partie des mesures intérieures.

En effet, l'éloignement de certains marchés à conquérir, ou la nature de leur économie (non complémentaire), limite l'efficacité des efforts en ce sens. En dehors même de cette considération, la politique économique de beaucoup d'Etats, ou leur capacité très réduite de paiements, est un obstacle des plus sérieux.

Le problème monétaire polonais a ici son aspect le plus important et le plus difficile, dans l'état actuel des mouvements de capitaux. C'est ainsi que, des deux buts du commerce extérieur, économique et monétaire, le deuxième passant au premier plan, fait parfois sacrifier le premier et ses profits, surtout dans le domaine industriel. Ainsi apparaît, une fois de plus, la solidarité étroite qui lie en Pologne, les problèmes économiques avec les problèmes monétaires et budgétaires.

La situation difficile des Finances de l'Etat, sans entamer la situation monétaire, s'est cependant aussi répercutée sur elle.

L'accroissement des monnaies divisionnaires d'Etat, établi par l'ordonnance du 27 août 1932, et officiellement basé sur l'augmentation du chiffre de la population (motif contrastant évidemment avec la diminution de la circulation), s'est traduit par un chiffre de 143 millions entre la fin de 1930 et la fin de 1934, laissant encore une marge légale de 22 millions. Dans le même ordre d'idées on a vu l'avance légale sans intérêt de la Banque de Pologne au Trésor augmenter de 70 millions, passant de 20 à 90 millions, laissant encore une marge de 10 millions (en 1934 XII). Enfin, la loi du 24 mars 1933 instituant la possibilité d'émission de 200 millions de bons du trésor à moins d'un an, comme ne correspondant pas aux fluctuations saisonnières de l'exécution du Budget, a fait introduire leur escompte pour 48 millions (en 1934 XII). Ces mesures qu'on retrouvera plus loin, à un autre point de vue, constituent évidemment, dans le domaine monétaire des faits défavorables bien que nécessaires pour une part. Le danger ne serait d'ailleurs guère que dans leur renouvellement.

La politique monétaire a victorieusement traversé ces difficultés diverses.

Bien qu'il faille tenir compte, dans l'examen de l'encaisse de la Banque de Pologne, de ce que jusqu'en septembre 1930, celle-ci détient encore des fonds relevant de l'emprunt étranger de stabilisation d'octobre 1927, cette encaisse marque une forte diminution,

en relations avec les causes sus-mentionnées : déficit de la balance des paiements et thésaurisation. Elle passe de 1.227 millions au 1[er] janvier 1930 à 531 millions au 1[er] janvier 1935. Parallèlement sa composition manifeste un changement considérable dans la proportion de l'or et des devises (1). La Banque d'émission s'est nettement orientée vers une politique de l'or (dont une importante fraction est laissée à l'étranger), qui lui permit d'éviter les inconvénients du gold exchange standard dans une période d'instabilité des monnaies; les pertes sur la livre sterling ne furent ainsi que de 24,4 millions de zlotys. Tandis que l'or passe, du 1[er] janvier 1930 à la fin de 1934, de 706 à 503 millions, les devises tombent de 526 à 28 millions. Par ailleurs, la politique des banques tendant à restreindre la livraison d'or et de devises aux besoins du commerce, déjà signalée, s'employa à enrayer la thésaurisation.

Cette évolution de fait permit d'apporter, le 9 février 1933, deux modifications importantes aux statuts de la Banque d'émission motivées d'ailleurs bien plus par des difficultés présentes ou à venir que par cette évolution de fait elle-même : la couverture de devises de 10 % (sur les 40 % prévus) est supprimée, et l'on décompte, des exigibilités à couvrir, la somme de 100 millions correspondant à l'avance statutaire sans intérêt au Trésor. La première mesure, qui est en même temps l'abandon du gold exchange standard pour le gold bullion standard, ramène à 30 % la couverture avec la possibilité de descendre au-dessous de cette limite, moyennant le système maintenu de l'impôt progressif sur les dépassements d'émission et de l'élévation automatique du taux de l'escompte. Etant donné que, sous le régime antérieur, la Banque pouvait déjà légalement laisser descendre la couverture au-dessous du pourcentage prévu, la réforme de 1933 permet surtout d'atténuer l'effet psychologique de cette mesure, si les circonstances la rendaient inévitable. Quant au décompte de 100 millions de zlotys des exigibilités, il présente également plus d'importance comme indice, que comme résultat. Somme toute, ces modifications de statut ne peuvent être appréciées qu'en fonction de la ligne de la politique monétaire ; celle-ci étant essentiellement prudente et classique, on peut y voir un souci d'apporter plus de souplesse au régime, dans une période délicate, où des perturbations internationales peuvent s'ajouter aux difficultés intérieures.

Les unes et les autres, exerçant leur influence continue sur une

(1) Sur ce point, v. Zdziechowski, livre cité.

période de quatre ans envisagée, ont ramené le pourcentage de l'encaisse totale (or et devises), et celui de l'encaisse-or, aux exigibilités, respectivement : de 69 % à 43 % et de 39 % à 41 %. Cette baisse, qui laisse la couverture à un taux amplement suffisant en lui-même, n'aurait de danger que par sa prolongation durable dans l'avenir.

Le non-renouvellement par l'Etat de l'émission de monnaies divisionnaires, le fait qu'il a atteint à 10 millions près la limite des avances qu'il peut légalement obtenir, sa politique commerciale et douanière et ses efforts dans le domaine économique, doivent s'opposer à la continuation trop forte de cette baisse. Les efforts faits dans le domaine budgétaire sont, ici, un indice très favorable pour l'avenir de la monnaie, dont la position reste saine et solide.

La politique de la Banque de Pologne, d'autre part, est également un sûr garant de celle-ci, malgré la difficulté de sa tâche : maintien de la stabilité et crédit à l'économie privée, et malgré l'influence minime de l'instrument qu'elle a dans le taux de l'escompte pour des raisons déjà indiquées. Parallèlement à la diminution de son encaisse, elle a effectué une diminution de l'émission de ses billets (qui a dû être d'autant plus forte que l'Etat accroissait son émission propre), passant de 1.340 à 981 millions du début de 1930 à la fin de 1934. Comme le marque la baisse du taux de couverture, elle a cependant été proportionnellement moins accentuée que celle de l'encaisse ; motivé en effet par le souci de la stabilité monétaire, et non par la restriction des appels de crédit que la situation très particulière de la Banque de Pologne l'empêche de ressentir en rapport direct avec le ralentissement économique, un resserrement plus accentué aurait dépassé son but, par ses répercussions sur l'économie du pays. Le taux d'escompte s'est amélioré passant d'une moyenne de 8,6 % en 1929 à une moyenne de 5,7 % en 1933 et 5 % en 1934, avec quelques oscillations en 1930 et 1931, période de perturbations internationales. Il est ainsi deux fois moins élevé qu'en 1924 (12 %).

En résumé, malgré la crise économique, particulièrement ressentie par la Pologne dans ce domaine, en raison du rôle des capitaux étrangers, — et l'utilisation par l'Etat des disponibilités légales qu'il pouvait trouver dans l'organisation monétaire, le zloty garde une position très solide et internationale. La souplesse accrue de son régime, et la politique très prudente suivie jusqu'à ce jour, sont de sûrs garants de l'avenir.

Néanmoins, la situation économique reste prédominante pour la Pologne, et l'instabilité de nombreuses monnaies européennes, comme les restrictions au commerce international, ne peuvent être sans répercussion sur sa situation, bien que ne suffisant pas à ébranler ses bases mêmes ; et c'est à obvier à ces inconvénients, que semble tendre la politique commerciale polonaise, afin de parer aussi bien aux dangers extérieurs qu'aux dangers intérieurs pouvant menacer la monnaie polonaise. Le problème des transferts de fonds internationaux en fit une question particulièrement importante.

Les récents événements de Gdansk, bien que relatifs surtout à des questions économiques, souligne encore la valeur de la situation polonaise dans le domaine monétaire et ses répercussions possibles.

Circulation fiduciaire

	Circulation totale	Billets de Banque	Emissions du Trésor	Billets de banque en % de la circul. totale
	—	—	—	—
1929 XII	1600	1340	259	83,8 %
1930 XII	1569	1328	241	84,7
1931 XII	1460	1218	241	83,5
1932 XII	1325	1003	322	75,7
1933 XII	1346	1004	342	74,6
1934 XII	1365	981	384	71.8

Encaisse et Couverture

	Encaisse Or	Devises	total	Exigibilités à vue	Encaisse en % des exigibilités	Or en % des exigibilités
	—	—	—	—	—	—
1929 XII ..	706	526	1.232	1.808	69 %	39 %
1930 XII ..	562	413	975	1.539	62	37
1931 XII ..	600	213	814	1.432	59	42
1932 XII	502	137	639	1.223	52	41
1933 XII ..	476	88	564	1.266	44	38
1934 XII ..	503	28	531	1.222	43	41

Balance du Commerce

	1929	1930	1931	1932	1933	1934
	—	—	—	—	—	—
Importations ..	3.111	2.246	1.468	862	827	799
Exportations ..	2.813	2.433	1.879	1.084	960	975
Sode	— 298	+ 187	+ 411	+ 222	+133	+174

Budget

Les indices de l'activité économique, relevés précédemment donnent une idée des difficultés qu'on devait rencontrer dans la gestion budgétaire. Contrairement à bien d'autres pays, la volonté de les surmonter par des mesures d'assainissement réel se fit jour immédiatement et se poursuivit, en évitant toute expérience risquée, avec les seules forces du pays. C'est donc une politique toute classique qui fut suivie, continuation directe, et avec les mêmes buts, de celle étudiée précédemment. C'est dire que la protection de l'activité économique est énergiquement poursuivie, en même temps qu'est recherché l'équilibre budgétaire par la compression des dépenses à l'efficacité et même à la productivité accrues.

C'est qu'en effet, la situation économique étant considérée comme la base essentielle de l'équilibre budgétaire, l'amélioration de l'une et de l'autre sera poursuivie concurremment. Mais la réalisation de l'équilibre sera en Pologne particulièrement plus difficile que dans la plupart des autres Etats, en raison de la part que les dépenses indispensables à la vie d'un Etat moderne, ont dans le budget ; le sacrifice d'intérêts matériels particuliers ne suffira pas ici, et les compressions seront durement ressenties.

Malgré le commencement de leur réalisation dès l'apparition du déficit, elles ne parviendront pas à suivre la diminution rapide des recettes (1) ; encore faut-il noter les importantes réductions de dépenses effectuées en cours d'exercice.

D'autre part, elles deviendront de plus en plus difficiles à opérer. La réalisation d'économies sur un budget dont le montant maximum n'avait jamais été élevé, fera plus rapidement approcher d'un niveau difficile à abaisser encore. C'est ainsi que des soldes déficitaires devront être inscrits dans les prévisions, et dépasseront encore celles-ci, posant le problème de leur couverture.

---

(1) Il faut noter qu'une partie de celles-ci étant directement affectées aux fonds ne figure pas dans les chiffres budgétaires indiqués ci-dessous. Pour ceux-ci il faut signaler que l'exercice 1934-35 a bénéficié des produits de l'emprunt national.

	Recettes			Dépenses		
	Année antérieure	Prévi-sions	Réali-sations	Année antérieure	Prévi-sions	Réali-sations
1930-31	3.029	3.038	2.751	2.993	2.940	2.814
1931-32	2.751	2.867	2.262	2.814	2.866	2.467
1932-33	2.262	2.377	2.002	2.467	2.452	2.244
1933-34	2.002	2.059	1.869	2.244	2.458	2.206
1934-35	1.869	1.983	(2.114)	2.206	2.132	(2.176)
1935-36	2.114	2.016		2.176	2.168	

		Diminution des Dépenses et des Recettes en %	
effectuée	par rapport à	Recettes	Dépenses
en 1930-31	1929-30	9,5 %	6,0 %
1931-32	1930-31	17,8 %	12,4 %
1932-33	1931-32	11,5 %	9,1 %
1933-34	1932-33	6,7 %	1,7 %
jusqu'en 1933-34	depuis 1929-30	38,3 %	26,1 %
jusqu'en 1934-35	depuis 1929-30	30,3 %	27,7 %

	Prévisions	Réalisations	Ecart des Soldes
1930-31	+ 98	— 63	—161
1931-32	+ 1	—205	—206
1932-33	— 75	—242	—167
1933-34	—399	—337	— 42
1934-35	—149	— 62	+ 87
1935-36	—152		

Le mouvement d'aggravation tend donc plutôt à s'atténuer.

***

Pour les *Recettes* la part de chacune des sources dans l'ensemble s'établit ainsi :

	Contributions publiques	Monopoles	Recettes d'Administration	Entreprises	Autres Recettes
1929-30	57,7 %	29,2 %	8,9 %	3,6 %	0,7 %
1930-31	53,1	29,2	12,5	4,2	1,0
1933-34	52,3	33,6	9,3	2,2	2,6
1934-35	46,9	30,0	19,7	1,4	2,3

Et pour les contributions publiques spécialement :

	Impôts directs	Indirects	Timbre et Enregistrement	Douanes	Autres
1930-31	48,8 %	12,5 %	12,1 %	17,5 %	9,1 %
1933-34	53,5	17,5	10,1	9,8	9,1
1934-35	56,7	16,8	8,9	8,0	10,

La baisse de 62,9 % du produit des douanes en 1933-34 par rapport à 1929-30, correspond à l'évolution de la balance du commerce indiquée d'autre part. La diminution de la part des entreprises, elle, tient à la fois à la situation économique directement ressentie, et au fait que les entreprises les plus onéreuses, comme celles de Défense nationale, ne peuvent voir leur activité sérieusement réduite.

A l'inverse, ce sont, selon le cas habituel, les impôts indirects et les monopoles qui sont le moins affectés, et l'impôt industriel, au contraire, voit son produit réduit de 48,8 % en 1933-34 par rapport à 1929-30.

Mais, plus intéressante que cette évolution déjà traduite dans son ensemble par le Budget, est la politique fiscale, qui traduit l'attitude du Gouvernement en face de la crise dont viennent d'être indiquées les conséquences. Innovant sur la voie où devaient s'engager un certain nombre de pays, et en plus de mesures extra-fiscales dont on a indiqué la tendance, c'est à alléger les charges pesant sur les activités les plus menacées du pays, que tendront les efforts du Gouvernement; c'est de l'assainissement économique qu'on attend, avant tout, une amélioration réelle des rentrées. Il ne s'agit là que de continuer l'action déjà entreprise au temps de la prospérité. L'agriculture devait être la première à en profiter. La gravité de sa situation se traduit, à cet égard, par sa part dans le produit des Impôts directs, composée à son importance dans l'activité du pays (évaluée à 65 ou 70 %).

Impôts directs (d'Etat) payés par l'Agriculture

	millions de zl.	Exercice envisagé	Total des Impôts directs
	—	—	—
Impôts foncier	59	1933-34	521 m.
Impôt sur la fortune ..	14	»	»
Impôt sur le revenu ..	23	1931-32	589 m.

Les mesures prises, conjuguées avec celles concernant principalement l'endettement, la réalisation des créances, et l'organisation de la vente des produits, s'opposent nettement aux efforts d'autres pays visant surtout le prix de vente avant les éléments de la production, donc plus superficiels, et même artificiels. C'est ainsi que furent institués des dégrèvements en faveur des petits agriculteurs, pour l'impôt sur le revenu, et l'impôt sur la fortune, et aussi pour les charges sociales ; des facilités de remboursement pour les arriérés d'impôts avec délais, bonifications en cas de paie-

ments avant achèvement de ceux-ci, paiements en nature ou bénéfice du fonds du travail ou même : annulation. Parallèlement, les mesures d'exécution furent atténuées quant à l'objet sur lequel elles devaient porter.

On établit, d'autre part, des remboursements forfaitaires de certains droits d'entrée, comme prime à l'exportation de certaines marchandises.

Si cette politique n'empêcha pas la situation de rester fort grave, elle écarte du moins ses conséquences les plus désastreuses, sans recourir à des moyens risqués, qu'aurait, d'ailleurs, difficilement permis l'état financier de la Pologne.

***

Nécessairement, cette politique devait s'allier à une rigoureuse compression des dépenses budgétaires; on a déjà noté sa difficulté, en relation avec la structure du budget polonais, et le fait que, bien qu'ayant atteint en 1933-34, 26,1 % du Budget de l'exercice 1929-30, soit 787 millions sur 2.993 millions, elle n'avait pu suivre la baisse de 38,3 % des recettes. Elle concerne aussi bien les dépenses du personnel que les crédits affectés à chaque ministère, par des diminutions des crédits employés et par des efforts de réorganisation de l'Administration publique (1) avec suppression d'emplois. Les investissements extrêmement restreints ne purent guère subsister que par le mécanisme étendu des « fonds », les placements du Trésor provenant des réserves étant au surplus, mobilisés dans la mesure où c'était possible, pour faire face au déficit.

Cependant la volonté de respecter les engagements précédemment conclus, et les nécessités nationales, devaient limiter cet effort dans certains domaines. Il en est ainsi pour la Dette publique et pour les autres dépenses ne présentant pas un caractère d'affectation directe, les pensions :

1929-30	306 millions
30-31	322 millions
31-32	320 millions
32-33	294 millions
33-34	281 millions
34-35	268 millions

soit une réduction de 12,4 % sur le montant de 1929-30.

(1) Il y eut également fusion ou suppression de ministères.

Les traitements ont été l'objet d'une compression bien plus considérable.

En dehors des suppressions d'emplois pour les dépenses de personnel, ont été successivement décrétées : la suppression de la majoration de 15 % concédée en 1929, celle de la plupart des indemnités de résidence, l'augmentation des retenues pour pensions de 3 à 8 %, et la diminution des traitements de 9 %. L'ensemble de ces mesures, intervenues en 1931 et 1932, correspondait à des réductions allant de 25 à 35 %.

Quant aux dépenses affectées, des compressions et des aménagements sont intervenus ; les investissements se sont naturellement trouvés réduits, et l'on peut en avoir une première idée, en constatant que les dépenses extraordinaires, en majeure partie constituées par de telles dépenses en 1929-30, passent de 236 millions à cette date, à 82 millions en 1933-34 ; on en verra d'autres manifestations : notamment aux crédits des Travaux publics.

Le mouvement des dépenses ordinaires est instructif.

Ministères	1929-30	1930-31	1931-32	1932-33	1933-34	Diminution par rapport à 1929-30
Guerre	850	776	761	761	762	10,4 %
Instruction et Cultes	458	440	357	322	318	27,8
Assist. sociale ..	102	135	155	101	87	35,6
Réforme agraire.	62	44	19	10	—	—
Agriculture	55	43	21	17	21	61,9
Travaux publics.	160	58	38	37	—	

L'Etat ne pouvant se décharger de ses devoirs essentiels, qui sont extrêmement lourds dans le Budget polonais, comme ces chiffres le montrent, la réduction est d'autant plus forte pour les autres activités : la réforme agraire n'étant plus soutenue par le Budget lui-même, et l'agriculture subissant une compression de 61 %.

Quant à l'assistance sociale, le tableau précédent demande quelques compléments. Comme il est normal, les charges relevant de ce titre vont en croissant avec la crise (de 1929-30 à 1931-32 inclus). Mais c'est finalement à une organisation extra-budgétaire qu'on a donné mission de faire face à la plupart d'entre elles, L'assurance-chômage, qui fonctionne en Pologne depuis 1924, soit en raison de l'épuisement de ses ressources, soit en raison des

conditions limitant l'attribution des allocations, ne pouvait supporter toutes les charges relatives au chômage (1). C'est ainsi que, en dehors de quelques camps de travail volontaire pour la jeunesse, fut d'abord créé, en 1932, un fonds d'assistance aux chômeurs pour ceux qui n'avaient pas droit aux allocations d'assurance, et qui fut assez éphémère puisque le 16 mars 1933, le Fonds du Travail venait le remplacer. Mais, pour les deux, l'affectation de recettes spéciales fit sortir la défense du Budget général. Les ressources du Fonds du Travail consistent : en un impôt de 1 % sur les traitements et salaires fixes, en taxes sur les professions libérales, et sur certaines consommations, en rentrées d'impôts arriérés en nature, et en dotation du Trésor public, sans compter évidemment les donations. Elles doivent être employées en travaux rémunérateurs : installations municipales, etc..., financés sous forme de crédits et non de subventions, et occupant la plus forte proportion de travail humain. Ainsi l'effort doit être efficace, et pouvoir durer sans voir rapidement s'épuiser ses ressources.

La création d'un autre fonds, le Fonds des investissements, le 27 octobre 1933, et bien que la résorption du chômage ne soit que son but secondaire, doit contribuer à cette œuvre. En premier lieu, il doit entreprendre des œuvres d'intérêt national, aussi ne bénéficie-t-il d'aucune taxe. Mais le revenu des investissements effectués, les dotations du Trésor, remboursables ou à fonds perdus, (dès le 10 novembre 1933 était émise une somme de 10 millions de bons) doivent assurer sa vie. Les dépenses de chômage étant inévitables dans des conditions économiques données, on cherche donc, du moins, à les rendre efficaces et productives réellement, en contribuant par là à leur réduction, et à la possibilité de les couvrir de façon durable. Dans une certaine mesure, il en résulte nécessairement un nouvel effort fiscal, qui vient s'inscrire en déducton des mesures de dégrèvement précédemment signalées, mais du moins il est établi au minimum, et supprime pour le Budget un aléa dangereux, pour une grande part.

Ainsi la diminution des investissements, conseillée par l'état du Budget, se trouve en partie compensée par les nécessités sociales, et le grand nombre de travaux réellement utiles à entreprendre en Pologne, diminue la charge réelle qui en résulte. L'idée de la vie indépendante des « Fonds », qui était déjà largement appliquée

(1) Entre 1929 et 1931 la seule assurance-chômage voit ses charges passer de 59 à 160 millions.

pendant la période antérieure, avec relation entre la source des recettes et l'affectation des dépenses, se trouve poursuivie dans des voies nouvelles, entravée par la réduction des recettes escomptées en rapport avec la dépression économique.

C'est ainsi que le 3 février 1931 fut créé le fonds des routes, financé surtout par les taxes sur les voitures, l'impôt sur les transports, les amendes et les produits des réclames sur routes, avec mission d'entretenir et de développer les voies publiques.

A l'inverse, les Fonds datant de la période antérieure ne progressent guère. Les chiffres suivants produisent l'évolution d'ensemble.

	Fonds administrés par la Banque de l'économie nationale	Fonds administrés par la Banque agraire d'Etat
	—	—
1925 XII	161 millions	34 millions
1929 XII	417 —	302 —
1930 XII	509 —	393 —
1931 XII	507 —	426 —
1932 XII	484 —	479 —
1933 XII	532 —	549 —
1934 XII	489 —	834 —

La politique des dépenses tend donc à la compression et pour celles qui sont inévitables, à des aménagements productifs et durables.

*
* *

Mais l'insuffisance de ces mesures, au regard de la baisse des recettes posa constamment, depuis l'exercice 1930-31, le problème de la couverture des déficits qui passant successivement de 63 à 205, 242 et 337 millions, atteignirent au total pour cette période 909 millions (y compris 1934-35).

La gestion prudente des Finances publiques, pendant la période favorable économiquement, de 1926 à 1930, trouva là une nouvelle justification, si on se rappelle que l'excédent total se montait à 578 millions (en plus de la modération de la politique fiscale d'alors, et de l'utlité des dépenses introduites). Mais, outre que cette somme ne pouvait être rapidement mobilisée, ayant été en bonne part placée à long terme, elle n'aurait pu suffire à combler les 909 millions de déficit malgré l'introduction dans les recettes de produits d'emprunt (emprunt national 1933) en 1934-35.

C'est ainsi que l'avance sans intérêt de la Banque à l'Etat, de 100 millions, fut utilisée à concurrence de 20 millions en 1931,

pour atteindre 90 millions en 1932, niveau gardé en 1933. D'autre part, on l'a également vu, sous le motif officiel de l'augmentation de la population (motif contredit par la contraction de la circulation pendant cette période), une loi du 27 août 1932 vint autoriser une émission supplémentaire de billon, qui le fit passer de 240 millions à la fin de 1931 à 384 millions à la fin de 1934, laissant encore une marge légale de 22 millions. Cette mesure, cherchant à utiliser les possibilités existantes dans le domaine monétaire, et sans gros inconvénients dans la limite décrétée, ne pouvait être grave que par son renouvellement; mais il ne semble pas que telle soit l'intention du Gouvernement qui met un grand soin au maintien de la monnaie, et suit, en matière budgétaire, une politique rigoureuse et sincère.

C'est d'ailleurs à l'emprunt qu'il eut recours lorsque des besoins persistants se manifestèrent. Si la rareté et l'utilité des capitaux en Pologne devaient, de prime abord, l'en détourner, le faible endettement du pays, la confiance nationale joints à la nécessité, le détermina.

A cet égard, la diminution du poids de la dette ne doit pas faire illusion.

Années	Charge de la dette	% au total des dépenses budgétaires
—	—	—
1929-30	251	9 %
1930-31	266	—
31-32	242	—
32-33	188	—
33-34	175	7,9 %
34-35	189	8,8 (réduction de 24,7 % sur 1929-30)

Un fait extérieur a tout d'abord influé sur la situation : le moratoire Hoover, dont la répercussion se décèle par la diminution du poids de la dette en 1932-33, par rapport à 1931-32, la Pologne n'ayant pas une situation créancière et débitrice comparable à celle de la France en matière de dettes ayant leur origine dans la guerre.

D'autre part, si la dette intérieure augmente de 1930 à 1935, l'amortissement régulier des dettes extérieures, vient compenser en partie cette évolution — malgré l'augmentation du montant inscrit à la suite de la consolidation en 1930 de la dette de guerre envers la France et de la dette dite « de plébiscite » (plébiscite en

Haute-Silésie) envers la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. Il est à noter toutefois que le service de ces dettes est suspendu en vertu du moratoire Hoover et puis à la suite de la conférence de Lausanne.

	1929 XII	1930 XII	1931 XII	1932 XII	1933 XII	1934 XII
	—	—	—	—	—	—
Dette totale ..	4.075	4.413	5.029	5.054	4.303	4.691 (1)
— intérieure	382	421	459	540	759	1.346
— extérieure	3.691	3.992	4.750	4.514	3.544	3.345

N. B. (1). — L'augmentation brusque par rapport à l'année précédente tient pour partie à l'entrée en compte de nouveaux engagements envers la Banque G. K., et à la P.K.O., soit 244 millions.

Quant à la dette intérieure, son augmentation dérive d'un double mouvement : continuation des emprunts contractés à titre productif, comme pendant la précédente, — et nécessités budgétaires conduisant à l'utilisation de crédit statutaire à la Banque de Pologne, à l'émission de bons du Trésor, et à plusieurs emprunts à long terme.

Emprunts intérieurs contractés depuis 1930 avec leur état au 1er janvier 1935 (en millions)

Emprunt à primes pour constructions 3 % 1930		50
— pour constructions à 5 1/2 %		35
— des chemins de fer 7 % 1930 (rachat de chemins de fer privés)		8
— à primes en dollars 4 % 1931		62
— de conversion des chemins de fer 4 % 1933 (rachat de chemins de fer privés)		18
— national 6 % 1933		350
Rente perpétuelle 5 %		15
Bons du Trésor		199
Reste des emprunts à rembourser	1	
Endettement à la Banque de Pologne	90	
— à la B. K. G. (oblig. communales et emprunt Uhlen)	149	
— à la Caisse d'Epargne postale	95	
	——	334

La politique de ces emprunts doit être exactement appréciée. Parmi les emprunts à affectation budgétaire l'Emprunt national de 1933 prend une place à part et mérite, tout d'abord, quelques explications. Les caractéristiques furent établies comme suit :

Montant : 120 millions. — Durée : 10 ans.

Intérêt : 6 % (mais, en fait : 6,48 %, l'émission étant faite à 96 pour 100).

Privilèges : exemption d'impôts et taxes, et de saisie, possibilité d'emploi pour le paiement de l'impôt sur les successions et donations, — toutes dispositions qui constituaient une innovation en Pologne. Emission par coupures de 50 à 1.000 zl., nominatives avec possibilité de règlement en un maximum de 11 mensualités. — Dates de souscription : 28 septembre — 5 octobre 1933.

Dans le double but d'assurer le succès de l'emprunt et de donner à cette nécessité nationale, traduisant les difficultés graves, et lourdes de conséquences que le pays avait à surmonter, le caractère d'œuvre nationale, qui symbolisât la volonté d'effort de toute la Pologne, en face de ces difficultés, le lancement en fut effectué dans des conditions caractéristiques et qui méritent d'être signalées. Placé sous la devise : « Aidons-nous nous-mêmes », son émission fut confiée, non directement aux Banques, mais à un commissaire général. Des comités civiques furent formés dans tout le pays et dans toutes les branches d'activité pour en développer la propagande. Les instituts bancaires abandonnèrent leurs commissions; et le jour d'ouverture de la souscription fut publiquement fêté.

C'est ainsi qu'au lieu des 120 millions demandés, 327,6 furent souscrits par près de 1.350.000 personnes de toutes conditions. A côté de son succès, il faut noter que les conditions de l'emprunt en ont fait une véritable ponction (certains comités civiques proposaient même l'abandon de leurs titres par les souscripteurs), n'atteignant pas seulement les capitaux libres et les économies, mais les gains directs du travail. C'est dire que son succès doit être considéré plus en lui-même, comme assurant un répit aux Finances publiques, que comme indice de possibilités financières futures.

Les emprunts postérieurs, de nature bien différente d'ailleurs, furent, eux, facilités par l'organisation, en grande partie semi-publique du crédit, et par l'esprit civique auquel l'Etat fit appel particulièrement.

Cependant si des appels de capitaux devaient continuer à être nécessaires, dans une mesure importante, — en raison de la rareté des capitaux disponibles en Pologne, l'éventualité d'appel à des capitaux étrangers ne saurait être, de prime abord, complètement écartée; il est certain qu'en ce cas, la saine et énergique politique

du Gouvernement et le potentiel du pays constitueraient les plus solides gages pour cette opération comme aussi la fidélité aux engagements précédemment conclus.

Certes, la situation économique améliorée semble seule de nature à permettre, à la fois d'équilibrer le Budget et de poursuivre les tâches primordiales de la Pologne dans tous les domaines, particulièrement économiques. Mais les sévères sacrifices consentis, et justifiant l'utilisation du crédit, doivent du moins permettre de sauvegarder la situation financière saine. La volonté de résistance et de lutte du Gouvernement et du pays sont donc plus que jamais au premier plan.

Cependant la voie à suivre reste difficile, devant éviter : les périls économiques et nationaux d'une déflation extrême, la déflation actuelle semblant avoir atteint une limite, et les conséquences écrasantes d'une aggravation des charges fiscales, au résultat d'ailleurs problématique dans l'état de la faculté contributive du pays, et, au meilleur cas, de courte durée. A ce point de vue, la politique fiscale modérée jusque là suivie semble être la plus sage.

En dehors d'une reprise économique, c'est donc hors du domaine financier proprement dit, que les efforts semblent devoir produire le plus de résultats par une amélioration des conditions agricoles, déjà poursuivie par la première réforme agraire, et le développement du commerce international, notamment.

On voit nettement ici combien les problèmes budgétaires et monétaires polonais se différencient peu de ceux de l'activité générale du pays, les mêmes difficultés les dominant tous.

IV

CONCLUSION

On comprend donc la difficulté qu'il y a d'apprécier la politique financière du Gouvernement polonais sur les simples résultats comptables actuels. Encore, de cet insuffisant point de vue pourrait-on déjà noter que, contrairement à bien des pays, la Pologne conserve une monnaie saine avec un régime libre, tout en respectant tous ses engagements.

Mais il faut aller plus profond, et constater les efforts faits, et les résultats obtenus, dans le cadre d'une politique classique constamment poursuivie, parallèlement dans le domaine de l'économie et du crédit, et dans celui du Budget.

La sincérité des opérations budgétaires a permis, dans le cadre restreint du montant du Budget, de donner toute leur efficacité aux Dépenses, en maintenant à un niveau modéré le volume des recettes dont l'aménagement fut constamment poursuivi. Cette politique s'est avérée particulièrement utile, lorsque les conditions économiques sont venues entraver la liberté de manœuvre du Gouvernement. Les réserves antérieures et surtout l'énergique déflation poursuivie ont limité au minimum les dangers d'une situation, dont la solution semble être extra-budgétaire.

Dès la période de prospérité, d'ailleurs, les problèmes économiques et financiers avaient été associés aux problèmes budgétaires, et non pas seulement du point de vue fiscal. Si la crise a conduit à un resserrement des recettes pouvant faire face aux dépenses, budgétaires ou hors-budget, affectées à l'équipement économique et à l'amélioration des conditions de production, notamment agricoles, l'adaptation de l'économie aux conditions nouvelles a fait l'objet de vigoureux et efficaces efforts, aussi bien du point de vue intérieur qu'extérieur, tandis que les dépenses de crise étaient rendues aussi productives que possible.

L'amélioration de l'organisation et des conditions du Crédit, rendue possible par la situation monétaire, et le développement de l'épargne publique, est venue, malgré les troubles d'origine internationale, apporter sa contribution à cette œuvre et à celle de l'autonomie financière de la Pologne. Elle n'a pu que faciliter l'adaptation aux conditions nouvelles de prix de revient des entreprises, et la traversée des difficultés budgétaires de l'Etat.

Si l'Etat a donc vu restreindre actuellement ses possibilités d'action, du moins il les utilise dans leur plus grande mesure, et conserve-t-il une situation saine, offrant une base solide à un essor éventuel, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Si, auparavant, il faut bien envisager une lutte difficile et des réformes importantes dans certains domaines de l'économie, les efforts passés font heureusement présager des résultats à venir.

FIN

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Ce travail est le résultat des recherches faites soit à la Bibliothèque polonaise de Paris, soit à la Bibliothèque du Ministère des Finances de Varsovie. Il s'appuie sur une très grande documentation qu'il est difficile de citer dans son entier. Je donne seulement les ouvrages les plus importants qui m'ont servi de guides dans mes recherches.

Périodiques.

Annuaire de Statistique du Ministère des Finances. Varsovie 1924-1935.

Bulletin statistique du Ministère des Finances. Varsovie 1924-1935.

Informations statistiques de l'Office Central de Statistique de la République Polonaise 1924-1935.

Revue trimestrielle de statistique publiée par l'Office Central de Statistique, 1924-1935.

Petit Annuaire statistique de la République Polonaise. Varsovie 1930-1935.

« Le Messager Polonais », quotidien politique, économique et littéraire pour les années 1926-1930.

« La Pologne », revue mensuelle publiée par l'Association France-Pologne, 1926-1934.

Revue mensuelle et bilans annuels de la Banque de l'Economie Nationale. Varsovie 1929-1935.

Revue Economique Internationale, 1924-1935.

Chroniques financières de Kownacki, publiées dans le « Journal des Economistes ».

Les chroniques sur la Pologne de M. Kœpplin, publiées dans le « Temps ».

Ouvrages.

Le Roux E. « Considérations économiques et financières sur la Pologne », Paris 1924.

Zdziechowski J. « Les finances de la Pologne en 1924 et 1925 », Paris 1926.

Grabski W. « L'assainissement des finances polonaises », Varsovie 1923.

Robbin P. « La réforme monétaire en Pologne », Paris 1932.

Zbijewski W. J. « La stabilisation monétaire en Pologne », Paris 1928.

Costa de Beauregard L. « L'évolution économique de la Pologne et les réformes monétaires depuis 1920 », Paris 1928.

Czarnozyl L. « La politique monétaire de la Pologne reconstituée », Lausanne 1930.

Dziewanowski J. « La Banque de Pologne et la monnaie polonaise », Paris 1933.

Gorecki R. « La Pologne nouvelle », Varsovie 1931.

Starzynski St. « La Pologne économique en 1926 », Varsovie 1927.

Starzynski St. « La situation financière de la Pologne en 1927 », Varsovie 1928.

Starzynski St. « L'emprunt national de 1933 », Varsovie 1934.

Starzynski St. « Méthodes appliquées en Pologne pour combattre la crise économique », Paris 1933.

Czechowicz. « Exposé du ministre des Finances à la Commission du budget de la Diète le 29 mars 1928 », Varsovie 1928.

Dewey. « Les Rapports trimestriels » et « finals », Varsovie 1927-30.

Dederko B. « La meilleure dimension des exploitations agricoles », Varsovie 1930.

Wrzos. « Oko w oko kryzysem »(Face à face avec la crise), Varsovie 1933.

Devillez. « L'économie dirigée » dans la Revue politique et parlementaire 1934.

« L'Europe nouvelle », numéro du 15 octobre 1927 consacré aux finances de la Pologne.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

Achevé d'imprimer le
28 décembre 1935
aux imprimeries
Les Presses Modernes
96, Galerie Beaujolais
(Palais-Royal), Paris-1er

